

## Saint-Macaire

# L'élection du maire et des adjoints



Le nouveau Conseil municipal sur les marches de la mairie, entourant M. le maire au 1<sup>er</sup> plan. (Photo « Sud-Ouest »)

Le nouveau Conseil municipal s'est réuni le dimanche 20 mars pour procéder à l'élection du maire et des adjoints.

Sous la présidence du doyen d'âge, M. Jean Thomas, a eu lieu à bulletin secret, l'élection du maire.

Au premier tour de scrutin, M. Jean-Marie Billa, est élu par 17 voix et 2 bulletins nuls.

Après les remerciements M. le Maire, comme l'y autorise la loi, propose cinq adjoints qui sont élus à bulletin secret dans l'ordre suivant : 1<sup>er</sup> adjoint M. Claude Sudery. — 2<sup>e</sup> adjoint M. Alain Falissard. — 3<sup>e</sup> adjoint M. Jack Cadi. — 4<sup>e</sup> adjoint M. Yves Chavaneau. — 5<sup>e</sup> adjoint Annie Lorriot.

M. Sudery 1<sup>er</sup> adjoint, remercie M. le maire, et ses collègues du Conseil, de le porter à ce poste, et espère que la bonne entente régnera au nouveau Conseil municipal. Il souhaite également que toutes les décisions seront prises en réunions du Conseil, et qu'aucune directive ne sera admise d'ailleurs.

A son tour M. le Maire informe les conseillers et le public qu'une fois les commissions constituées, il fera appel à des membres extra municipaux afin d'étoffer ses dites commissions, car la commune de Saint-Macaire, c'est l'affaire de tous.

M. le Maire informe les Macairiens que la plantation du mai, et réjouissances se fera au marché dieu le samedi 30 avril.

## Saint-Macaire

# CONSEIL MUNICIPAL

## La formation des commi

Le Conseil municipal s'est réuni le 25 mars à la mairie sous la présidence de M. le Maire :

**Présents :** M. Billa, maire; MM. Sudery, Falissard, Cadi, Chavaneau; M<sup>me</sup> Lorriot, adjoints MM. Bouey, Lagahuzère, Bore, Broustet, Trema, Sire, Lépine, Labarrière, Darbo, Cassagne, Beaugé, M<sup>me</sup> Darroussat, conseillers.

**Absent excusé :** M. Thomas.

**Ordre du jour :** Formation des commissions municipales, désignation des délégués, questions diverses.

**Formation des commissions.** — Sur proposition du Bureau municipal et présentation par M. le Maire, cinq commissions sont mises en place. Le secrétariat de chacune d'entre elles est confié à un adjoint; elles sont constituées de conseillers municipaux, mais s'ouvriront à d'autres personnes extérieures au Conseil municipal lors de discussions portant sur des problèmes précis. Le maire étant président de droit de chaque commission; chacune, lors de sa première réunion, élira un président délégué.

**Commission n° 1.** — Finances, Compétence : Budget. Synthèse des travaux des autres commissions, bilan de l'état de la commune à ce jour. Adjoint secrétaire : M. Sudery. Membres : MM. Falissard, Cadi, Chavaneau, M<sup>me</sup> Lorriot, MM. Bore, Broustet, Trema.

**Commission n° 2.** — Administration générale. Compétence : Gestion du personnel et du patrimoine, restaurant scolaire, organisation et méthodes, fonctionnement du secrétariat de mairie. Adjoint secrétaire : M. Cadi. Membres : MM. Sudery, Chavaneau, Bore, Trema, Darbo, Beaugé.

**Commission n° 3.** — Aménagement et équipement. Compétence : Urbanisme, voirie et réseaux divers, équipements publics, mise en valeur du site. Adjoint secrétaire : M. Falissard. Membres : MM. Cadi, Bouey, Broustet, Sire, Lépine, Labarrière, Darbo, Cassagne.

**Commission n° 4.** — Information et relation extérieure. Compétence : bulletin municipal, information des administrés sur : emploi, habitat, procédures administratives, tourisme, culture, associations locales. Adjoint secrétaire : M<sup>me</sup> Lorriot. Membres : MM. Falissard, Lagahuzère, Bore, Trema, Cassagne, M<sup>me</sup> Darroussat.

**Commission n° 5.** — Habitat et cadre de vie. Compétence : Entretien de la commune, hygiène et environnement, logement. Adjoint secrétaire : M. Chavaneau. Membres : MM. Cadi, Bouey, Broustet, Sire, Lépine, Labarrière, M<sup>me</sup> Darroussat.

### Désignation des délégués; désignations spéciales.

Trois délégations spéciales chargées de régler les problèmes de gestion quotidiennes sont mises en place, travail des agents de voirie. Délégués : MM. Falissard, Lépine, Darbo. Relation scolaire. Délégués : M<sup>me</sup> Lorriot, MM. Broustet et Darbo. Relation avec les associations et information : M. Falissard. Délégations extérieures obligatoires. Ces délégations obligatoires, constituées la représentation de la commune au sein du conseil d'administration de divers organismes publics et de syndicats intercommunaux.

Après appel à candidature ont été retenus comme délégués : Bureau d'aide sociale (huit membres) quatre délégués du Conseil municipal : M<sup>me</sup> Lorriot, MM. Lagahuzère et Bore, M<sup>me</sup> Darroussat.

Les quatre autres membres, nommés par M. le Commissaire de la République sur proposition du Conseil municipal, seront déterminés ultérieurement.

Commission communale des impôts directs : Le Conseil municipal doit fournir aux services fiscaux une liste de 12 titulaires et de 12 suppléants, tous extérieurs au Conseil municipal afin de retenir 6 titulaires et 6 suppléants. Ces listes seront établies ultérieurement après recherche de personnes intéressées par cette commission.

Conseil d'administration de la Maison de retraite : deux délégués : MM. Sudery et Cadi.

Conseil d'administration du Centre de secours : un délégué : M. Sudery.

Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères du Langonnais (S.I.C.T.O.M.), deux délégués : MM. Sire, Labarrière.

Syndicat intercommunal du secteur scolaire de Langon (C.E.S.) : un délégué, M. Darbo.

Syndicat intercommunal pour l'accueil des gens du voyage de la région de Langon : un délégué M. Cassagne.

Syndicat d'étude et de programmation du contrat de pays de Saint-Macaire : délégués : MM. Trema et Falissard.

Syndicat intercommunal de voirie du canton de Saint-Macaire, deux délégués, MM. Chavaneau, Lépine.

Syndicat intercommunal de sports Plan-Saint-Macaire : six délégués, MM. Cadi, Chavaneau, Bouey, Bore, Lépine, Labarrière. M. Broustet candidat à cette délégation n'a pas été élu lors du vote.

Syndicat des communes : un délégué : M. Billa.

Syndicat énergie électrique : un délégué : M. Chavaneau.

A l'issue de ces désignations, M. le Maire invite les cinq commissions municipales à se réunir dès que possible.

Préparation du budget primitif. La commission des finances

le projet de budget primitif qui doit être voté avant le 15 avril. Trois problèmes ayant des incidences sur le budget sont à solutionner très vite.

La participation de la commune à la construction de la passerelle entre Langon et Saint-Macaire. L'État prend en charge 85 % du montant des travaux. Le Conseil général de la Gironde, les communes de Langon et de Saint-Macaire devraient financer chacune 5 % de ces travaux. Seule la commune de Saint-Macaire n'a pas encore donné son accord.

La location de l'échafaudage mis en place au droit de la porte Rendesse à l'issue des inondations de décembre 1981, le défraîchement du cabinet d'avocats qui s'est occupé de l'achat-vente des grottes :

**Questions diverses.** — M<sup>me</sup> Lorriot informe le Conseil qu'une demande de soutien actif a été formulé par l'Association d'aide ménagère pour l'aider dans sa gestion. M<sup>me</sup> Lorriot, M. Bore, M<sup>me</sup> Darroussat participeront mercredi 30 mars à une réunion de cette association.

M. Cadi demande que le problème de la caserne des pompiers soit mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion. En effet pour que le département finance les travaux d'aménagement de la caserne, comprenant entre autre deux logements, la commune doit d'abord céder le bâtiment au département. Cette décision reste à prendre.

M. Bore pose le problème de la titularisation du personnel communal en terme de priorité.

La commission de l'administration générale l'examinera dès sa première réunion.

M. Falissard demande que soit rouvert le dossier concernant l'installation de W.C. a prieuré Saint-Sauveur. Cet équipement devient de plus en plus indispensable compte tenu de fréquentation croissante de ce bâtiment et du passage des touristes.

M. Darbo s'inquiète de l'inexistence d'éclairage public à l'entrée ouest de Saint-Macaire (l'intersection de la R.N. 113 et de l'ancien C.D. 10) ainsi que le long du chemin du Viaduc.

M. Broustet demande si le tableau où figure à la demande du ministère de l'intérieur, la sensibilité politique de chacun des conseillers est public et qu'il doit être publié. M. Bouey répond que ce tableau, détenu au secrétariat de mairie, est tenu à la disposition de toute personne qui souhaiterait en prendre connaissance mais qu'il ne doit pas être affiché.

M. le Maire, pour éviter toute équivoque, donne alors lecture publique de ce tableau.

M. Lagahuzère souhaite que le Foyer culturel soit nettoyé et repeint et que soit abordé le problème de son chauffage.

M. le Maire, prolongeant cette question signale une demande extérieure d'utilisation de cette salle et propose à la commission de l'administration générale de se pencher sur ce type de prêt à des organismes extérieurs à Saint-Macaire. Dans cet esprit, il faudra mettre de l'ordre dans la conformité de cette salle sans pour autant la fermer.

M<sup>me</sup> Darroussat souhaite que la commune accorde un remboursement plus important des

frais engagés par le Comité des fêtes pour la fête du 14 juillet.

Priorité d'actions des commissions. — A l'issue des questions diverses, M. Billa maire, demande aux commissions de retenir les priorités suivantes :

Finances : Préparer le budget primitif sous l'angle d'un budget de transition où seule la section fonctionnement pour être modulée par rapport aux exercices précédents. Lors du budget supplémentaires seulement, un inflexionnement pourra être donné. Rédiger le rapport sur l'état de la commune à ce jour (points forts et points faibles).

Administration générale, titularisation du personnel, aménagement du secrétariat de mairie, gestion du restaurant scolaire, aménagement, équipement, préparation des permis de construire. L'étude du réseau d'assainissement, le réaménagement de l'ensemble des places, la mise en conformité de la salle des fêtes, le stade intercommunal, information et relation extérieure, le bulletin d'information, la commission d'information sur l'emploi, l'information sur le logement, les associations seront contactées par le Bureau municipal, habitat et cadre de vie, l'entretien suivi de la commune, l'étude sur l'habitat.

Au niveau des délégations extérieures, il s'agira d'assurer une présence réelle de Saint-Macaire et de manifester notre intérêt et notre attachement à la collaboration intercommunale.

Contacts immédiats et méthodes de travail. Le bureau municipal demandera à être reçu par chacune des associations locales et par chacun des corps constitués. Le Bureau municipal recevra l'ensemble des administrations intervenant sur la commune. Le Bureau municipal se réunira une fois par semaine. Le Conseil municipal se réunira une fois par mois. Visite mensuelle sur le terrain d'une commission chargée de relever les problèmes. Ouverture d'un cahier de doléances à la mairie. Permanence du maire (non encore fixée).

La séance étant clôturée officiellement, la parole est donnée à l'assistance. Plusieurs questions sont posées concernant : le quartier du port et la porte Rendesse (problème d'étanchéité). Le nettoyage du fossé de Gabot. L'assistance aux enfants qui ne partent pas en vacances; l'accueil des touristes; l'aménagement du terrain des grottes; le cimetière.

Chacun de ces problèmes sera examiné par la commission concernée.

**Quelques dates à retenir :** Plantation du mal : le samedi 30 avril sur la place du Marcadieu; un bal sera organisé le soir.

Prochaine réunion du Conseil municipal, vote du budget primitif le vendredi 8 avril à 21 heures.

**Pour information, réunions des commissions à huit clos.**

— Habitat et cadre de vie : mercredi 30 mars à 21 heures. Informations et relations extérieures : jeudi 31 mars, à 21 heures. Finances : Vendredi 1<sup>er</sup> avril, à 21 heures. Administration générale : samedi 2 avril, à 14 heures. Aménagement et équipement : mercredi 6 avril, à 21 heures.

4 Avril 1983

## Saint-Macaire

### Etat-civil

#### 1<sup>er</sup> trimestre 1983

**Naissance.** — Virginie Senteys, née le 17 février; Carine Cluchet, née le 25 février.

**Mariage.** — Joël Gourgues et Josette Burrell, le 22 janvier.

**DÉCÈS.** — Fernand Dupuyau, décédé le 2 janvier (maison de retraite de Saint-Macaire); Myrthil Cosson, décédé à Langon, le 2 janvier; Germaine Recappe, décédée le 31 janvier (Maison de retraite de Saint-Macaire); Ali Courbin, décédé le 6 février (Maison de retraite de Saint-Macaire); Catherine, Blanche Neuville, décédée le 10 février (Maison de retraite de Saint-Macaire); Blanche, Françoise Lacoste, décédée le 10 février (Maison de retraite de Saint-Macaire); Jean Claverie, décédé le 9 février, à Langon; Cécile, Alice Boi, décédées le 11 février (Maison de retraite de Saint-Macaire); Jeanne Lussac, décédée le 17 février, à Langon; Marie-Thérèse Lacaze, veuve Josset décédée le 12 mars, à Langon; Alida Mora épouse Gleyroux, décédée le 20 mars (Maison de retraite de Saint-Macaire); Marie-Jeanne Dubroca, veuve Saint-Magne, décédée, le 21 mars (Maison de retraite de Saint-Macaire); Marie Deloubes épouse Lalanne décédée, le 22 mars; Jean Descos, décédé le 23 mars; Joséphine Parres veuve Canto décédée le 27 mars, à Langon.

### Comité des fêtes

**Carnet rose.** — En ce monde, bienvenue à Nicolas avec nos vœux de santé et prospérité.

A ses heureux parents, M<sup>me</sup> et M. Baluteau, nous adressons nos félicitations et amitiés.

13/4

# L'essentialisme : Une philosophie pour des temps nouveaux

LE DIMANCHE 17 AVRIL, à 15 heures, à l'hôtel Terminus de la gare Saint-Jean à Bordeaux, les participants bordelais et girondins qui se recommandent de l'essentialisme se retrouveront à nouveau pour leur congrès du printemps.

M<sup>me</sup> Sundari, dont la vie entière est consacrée à faire connaître cet idéal philosophique afin que le plus grand nombre le partage avec elle, a tenu à être présente.

C'est en 1951, à l'époque où naissait l'existentialisme de Jean-Paul Sartre, que Sundari fondait l'école de l'essentialisme dont les principes sont diamétralement opposés à la philosophie sartrienne.

La devise de l'essentialisme, en effet, se résume dans le fameux « Refais-toi toi-même et le monde changera », ou, si l'on veut l'amour inconditionné et la

réforme individuelle sont nécessaires à la réforme collective.

Journellement ce programme est enseigné, appliqué, mis en œuvre dans les centres de l'école de l'essentialisme qui se sont ouverts à Genève, Bruxelles, Alexandrie, Mexico City, Paris, etc. et dans beaucoup de villes de France dont Bordeaux par des associations constituées sous ce vocable de l'essentialisme.

La tâche privilégiée, certes, mais ô combien astreignante que M<sup>me</sup> Sundari a gardée pour elle consiste à visiter chaque année le monde à travers tous les continents. Au bout de l'an, ce sont des centaines de conférences qu'elle donne pour rappeler la belle définition de l'essentialisme. Recherchant toujours le contact avec les autres, répondant elle-même au volumineux courrier qu'elle re-

çoit, on peut s'interroger : Où cette dame puise-t-elle tant de courage et d'énergie ? C'est elle qui répond par un sourire qui convainc son interlocuteur : « C'est si facile et si simple ».

Dimanche prochain 17 avril, M<sup>me</sup> Sundari, qui dédicacera également les nombreux ouvrages philosophiques dont elle est l'auteur, contribuera, une nouvelle fois, à éveiller des possibilités spirituelles et humaines insoupçonnées cachées dans le cœur de l'homme pour que celui-ci acquière la maîtrise de lui-même par la réforme progressive de sa mentalité.

Nul doute que ses disciples, nombreux en Gironde, sauront en profiter pour se faire eux-mêmes les apôtres de cette bonne parole.

Pour tout renseignement, écrire ou téléphoner à M. Le Norcy, 41, rue Edison, 33400 Talence, tél. (56) 98.97.88.

7 Avril 1983

## Saint-Macaire

### Comité des fêtes

DANS LE CADRE des activités du Comité des fêtes pour la Saint-Jean, le comité communique que les entraînements de la section rugby est ouverte à tous les Macariens désireux d'y participer à partir du vendredi 29 avril, à 19 h 30, au stade intercommunal.

### Comité des Amis du Bas-Pian

LES HABITANTS du quartier du Bas-Pian sont informés que trois délégués du comité des Amis du Bas-Pian sont chargés de procéder à la collecte annuelle, à partir du mercredi 13 avril.

Merci d'avance pour le bon accueil que chacun tiendra à leur réserver.

Rappelons que les réjouissances traditionnelles du Bas-Pian auront lieu les 6, 7 et 8 mai 1983.

13/4

## Saint-Macaire

### Carnet rose

Les Amis du Bas-Pian ont appris avec joie la naissance de Nicolas Baluteau.

Ils adressent leurs sincères félicitations aux heureux parents, membres du comité des Amis du Bas-Pian, Hélène et Jean-Claude Baluteau, et souhaitent à Nicolas une vie remplie de bonheur.

## Saint-Macaire

8 Avril 1983

### RENAULT 11



LES 9 ET 10 AVRIL CHEZ  
**CHANTALAT**  
à SAINT-MACAIRES

### Réunion du Conseil municipal

La prochaine réunion du Conseil municipal aura lieu aujourd'hui, vendredi 8 avril, à la mairie, au lieu de habituel de ses séances à 21 heures.

Ordre du jour : budget primitif, compte-rendu des travaux des commissions; exposé des contacts extérieurs du maire et des adjoints; questions diverses.

Les macariens sont invités à venir nombreux. A l'issue de la réunion, la parole leur sera donnée.

### RENAULT 11



LES 9 ET 10 AVRIL CHEZ  
**Claude CALLEN**  
à SAINT-MACAIRES

## Saint-Macaire

### Déportés du travail

La section des Déportés du travail de Saint-Macaire communie à ses membres que l'assemblée générale aura lieu dans une salle de la mairie de Saint-Macaire, le dimanche 17 avril, à 11 heures. Règlement des cotisations 83. Informations diverses.

### Acte de vandalisme 14/4

Dans la nuit du samedi 9 avril au dimanche 10 avril, des esprits malveillants se sont acharnés à décapiter la statue en pierre placée à l'angle de la rue de l'Eglise et de la rue Carnot.

Cette statue, à l'effigie de M. Lavoisier, se situait dans une niche aménagée à près de 3 mètres du sol. Se trouvant à l'entrée même de vieille ville, elle attirait inmanquablement l'œil du visiteur et suscitait bien des commentaires quant à son origine. Élément pittoresque du patrimoine architectural local, nous ne pouvons que déplorer sa mutilation. Dégradation inacceptable car motivée vraisemblablement par le seul désir de nuire et ce sous le couvert de l'anonymat de la nuit.

Devant un tel acte, plainte contre X a été déposée par M. le Maire, auprès de la brigade de gendarmerie locale.

### Conditions d'utilisation du Foyer culturel 16/4

Le bureau municipal réuni le 12 avril a examiné le problème de l'utilisation du Foyer culturel par des tiers. Après discussion, des conditions de prêt tenant compte de la spécificité du demandeur ont été définies pour l'immédiat.

**Conditions générales.** — Toute demande de prêt devra être adressée par écrit auprès de M. le Maire qui répondra également par lettre. Après utilisation, la salle devra être rendue en état de propreté.

**conditions particulières.** — Trois cas ont été retenus : demande formulée par une Association locale à but non lucratif : mise à disposition gratuite de la salle; demande formulée par un particulier habitant de Saint-Macaire : versement d'un don minimum de 350 F au Bureau d'aide sociale et dépôt d'une caution de 350 F à la mairie. Confirmation définitive du prêt par la commune, un mois avant la date demandée; demande formulée par une Association à but non lucratif extérieure à Saint-Macaire : versement d'un don minimum de 350 F au Bureau d'aide sociale et dépôt d'une caution de 350 F à la mairie. Confirmation définitive du prêt par la commune un mois avant la date demandée.

Le don au Bureau d'aide sociale doit apparaître comme une contribution aux frais d'entretien, de chauffage et d'électricité de la salle assumés par la collectivité. La caution de 350 F sera restituée si aucun dégât imputable au demandeur n'est constaté après utilisation du bâtiment. Ces conditions de prêt du Foyer culturel ont pour seul objectif de préserver l'intérêt public et le patrimoine local.

# CONSEIL MUNICIPAL

## Le vote du budget

Le CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni le 8 avril. Etaient présents : MM. Billa, maire, Sudery, Falissard, Cadi, Chavaneau, adjoints, MM. Lagahuzere, Thomas, Bore, Trema, Siré, Labarrière, Darbo, Cassagne et M<sup>me</sup> Darroussat, conseillers municipaux.

Excusés : M. Bouey qui arrivera en cours de réunion, M<sup>me</sup> Lorriot, MM. Brupstet, Lépine et Beauge.

**Vote du budget primitif.** — Lecture du projet de budget est faite par M. Bouey, secrétaire de mairie. Sur proposition de M. le Maire, le budget primitif est examiné et voté à main levée chapitre par chapitre. Chacun des conseillers a reçu pour plus de compréhension et d'efficacité les documents budgétaires nécessaires. Ce budget, compte tenu de délais impératifs (date limite de vote le 15 avril) et des engagements de la précédente municipalité, est celui de la continuité. On notera cependant en section de fonctionnement, l'augmentation de certains postes (frais de personnel et allocations, subventions). Le budget primitif est voté à l'unanimité.

**Section de fonctionnement.** — Dépenses et recettes : 2 650 288 francs, soit + ♦♦♦♦ % par rapport à 1982 (dans ces dépenses figurent 171 088 francs destinés à financer des dépenses d'investissement).

**Section d'investissement.** — Dépenses et recettes : 311 183 francs.

A l'issue de cet examen, M. le Maire précise que lors du vote du budget supplémentaire un effort tout particulier sera fait en faveur des associations locales.

**Compte-rendu du travail des commissions.** — En préambule M. le Maire précise que chaque commission a élu un vice-président (qui n'est pas

un des adjoints au maire) chargé d'organiser son fonctionnement. A ses côtés, l'adjoint au maire précédemment désigné aidera à l'animation de la commission et surtout effectuera la liaison entre d'une part la dite commission et d'autre part le bureau municipal et le conseil devant lequel il rapportera les différents projets et propositions de vote. Parole est donnée aux différents rapporteurs. M. Sudery rapporte les travaux de la commission des finances réunie le 1<sup>er</sup> avril. Il fait part de la nomination de M. Bord au poste de vice-président et attire plus particulièrement l'attention du conseil sur la construction de la passerelle Langon-Saint-Macaire.

**Passerelle Langon-Saint-Macaire.** — Cette passerelle, destinée à la circulation des cyclistes et des piétons sera édifiée sur des piles de l'ancien pont. Pour le financement des travaux, l'Etat apporte 85 % de la dépense; le département de la Gironde et les communes de Langon et de Saint-Macaire doivent prendre en charge les 15 % restant. A l'unanimité le Conseil vote le principe de la participation de la commune au financement de ces travaux et demande que soit négocié le montant de cette participation.

**Administration générale.** — M. Darbo, vice-président élu le 2 avril, présente ensuite les travaux de la commission « administration générale ». Parmi ces travaux, le Dr Cadi dégage quatre sujets et propose au conseil de prendre plusieurs décisions.

**Permanence de M. le conseiller général et de M. le député de la circonscription.**

— Proposition est faite par le Dr Cadi d'offrir à ces deux élus l'accès du local de permanences

situé par la mairie; proposition votée à l'unanimité.

**Caserne de pompiers.** — Le garage qui abrite actuellement le matériel du centre de secours pourrait devenir une caserne comprenant garage, poste de permanence, salle d'instruction et deux logements et ce sans frais pour la commune. Pour y parvenir, cession des murs doit être faite au département de la Gironde qui prendrait alors à sa charge l'intégralité des travaux. Le Dr Cadi propose qu'une décision soit prise dans ce sens. Cette proposition de cession des murs au département est votée à l'unanimité.

**Véhicule léger R.6:** cette voiture attachée au centre de secours est propriété de la commune. Son équipement en voiture de reconnaissance représente un investissement important (poste de radio notamment); pour que ce véhicule soit équipé sans frais pour la commune d'un matériel adéquat et moderne par le département de la Gironde, il doit lui être cédé. Ce véhicule restant bien entendu à Saint-Macaire parmi le matériel du centre de secours, le Dr Cadi propose cette cession. Proposition de cession votée à l'unanimité.

**Titularisation du personnel communal:** M. le Maire délègue ses pouvoirs au Conseil et lui demande de se prononcer sur différentes propositions de titularisation. Le Dr Cadi présente alors chacun des cas concernés.

**Personnel employé à la mairie:** M. G. Bouey. Proposition est faite de le confirmer dans ses fonctions de secrétaire de mairie et le placer à l'échelon correspondant à son ancienneté. Proposition votée par 16 voix — une abstention. Soulignons que cette décision met un terme à une injustice flagrante; M. Paratge; décision de titularisation votée à l'unanimité; M. Magni, titularisation à temps partiel voté à l'unanimité; M<sup>me</sup> Beauge, titularisation à temps

partiel voté à l'unanimité; M<sup>me</sup> Bouey, titularisation à temps partiel votée par 16 voix une abstention; M<sup>me</sup> Bertrand, titularisation à temps partiel voté à l'unanimité; M<sup>me</sup> Sanche, titularisation à temps partiel voté à l'unanimité.

Compte tenu de ces décisions, la presque totalité du personnel communal se trouve titularisé, sauf deux personnes, qui vont faire compte tenu de leur âge, valoir leur droit de retraite.

## 26/4 Saint-Macaire

### Distribution d'électricité

La distribution d'électricité sera interrompue mercredi 27 avril, à partir de 8 h 30, jusqu'à 17 heures, sur le poste République.

Les abonnés intéressés sont priés, pour éviter tout incident, de couper leur installation au départ du compteur.

**Achat des Grottes:** Au mois de juin 1982 le domaine des Grottes a été acheté par l'ancienne municipalité en copropriété avec un tiers, alors que la décision prise en Conseil était l'achat de la totalité du domaine. M. le Maire insiste sur le souhait formulé par un bon nombre de Macariens de voir l'intégralité de ce domaine rentrer dans le patrimoine local. Dans ce but, proposition est faite de confier à un avocat une mission d'examen du dossier d'acquisition réalisée en juin 1982 par la précédente municipalité. Proposition adoptée à l'unanimité.

**Bureau d'aide sociale:** sur proposition de M. le Maire, le Conseil décide à l'unanimité la nomination au bureau d'aide sociale de M. Braud (vice-président); MM. Darbo, Darzacq, Lafourcade.

**Commission communale des impôts:** le Conseil approuve la liste de douze titulaires et douze suppléants qui sera proposée à l'administration des finances qui retiendra six titulaires et six suppléants.

M. Falissard résume les réflexions de la commission « aménagement et équipement » qui s'est réunie le 6 avril 1983. M. Siré a été élu vice-président. Cette réunion a permis d'apporter des informations sur la politique d'action foncière, de définir des priorités d'études et d'envisager des réalisations à court terme. M. Trema, élu vice-président de la commission « information-relations extérieures » donne lecture du compte rendu de la réunion du 31 mars 1983. Les priorités immédiates sont la préparation du 1<sup>er</sup> bulletin municipal, l'organisation des permanences sur l'emploi, l'habitat et les démarches administratives, l'accueil touristique. M. Chavaneau expose le travail de la commission « habitat et cadre de

vie » réalisé le 30 mars 1983. Pour le présent il s'agit de se préoccuper des problèmes d'environnement, le nettoyage du bas de remparts, la décharge du canal, le curage des fossés, mais aussi de questions diverses telles que le contrat avec la Sogeco. L'échaffaudage de la porte « Rendesse ». Le portail du cimetière, l'extension du cimetière. La mise en conformité de la salle des fêtes. A l'issue de ces rapports, M. le Maire réaffirme sa volonté de voir se mettre en place des groupes de travail extra-municipaux et relance l'idée de la création d'un conseil local des associations.

**Questions diverses:** chaque délégation ayant participé à une réunion de syndicat intercommunal ou ayant rencontré des organismes extérieurs fait un rapide compte rendu. Ces premières réunions permettent pour l'essentiel de rétablir des contacts et de réaffirmer notre volonté de participer à la vie intercommunale. Le Dr Cadi demande que le Conseil mandate les délégués au syndicat des sports pour qu'il propose à ce syndicat de donner au stade intercommunal le nom d'André Seyrac. Demande acceptée à l'unanimité. M. Lagahuzère souhaite la stricte application de l'arrêté d'interdiction de divagation des chiens. Il demande s'il est possible d'appliquer un article inscrit dans le cadre du travail qui ferait obligation aux chômeurs d'effectuer un contingent hebdomadaire d'heures dans la commune de résidence. M<sup>me</sup> Darroussat souhaite que le camion de la commune soit utilisé périodiquement, et dans des conditions à définir, pour faciliter l'enlèvement des déchets de jardin ou autres débris. Ces deux dernières interventions seront étudiées plus précisément à la prochaine réunion fixée au mardi 10 mai, à 21 heures.

# Les dossiers du contrat de pays

**Election du bureau.** — Président : M. Jean Lafourcade est élu à l'unanimité. Dans son allocution de remerciements, M. Jean Lafourcade fait un historique de la préparation du contrat de pays, souligne la nécessité d'une collaboration des communes du canton de Saint-Macaire, l'orientation de l'action générale à mener pour le tourisme et les développements qui en découlent.

**Choix de la maison du pays.** — Le Sacré-Cœur à Saint-Macaire nécessite trop d'investissements (proches de 3 millions de francs). Ce projet a provoqué un rejet (prétexte : engoulement de la masse des crédits). Ce point de vue est erroné puisque il était possible de faire financer de nombreuses tranches d'aménagements par les organismes de région concernés (culture, jeunesse et sports, Chambre de métiers, etc.).

Il est nécessaire de repartir sur des bases saines, sur une discussion complète. Il y a des changements d'élus depuis le mois de mars 1983, les nouveaux doivent donc faire part de

leurs désirs et de leur jugement. Chaque nouveau délégué recevra un exemplaire du dossier d'étude.

La première opération est l'O.P.A.H., déjà engagée au niveau de la région. Le contrat de pays devrait être présenté à la signature cette année : le dépliant publicitaire est étudié, la maquette prête : on attend la signature.

**Vice-présidents :** MM. Jean Bares, Verdélais; Michel Bergey, Sainte-Foy-la-Grande; Alain Fallissard, Saint-Macaire.

**Secrétaire :** M. Louis Trema, Saint-Macaire.

**Secrétaire adjointe :** M<sup>me</sup> Bernadette Faugère, Saint-Martial.

**Bureau :** Une représentation commune est souhaitée. MM. Roland Laporte, Caudrot; Robert Missègue, Pian-sur-Garonne; J.-François Massieu, Saint-André-du-Bois; Jean-Pierre Dumeau, Sainte-Foy-la-Longue; André Boulin, Saint-Laurent-du-Plan; Alain Cholet, Saint-Maixant; Robert Etienne, Saint-Martin-de-Sescas; Jean Darnauzan, Semens; Francine Desprigne, Saint-Laurent-du-Bois.

Tous sont élus à l'unanimité.

**Commissions.** — Economie : président ; M. Jean-François Massieu, Saint-André-du-Bois.

**Membres :** MM. Robert Etienne, René Gauche, Alain

Dubroca, Guignon, Jean Queyrens, Baudet, Jacky Duc, Jean Darnauzan, Poutays, Thomas, Balan, Alain Cholet, J.-P. Dumeau.

**Finances :** Président : M. Jean Lafourcade, Saint-Pierre-d'Aurillac.

**Membres :** MM. Laffitte, Louis Trema, M<sup>me</sup> Ribauville, Crampes, Despagne.

**Cadre de vie, tourisme, culture, animation :** Président : M. Jean Berenguer, Saint-Maixant.

**Membres :** MM. Jean-Michel Bentéjac, J.-Pierre Dufour, Louis Trema, Michel Hilaire, Lampure, Robert Misègue, Alain Fallissard, Robert Chaumel, Lattes (inspection de la jeunesse et des sports), M<sup>me</sup> Ribauville, Despagne.

**Interventions diverses.** —

M. Robert Etienne fait une réflexion amère (notation du qualificatif sur demande de l'intervenant) : « Trois ans ont été perdus (malgré cinquante réunions environ), Saint-Martin-de-Sescas ayant un projet de gîtes ruraux a été obligé de les réaliser seul faute d'un contrat de pays opérationnel. Les raisons de cela : l'entêtement de quelques élus et un nonchalance certaine. Cette expérience de trois ans ne doit pas être renouvelée. »

M. Jean Lafourcade répond que le dossier est prêt. Il a été déposé et mis à la signature. Mais opposition de M. Bord sur la maison de pays a été faite. La seule action à pouvoir être lancée est l'O.P.A.H. Le dossier ne peut être signé tant qu'il n'y a pas unanimité.

Pour M. Michel Berger, le niveau des charges induites sur les communes est mal défini. Il y a donc des réticences.

Le chiffrage du fonctionnement et de l'investissement général n'est pas précisé. Le coût de la maison de pays est trop élevé : il faut revoir la position.

La motivation de la population agricole est très insuffisante.

Pour M. Laffitte, les avantages ne sont pas saisis au niveau des communes et pour M. Jean-François Massieu : « On a fait un beau catalogue, le problème n'est pas d'investir 400 ou 600 francs par habitant, mais pour le contribuable de savoir ce que ça va lui rapporter dans son bien-être... Il n'y a pas d'hostilité mais du pessimisme. »

M. Jean Lafourcade, lui, rappelle que sa position antérieure était contre les aides directes. Il y a une reconversion en cours dans le canton : production financière vers céréales.

L'O.P.A.H. est prête; il n'est pas trop tard pour Caudrot, en faisant vite, d'y participer.

M. Robert Missègue demande où serait située la maison de pays en cas d'abandon du Sacré-Cœur.

M. Jean Lafourcade rappelle l'engagement pris (en 1980) de l'implantation de cette maison à Saint-Macaire. Une autre implantation est possible à Saint-Macaire.

## Saint-Macaire

### Réjouissances traditionnelles du Bas-Pian

LA TRADITIONNELLE fête du Bas-Pian aura lieu les 6, 7 et 8 mai prochain. Le programme des ces trois journées est chargé afin de satisfaire un très large public.

**Vendredi 6 mai.** — Ouverture de la fête à 21 heures par un bal animé par la discothèque King Music.

**Samedi 7 mai.** — A 14 heures, concours de pétanque organisé par la Pétanque Macarienne et ball-trap au Pian. A 21 heures, grand bal de nuit avec la super disco J.-Luc Keller.

**Dimanche 8 mai.** — A 10 heures, traditionnel défilé dans les rues de Saint-Macaire avec le concours de l'Avenir Réolais, majorettes et fanfare, ainsi que le corps des sapeurs-pompiers de Saint-Macaire, suivis des Cadets des pompiers de Creil (Oise).

Puis dépôt d'une gerbe au monument aux Morts, aux côtés du Conseil municipal de Saint-Macaire.

A 12 heures : vin d'honneur offert aux municipalités du Pian et de Saint-Macaire.

A 15 heures : pour la première fois dans la région, démonstration de secours d'urgence effectuée par les Cadets de l'école de pompiers de Creil.

Puis c'est la discothèque Dominique Naturel qui clôturera ces festivités (matinée et soirée).

Chers amis, n'hésitez pas à venir vous divertir au Bas-Pian le week-end prochain.

**SAINT-MACAIRE 23 - 24 AVRIL 1983**

**GRASS TRACK INTERNATIONAL**

**LA Sté F. BUFFARD**

**Présentera les nouveaux modèles**

**CITROËN BX - CXD - TURBO**

### Les permanences du conseiller général

M. le Conseiller général porte à la connaissance des administrés des communes de Saint-André-du-Bois, Sainte-Foy-la-Longue, Saint-Macaire, Saint-Martial, Saint-Martin-de-Sescas qu'il se tiendra à leur disposition lors de ses permanences à :

Saint-André-du-Bois, le premier samedi de chaque mois, de 10 h 30 à 12 heures;

Sainte-Foy-la-Longue, les deuxièmes vendredis de chaque mois, de 17 heures à 18 heures;

Saint-Macaire, les samedis après-midi (14 mai, 11 juin, 23 juillet, 10 septembre, 15 octobre, 19 novembre, 17 décembre, 14 janvier), de 14 h 30 à 16 h 30, en mairie de Saint-Macaire où un local sera mis à sa disposition;

Saint-Martin-de-Sescas, le samedi après-midi, de 16 h 45 à 17 h 45 (11 juin, 10 septembre, 19 novembre, 14 janvier).

### F.N.A.C.A.

A l'occasion de son jumelage avec le comité cantonal de Marans, dimanche 24 avril.

Le comité de Saint-Macaire invite tous les corps constitués, les anciens combattants de toutes les générations du feu et toute la population à s'associer à cette cérémonie de jumelage dont voici l'horaire : 11 heures, grand messe à Saint-Macaire; 11 h 45, rassemblement place du 19 mars à Saint-Maixant, où se déroulera la cérémonie de jumelage avec remise de décoration à plusieurs anciens d'A.F.N.

## St-Macaire

### Pèlerinage

Dimanche prochain 1<sup>er</sup> mai, la paroisse recevra, au cours de la grand-messe de 11 heures, un groupe important de pèlerins bordelais, à Notre-Dame-des-Anges, et des-Marins.

C'est la messe grégorienne n° 1 (Lux et Origo) qui sera interprétée, avec les cantiques catholiques de toujours, datant d'avant-guerre. Au début de la messe, chant de l'Asperges, puis ouverture du mois de Marie.

### Le brin de muguet macarien

Devenu une tradition, l'Association des artisans, commerçants et professions libérales, informe les Macariens, leurs clients et amis qu'ils trouveront chez tous leurs membres et sympathisants le brin de muguet ce samedi 30 avril, qui sera offert amicalement.

**Les sorties  
des sapeurs-pompiers  
du centre de secours  
au mois de mars**

- 3. — Accident de la circulation à Saint-Germain, un blessé transporté à Pasteur.
  - 5. — Accident de la circulation à Saint-Macaire, un blessé transporté à Pasteur.
  - 8. — Accident de la circulation avec feu de voiture à Saint-Macaire au viaduc, un blessé transporté à Pasteur.
  - 9. — Accident de la circulation à Pian-sur-Garonne, deux blessés transportés à Sainte-Anne.
  - 17. — Feu de cheminée à Saint-Maixant.
  - 19. — Malade à domicile transporté à Pasteur.
  - 24. — Accident de la circulation à Saint-Macaire, un blessé transporté à Pasteur.
  - 28. — Accident de la circulation à Verdélais, un blessé transporté à Pasteur.
  - 29. — Malade à domicile à Saint-André, pas d'intervention des pompiers.
  - 31. — Accident de la circulation à Saint-Pierre, pas d'intervention de la part des pompiers.
- Tous les transports ont été faits par l'ambulance des sapeurs-pompiers de Saint-Macaire.

**L'assemblée générale  
des bordeaux blancs  
et cadillac**

Tous les adhérents du syndicat des premières côtes de bordeaux blanc et cadillac sont invités à participer samedi 23 avril, à 10 heures, salle du cellier de Graman, à Langoiran, à l'assemblée générale statutaire avec la participation de MM. Dando, directeur de la Fédération des syndicats des grands vins de Bordeaux; Glottin, président du C.I.V.B.; Roncin, ingénieur-conseiller technique de l'I.N.A.O.

**Syndicat  
intercommunal  
des bassins  
versants  
Beaupommé - Ciron**

Le conseil syndical s'est réuni à la mairie de Saint-Pierre-d'Aurillac le 14 avril, à 17 heures, sous la présidence de M. Jean-Michel Bentejac.

Etaient présents : MM. Bentejac, Vimoney, Bares, A. Bord, Ballarin, Laporte, Cluzan, Etienne, Dufour, Gautier, Bourgoint, Guerin; M<sup>me</sup> M.-A. Poulays.

Etaient excusés : MM. Lafourcade, Chollet; M<sup>me</sup> Barrière; M. Fermis.

**Election du bureau.** — M. Jean-Michel Bentejac est élu président à l'unanimité. Dans son allocution de remerciements, M. Bentejac rappelle le rôle du syndicat, à savoir : recalibrage, assainissement et restauration des ruisseaux; assainissement des sols par drainage; irrigation des sols.

Cela signifie donc l'assurance et la promotion de la conservation, de l'amélioration et une meilleure utilisation du patrimoine hydraulique.

Il présente à nouveau pour les délégués qui participent pour la première fois à une réunion du syndicat (suite à leur élection aux municipales de mars) les travaux de la huitième tranche : rénovation d'une partie du ruisseau le Galouchey; rénovation du Beaupommé, en aval, sur 500 mètres; fossé de Caudrot; fossé nord de la Désarnauda à Saint-Pierre d'Aurillac.

**Vice-présidents.** — MM. Guy Tuzin (Saint-Pierre-d'Aurillac), Roland Laporte (Caudrot), Jean Barès (Verdelais).

**Secrétaire.** — M. Robert Vimoney (Saint-Pierre-d'Aurillac).

**Bureau.** — MM. Jean Lafourcade (Saint-Pierre-d'Aurillac), Robert Etienne (Saint-Martin-de-Sescas), Yves Bourgoint (Saint-André-du-Bois), Roger Gautier (Saint-Maixant); Jean Darnauzan (Semens).

**Lutte contre les ragondins.** — A la question de M. Cluzan concernant les ragondins, M. le président répond qu'il est trop tard pour engager la lutte actuellement, il faut attendre l'hiver prochain.

**Irrigation, drainage.** — Les travaux débuteraient vraisemblablement au début de 1984. Séance levée à 18 heures.

Les samedi 23 et dimanche 24 avril, la F.N.A.C.A. organise une manifestation à l'occasion de son jumelage avec la F.N.A.C.A. du canton de Marans (Charente-Maritime).

Samedi : arrivée des amis charentais vers 13 heures, à Saint-Maixant puis, dans l'après-midi, visites de Saint-Macaire, Bazas, les vignobles du Sauternais, puis à Sainte-Croix-du-Mont, avec dégustation chez quelques A.F.N.

Le soir salle des fêtes de Saint-Maixant, grand banquet amical ou 140 à 150 couverts sont prévus.

Dimanche matin, à 10 h 30, formation du cortège des deux groupes devant la mairie de Saint-Macaire avec défilé jusqu'à l'église ou une grande messe sera dite, chantée, animée aussi par deux grands trompettistes de renom régional, et bénédiction des drapeaux des sections de région.

A 11 h 45, dépôt d'une gerbe au monument aux morts de Saint-Maixant.

A 12 heures, cérémonie de jumelage des deux cantons, place du 19 mars, face à la mairie de Saint-Maixant, avec remise officielle de décorations, dont une valeur militaire.

Ensuite la municipalité de Saint-Maixant offre un vin d'honneur à tous les participants, qui sera suivi d'un autre banquet toujours dans la salle des fêtes de Saint-Maixant, où pas moins de 150 couverts sont prévus.

Les organisateurs se sont attachés la participation du groupe folklorique Lous de Bazats pour l'animation de fin de matinée, vers 16 heures.

**Association des  
commerçants-artisans  
et professions libérales**

M<sup>me</sup> la présidente et tout le bureau informe les Macariens, clients et amis que le samedi 30 avril, aura lieu, toute la journée, la traditionnelle distribution de muguet, chez tous les membres de l'Association, à leur aimable clientèle.

**Permanence du maire**

M. le maire tiendra à la mairie, une permanence à partir du samedi 23 avril, de 10 heures à 12 heures et ce, tous les samedis.

D'autre part, il est rappelé aux administrés que dès la première réunion du Conseil municipal du 25 mars dernier, il a été déposé un cahier de doléances au secrétariat de mairie.

Sur ce cahier pourront être portées les remarques et suggestions sur tous les problèmes de compétence communale.

**NECROLOGIE**

Romain Raoul Mercat n'est plus. Celui que tous les licenciés du club appelaient affectueusement « Papi » nous a quitté brutalement jeudi. Il était le doyen de notre société et il avait connu la grande joie de gagner son premier concours de pétanque à Saint-Maixant le 2 avril. Joie que tout le monde avait été heureux de partager.

Adieu Papi ! Ta gentillesse, ton accent rocailleux commentant les points, nous manqueront beaucoup, mais nous ne t'oublierons pas.

A notre ami Christian Duprat, lui aussi licencié au club, à sa fille Jacky, à ses enfants et petits-enfants, le bureau et les joueurs de pétanque macarienne présentent leurs sincères condoléances attristées.

**Malade**

La municipalité invite cordialement la population de la commune à participer à la plantation du pin qui aura lieu place du Mercadiou, samedi 30 avril, à 19 heures.

Une animation dansante et un buffet avec grillades et sangria sont prévues.

Venez nombreux (petits et grands), nous serons heureux de vous accueillir.

## Saint-Macaire

### Le Bas-Pian en fête avec les Cadets des sapeurs-pompiers de Creil

Dans le cadre des réjouissances traditionnelles du Bas-Pian, nous vous présentons aujourd'hui la section des Cadets des sapeurs-pompiers de Creil (Oise) qui participera au traditionnel défilé le matin du 8 mai et qui nous offrira sa prestation en matière de secours d'urgence le dimanche 8 mai, à partir de 15 heures.

La section Cadets des sapeurs-pompiers de Creil (Oise) se compose de trente éléments de 12 à 16 ans, elle fut créée en 1976. Ces jeunes rentrent à la section sur examen et pendant quatre ans suivent une formation de sapeur-pompier secouriste. Leur instruction et entraînement sont permanents et se composent de la façon suivante : sport (barre fixe, corde, cheval d'arc, parcours sportif, natation...), théorie (secourisme), pratique (sauvetage, secourisme, manœuvres d'extinction).

Nous espérons que vous viendrez nombreux au Bas-Pian, dimanche après-midi, féliciter ces jeunes garçons et filles qui obéissent avant tout à une morale : « Porter secours à toute personne en danger » et qui feront une démonstration publique.

## Saint-Macaire

### PERMANENCES DE M. LE CONSEILLER GÉNÉRAL.

Jean Lafourcade, Conseiller général porte à la connaissance des administrés de la commune, qu'il se tiendra à leur disposition, le samedi 14 mai, de 14 h 30 à 16 h 30, dans la salle de la mairie.

### Voyage en Andorre

Les anciens d'Algérie organisent les 14 et 15 mai, un voyage en Andorre. Des places sont encore disponibles au prix de 360 francs par personne pour les 2 jours en pension complète et voyage.

Départ le 14 mai à 5 heures du matin, place du 19-Mars à Saint-Maixant.

Les personnes intéressées sont priées de se faire inscrire avant jeudi 5 mai dernier délai, chez M. Jean-Marie Servant à « Montgaillard », Saint-Maixant, 33490 Saint-Macaire.

### Ball-Trap aux festivités du Bas-Pian

Dans le cadre des festivités du quartier du Bas-Pian, le pigeon d'argile pianais, organise ce samedi 7 mai en après-midi, un ball-trap doté de nombreux lots et coupes.

Cette manifestation se déroulera près de la fête, au lieu-dit « la fontaine de Gabot ».

A cette occasion, qu'il nous soit permis de remercier M. et M<sup>me</sup> Lecœur ainsi que leur fils Bernard, pour nous avoir gentiment prêté un terrain favorable, sans oublier M. René Lagahuzère président « des amis du Bas-Pian » pour son amical soutien.

## Saint-Macaire

### ST-MACAIRES - BAS-PIAN

**VENDREDI 6 MAI SOIRÉE  
KING MUSIC**

**SAMEDI 7 MAI SOIRÉE  
JEAN-LUC KELLE**

**DIMANCHE MATINÉE-SOIRÉE  
DOMINIQUE NATUREL**

### Société de chasse

La société de chasse informe les chasseurs et adhérents qu'une réunion d'information, aura lieu dans une salle de la mairie, le vendredi 13 mai à 21 heures.

Le bureau serait heureux que le maximum de chasseurs soient présents afin de débattre ensemble du problème délicat de la chasse à Saint-Macaire.

### CONCOURS DE PÉTAN- QUE.

— Samedi 7 mai, la pétanque macarrienne organise son second concours officiel de l'année. Il se déroulera dans le cadre des fêtes du Bas-Pian. Il sera doté de 300 francs par triplé plus 3 coupes définitives. Les engagements seront pris à partir de 14 h 15 au Bas-Pian et le concours commencera à 15 heures.

L'huissier adjudicateur, M<sup>r</sup> J.P. Raymond LAFABRIE, tél. 63.04.34.

### VENTE

### AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

sur réalisation de gages

Samedi 7 mai, 15 heures devant la gendarmerie.

1 véhicule type R5 GTL, blanc année 81, 26890 km.

En exposition dès 14 h 30, lieu de vente.

Au comptant frais et T.V.A. en sus.

**F.N.C.A.**

# Le jumelage avec Marans



La remise de médailles par M. Lagorce, député-maire. (Photo « S.-O. »)

Dernièrement se sont déroulées les cérémonies de jumelage, entre les comités de Marans (Charente-Maritime) et Saint-Macaire. La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église de Saint-Macaire, par l'archiprêtre Pierrot, elle était dédiée à la mémoire des morts d'Algérie; à Saint-Maixant, place du 19 mars 1962, un dépôt de gerbe a eu lieu avec les présidents des deux comités en présence des autorités locales, de Lagorce, député-maire de Langon, de M. Lafourcade, maire et

conseiller général du canton de Saint-Macaire, de M. Chaffa, président départemental de la F.N.A.C.A.

De nombreux Drapeaux des comités voisins et amis et celui des médaillés militaires. Après la minutes de silence, une remise de croix de combattant à plusieurs ancêtres d'A.F.N. de Marans et Saint-Macaire, et une valeur militaire avec palme à M. Christian Dubernet, secrétaire du comité local.

A l'issue de cette cérémonie, le jumelage a été célébrée par la remise d'un parchemin et du blason de la ville de Saint-ma-

caire, au président de marans. Après un vin d'honneur, offert par la municipalité de Saint-Maixant, un repas amical et fraternel réunissant de très nombreux convives fut servi dans la joie et la bonne humeur à la salle des fêtes. L'après-midi fut agrémentée par la prestation du groupe folklorique « Lous de Bazats ». C'est tard dans la soirée que nos amis de Marans ont pris le chemin du retour, et c'est avec impatience que nombreux sont les amis qui attendent les 3 et 4 septembre. La seconde partie du jumelage.

## Création d'un organisme consultatif de gestion du restaurant scolaire

A l'initiative de la municipalité, de Saint-Macaire une réunion a eu lieu le 27 avril dernier. Etaient invités les représentants des communes utilisatrices du restaurant scolaire : Pian, Saint-André-du-Bois, Saint-Germain-de-Graives, Saint-Martial, Sainte-Foy-la-Longue, Saint-Laurent-du-Bois, ainsi que des représentants des parents d'élèves.

Après un large tour d'horizon, il a été décidé d'apporter immédiatement quelques améliorations au niveau de la composition des repas afin de satisfaire les utilisateurs des communes hors Saint-Macaire.

Enfin, dans le but d'une meilleure information sur les problèmes spécifiques de gestion du restaurant scolaire, il est créé provisoirement un organisme consultatif de gestion composé d'un élu et un parent d'élèves par commune, et de trois élus et trois parents d'élèves pour Saint-Macaire.

La première réunion aura lieu le 25 mai, à 21 heures, au groupe scolaire, en présence du personnel.

## A.C.P.L.

L'A.C.P.L. informe les artisans, commerçants, viticulteurs du canton désireux de participer à la III<sup>e</sup> Foire à la brocante, commerce et artisanat du 2 et 3 juillet qu'un emplacement de 20 m<sup>2</sup> environ au prix de 250 francs pour les deux jours leur est proposé.

Pour toute réservation avant le 20 mai, s'adresser à la présidente M<sup>me</sup> Beyouret, téléphone 63.46.42.

**FOOTBALL A L'A.S.M.** — Le bureau de l'A.S.M. informe ses joueurs que l'entraînement aura lieu mardi 10 mai, heure habituelle.

## Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira au lieu habituel de ses séances, le mardi 10 mai, à 21 heures.

A l'ordre du jour : rapports des commissions; contrat de pays; questions diverses.

**RAMASSAGE DES DECHETS.** — Un ramassage des déchets de jardins, vieilles ferrailles et tous objets qui ne peuvent être collectés dans le cadre des enlèvements habituels d'ordures ménagères, sera effectué le mardi 10 mai à partir de 8 h 30. Les personnes intéressées par ces enlèvements sont priées d'en informer le secrétaire de mairie dans les meilleurs délais.



## Saint-Macaire <sup>4/5</sup>

### Le Bas-Pian en fête avec les Cadets des sapeurs-pompiers de Creil

Dans le cadre des réjouissances traditionnelles du Bas-Pian, nous vous présentons aujourd'hui la section des Cadets des sapeurs-pompiers de Creil (Oise) qui participera au traditionnel défilé le matin du 8 mai et qui nous offrira sa prestation en matière de secours d'urgence le dimanche 8 mai, à partir de 15 heures.

La section Cadets des sapeurs-pompiers de Creil (Oise) se compose de trente éléments de 12 à 16 ans, elle fut créée en 1976. Ces jeunes rentrent à la section sur examen et pendant quatre ans suivent une formation de sapeur-pompier secouriste. Leur instruction et entraînement sont permanents et se composent de la façon suivante : sport (barre fixe, corde, cheval d'arçon, parcours sportif, natation...), théorie (secourisme), pratique (sauvetage, secourisme, manœuvres d'extinction).

Nous espérons que vous viendrez nombreux au Bas-Pian, dimanche après-midi, féliciter ces jeunes garçons et filles qui obéissent avant tout à une morale : « Porter secours à toute personne en danger » et qui feront une démonstration publique.

## Saint-Macaire <sup>5/5</sup>

**PERMANENCES DE M. LE CONSEILLER GÉNÉRAL.** — Jean Lafourcade, Conseiller général porte à la connaissance des administrés de la commune, qu'il se tiendra, à leur disposition, le samedi 14 mai, de 14 h 30 à 16 h 30, dans la salle de la mairie.

### Voyage en Andorre

Les anciens d'Algérie organisent les 14 et 15 mai, un voyage en Andorre. Des places sont encore disponibles au prix de 360 francs par personne pour les 2 jours en pension complète et voyage.

Départ le 14 mai à 5 heures du matin, place du 19-Mars à Saint-Maixant.

Les personnes intéressées sont priées de se faire inscrire avant jeudi 5 mai dernier délai, chez M. Jean-Marie Servant à « Montgaillard », Saint-Maixant, 33490 Saint-Macaire.

### Ball-Trap aux festivités du Bas-Pian

Dans le cadre des festivités du quartier du Bas-Pian, le pigeon d'argile pianais, organise ce samedi 7 mai en après-midi, un ball-trap doté de nombreux lots et coupes.

Cette manifestation se déroulera près de la fête, au lieu-dit « la fontaine de Gabot ».

A cette occasion, qu'il nous soit permis de remercier M. et M<sup>me</sup> Lecœuvre ainsi que leur fils Bernard, pour nous avoir gentiment prêté un terrain favorable, sans oublier M. René Lagahuzère président « des amis du Bas-Pian » pour son amical soutien.

## Saint-Macaire <sup>6/5</sup>

**ST-MACAIRE - BAS-PIAN**  
**VENDREDI 6 MAI SOIRÉE**  
**KING MUSIC**  
**SAMEDI 7 MAI SOIRÉE**  
**JEAN-LUC KELLE**  
**DIMANCHE MATINÉE-SOIRÉE**  
**DOMINIQUE NATUREL**

### Société de chasse

La société de chasse informe les chasseurs et adhérents qu'une réunion d'information aura lieu dans une salle de la mairie, le vendredi 13 mai à 21 heures.

Le bureau serait heureux que le maximum de chasseurs soient présents afin de débattre ensemble du problème délicat de la chasse à Saint-Macaire.

**CONCOURS DE PÉTANQUE.** — Samedi 7 mai, la pétanque macarienne organise son second concours officiel de l'année. Il se déroulera dans le cadre des fêtes du Bas-Pian. Il sera doté de 300 francs par triplé plus 3 coupes définitives. Les engagements seront pris à partir de 14 h 15 au Bas-Pian et le concours commencera à 15 heures.

L'huissier adjudicateur, M<sup>r</sup> J.P. Raymond LAFABRIE, tél. 63.04.34.

### VENTE

#### AUX ENCHÈRES PUBLIQUES sur réalisation de gages

Samedi 7 mai, 15 heures devant la gendarmerie.

**1 véhicule type R5 GTL, blanc  
année 81, 26890 km.**

En exposition dès 14 h 30, lieu de vente.

Au comptant frais et T.V.A. en sus.

# MÉMENTO MACARIEN

## VOTRE JOURNAL

**Correspondant « Sud-Ouest ».** — F. Barbé, rue Carnot, tél. 63.25.53.

**Dépositaire « Sud-Ouest ».** — M<sup>me</sup> Devaux, tél. 63.18.46.

**Sous-dépôt.** — M. Querré, cours de la République, tél. 63.19.75.

## CULTE CATHOLIQUE

**Samedi 7 mai.** — Messe anticipée au Saint-Sauveur, à Saint-Macaire.

**Dimanche 8 mai.** — Messe à 9 h, à Saint-André-du-Bois. A 11 h, au Saint-Sauveur de Saint-Macaire, grand-messe. En l'honneur du pèlerinage bordelais, à Notre-Dame des Anges et des Marins, messe en Gregorien n° 1 (Lux et Origo).

## SERVICES D'URGENCE

**Mairie.** — Tél. 63.03.64, fermée du samedi (12 h) au lundi (9 h) et ouverte tous les autres jours, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

**Permanence.** — De M. le Maire, tous les samedis, de 10 h à 12 h.

**Sapeurs-pompiers.** — Centre de secours de Saint-Macaire, tél. 18 (ligne de feu) et 63.03.64 (services administratifs).

**Médecin.** — Docteur Verite, à Langon, tél. 63.33.30.

**Pharmacie.** — Sudreau, à Preignac, tél. 63.38.70.

**Vétérinaire.** — Docteur Capeyron, à Uzeste, tél. 25.34.03.

**Soins infirmiers.** — Caudrot (jour et nuit), tél. 62.81.05, M<sup>me</sup> Durbecq et Prévost, à Verdelsais, tél. 63.26.99; M. et M<sup>me</sup> Braud, allées de Tourny, Saint-Macaire, tél. 63.40.21.

**Hospice.** — Rue Deverdun, tél. 63.15.39.

**Gendarmerie.** — Saint-Macaire, tél. 63.15.70.

## CURIOSITÉS - DISTRACTIONS

**Musée postal d'Aquitaine.** — Tous les jours, sauf mardi, place Marchedieu, tél. 63.08.81.

**Aquarium Rodriguez.** — Tous les jours, place Général-de-Gaulle, tél. 63.05.62.

**Fête quartier du Bas-Plan.** — 6, 7 et 8 mai, avec trois grands orchestres. Samedi 7, à 14 h, concours de pétanque. Samedi 7, à 14 h, ball-trap, Fontaine de Gabot. Dimanche 8 mai, commémoration du 8 mai 1945 dans le cadre des fêtes du Bas-Plan avec, à 10 h 30, formation du cortège et défilé devant la mairie, dépôt d'une gerbe au monument aux morts, avec le concours des majorettes et la batterie-fanfare de l'Avenir Réolais, plus la participation de l'Ecole des Cadets de Creil, ainsi que passe-rues jusqu'au Bas-Plan.

## Les nouvelles de l'A.S.M.

Toutes les équipes de l'A.S. Macarienne sont au repos le dimanche 8 mai.

**Rappel.** — Assemblée générale le 29 mai.

**Repas amical dans la salle du club au stade.** — Un traiteur étant retenu, tous les licenciés seniors, juniors, féminines, dirigeants, ainsi que les supporters qui aimeraient se joindre à nous, sont priés de s'inscrire avant le 20 mai.

Au bureau de l'A.S.M. nous apprenons avec joie, le retour à son domicile de Pierre Fonderville. Nous lui souhaitons une bonne convalescence, et espérons le revoir bientôt parmi nous.

## Cérémonie du 8 Mai

M. le Maire et les membres du Conseil municipal, invitent la population locale à participer à la manifestation commémorant le 8 Mai 1945.

**10 h 30.** — Formation et départ du cortège devant la mairie.

**10 h 45.** — Au monument aux morts, dépôt de fleurs par les enfants des écoles et gerbe.

**11 heures.** — Retour à la mairie. Devant la mairie, aubade par la batterie-fanfare et les majorettes de l'Avenir Réolais avec la participation de l'école des cadets de Creil.

**11 h 15.** — Départ du cortège pour la Bas-Plan avec passe-rue dans Saint-Macaire. Une surprise vous attend.

# MÉMENTO MACARIEN DE L'ASCENSION

## VOTRE JOURNAL

**Correspondant « Sud-Ouest ».** — F. Barbé, rue Carnot, tél. 63.25.53.

**Dépositaire « Sud-Ouest ».** — M<sup>me</sup> Devaux, tél. 63.18.46.

**Sous-dépôt.** — M. Querré, cours de la République, tél. 63.19.75.

## CULTE CATHOLIQUE

**Mercredi 11 mai.** — Messe anticipée au Saint-Sauveur, à Saint-Macaire.

**Judi 12 mai.** — Messe à 9 heures, à Saint-André-du-Bois. A 11 heures, au Saint-Sauveur de Saint-Macaire. A 18 h 30, à Plan-sur-Garonne.

## PERMANENCES

**Le maire.** — Tous les samedis, de 10 heures à 12 heures.

**Le conseiller général.** — Mairie de Saint-Macaire, samedi 14 mai, de 14 h 30 à 16 h 30.

## SERVICES D'URGENCE

**Mairie.** — Fermée pour l'Ascension.

**Sapeurs-pompiers.** — Centre de secours de Saint-Macaire, tél. 18 (ligne de feu) et 63.03.64 (services administratifs).

**Médecin.** — Docteur Sebire, à Langon, tél. 63.03.30.

**Pharmacie.** — Monteil, à Saint-Macaire, tél. 64.03.58.

**Vétérinaire.** — Richard, à Bazas, tél. 25.01.05.

**Soins infirmiers.** — Caudrot (jour et nuit), tél. 62.81.05, M<sup>me</sup> Durbecq et Prévost, à Verdelsais, tél. 63.26.99 et M<sup>me</sup> Braud, allée de Tourny, Saint-Macaire, tél. 63.40.21.

**Hospice.** — Rue de Verdun, tél. 63.15.70.

**Gendarmerie.** — Saint-Macaire, tél. 63.15.70.

**Polyclinique Sainte-Anne.** — Tél. 63.24.80.

**Hôpital Pasteur.** — Téléphone 63.48.59.

## PERMANENCES

**Services routes.** — C.R.I.R.C. tél. 96.33.33.

**Centre de diffusion météorologique.** — Tél. 34.26.74 et 34.21.21.

**Gare S.N.C.F.** — Téléphone 65.32.83.

## CURIOSITÉS-DISTRACTIONS

**Musée postal d'Aquitaine.** — Tous les jours, sauf mardi, place Marchedieu, tél. 63.08.81.

**Aquarium Rodriguez.** — Tous les jours, place Général-de-Gaulle, tél. 63.05.62.

## Comité des fêtes

En ce printemps, notre Saint-Jean locale et... régionale tient une grande place dans l'activité de notre comité : fanfares, discos, passe-rues, course cycliste, rugby, montgolfières, fête foraine, animeront notre cité pendant ces quatre jours du juin (17, 18, 19 et 20).

La souscription réserve trois premiers lots de valeur importante. Tout comme chaque année, nous solliciterons votre générosité, de jeunes membres du comité, dévoués et bénévoles, se présenteront à vos portes. D'avance, merci de l'accueil que leur réserverez.

Notre dernière réunion a eu l'honneur d'accueillir M. le Maire et M. le Second Adjoint venant prendre contact avec notre groupe.

## Réunion de la Société de chasse

La Société de chasse informe les chasseurs et adhérents ainsi que les propriétaires terriens qu'une réunion d'information aura lieu dans une salle de la mairie, le vendredi 13 mai, à 21 heures.

Le bureau serait heureux que le maximum de chasseurs fassent l'effort d'être présents afin de débattre ensemble le pro-

## Les messes de l'Ascension

Les horaires des messes du culte catholique de la fête de l'Ascension sont ceux des dimanches habituels, c'est-à-dire : mercredi, à 19 heures, à Saint-Sauveur de Saint-Macaire, Ascension anticipée; jeudi, jour de l'Ascension, à 9 heures, Saint-André-du-Bois; 11 heures, à Saint-Macaire; 18 h 30, au Plan-sur-Garonne.

## Permanence du conseiller général

Une permanence de M. le Conseiller général se tiendra à la mairie le samedi 14 mai, de 14 h 30 à 16 h 30.

## Vente des tickets cantine et garderie

Il est porté à la connaissance des parents d'élèves intéressés qu'à dater du 16 mai prochain, la vente des tickets de cantine et de garderie aura lieu chaque semaine, les mardis et vendredis, de 18 h 30 à 19 h 30, au groupe scolaire.

## XXIV<sup>e</sup> Campagne Fleurir la France

Suite à la décision du Conseil municipal d'inscrire la commune au concours des villes et villages fleuris, les habitants peuvent, à titre individuel, participer au concours des maisons fleuries.

Les inscriptions sont reçues en mairie et le jury communal se

## L'assemblée générale du groupement féminin de vulgarisation agricole du canton

LE SAMEDI 23 AVRIL, le groupement a réuni ses membres en une assemblée générale dans la salle du restaurant Les Tilleuls, à Gironde-sur-Drot. Vingt-quatre agriculteurs étaient présents ainsi que M<sup>me</sup> Lassus, conseillère agricole de la Mutualité sociale agricole.

Après le rapport financier présenté par M<sup>me</sup> Dartigolles et Larré, M<sup>me</sup> Gautier fit le bilan des activités de l'année écoulée : réunions fort nombreuses, stages, voyages d'étude, où la participation fut dans l'ensemble importante. Chacune reconnut l'utilité de ces informations, la richesse de ces rencontres et la nécessité de la formation.

On poursuivit les travaux de l'assemblée par une réflexion sur les activités à mener durant la saison 83-84. Programme encore bien garni : les stages comptabilité d'exploitation sont à continuer, dégustation des vins, secrétariat d'exploitation et dans le domaine de l'informa-

tion, la retraite des exploitants agricoles, le revenu cadastral, ses incidences sur les cotisations sociales. La santé pour l'agriculteur est aussi un problème professionnel : la toxicité des produits sanitaires, chacun doit apprendre à s'en protéger efficacement. Les investissements sur l'exploitation ! Comment faire une prévision rationnelle ? Et encore la décoration de la maison ; un peu d'art floral, quelques règles esthétiques pour composer et réaliser un bouquet.

La dernière partie de l'assemblée générale fut le renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration.

Il fut ensuite question de voyages ; il y en aura pour tous les goûts.

Durant l'été, 1 jour dans les Pyrénées ; 2 jours visite des vignobles du Val-de-Loire ; 5 jours dans les Côtes du Rhône et pour l'hiver un petit tour en Armagnac.

## Centre de secours Les sorties du mois d'avril

**LE 2.** — Accident de la circulation à Loupiac, en renfort des pompiers de Cadillac, deux blessés transportés à Pasteur.

**Le 5.** — Malade à domicile à Saint-Macaire, transporté à Sainte-Anne.

**Le 7.** — Accident à domicile, transporté à Pasteur.

**Le 10.** — Accident à domicile à Saint-Macaire, un blessé transporté à Pasteur.

**Le 11.** — Destruction de guêpes à Saint-Pierre-d'Aurillac.

**Le 14.** — Recherche de cadavre entre La Réole et Langon.

**Le 15.** — Feu de broussailles au Bas-Plan.

**Le 16.** — Destruction de guêpes à Saint-Pierre-d'Aurillac.

**Le 17.** — Destructions de frelons à Semens.

**Le 24.** — Chute d'un motocycliste à Saint-Macaire, transporté à Pasteur.

**Le 25.** — Malade à domicile à Saint-Maixant, transporté à Pasteur.

**Le 30.** — Accident de la circulation à Saint-Germain-des-Graves, un blessé transporté à Sainte-Anne.

Tous les transports ont été effectués par l'ambulance du corps des sapeurs-pompiers de Saint-Macaire.

### Avis de concours

**La mairie nous communique :**

Un concours en vue du recrutement d'un agent de bureau dactylographe sera organisé par la commune, le 27 juin prochain.

Ce concours est réservé aux personnes résidant à Saint-Macaire où y possédant une attache familiale. La date limite d'inscription est fixée au 27 mai.

Pour tout renseignement : s'adresser au docteur Cadi, adjoint au maire, chargé de la gestion du personnel communal.

## Echos de la maiade

LE 30 AVRIL dernier, une animation inaccoutumée régnait sur la place du Mercadiou. Ce jour-là, les élus de la nouvelle municipalité invitaient leurs concitoyens et amis de l'extérieur à la plantation traditionnelle du mai.

Dès 19 heures, de nombreuses personnes s'étaient retrouvées au cœur de la vieille ville autour d'un podium et d'un plancher judicieusement décorés et éclairés. Après la mise en place du pin qui, compte tenu des dimensions respectables, suscita quelques émois, M. le Maire demanda un peu d'attention à la foule. Remerciant tout d'abord M. le député Lagorce et M. le conseiller général Lafourcade de leur présence, il profita de cette fête des élus pour démystifier la notion d'homme compétent qui, excessivement, est attachée à la vocation municipale et qui, souvent, freine d'éventuelles candidatures.

Très brièvement furent rappelés les principaux objectifs de la nouvelle équipe et surtout sa volonté de changer les méthodes de travail. En conclusion, M. J.-M. Billa se présenta



comme le maire de tous et précisa que lui et son équipe se tenaient au service de chacun de leurs administrés.

A l'issue de cette allocution, chacun fut invité à un apéritif servi sous les Arcades. Quelque peu perturbée dans ses débuts par une panne d'électricité et par le mauvais temps, cette

sympathique manifestation se prolongea tard dans la nuit. Les sandwiches au pâté chaud et les brochettes accompagnées de sangria et de vin du pays contribuèrent à la réussite de cette soirée, animée par quelques musiciens et deux solistes du Conseil municipal.

Que MM. Bouey, Chavaneau,

Labarrière et Sudery soient tout particulièrement remerciés pour l'organisation de cette fête offerte par les élus.

Les conseillers et les administrés en pleine danse.

(Cliché « Sud-Ouest ».)

La Mairie de Saint-Macaire ouvre un concours en vue du recrutement d'un agent de bureau dactylographe, le 27 juin 1983, réservé aux personnes résidant à Saint-Macaire, ou y possédant une attache familiale. Date limite d'inscription. 27 mai. Pour tous renseignements, s'adresser Dr CADI, adjoint au maire, chargé de la gestion du personnel communal.

(Communiqué.)

## Derniers échos de la fête du Bas-Pian

LES 6, 7, 8 MAI dernier, notre village s'est animé à l'occasion des réjouissances traditionnelles du Bas-Pian. Malgré un temps incertain, le public est venu nombreux durant ces trois journées.

Les jeunes et les moins jeunes ont pu apprécier le programme très divers que le comité avait mis sur pied : pétanque, ball-trap, bals disco, fête foraine, défilé dans les rues avec calèche comme autrefois, fanfare et majorettes. Sans oublier la démonstration de secours d'urgence effectuée par la section des cadets des sapeurs-pompiers de Creil (Oise). Nous tenons à les féliciter plus parti-

culièrement, pour leur courage et surtout pour leur gentillesse tout au long de leur séjour parmi nous.

Nous tenons également à remercier les municipalités de Pian et de Saint-Macaire qui ont répondu à notre invitation en assistant au vin d'honneur, et toutes les personnes qui ont œuvré afin que cette fête soit une réussite.

### Tirage de la souscription

0093 0219 0256 1124 1227  
1292 1369 1806 2231 2309  
2548 3134 3517 3553 4023  
4114 4280 4393 4956 4939

3287 (jambon); 2631 (gilet); 3638 (un vélo).

Le numéro 436 est le gagnant pour la quête effectuée en ville par des jeunes filles du comité. Les lots sont à retirer chez M. Garbay, commerçant en cycles.

### Le voyage de l'école de football

Comme les années précédentes, l'A.S.M. organise pour l'école de football un voyage, aux grottes de Bétharam, et à la volerie des aigles, à Baucens (65).

Pour l'instant, il nous est impossible de fixer la date, étant en rapport avec ces deux organismes. Les parents des enfants seront avertis en temps utile.

**TRICOTINE. RUE CARNOT**  
**CESSATION DE COMMERCE**  
**SOLDES**  
**TOUT DOIT DISPARAITRE**

## Dimanche : Fête du souvenir

Dimanche prochain 29 mai, c'est la fête de la Sainte-Trinité; c'est aussi la fête des Mères et ce sera également la messe du souvenir de la 1610<sup>e</sup> section des médaillés militaires de la région de Langon, cérémonie qui sera célébrée lors de la grand-messe au Saint-Sauveur, à 11 heures. En voici le programme détaillé :

A 11 heures : donc, accueil du drapeau et des responsables de la section sous le porche par M. l'Archiprêtre Pierrot.

Profession avec les enfants de chœur jusqu'au grand autel; (le chœur sera décoré aux couleurs nationales); installation du drapeau. Aux grandes orgues : exécution de la marche des trompettes d'Aïda, « Kyrle » grégorien. Entre les lectures : « le Crucifix », de Faure (duo). « Al-léluia » du Saint-Sauveur. Pendant la bénédiction des enfants : « Notre-Dame des petits enfants », de Ch. Gounod (solo). « Credo » grégorien. Durant l'offertoire.

« Martyr de la Liberté » (le cantabile de Rysoor) extrait de « Patrie », opéra de Paladilhe. « Sanctus » grégorien. Le refrain de la « Marseillaise » durant l'élévation. En anamnèse : « Christ est ressuscité », Ginal de « Faust » (Ch. Gounod).

« Pater Noster » chanté en latin. « Agnus dei » (Georges Bizet). Durant la communion : « Panis angelicus » (Cesar Franck) et « D'un cœur qui t'aime » (duo de Ch. Gounod). « Ite missa est » suivi du cantique : « C'est le mois de Marie ». Sortie : grandes orgues.

Exceptionnellement les deux transepts de l'abside seront ouverts et réservés aux paroissiens habituels du dimanche. Des messieurs placeront dès 10 h 30.

L'exécution des chants est assurée par des artistes régionaux. Les mamans et les papas sont invités à assister nombreux, avec leurs petits-enfants, à la cérémonie.

### Société de chasse

LE BUREAU de la Société de chasse de Saint-Macaire informe ses sociétaires que l'article parru la semaine dernière dans la rubrique de Plan-sur-Garonne, était bien pour Saint-Macaire; d'autre part, la réunion qui devait avoir lieu le vendredi 27 mai est reportée à une date ultérieure; la nouvelle date sera transmise par le journal.

### Associations des artisans, commerçants et professions libérales

L'Association des artisans, commerçants et professions libérales de Saint-Macaire propose aux artisans, commerçants du canton de Saint-Macaire, lors de la foire à la brocante commerce et artisanat, un stand d'une superficie de 20 m<sup>2</sup> environ, pour une somme de 250 francs pour les deux jours, 2 et 3 juillet 1983.

Pour toute proposition, veuillez vous adresser à M<sup>me</sup> Bédouret, allées de Tourny, 33490 Saint-Macaire, tél. 63.46.42.

### Bulletin municipal 21/5

Le Conseil municipal de Saint-Macaire a décidé de faire paraître régulièrement un bulletin d'informations macariennes, dont le premier numéro paraîtra fin juin.

La commission « Information et relations extérieures » invite toutes les personnes intéressées par la création, l'élaboration et la vie de ce bulletin à se réunir au sein d'un groupe de travail extra-municipal, dans lequel tous seront les bienvenus, et dont la première réunion aura lieu le vendredi 3 juin à 21 heures à la mairie.

## Le journal vu par un correspondant

RÉCEMMENT les dirigeants du district Gironde-Sud ont visité les installations du journal « Sud-Ouest » et parmi eux le président, M. Barbé est notre correspondant à Saint-Macaire.

Celui-ci a fait part de sa satisfaction en écrivant ces quelques lignes suggérées par une visite qui a vivement intéressé l'ensemble des personnalités qui l'accompagnaient.

« Nous avons participé dernièrement à la visite des installations techniques du journal qui contribuent à sa fabrication depuis l'arrivée des informations locales, régionales, nationales et même internationales grâce aux correspondants locaux, aux agences régionales et aux télé-

cripteurs des agences comme France Presse et Associated Press.

« Ces textes et ces informations préparés par les journalistes sont aujourd'hui tapés sur clavier à écran relié à un ordinateur, lui-même relié à une photocomposeuse qui produit les textes sur un papier photographique. La mise en page est faite ensuite à partir de ce papier.

« Nous retrouvons ensuite dans le journal du lendemain ces mêmes articles à l'élaboration desquels nous avons assisté.

« Avec un effectif de deux cents journalistes dont la moitié exerce leur métier sur place; 1 260 employés et quelque

2 900 correspondants locaux, le grand quotidien prend chaque année 450 000 ordres de publicité. Il faut savoir encore que 548 000 exemplaires sont tirés par le groupe « Sud-Ouest » et l'on aura une petite idée de cette vaste entreprise qui chaque jour accomplit des prouesses pour arriver à l'heure chez les dépositaires et les abonnés.

« Voici très brièvement résumée une visite qui fut pour tous une fort belle leçon de presse régionale. Elle fut utile, surtout pour un correspondant qui peut mieux expliquer ensuite autour de lui comment se « fabrique » le journal. »

## Le méchoui du Moto Start-Club



Des adhérents du M.S.C.M. heureux.



Le sokatira n'a pas de secret pour les motards.

LUNDI, pour remercier ceux qui avaient travaillé à la piste et au succès de la dernière manifestation, le président Tauzin et son équipe avaient conviés à un méchoui bien arrosé. Bien sûr, il fallut supporter quelques

averses, mais elles n'entamèrent ni l'ardeur ni la joie. Tauzin annonça quelques prévisions : Pour septembre, un spectacle avec Alain Legris; puis le réaménagement de la piste pour les trois spectacles et compétitions

de 1984 : en avril, en août (nocturne qui sur les bords de la Garonne ne devrait pas manquer de grandeur) et fin septembre. Il sera offert des plateaux exceptionnels avec des internationaux de nombreuses fois couronnés.

### Un nouveau club sportif

Le 18 mai, l'Association sportive des Jeunes de Saint-Macaire est née et a reçu l'agrément des services de la sous-préfecture de Langon.

Le bureau est heureux d'en informer les Macariennes et Macariens. Le but de l'association est de permettre aux jeunes, garçons et filles, la pratique du sport à Saint-Macaire et d'envisager plus particulièrement la création et le développement d'une école de football, et ils ont déjà plus de trente adhésions.

Tous les parents intéressés par cette initiative sont invités à prendre contact assez rapidement avec le président de ladite association, M. Fernand Barbé, rue Carnot, tél. 63.23.53, Saint-Macaire.

### Roseau macarien

Dimanche 29 mai, le Roseau macarien organise sa première sortie concours A à Gornac.

Rendez-vous et inscriptions place de l'Horloge, de 8 heures à 9 heures.

Le classement se fera aux points. Cinq points par poissons et un point par grammes. Distribution des lots et récompenses au prieuré à 11 h 30.

## Vous avez gagné !

« Vous avez dit parfum de prunes, hé bien, bravo ! ». C'est peut-être ce que vous dira l'hôte du château Garreau au cours de la dégustation d'armagnac, si vous participez au voyage en pays d'Armagnac, le dimanche 12 juin.

Renseignements, inscriptions, tél. 63.51.05 et 63.31.00.

## Saint-Macaire 1/6

# L'assemblée générale de l'A.S.M.

L'assemblée générale s'est tenue à la mairie.

Ouverture de la séance par le président R. Buffard, qui remercie M. le Maire, ses adjoints, M. Grimoux (de la jeunesse et des sports), les membres du Syndicat intercommunal, les joueurs, leur entraîneur (M. Soulié), et les supporters de leur présence.

Le secrétaire, A. Seyrac, donne le bilan moral de l'année

82-83. Le trésorier D. Bore fait un exposé sur les finances de l'A.S.M. Excellente gestion, rigoureuse et claire.

M. Laujac fait un compte rendu de l'école de football, ainsi que de l'équipe qui s'est très bien comporté cette saison.

Le président parle longuement de l'école de football qui sera cette année renforcée par M. Christian Loubrie, professeur d'E.P. au collège de Langon; de M. Grimoux et de quatre jeunes du club.

Le docteur Cadi annonce que le stade intercommunal portera le nom d'André Seyrac qui a tant fait pour l'A.S.M.

M. le Maire, MM. Falissard, Grimoux, Alain Fondeville, Eric Delage, Didier Cousiney, Soulier sont tous d'accord pour dire que deux associations d'une même discipline ne peuvent coexister dans une petite

commune et créeraient un climat malsain entre les enfants.

Le tiers sortant est réélu à la majorité ainsi que les nouveaux membres : M<sup>mes</sup> Tonon, Thomas; MM. Barbé, Balutau, Lanzeret.

**La MUTUALITE FAMILIALE DE GUYENNE ET GASCOGNE** (Chirurgie et Maladie), a le plaisir de vous faire savoir que M<sup>me</sup> Josiane LABBE — 14, bois du Livey, Saint-Pierre-d'Aurillac, 33490 SAINT-MACAIRES, tél. 63.51.66 — a accepté de devenir correspondante de ses organismes mutualistes :

- la Caisse Chirurgicale Mutualiste de Guyenne et Gascogne (C.C.M.G.G.)
- la Caisse de Secours Mutuels de Bordeaux (C.S.M. de Bordeaux).

Elle se tient à votre disposition à son domicile.

## Nouvelles de la pétanque 2/6

INTENSE ACTIVITÉ au sein de notre société pendant ce mois de mai.

Le samedi 7 mai se déroulait le concours des fêtes du Bas-Pian. Les championnats en doublettes de la Gironde à Langon ont contrarié ce concours qui n'a réuni que vingt-cinq triplettes.

En concours principal : Tavernier de Cadillac battait Bourdeys de Langon.

En consolation, après l'élimination en demi-finale des triplettes macariennes : Sanche-Labouille, Gerbout et Richard, Herry-Maille, la finale était gagnée par l'équipe langonnaise : Robert Galdos-Borderie devant Bentéjac.

Dimanche 22 mai, cinquante-quatre se retrouvaient place Tourny, pour le troisième concours officiel de l'année. En concours principal, la doublette macarienne, composée de Paulette et Jean Sanche, échouait 13 à 11 en finale contre Claverie-Arnaut de Preignac. En consolation, Clavié de Preignac, associé à Chabret, battait Orne de Langoiran.

En complémentaire, Bernard Labouille et Claude Lespès, de Saint-Macaire, remportaient la finale devant Darcos de Saint-Pierre-d'Aurillac.

Le bureau organisait, ce

mois-ci, des concours réservés aux licenciés du club. En tête-à-tête, le concours principal était remporté par Mongès devant Lefebvre, la consolation voyait la victoire de Stéphane Fourcaud sur Sire, et la complémentaire revenait à M<sup>me</sup> Paulette Sanche, devant Duprat.

En doublette, Bernard Labouillet et Roland Fourcaud enlevaient le concours devant Jean et Alain Cazenave. La doublette Robert Paradge et Trompéo battait Duprat et Bernard Lacampagne en finale consolation. Alain Simonet-Ciuchet s'imposaient en complémentaire devant Aubery-M<sup>me</sup> Lacave.

Félicitation à tous ses gagnants. Prochain concours officiel, lundi 20 juin pour les fêtes de la Saint-Jean.

Le voyage annuel de la pétanque aura lieu, cette année, le dimanche 12 juin, au lac de Saint-Martin-de-Gurson, près de Villefranche-de-Lonchat, en Dordogne. Dans un cadre agréable, près d'un lac, avec plage et aire de pique-nique, chacun pourra se distraire à sa façon. La participation est fixée à 20 francs par adultes, et les mineurs ne paient pas.

Inscription chez Bernard Lacampagne, place Tourny, dans la limite des places disponibles. Et l'on paie à l'inscription.

## Concours des maisons fleuries 3/6

C'EST LE DIMANCHE 12 juin prochain, à partir de 19 heures, que le jury communal se réunira pour parcourir les rues de la cité afin de noter les différents participants au Concours des maisons fleuries que la commune de Saint-Macaire organise pour la première fois cette année.

Il est à noter que ce jury placé sous la présidence du maire, comprendra outre l'adjoint délégué, 4 personnes de Saint-Macaire étrangères au Conseil municipal.

Il n'est pas trop tard pour participer à cette très amicale confrontation et les retardataires peuvent se faire inscrire au secrétariat de la mairie, jusqu'au 10 juin inclus.

La remise des prix offerts par la municipalité aura lieu le dimanche de la fête de la Saint-Jean, le 19 juin à 10 heures à la mairie.

## Saint-Macaire 3/6

### Comité local de l'Appel des 100

MARDI 24 MAI, a eu lieu une réunion constitutive d'un comité local de l'Appel des 100.

Début 1982, 100 personnes de tous horizons (Béjart, Cavanna, Decaux, Desgraupes, Le Forestier, Sanguinetti, Charlesroux, Trintignan, Séguy...), lançaient un appel pour une marche de la paix à Paris, le 20 juin 82, à laquelle 250 000 personnes ont participé.

Le comité a décidé de participer le 19 juin, à la fête de la paix à Paris et appelle toute la population de notre région, les associations, les élus à signer massivement « l'Appel des 100 », à participer aux activités du comité local et à la fête du 19 juin.

Des pétitions, des badges « J'aime la paix », des affiches, des bons de soutien sont à la disposition de tous ceux qui le désirent chez M. et M<sup>me</sup> Laigneau, Saint-Pierre-d'Aurillac; M. Schmitt, Saint-Pierre-d'Aurillac; M<sup>me</sup> Salles Françoise, Sainte-Croix-du-Mont; M<sup>me</sup> Agnès Doche, Verdels; M. Patrick Ballans, Saint-Maixant; M. Alain Dubroca, Saint-Pierre-d'Aurillac; M. Michel Hilaire, Saint-Pierre-d'Aurillac; M. Francis Geraux, Saint-Maixant; M. Alain Maillie, Saint-Maixant; M. et M<sup>me</sup> Braud, Saint-Macaire; M. Letz, Verdels.

Les prochaines réunions se dérouleront à la mairie à 20 heures, les lundi 6 et lundi 13 juin, ainsi que le mardi 14, à 21 heures, à la salle des fêtes pour préparer dans le détail la fête du 19 juin. Le ou les cars, qui seront financés par les bons de soutien, partiront de Saint-Macaire dans la nuit du 18 au 19 et retour dans la nuit du 19 au 20.

# CONSEIL MUNICIPAL

## Contrat de pays et surtaxe sur l'eau

Le 10 mai étaient présents : M. Billa, maire; MM. Dudery, Faissard, Cadi, M<sup>me</sup> Lorriot, M. Chavaneau, adjoints.

MM. Bouey, Lagahuzère, Bore, Broustet, Tremea, Labarrière, Darbo, Beauge, M<sup>me</sup> Darroussat, conseillers.

M. Sudery fait lecture du compte-rendu de la séance tenue le 8 avril, P.V. adopté à l'unanimité.

La réunion s'organise alors autour du compte-rendu d'activité de chacune des commissions dont nous ne retiendrons que les points essentiels et les propositions soumises à un vote.

**Finances.** — Pas de point particulier à débattre en attendant la préparation du budget supplémentaire. La sous-commission chargée de l'étude du bilan financier de la précédente municipalité et de l'état de la commune à ce jour remettra ses conclusions sous peu.

**Administration générale.** — Décharge dite du Canal : va être aménagée (clôture et portail) et sera ouverte uniquement aux déchets de jardin et de chantiers (matériaux de construction). Un arrêté sera pris interdisant les dépôts non autorisés et polluants.

Déchets de jardin et divers : l'expérience du ramassage menée le 10 mai, sur proposition de M<sup>me</sup> Darroussat sera renouvelée. Un calendrier sera communiqué ultérieurement.

**Bâtiments « Les Grottes » :** Maître Danthes a remis un dossier d'étude et ses conclusions concernant l'acte d'achat du terrain dit « Les Grottes » effectué par la précédente municipalité. Ce dossier permettra à la municipalité d'orienter sa démarche à venir.

**Restaurant scolaire :** un comité de gestion consultatif auquel participent des représentants des communes desservies vient d'être créé. Le docteur Cadi précise que, sans difficultés, les remarques émises par les utilisateurs ont été prises en compte.

**Recrutement d'un agent de bureau :** M. Cadi confirme que ce recrutement sera effectué par concours. Le règlement et les conditions à remplir seront communiqués incessamment.

**Acquisition d'immeubles :** M. le Maire confirme qu'à la suite de la vente aux enchères publiques du 5 mai, la commune est devenue propriétaire :

— d'un chai situé rue de la Benauge (11 000 francs hors les frais) en vue de stocker le matériel de différentes sociétés locales;

— d'une maison dite « Maison de M<sup>me</sup> Claverie », angle rue d'Aulède et de l'Eglise (110 000 francs hors les frais) qui pourrait abriter la Maison de Pays sous réserve d'une cession à définir au syndicat de pays. Ces achats, décidés par plusieurs commissions, compte tenu de l'urgence, sont approuvés par l'ensemble du Conseil.

**Aménagement et équipement.** — Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.). Le P.O.S. est un document d'urbanisme qui définit des zones bâties ou non bâties de la commune. Il fixe les zones urbaines (U) et naturelles (N); il sert de document de référence pour attribuer les permis de construire. En fait, il est un outil indispensable pour rationaliser l'utilisation des sols. Au niveau de sept communes de l'arrondissement de Langon, un P.O.S. a été élaboré, depuis le départ de cette réflexion, notre commune. Notre commune n'a participé qu'à une réunion avec les services techniques de la D.D.E. Pour Saint-Macaire, le P.O.S. proposé tient compte de l'existant : a) zones urbaines (construites ou à construire) : Vieille Ville et quartier du Moulin,

de Boulaballe, de Saint-Denis, et du Bas-Pian); zone naturelle inconstructible car inondable : terrains situés en bordure de la Garonne.

Après consultation de la D.D.E. deux modifications ont été demandées : le classement en zone U.C. des parcelles correspondant à l'ancien stade de football et la possibilité de créer un camping au bas des remparts. Ces modifications étant demandées et sous réserve de leur acceptation, proposition est faite d'accepter le zonage proposé. Cette décision est nécessaire pour publier le P.O.S. qui sera après, soumis pendant un an à enquête publique, puis définitivement approuvé. La proposition de P.O.S. concernant Saint-Macaire est votée à l'unanimité.

**Création d'une zone d'aménagement différé (Z.A.D.).** Dans le but de développer une politique foncière pour faciliter la rénovation de certains bâtiments, de certains quartiers, la réalisation de logements sociaux, la création de zones d'activités ou d'espaces verts, la commune doit se donner un outil de travail qui est le droit de préemption. En attendant la publication du P.O.S., le droit de préemption peut être obtenu par création d'une Z.A.D.

Proposition est donc faite de demander à M. le Commissaire de la République la création d'une Z.A.D. sur le territoire de la commune moins la partie inondable située à l'Ouest entre les digues, le chemin des Canavelles et la R.N. 113. La création de Z.A.D. est votée à l'unanimité.

**Contrat de Pays.** — Depuis trois ans, une réflexion menée à l'échelle du canton a permis de définir neuf actions. Sur chacune de ces actions, présentées par M. Tremea, le conseil donne une décision de principe : création d'une maison de Pays, avis favorable; aménagement d'un circuit touristique, avis réservé; création d'un dépliant touristique, avis favorable; aménagement d'un terrain de camping, avis favorable; création d'un centre de reprographie, avis favorable; aménagement d'un itinéraire cyclable, avis défavorable (trop cher); création de points lecture enfants, avis favorable; création d'une bibliothèque itinérante, avis défavorable (trop cher); opération programmée d'amélioration de l'habitat, avis favorable.

**Salle des fêtes.** — Dans un premier temps, il s'agit de mettre en conformité la salle et d'effectuer des travaux d'électricité, éclairage, chauffage, isolation et peinture. Des devis seront demandés. Un dossier de demande de subvention sera déposé auprès du Conseil général.

**Information et relations extérieures.** — Bulletin municipal. Devrait paraître trois fois par an. Il comprendra des rubriques générales (adresses utiles et services divers), des communications du maire et des conseillers municipaux. Il sera ouvert aux associations locales et comprendra une tribune libre ouverte aux Macariens. Le 1<sup>er</sup> numéro devrait sortir fin juin. Le principe d'un tel bulletin est adopté à l'unanimité sur proposition de M. Tremea.

**Demande de la F.N.A.C.A.** — A la demande de cette fédération, une rue ou une place portera le nom du 19 mars 1962. Décision adoptée par 14 voix pour — une contre —.

**Permanence sur l'emploi.** — Une permanence d'information des 16/18 ans à l'étude. Contact est pris avec la structure existant à Langon.

**Visites touristiques.** — Des discussions sont en cours avec le foyer des jeunes et le club de

l'amitié pour réaliser l'accueil des touristes et les visites commentées de Saint-Macaire.

**Habitat et cadre de vie.** — Nettoyage de ruisseaux. Ont été nettoyés les ruisseaux de Gabot et de la Barette Porte Rendesse. Le rempart attenant est étayé depuis décembre 1981. Pour que cesse cette situation, deux devis ont été demandés à l'entreprise Cazenave en vue de démolir les ruines ou consolider ce rempart et de démonter l'échafaudage. Sachons que dès à présent, la mise en place de cet échafaudage et son immobilisation coûtent près de 100 000 francs à la commune.

**Contrat SOGEDA.** — Un nouveau contrat de fermage est à négocier. Après établissement d'un rapport d'étude par M. F. Bouey et une réunion d'information avec la SOGEDA en présence de la D.D.A., un délai supplémentaire de réflexion a été demandé (fixé fin juin).

**Réseau d'eau potable et d'assainissement.** — Le réseau d'eau potable, vétuste et insuffisant, est à refaire intégralement et ce à brève échéance. Une étude est lancée. Le réseau d'assainissement à créer pourrait être raccordé à la station d'épuration de Langon. Une deuxième étude est demandée. Le plan de financement de ces deux réseaux est étudié par la D.D.A.

**Surtaxe sur l'eau.** — La surtaxe prélevée sur le prix payé par les usagers et affectée à l'entretien du réseau est insuffisante comparativement aux communes voisines. Par décision votée à l'unanimité, cette surtaxe sera portée à 52 centimes par mètre cube, soit une augmentation de 7 centimes par mètre cube (limite légale).

**Campagne « Fleurir la France ».** — La commune participera à ce concours.

**Implantation ligne E.D.F.** — La ligne de 20 R.V.A. qui doit renforcer le réseau de Plans/Garonne devrait suivre la R.N. 113. Certains conseillers proposent un autre tracé. Décision remise à une date ultérieure.

**Débroussaillage et défrichage.** — M. Chavaneau fait part d'un devis du centre d'aide par le travail (C.A.T.) de Verdels pour nettoyer le terrain des « Grottes » et les parcelles communales longeant le chemin du Port. Coût : 15 739 francs. Proposition retenue à l'unanimité.

**Centre aéré.** — Le centre aéré de Saint-Pierre d'Aurillac a la capacité nécessaire pour accueillir les enfants de la commune. Pour compenser la différence de prix demandé aux enfants de Saint-Pierre et à ceux de l'extérieur, une subvention de 5 400 francs devrait être versée par Saint-Macaire. Décision favorable prise à l'unanimité.

**Syndicat des sports.** — Lors de la réunion, ont été nommés : président, M. le Maire et vice-président, M. le Maire de Plans/Garonne.

**Epaves de voitures.** — A la demande de M. Sudery, un arrêté est pris pour faire enlever toutes les épaves de voitures abandonnées sur la voie publique ou en bordure de celle-ci ainsi que sur des terrains non clôturés.

**Intervention du public.** — Diverses questions ont été posées, notamment par M. Tonon en ce qui concerne l'éventuelle cession des terrains situés entre l'emprise de la S.N.C.F. et la déviation et par M. Guindeuil qui a demandé des précisions sur la Z.A.D. et sur la future utilisation du chai que la commune vient d'acquérir.

# Avec la Fédération <sup>2/6</sup> des médaillés militaires



La remise des médailles. (Photos « Sud-Ouest ».)



Le dépôt de gerbe.

DIMANCHE matin Saint-Macaire a célébré une messe grégorienne en l'église Saint-Sauveur pour la 1610<sup>e</sup> section des médaillés militaires et de son amicale.

Après avoir assisté à l'office religieux le cortège se rendit au

monument aux morts pour y déposer une gerbe et observer la minute de silence.

Le dépôt de gerbe fut suivi de la remise de trois médailles militaires par M. Charla, président des médaillés militaires.

Le maire, M. Billa, convia ensuite les médaillés et leurs épouses à la salle des fêtes où leur fut servi un vin d'honneur.

La journée devait s'achever par un banquet des médaillés au lycée de Langon.

## Réunion 7/6 du Conseil municipal

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira dans le lieu habituel de ses séances, le jeudi 9 juin 1983, à 20 h 30.

A l'ordre du jour : achèvement du programme d'électrification (changement de tension); renouvellement matériel de bureau mairie; bulletin municipal; convention architecte C.A.U.E.; questions diverses.

Comme à l'habitude, le public pourra prendre la parole à partir de 23 heures.

## Bulletin municipal

LE COMITÉ de rédaction du bulletin municipal invite les Macariens à faire toutes propositions utiles pour définir le titre du bulletin.

Toutes les suggestions seront reçues avec intérêt avant le 15 juin, à la mairie. Merci d'avance.

## Saint-Macaire 7/6

### Saison 83-84 de l'A.S. Macarienne

La saison vient à peine de se terminer, que déjà il faut penser à la saison prochaine, aussi les joueurs dont les noms suivent doivent-ils apporter au président Buffard, deux photos pour l'établissement de leur nouvelle licence. Nous insistons pour accomplir cette petite formalité dans les meilleurs délais, afin de ne pas connaître de problèmes de qualification, lors des premières compétitions. Il est envisagé que l'équipe fanion, participe à la Coupe de France. Quand à ceux qui ne figure pas sur cette liste, ils sont invités à

signer leur licence chez M. Buffard.

Catégorie vétéran : A. Loubrie, Serge Teurlay.

Catégorie séniors : G. Cansandet, R. Collin, D. Cousiney, S. Duverger, D. Escabasse, J.-L. Espanel, A. Fondeville, P. Greletty, J. Gourgues, J.-P. Labrousche, P. Lespes, J. Lucbert, A. Mallié, B. Mirvielle, C. Monzie, E. Nègre.

Catégorie Juniors : S. Autef, F. Cabriol, L. Delage, M. Ferchichi, L. Fermis, T. Lorient, T. Mallié.

Dans une prochaine édition,

nous publierons la liste de l'école de football devant également fournir deux photos.

L'A.S.M. offre aux débutants une école de football, très bien encadrée, avec des animateurs compétents. Se faire inscrire chez M. Buffard, San-José, Laujac. Celui-ci diminuant ses activités pour raison professionnelle.



**ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES ET DES CHASSEURS.** — Réunion samedi 11 juin. Objet : réélection du bureau et renouvellement; récapitulatif de la saison 1982; préparation de la saison 1983.

Présence indispensable de tous les chasseurs et propriétaires.

## Permanence

### du conseiller général

M. Jean Lafourcade porte à la connaissance des administrés de la commune qu'il se tiendra à leur disposition le samedi 11, de 14 h 30 à 16 h 30, à la mairie.

## Football

### La rivalité n'aura pas lieu

LA RIVALITÉ des écoles de football n'aura pas lieu. Cette nouvelle devrait réjouir tous ceux qui, de près ou de loin, se préoccupent de cette activité sportive au sein de la commune !

Jusqu'à ces derniers jours, en effet, une deuxième association locale, très récemment créée, était en mesure d'offrir aux jeunes la possibilité de pratiquer le football, se trouvant ainsi en concurrence avec l'A.S.M. qui, comme chacun sait, œuvre depuis fort longtemps dans cette discipline.

Le maintien à Saint-Macaire de deux associations poursuivant les mêmes buts était de nature à rendre chacune d'entre elles non viable à très brève échéance. L'importance de la population n'offrant pas un potentiel de recrutement suffisant.

Par ailleurs, outre les difficultés pratiques liées à l'utilisation des installations intercommunales les responsables de chacune des deux associations ont très rapidement pris conscience de la gravité du problème et ont recherché ensemble, dans un esprit constructif, les moyens de le résoudre au plus vite.

Ainsi M. Barbé, fondateur de la deuxième association, a accepté les propositions des responsables de l'A.S.M. qui lui ont confié unanimement l'école de football, sa spécialité, l'actuel responsable, M. Laujac, étant contraint de réduire ses activités sportives pour raisons professionnelles.

Il convient de rappeler que M. Barbé a été élu membre du comité directeur de l'A.S.M. à l'occasion de l'assemblée générale du 29 mai dernier. Nous ne pouvons que nous féliciter du fait que le bon sens ait prévalu finalement en cette affaire. Les aînés se devaient de donner à la jeunesse locale un exemple de comportement empreint de raison et de maturité. Ils y sont parvenus en cette circonstance, en toute sportivité, ce qui permet d'augurer, pour l'avenir du football à Saint-Macaire et à l'A.S.M., une poursuite de ses activités dans le meilleur esprit, tant il est vrai que la manière d'agir des dirigeants se retrouve nécessairement dans la conduite des joueurs au cours des rencontres.

La page doit être tournée maintenant sur cet épisode. Les parents désireux d'inscrire leurs enfants de toutes catégories à l'école de football sont invités à la faire, celle-ci étant pourvue de moniteurs qualifiés. S'adresser le plus rapidement possible à son nouveau responsable, tél. 63.23.53.

## Un Macarien 13/6 à l'honneur

Notre concitoyen, Gaston Triaut, habitant la rue d'Aulède depuis les années cinquante, a reçu jeudi 9 juin dernier la médaille d'argent du travail pour vingt-cinq ans de bons et loyaux services au sein de l'entreprise ferroviaire à Bordeaux Saint-Jean.

La remise officielle a été effectuée par les directeurs régionaux et départementaux de l'entreprise, en présence des compagnons de travail de Gaston Triaut, et de représentants de la municipalité de Saint-Macaire en la personne du maire et de M. Giavaneau, adjoint.

L'heureux récipiendaire, auquel ont été offerts plusieurs cadeaux, va désormais couler des jours tranquilles à Saint-Macaire, se trouvant désormais à la retraite.

## Aux anciens de la chorale 11/5 et de la Philharmonique

Beaucoup de Macariens et de Macariennes connaissent la vitrine qui se trouve située au premier étage de la mairie, et où étaient exposés les divers trophées glanés aux quatre coins de la France, voire de l'Europe, par les anciens de sociétés, aujourd'hui disparues, telle la chorale ou encore la Philharmonique.

Depuis plusieurs années, ce véritable musée aux souvenirs était délaissé. Beaucoup de médailles manquaient et les bannières et drapeaux exposés dis-

simulaient mal le désordre et l'abandon.

Des bonnes volontés se sont rassemblées pour redonner à ces lieux l'aspect disparu et à ces témoins d'une autre époque le cadre mérité.

Le dimanche de la Saint-Jean, à 11 h 30, un vin d'honneur, auquel sont amicalement conviés tous les anciens de ces sociétés, sera offert par la municipalité et marquera ainsi ce petit événement de la vie locale que représentera le retour à la mairie, après bien des années d'exil, de la totalité des médailles qui firent l'orgueil de générations de Macariens.

A cette occasion, il est lancé un appel aux personnes qui détiennent des souvenirs de ces sociétés et, notamment, des photographies, de bien vouloir les confier, pendant quelques jours seulement, à la mairie pour apporter ainsi un témoignage supplémentaire sur cette époque, hélas révolue, où Saint-Macaire était un des haut-lieux du chant et de la musique.

## Au conseil des parents d'élèves

Le C.P.E. organise sa messe annuelle le samedi 11 juin, à partir de 14 heures.

Nombreux stands, spectacle avec Les Tréteaux de Saint-Pierre et les enfants des écoles.

A partir de 20 heures : buffet campagnard.

## Comité des fêtes 13/6

Avec nos fêtes de la Saint-Jean, une animation particulière va exister durant les quatre jours les 17, 18, 19, 20 juin.

Divertissements pour tous, le vendredi s'ouvrira la fête foraine, un match de rugby : l'Autoroute de Langon contre Saint-Macaire XV.

Des discos de renommées sont retenues pour chaque soirée. Le dimanche de 15 heures à 18 heures un passage « passage pour piétons », saltimbanques et tenues d'époque avec fanfare, divertira petits et grands.

Consulter les programmes gracieusement offerts par les commerçants. Pour la souscription, il y a des lots de valeurs.

Toujours apprécié aussi, le toro de fuego du lundi soir, le lancement de deux montgolfières et la traditionnelle retraite aux flambeaux.

Dans le cadre de nos fêtes, une animation d'un autre genre, vient s'incorporer, nous ne doutons pas de l'appréciation des personnes de générations précédentes, en soulevant le voile, nous sommes en mesure d'avancer l'inauguration d'une vitrine aux médailles et trophées, et ce, en mairie le dimanche 19 juin à 11 h 30. Quelques surprises vous attendent.

Donc c'est à un programme très complet que les habitants de notre cité et des environs sont cordialement conviés.

Pour les jeunes Macariens, les cartes sont en ventes chez M<sup>me</sup> Darrousat.

## SAPEURS-POMPIERS

### Les sorties de mai

7. — Accident de la circulation à Caudrot, deux blessés transportés à Pasteur. En renfort de Cadillac pour accident de la circulation à Monprinblanc. Un blessé transporté à l'hôpital de La Réole.

8. — Dégagement de la chaussée, à Plan-sur-Garonne.

11. — Feu de cheminée, à Saint-Martin-de-Sescas.

12. — Accident de la circulation au Bas-Plan. Un blessé transporté à La Réole. Feu de maison, à Saint-Maixant.

17. — Accident à Saint-Maixant. Un blessé transporté à Pasteur.

18. — Accident de la circulation, à Saint-Macaire. Un blessé transporté à Pasteur. Accident de la circulation à Saint-Martial. Un blessé transporté à Pasteur.

20. — Demande de secours pour accouchement, commune de Saint-Maixant. Feu de cheminée, commune de Verdélais.

25. — Malade à domicile, à Saint-Maixant. Transporté à Pasteur.

Tous les transports de blessés ou malades ont été faits par l'ambulance du corps des sapeurs-pompiers.

## Concours des maisons fleuries

C'est bien le dimanche 12 juin, à partir de 10 heures, et non 19 heures comme indiqué par erreur dans un précédent article que la commission communale chargée de l'examen et de la notation de vos jardins et balcons se réunira.

Elle sera composée outre M. le Maire et Chavaneau, de M<sup>me</sup> Jeantieu, Cadé et Dufourc, ainsi que de M. Fauriat.

La remise des prix aura lieu le dimanche 19 juin, à 10 heures, à la mairie.

## A.C.P.L. 13/6

L'Association des artisans, commerçants et professions libérales, invite ses adhérents à l'assemblée générale du mercredi 15 juin à 21 heures dans une salle de la mairie.

Ordre du jour : foire à la brocante, commerce et artisanat du 2 et 3 juillet; questions diverses.

**Vie municipale**

Quelques extraits de la vie municipale à Saint-Macaire durant le mois de mai :

Les fossés de la Barette et de Gabot, en partie limitrophe avec Plau, ont été complètement curés après concertation avec les riverains; le contrat de pays a pris un nouveau départ après quelques rectifications d'objectifs tenant compte des orientations demandées par la région et des réactions des communes du canton; l'association des maires du canton s'est réunie à Saint-Macaire avec pour principal ordre du jour la revendication désormais urgente d'un C.E.S. pour la rive droite de l'agglomération languonnaise.

Les 2 et 3 juillet

**la 3<sup>e</sup> Foire du Mercadiou**

LA 3<sup>e</sup> FOIRE du Mercadiou s'approche et les préparatifs vont bon train. D'ores et déjà la participation de 36 brocanteurs et de 22 exposants du canton de Saint-Macaire est attendue.

Cette année, la foire occupera, outre la place du Mercadiou réservée à la brocante dans sa plus grande partie et la place Carnot, la place de l'Horloge où seront exposées les voitures automobiles.

D'autre part, étant donné le succès passé des repas pris sur place, une tente sera dressée à cet effet au centre de la place avec tous les équipements nécessaires. Le repas spectacle du samedi soir sera consacré aux escargots et au café-théâtre grâce aux Compagnons de la Veillée qui donneront leur dernière création : « Du balai. »

Le souper de clôture sera cette fois prévu et sérieusement préparé pour autoriser un grand nombre de convives (près de 120 convives l'an passé).

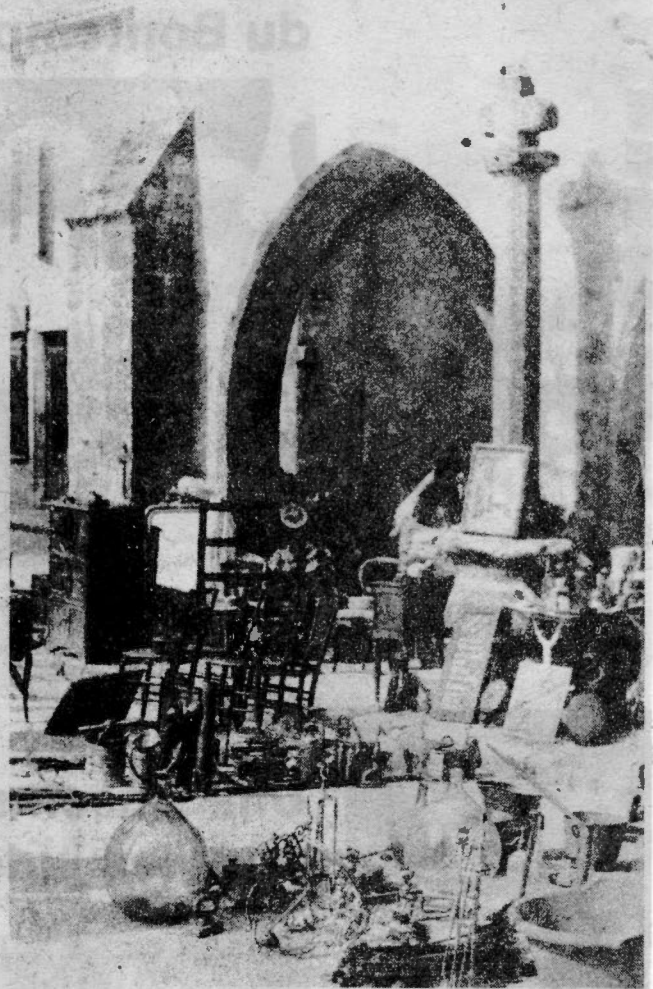
L'Association des commerçants, artisans et professions libérales a reçu le soutien actif des associations locales (A.S.M. Judo, ball-trap et pétanque) et accueillera lors de l'inauguration M. Madrelle, président du Conseil régional et du Conseil général.

Des détails sur le programme de la manifestation seront délivrés prochainement.

**Concours de pêche**

Dans le cadre des fêtes de la Saint-Jean, le Roseau Macarien organise le dimanche 19 juin un concours de pêche doté de plus de 2 000 francs de prix en espèces et en nature. Ce concours se déroule sur les bords de la Garonne. De 8 h 30 à 9 heures, inscriptions. De 9 h 30 à 11 heures, concours de pêche. A 11 h 30, distributions des prix place de l'Horloge.

Classement au plus grand nombre de poissons.



La place du Mercadiou, brocante et cadre médiéval.  
(Photo « Sud-Ouest ».)

15/6

**Cérémonie en l'église Saint-Sauveur**

A la suite de la profanation de l'église du Saint-Sauveur, une cérémonie expiatoire aura lieu en l'église le vendredi 17 juin, à 20 heures. Elle sera suivie de la bénédiction du Saint Sacrement et de la distribution de la sainte communion.

**Aux artisans et commerçants**

L'Association des artisans et commerçants et professions libérales invite ses adhérents à l'assemblée générale du mercredi 15 juin, à 21 heures, dans une salle de la mairie.

Ordre du jour : foire à la brocante, commerce et artisanat du 2 et 3 juillet, questions diverses.

## « Gironde, pays de pierre » des Macariens au palmarès

LE 6 JUIN dernier, un jury d'une trentaine de spécialistes s'est réuni dans l'hôtel du département pour conclure le concours « Gironde, pays de pierre », organisé par le service départemental d'architecture, parallèlement à l'exposition du même nom qui est passée dans nos murs au printemps 1982, au Priuré.

Dans la catégorie Restauration légère de bâtiments, M. et M<sup>me</sup> J. Reau ont obtenu le deuxième prix départemental, pour le rétablissement des fenêtres à meneaux et des vitraux correspondants qu'ils ont fait réaliser place du Mercadiou en 1977 par l'entreprise locale J. Thomas et fils, sous la responsabilité de M. J.-M. Billa, en tant qu'architecte.

### Carnet rose à l'A.S.M.

Nous apprenons avec grand plaisir l'arrivée d'une petite Charlotte au foyer de Patrice et Sylvie Bouey. L'A.S.M. félicite les heureux parents et adresse ses meilleurs vœux de prospérité au bébé.

### Fête pour la paix

Le comité local rappelle qu'un ou deux cars partiront de Saint-Macaire pour Paris, dans la nuit du 18 au 19 juin. Le retour se fera dans la nuit du 19 au 20 juin.

Déjà une somme importante a été collectée par le comité local, d'autres personnes ont apporté leur signature « pour être demain des millions », 41 personnes sont inscrites pour Paris.

Le comité lance un appel aux jeunes, aux élus, aux associations pour peser encore plus dans la balance du côté de la paix, pour apporter leur soutien, leur aide financière (afin de contribuer à payer le car) pour s'inscrire rapidement (c'est ouvert à tous) afin que nous sachions vite si un second car est nécessaire.

Dans la catégorie Restauration lourde de bâtiments, M. Alain Dumeau a été mentionné pour la restitution de l'aspect original de l'ensemble d'un immeuble du Marchéieu, notamment celle des couverts du rez-de-chaussée (même entreprise, même architecte).

Félicitations aux deux lauréats qui ont su participer si efficacement au renouveau de la cité.

### Foire du « Mercadiou »

A l'occasion de la troisième foire du « Mercadiou » il est demandé d'avoir l'amabilité d'éviter de circuler et de stationner sur la place du Marchéieu ainsi que dans la rue Carnot, du 2 juillet, 6 h du matin au 3 juillet à 22 h. Ceci en raison de la foire à la brocante des 2 et 3 juillet.

Nous comptons sur votre compréhension afin que se déroule cette manifestation dans un bon et joyeux climat. Merci.

### Comité des amis du Bas-Pian

Le Comité des amis du Bas-Pian organise un voyage qui se déroulera sur trois jours, les 9, 10, 11 juillet qui vous conduira en Camargue et aux Saintes-Maries-de-la-Mer.

Si vous avez déjà participé à l'une de nos sorties, vous avez pu apprécier l'ambiance qui y régnait. Il reste encore quelques places disponibles.

Pour toutes inscriptions et renseignements complémentaires, vous pouvez contacter M. Robert Campodayre, rue Bergoing à Saint-Macaire, tél. 62.27.33.

### BULLETIN MUNICIPAL

Le comité de rédaction se réunira le 16 juin, à 21 h à la mairie. Toute personne désirant le rejoindre est priée d'assister à cette réunion. De même tout article pourra être déposé dans ce délai pour paraître dans le premier numéro.

**VENREDI 17 JUIN**

**BAL** avec la Discothèque **Disco Light**

**SAMEDI 18 JUIN**

**BAL** avec la discothèque **Christian AUZEL**

**DIMANCHE 19 JUIN - MATINÉE et SOIRÉE**

**BALS** avec la discothèque **Studio Music**

## Palmarès du concours : « Saint-Macaire fleuri »

Le jury municipal a examiné avec attention les candidatures, dimanche matin 12 juin. M<sup>me</sup> Jeantieu, Cadi, Dufour, MM. Roger Fauriat, Chavaneau, adjoint et Billa, maire, se sont déplacés devant chaque jardin ou chaque façade visible de la voie publique, seule condition d'accès au concours.

Le jury a pu remarquer que beaucoup de Macariens, très soigneux des jardins, auraient pu participer au concours et les invite à s'inscrire l'année prochaine.

La prestation d'ensemble par ailleurs excellente a donné lieu à un classement très serré.

Le palmarès s'établit comme suit :

**1<sup>re</sup> catégorie.** — Maison avec jardin très visible de la rue : 1. M<sup>me</sup> Dubedat, au Moulin; 2. M. et M<sup>me</sup> J.-P. Descos, cours du 30 juillet; 3. M. et M<sup>me</sup> Tauzin, place Tourny; 4. M. et M<sup>me</sup> Darcos, cours du 30 juillet; 5. M. et M<sup>me</sup> Sudery, rue des Cordeliers; 6. M. et M<sup>me</sup> Bonnein, cours du XXX-Juillet; 7. M. et M<sup>me</sup> Beauge, cours du XXX-Juillet; 8. M. et M<sup>me</sup> Allemandou, cours de la République; 9. M. et M<sup>me</sup> Douillet, cours de la République.

**2<sup>e</sup> catégorie.** — Décoration de façades, trottoirs ou balcons : 1. M. et M<sup>me</sup> Olivier, à Boulaballe; 2. M. et M<sup>me</sup> Lacoste, place Tourny; 3. M<sup>me</sup> Lisfe Chapoulie, cours de la République; 4. M. et M<sup>me</sup> Saillan, rue Chanzy; 5. M<sup>me</sup> Bedouret, allées Tourny; 6. ex aequo, M<sup>me</sup> Darroussat, M. et M<sup>me</sup> Herry, place Porte-Neuve; 8. M<sup>me</sup> Blin, rue d'Aulède.

La notation était basée sur trois critères : la présentation, la qualité horticole et l'effort correspondant de plantation et d'entretien.

Félicitations à tous. Les prix seront remis dimanche matin, 19 juin, à 10 heures à la mairie, chaque participant recevant une récompense du Conseil municipal.

### Commission communale des impôts directs

Sont nommés membres de la commission communale des impôts directs de la commune par décision du directeur des services fiscaux de la Gironde en date du 10 juin.

**Commissaires titulaires.** — M. Jean-Paul Descos, M<sup>me</sup> Françoise Labrousse, M<sup>me</sup> Monique Dufour, M. Marc Armand, M. Pierre Lacroix, M<sup>me</sup> Jeannette Thomas (Plan-sur-Garonne).

**Commissaires suppléants.** — M<sup>me</sup> Arlette Nguyen Long, M. Michel Guindeuil, M. Alain Doney, M<sup>me</sup> Francine Buffard, M. Christian Darroman, M. Alain Bellard (Saint-Maixant).

### Ball trap

A l'occasion des grandes fêtes de la Saint-Jean, la société de chasse fidèle à la tradition et, toujours aussi active, organise deux ball traps, les samedi 18 et dimanche 19 juin 1983, sur son terrain des bords de Garonne.

### Aux anciens de la chorale et de la philharmonique

Comme précédemment annoncé, c'est le dimanche 19 juin à 11 h 30, que sera servi un vin d'honneur au 1<sup>er</sup> étage de la mairie, à tous les anciens de la Philharmonique et de la chorale à qui nous lançons cette cordiale et amicale invitation.

Ils pourront à cette occasion revoir l'ensemble des médailles et trophées enfin rassemblés dans une vitrine rénovée.

### Groupement féminin de vulgarisation agri cole

Une journée détente est organisée à Artouste le 19 juillet. Excursion complète par la télécabine de la Sagette et le petit train touristique jusqu'au lac. La journée pourra se terminer par la montée au col du Pourtalet, avec possibilité d'achats à la venta.

Il reste encore quelques places, les personnes intéressées peuvent téléphoner au 63.25.18 (M<sup>me</sup> Gautier, Saint-Maixant) ou au 63.04.94 (M<sup>me</sup> Lassus), le vendredi matin, à la Maison du paysan de Langon.

### Concours de pétanque de la Saint-Jean

Ce lundi 20 juin, la pétanque macarienne organisé son traditionnel concours en doublettes dans le cadre des fêtes de la Saint-Jean. Ce concours officiel sera doté de 300 francs de prix plus les engagements de 25 francs par doublette plus 3 coupes définitives. Les engagements seront pris à partir de 14 h 15 chez Paulette, allée des Tilleuls et le but sera lancé à 15 heures.

### Réunion du Comité de septembre paroissial

Les membres du Comité de la kermesse paroissiale sont invités à la réunion qui a lieu ce soir, à 20 h 30, grande salle du château de Tarçes, en vue de la préparation des manifestations de septembre.

## MÉMENTO MACARIEN

### VOTRE JOURNAL

**Correspondant « Sud-Ouest ».** — F. Barbé, rue Carnot, tél. 63.25.53.

**Dépositaire « Sud-Ouest ».** — M<sup>me</sup> Devaux, tél. 63.18.46.

**Sous-dépôt.** — M. Querré, cours de la République, tél. 63.19.75.

### CULTE CATHOLIQUE

**Samedi 18 juin.** — A 19 h, messe anticipée au Saint-Sauveur.

**Dimanche 19 juin.** — A 9 h, à Saint-André-du-Bois. A 11 h, grand messe chantée à Saint-Sauveur. A 18 h 30, messe à Pian-sur-Garonne.

### PERMANENCES

**Le maire.** — Tous les samedis, de 10 h à 12 h.

**Mairie.** — Ouverte tous les jours, fermée du samedi 12 h au lundi 9 h, tél. 63.03.64.

**Caisse d'épargne.** — Ouvert tous les jours, sauf lundi, de 8 h 30 à 13 h et de 14 h à 17 h, tél. 63.08.75.

**P.T.T.** — Ouvert tous les jours, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf samedi, de 9 h à 12 h, tél. 63.29.30.

**Services routes.** — C.R.I.R.C., tél. 96.33.33.

**Centre de diffusion météorologique.** — Tél. 34.26.74 et 34.21.21.

**Gare S.N.C.F.** — Tél. 63.32.83.

### SERVICES D'URGENCE

**Sapeurs-pompiers.** — Centre de secours de Saint-Macaire, tél. 18 (ligne de feu) et 63.03.64 (services administratifs).

**Ambulance.** — Mirambet, à Bazas, tél. 25.02.37.

**Médecin.** — Docteur Barbe, à Verdels, tél. 63.16.83.

**Pharmacie.** — Castaing, à Preignac, tél. 63.27.42.

**Vétérinaire.** — Capeyron, à Uzeste, tél. 25.34.03.

**Soins infirmiers.** — Caudrot (jour et nuit), tél. 62.81.05;

M<sup>me</sup> Durbecq et Prévost, à Verdels, tél. 53.26.99 et

M<sup>me</sup> Braud, allée de Tourny, Saint-Macaire, tél. 63.40.21.

**Hospice.** — Rue de Verdun, tél. 63.15.39.

**Gendarmerie.** — Saint-Macaire, tél. 63.15.70.

**Polyclinique Sainte-Anne.** — Tél. 63.24.80.

**Hôpital Pasteur.** — Tél. 63.48.59.

**Centre antipoison.** — Tél. 96.40.80.

**Dispensaire Langon.** — Tél. 63.14.95.

**Ambulance.** — Claverie à Cadillac, tél. 27.01.22.

### CURIOSITÉ-DISTRACTIONS

**Musée postal d'Aquitaine.** — Tous les jours, sauf mardi, place Marchedieu, tél. 63.08.81.

**Aquarium Rodriguez.** — Tous les jours, place Général-de-Gaulle, tél. 63.05.62.

**Samedi 17, dimanche 18.** — Fête de la Saint-Jean, avec trois discos de grand renom. Très nombreuses distractions, fête foraine, concours de pêche, ball-trap pour les chasseurs, samedi et dimanche.

**SAMEDI 18 JUIN, à 21 h 30 :**

**BAL avec la discothèque CRISTIAN AUZEL**

**DIMANCHE 19 JUIN, matinée et soirée :**

**BALS avec la discothèque STUDIO MUSIC**

## La fête annuelle des Médaillés militaires

LE 29 MAI, les Médaillés militaires — 1610<sup>e</sup> section et amicale — ont fêté leur réunion annuelle. Dès 10 h 30, de nombreux médaillés militaires et leur famille se retrouvaient à Saint-Macaire, place de l'Horloge. A 11 heures, ils étaient accueillis sur le parvis de l'église par M. l'Archiprêtre, curé de Saint-Sauveur. Entourant leur drapeau, les Médaillés militaires assistèrent à la grande messe.

Vers 12 h 15, en présence d'une foule nombreuse, M. le Maire de Saint-Macaire, entouré des présidents Dheur et Dulon, déposa une gerbe au monument aux morts.

Dès que fut observée la minute de silence, il fut procédé à une remise de décorations. Le vice-président Begingette décora de la médaille militaire M. Georges Meytraud; le commandant Fournioux décora de la croix du combattant volontaire 1939-1945 le porte-drapeau Georges Lemoing; le capitaine Golon remit cette même

décoration à M. René Denieul, et enfin la médaille de Verdun fut remise à M. Bernard Destanque, ancien de 1914-1918, par M. Begingette.

A l'issue de ces cérémonies, les Médaillés militaires ainsi que de nombreux Macariens se rendirent à la salle des fêtes où un vin d'honneur leur fut offert par la municipalité.

Vers 13 heures, un repas familial, auquel participèrent cent quatre-vingt-un convives dont quatre-vingts dames, fut servi au C.E.S. de Langon. Ce repas, qui se termina fort tard dans la soirée, fut à nouveau placé sous le signe de l'amitié, de la sympathie et de la bonne humeur.

Les Médaillés militaires remercient très chaleureusement M. le Maire de Saint-Macaire et sa municipalité, M. l'Archiprêtre, ainsi que toutes les personnes qui de près ou de loin ont apporté leur concours à cette fête familiale qui, de l'avis de tous, connut une parfaite réussite.

## Les accompagnements de la foire du mercadiou

Comme à l'accoutumée, la foire du Mercadiou donnera l'occasion à plusieurs associations locales de se manifester.

La section judo de l'A.S.M. donnera une démonstration sur les lieux mêmes de la foire le samedi après-midi. La pétanque macarienne organisera un concours amical place Tourny, cependant que la société de chasse encadrera sur les bords de Garonne un ball-trap, tout ceci dans la journée du dimanche. Le « Ramier langonnais » viendra le dimanche à midi procéder à un lâcher de pigeons et les montgolfières seront de la partie, tant lors de l'inauguration que lors du lâcher de pigeons.

Le point fort des accompagnements de la foire du Mercadiou sera désormais l'inévitable spectacle de café, donné dans l'ancienne cour du prieuré le samedi soir, 2 juillet, à 21 h 30. Il s'agit ni plus ni moins d'un procès satirique intitulé : « Du balai », durant lequel, magistrat, jurés et témoins jouent le simple jeu de la vie.

Nous serons en présence de bouffons qui assurent leur ridicule jusqu'à la limite du drame, sans jamais y tomber, restant vrais pour démontrer les mécanismes de l'hypocrisie sociale.

Cette fête utilise pour s'exprimer tous les moyens d'évocation : le verbe laisse sa place au bruitage, aux jeux de lumière, aux pistes sonores insolites, tout ceci ramenant le spectacle à une émission de variétés. Mais, différence capitale avec la télévision, le spectateur est dans le spectacle lui-même, sans qu'aucun écran le sépare des personnages. Ajoutons que la troupe des « Compagnons de la Veillée » de Langon a secrété elle-même « Du balai » puisque le grand ordonnateur de ce rituel n'est autre que Jacky Maurin, pilier du groupe.

Comme d'habitude, la soirée commencera à partir de 20 heures par un repas servi dans la cour du prieuré avec au menu des escargots à la bordelaise (brochettes en remplacement éventuellement), le tout, repas et spectacle pour 60 francs par personne.

De même, la foire s'achèvera le dimanche soir sur la place du Mercadiou par un repas dansant au même tarif.

D'ores et déjà, tous renseignements et réservations pour ces deux repas sont à prendre auprès de M<sup>me</sup> Bedouret, esthéticienne, allées Tourny (tél. 63.46.42).

# La retraite annuelle de la paroisse



Le groupe devant la basilique d'Einsiedeln (Suisse).

La grande retraite itinérante annuelle de la paroisse s'est déroulée durant près d'une semaine dans les premiers jours de juin. Elle a conduit une soixantaine de personnes, dont l'âge s'échelonnait de dix-sept à quatre-vingt-douze ans, au grand centre national de pèlerinage suisse à Einsiedeln, à la basilique Saint-Ambroise de Milan et au monastère de Laghet, le pèlerinage provençal près de Nice, en passant par le centre spirituel de Tresun (Annecy) et la grande messe solennelle à Notre-Dame-de-la-Garde à Marseille.

Recueillement intense pendant toutes ces journées, avec quelques moments d'agréable détente durant la visite de la principauté du Liechtenstein, la randonnée à travers les Alpes suisses, le court séjour près du splendide lac de Come (ah! cette romantique traversée!!!), la visite de la cathédrale et de la Scala de Milan, la promenade en bateau durant tout un après-midi dans les calanques de l'Estérel.

Organisation toujours parfaite sous la houlette de M. l'archiprêtre Pierrot, directeur de cette retraite itinérante.

Jun 1984, verra les retraitants se rendre durant onze



jours auprès du siège du chef de l'église catholique à Rome, avec une journée à Assise et deux

jours touristiques à Naples, Pompeï, Herculanium et l'île de Capri.

## Concours de pétanque des fêtes de la Saint-Jean

Favorisé par un temps magnifique, le concours des fêtes de la Saint-Jean a attiré 49 doublettes qui se sont réparties sur les différentes places et allées du centre ville, pour disputer des rencontres acharnées.

La finale du concours principal opposait deux équipes de Preignac et Mongauzy. C'est après une partie très serrée, que Labrouche et Courant, du Bibe de Preignac l'emportait sur le score de 13 à 10. face à Pons et Goudenne.

La finale consolation voyait la victoire de Maille et Cabar, de Langon devant Cougouille et Jaccobi, de Boutoc, tandis que le complémentaire était remporté par Poussade, de Gazinet devant Mercier, de Langon. Ce même Poussade ayant éliminé en demi-finale, Lespès-Labouille, de Saint-Macaire.

**Prochain concours.** — Place Tourny, le dimanche 3 juillet, dans le cadre de la Foire à la brocante.

# Le Mercadiou nouveau est arrivé



Une vue sur la Foire du Mercadiou 1982.

(Cliché « Sud-Ouest ».)

C'EST DONC samedi 2 et dimanche 3 juillet prochain que se déroulera la troisième édition de la Foire du Mercadiou. Centre d'intérêt majeur, les multiples étals de brocante disposés sous les couverts de la place à arcades, étals qui, à eux seuls, constituent un spectacle des plus insolites et qui, à eux seuls, offrent une mine inépuisable de travail souvent peu onéreuse.

La brocante ne saurait s'apprécier complètement si le cadre médiéval de la place du Mercadiou ne lui accordait un écrin. Mais elle ne serait pas plus savoureuse si les commerçants, artisans et professions libérales de Saint-Macaire et du canton ne la ponctuaient de sources d'intérêt complémentaire, tant sur le plan approvisionnement, spécialités et productions locales, que sur le plan d'informations inédites, tel le chauffe-eau solaire, le meuble en rotin, les projets d'architectes ou les automobiles. C'est bien à une fête de l'esprit et de l'imagination qu'invite la Foire du Mercadiou, fête qui trouvera ses prolongements dans la gamme des accompagnements qu'a préparé l'association organisatrice. D'abord, première innovation, les repas pourront être pris sur place et sous tente, avec, le dimanche soir, le grand repas de clôture. Sur place toujours, se succéderont l'inauguration le samedi en fin de matinée par le président du Conseil général Philippe Madrelle, puis l'après-midi, la démonstration de judo, enfin le di-

manche matin, le lâcher de pigeons, le tout essaimé de lancers de montgolfières.

Au-delà même de la Foire du Mercadiou, se dérouleront le samedi un concours de pétanque sur les allées et le dimanche, un ball-trap sur les berges de la Garonne.

Enfin et surtout, la mi-temps

## Avec le pape à Lourdes

LE DIOCESE de Bordeaux organise un pèlerinage à Lourdes pour prier avec le pape Jean-Paul II, le 15 août. Voyage en car.

**Pèlerinage d'un jour.** — Emporter pique-nique midi et soir; départ de Langon; prix : 100 F.

**Week-end adultes.** — 13, 14, 15 août, départ de Bordeaux, hébergement et nourriture en hôtel deux étoiles; prix avec voyage : 400 F.

**Week-end jeunes de 15 à 25 ans.** — 13, 14, 15 août, hébergement et nourriture au camp des jeunes. Emporter si possible sa tente et son sac de couchage. Prix avec voyage : 160 F; départ de Bordeaux.

Inscriptions dès maintenant auprès de M. Jean Labrousse, rue Yquem, tél. 63.42.27, accompagné du montant des frais, et avant le 13 juillet.

de la Foire du Mercadiou, ce sera le samedi soir au prieuré, le repas-spectacle animé par les Compagnons de la Veillée de Langon dans une désopilante création de café-théâtre « Pubalal », mais aussi relevé en entrée par les escargots cuisinés par les escargots à la bordelaise. Pour retenir sa place, téléphoner le plus vite possible chez M<sup>me</sup> Bediruet (63.46.42). Dans tous les cas, amis de Saint-Macaire, rendez-vous samedi et dimanche sur la place du Mercadiou.

## Générosité

A l'occasion du mariage célébré récemment de M. Didier Gaury, avec M<sup>me</sup> Corinne Reghe-naz, une coquette somme d'argent a été recueillie au profit du Bureau d'aide sociale.

Que les jeunes époux trouvent ici nos souhaits sincères de bonheur et un grand merci aux généreux donateurs.

**BALL-TRAP.** — La Société de chasse organise dans le cadre des activités de la foire à la brocante un ball-trap dimanche 3 juillet, à partir de 9 h 30. Nombreuses et importantes dotations par planches. Venez nombreux, chasseurs, afin d'encourager la société à faire d'autres organisations.

## A Saint-Macaire Brocante et escargots

La place du Mercadiou sera au cœur de la troisième foire à la brocante de Saint-Macaire. De nombreux brocanteurs de la région seront présents et il y aura aussi une exposition de voitures. Cela ne sera pas le salon de l'auto parisien, bien sûr, mais chose impossible en la capitale, samedi soir, il sera proposé un repas-spectacle, avec au menu : escargots bordelaise et « du balai » interprété par les Compagnons de la Veillée.

## Concours de pétanque

Dans le cadre de la foire du Mercadiou, la Pétanque Macarienne organise un concours en doublettes le dimanche 3 juillet, place Tourny (contrairement aux tracts qui l'annoncent pour le samedi). Il sera doté de 300 F de prix plus les engagements de 25 F par doublette plus trois coupes définitives. Les engagements seront pris place Tourny, à partir de 14 h 15 et le concours commencera à 15 heures.

## Rappel aux licenciés de l'A.S.M.

Trop de joueurs ne se sont pas encore acquittés de la signature de leur licence. Il leur est rappelé que c'est elle qui leur sert d'assurance et qu'il est impératif qu'ils soient à jour avant de reprendre la compétition et même l'entraînement.

Le début de la saison sera rapidement là et nous insistons donc pour que les formalités soient remplies avant les vacances. Ainsi les joueurs dont les noms suivent doivent-ils se munir de deux photos et venir signer leur licence chez M. Buffard.

Ceux qui ne figurent pas sur cette liste n'ont que leur signature à donner. Catégorie vétérans : A. Loubrie, S. Teurlay. Catégorie seniors : G. Castandet, D. Cousiney, P. Escabasse, J.-L. Espanel, A. Fonderville, J. Gourgues, P. Lespès, S. Quari. Catégorie juniors : F. Cabriol, L. Delage, M. Ferchichi, L. Fermis, T. Liorot.

# La kermesse des écoles

22/16

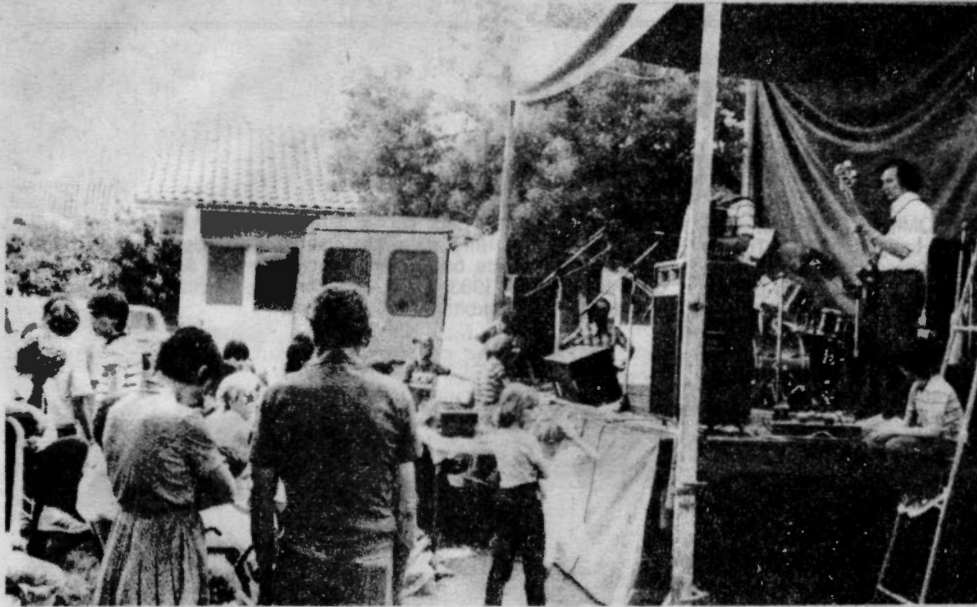


Photo « Sud-Ouest ».

Cette année encore, cette joyeuse fête fut très réussie, et se termina tard dans la nuit dans une ambiance fort agréable.

Les membres du conseil des parents d'élèves tiennent à re-

mercier les nombreux parents qui ont offerts lots et pâtisseries à cette occasion.

Le numéro 850 (tirage du Pierrot) est à retirer à l'école dès que possible.

## Saint-Macaire

29/15

Les 2 et 3 juillet

### La 3<sup>e</sup> Foire du Mercadiou

LA 3<sup>e</sup> FOIRE du Mercadiou s'approche et les préparatifs vont bon train. D'ores et déjà, la participation de 36 brocanteurs et de 22 exposants du canton de Saint-Macaire est attendue.

Cette année, la foire occupera, outre la Place du Mercadiou réservée à la brocante dans sa plus grande partie et la place Carnot, la place de l'Horloge où seront exposées les voitures automobiles.

D'autre part, étant donné le succès passé des repas pris sur place, une tente sera dressée à cet effet au centre de la place avec tous les équipements nécessaires. Le repas spectacle du samedi soir sera consacré aux escargots et au café-théâtre grâce aux Compagnons de la Veillée qui donneront leur dernière création : « Du balai ».

Le souper de clôture sera cette fois prévu et sérieusement préparé pour autoriser un grand nombre de convives (près de 120 convives l'an passé).

L'Association des commerçants, artisans et professions libérales a reçu le soutien actif des associations locales (A.S.M. Judo, ball-trap et pétanque), et accueillera lors de l'inauguration M. Madrelle, président du Conseil régional et du Conseil général.

A l'occasion de la troisième foire du Mercadiou il est demandé d'avoir l'amabilité d'éviter de circuler et de stationner

sur la place du Mercadiou, ainsi que dans la rue Carnot, du 2 juillet, 6 heures du matin, au 3 juillet, à 22 heures. Ceci en raison de la foire à la brocante des 2 et 3 juillet.

Nous comptons sur votre compréhension afin que se déroule cette manifestation dans un bon et joyeux climat. Merci.

25/16

#### Elections aux conseils d'administrations des organismes du régime général de la sécurité sociale.

— Les électeurs sont invités à se présenter à la mairie de leur domicile jusqu'au 30 juin pour vérifier s'ils sont inscrits et le cas échéant demander leur inscription et signaler toute modification les concernant.

Sont électeurs, tous les assurés sociaux rattachés au régime général de la sécurité sociale.

En ce qui concerne les caisses d'allocations familiales, sont électeurs tous les assurés sociaux du régime général, les artisans, les commerçants, les professions libérales.

#### Enlèvement des vieilles ferrailles, déchets de jardin.

— Le Conseil municipal porte à la connaissance des administrés qu'un ramassage des déchets de jardins, vieilles ferrailles et tous objets qui ne peuvent être collectés dans le cadre des enlèvements habituels d'ordures ménagères, sera effectué le jeudi 7 juillet à partir de 8 heures.

Les personnes intéressées par ces enlèvements sont priées d'en informer le secrétariat de mairie.

#### Recensement troisième Tranche classe 1985

Les jeunes gens nés entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 30 septembre 1965 et domiciliés dans la commune doivent se faire recenser à la mairie jusqu'au 31 juillet, dernier délai.

#### Résultats du concours de pêche

C'est par un temps magnifique que les plus fines gaules de la région s'étaient donné rendez-vous sur les bords de la Garonne à Saint-Macaire, pour disputer le traditionnel concours de pêche de la Saint-Jean.

Seul le peu d'appétit des poissons ne permit pas de prises importantes.

Voici le classement : 1. Jean Lesparre, Saint-Macaire, douze poissons; 2. Michel Senties, Saint-Macaire, dix poissons; 3. Hervé Tarne, Gironde, dix poissons; 4. Patou Bouey, Saint-Macaire, sept poissons; 5. Jean-Claude Sainte-Croix, Langon, sept poissons; 6. Francis Paratge, Saint-Macaire, six poissons; 7. Alain Saint-Martin, Langon, six poissons; 8. René Martinez, Gironde, cinq poissons; 9. Denis Bibens, Mongauzy, cinq poissons; 10. Francis Peyre, Bazas, cinq poissons.

M. Jean Lesparre remporte la coupe offerte par la municipalité, et M. Michel Senties celle offerte par les établissements Plateaux.

La société remercie vivement la municipalité de Saint-Macaire, ainsi que M. Hilaire, et les établissements Plateaux pour les magnifiques coupes et lots qui furent offerts aux pêcheurs.

Prochain concours le 17 juillet.

**Groupement féminin de vulgarisation agricole**

Un voyage d'étude est organisé du 29 août au 3 septembre en Provence, côtes du Rhône, par le groupement de Saint-Macaire. Il reste encore quelques places disponibles. Les personnes adhérentes ou non au groupement, intéressées par le projet, sont invitées. Elles peuvent s'informer d'une façon plus précise auprès de M<sup>me</sup> J. Larriaut à Saint-Pierre-d'Aurillac, tél. 63.71.65 ou de M<sup>me</sup> Lassus, conseillère agricole, Maison du paysan, Langon, tél. 63.04.94, le vendredi matin.

**Conseil municipal**

Il se réunira au lieu habituel de ses séances le mercredi 6 juillet, à 21 heures.

A l'ordre du jour de nombreuses et importantes questions et comme à l'habitude le public pourra prendre la parole à l'issue de la réunion.

**Saint-Macaire**

**Comité des fêtes**

Les fêtes de la Saint-Jean terminées voici le résultat du tirage de la tombola :

|      |      |      |      |      |
|------|------|------|------|------|
| 100  | 130  | 462  | 527  | 547  |
| 1443 | 1540 | 1727 | 1875 | 1951 |
| 2025 | 2061 | 2126 | 2268 | 2467 |
| 3330 | 3492 | 3565 | 3647 | 3862 |
| 3920 | 3927 | 3928 | 4001 | 4002 |
| 4327 | 4495 | 5173 | 5243 | 5730 |
| 5961 | 5994 | 6077 | 6251 | 6269 |
| 6292 | 6401 | 6702 | 7260 | 7264 |
| 7537 | 7588 | 7697 |      |      |

Les lots sont à retirer chez M. Réau, coiffeur, allée des Tilleuls, qui a mis gracieusement sa vitrine à notre disposition. Qu'il en soit remercié, ainsi que les généreux donateurs en espèces ou en nature, les jeunes collecteurs, les artisans, les commerçants.

Dès ce jour, le comité songe à la sortie annuelle des 13 et 14 août. De plus amples renseignements seront donnés ultérieurement.

M<sup>me</sup> Darroussat, tél. 63.20.91 est au service renseignements pour circuit, tarif et inscriptions.

**Saint-Macaire**

**CONSEIL MUNICIPAL**

**Une place du « 19-Mars-1962 »**

**Présents :** M. Billa, M<sup>me</sup> Lorriot, MM. Sudery, Falissard, Cadi, Chavaneau, adjoints; M<sup>me</sup> Darroussat, MM. Bouey, Lagahuzère, Thomas, Bore, Tréméa, Sire, Labarrière, Lépine, Cassagne, Darbo.

**Excusés :** MM. Beaugé, Broustet.

Après lecture du compte rendu de la réunion du 10 mai par M. Sudery, chacune des commissions expose ses travaux.

**Passerelle piétonne Langon - Saint-Macaire.** — Le principe de participation à cette réalisation avait été retenu précédemment. Le Conseil général de la Gironde ayant augmenté sa participation sur les 15 % non pris en charge par l'Etat, Saint-Macaire doit financer à hauteur de 3,75 % de la dépense soit 118 125 F. Décision de financement adoptée à l'unanimité.

**Achat d'une photocopieuse.** — Pour remplacer la photocopieuse existante défectueuse et prendre une machine plus adaptée à ses besoins, Le C.M. a consulté trois fabricants. Après nombreuses réflexions et consultation, le choix proposé au vote correspond à une photocopieuse votée à l'unanimité moins une abstention.

**Désignation d'une place du 19-Mars-1962.** — Une décision de principe a été prise lors de la réunion du C.M. du 10 mai. Le maire fait part de remarques émises par certains administrés sur l'opportunité de cette décision et propose qu'un débat ait lieu entre la commune, ses administrés et la F.N.A.C.A. qui est à l'origine de cette demande de dénomination d'une artère de la ville. Cette proposition de renvoi est repoussée par 9 voix contre 4 pour et 4 abstentions; la majorité a exprimé son refus de cette réunion en estimant que la décision prise le 10 mai correspond à une volonté délibérée et non au simple souci de répondre favorablement à une demande de la F.N.A.C.A. En conséquence, il n'appartient qu'à la municipalité d'expliquer sa décision, ce sera fait par voie de presse lors de l'inauguration de cette place.

Proposition est faite de donner le nom de place du 19-Mars-1962 à la place située à l'extrémité de la rue Lanneau et de la rue d'Aulède.

Décision adoptée à l'unanimité.

**Panneaux « Stop ».** — Des panneaux « Stop » seront remplacés aux débouchés des rues sur l'ancienne R.N. 113 et deux panneaux « Ecoles » de part et d'autre des Cordeliers.

Décision adoptée à l'unanimité.

**Achat de l'immeuble dit « Cercle Français ».** — Après consultation du notaire, M<sup>e</sup> Lallanne, et tenant compte des précédentes démarches cet achat est proposé.

Décision d'achat prise à l'unanimité.

**Echafaudage ruines de Rendesse.** — L'échafaudage mis en place à l'issue des inondations de décembre 1981 doit être démonté pour éviter de payer de nouveaux frais de location. Avant ce démontage, des travaux de consolidation du rempart et de démolition d'une partie des ruines sont à effectuer. Pour s'assurer d'un avis compétent et impartial, proposition est faite de confier à M. André Gaston, architecte des Bâtiments de France du Lot-et-Cher, une mission de contre-expertise.

Décision adoptée à l'unanimité.

**Assistance d'un architecte du C.A.V.E. de la Gironde.** — Pour l'étude de différents aménagements et la préparation des dossiers de demande de subvention correspondant, la commune devrait s'offrir plus fréquemment le concours de l'architecte consultant du C.A.V.E. de la Gironde. (L'exemple récent d'une étude portant sur la salle des fêtes vient de le prouver.) Une mission représentant un quota de seize heures par mois à un coût de 22 000 F par ans.

Proposition retenue à l'unanimité.

**Dossiers de demande de subvention.** — Des dossiers de demande de subvention seront présentés auprès du Conseil général de la Gironde et de l'Établissement public régional Aquitaine. Ces dossiers concernent :

— L'aménagement et la mise en conformité de la salle des fêtes;

— De gros travaux sur le groupe scolaire (peinture, électricité, étanchéité);

— La création de vestiaire

derrière la tribune du stade;

— L'implantation de deux courts de tennis.

Décision de demande de subvention votée à l'unanimité.

**Commission information-relations extérieures.** — La principale préoccupation de cette commission a été la préparation du bulletin municipal. Un comité de rédaction a été formé comprenant le maire, M<sup>me</sup> Lorriot et Darbo, MM. Cadi, Tréméa, David et Sanche.

**Implantation d'une ligne E.D.F. de 20 kilowatts.** —

Cette ligne doit remplacer le réseau de Pian. Lors de la réunion du 10 mai, aucune décision n'aurait pu être prise. Après une nouvelle visite sur le terrain, sont soumis au vote les deux propositions suivantes :

1. Raccordement de cette ligne en traversant au droit de la gare S.N.C.F. et en se piquant sur une ligne existante dans le quartier Tambourin à Pian;

2. Solution E.D.F. Passage de cette ligne en bordure de la R.N. 113 avec traversée au Bas-Plan.

La solution 2 est adoptée par 8 voix pour, 7 voix contre et 2 abstentions.

**Syndicat d'étude du C.E.S. du canton.** — MM. Billa et Tréméa sont désignés comme délégués de la commune.

**Convention Syndicat intercommunal des sports - Association sportive macarienne.** —

M. Cadi donne lecture de la proposition de convention portant sur la gestion du stade André Seyrac par l'A.S.M.

Décision favorable votée à l'unanimité.

**Installation gaz de ville, logement du garde champêtre.** —

M. Bouey propose que soit changé le chauffe-eau vétuste de ce logement et que soit effectué son raccordement au réseau gaz de ville.

Décision favorable adoptée à l'unanimité.

**Réfection de sol, école maternelle.** —

M. Darbo fait part de devis de réfection de sol qu'il a fait établir par l'entreprise Delligne, et en ce qui concerne la garderie et une salle de classe.

Décision de réfection du sol de la garderie adoptée à l'unanimité.



## Nouvelles paroissiales



Le groupe des communiantes devant l'église Saint-Sauveur. (Photo Grafouillère.)

**La communion solennelle.** — Les cérémonies se sont dernièrement déroulées à Saint-Macaire.

**Cycle des messes d'été.** — Les messes d'été reprennent le dimanche à 11 heures à Saint-Macaire et ce jusqu'au 28 août, avec les messes en grégorien et les chants catholiques anciens de toujours (solos, duos...).

**Visite d'une communauté protestante.** — Les membres d'une Eglise protestante bordelaise conduits par monsieur le pasteur Raz viendront assurer

une heure de prière et de chants, dimanche prochain 10 juillet, de 9 heures à 10 heures, au Saint-Sauveur. La communauté chrétienne est invitée à assister la plus nombreuses possible à cette cérémonie fraternelle.

**Absence de M. le curé.** — M. l'archiprêtre Pierrot est en cure jusqu'au 24 juillet. En son absence et pour raisons graves, on peut s'adresser au presbytère. C'est le père Marcel Lambert qui assure l'intérim.

## Les résultats du concours de pétanque

Dans le cadre de l'animation de la Foire du Mercadiou, la Pétanque macarienne organisait son dernier concours de pétanque de l'année dimanche dernier. Il était doté de trois magnifiques coupes offertes par l'association des commerçants, artisans et professions libérales et le Conseil municipal.

Le beau temps avait incité 62 doublettes à se rencontrer place Tourny. Saint-Macaire étant représenté par 14 équipes.

Le concours principal a été remporté par Sourzat-Dufourc, du Bybe de Preignac devant Lafleur-Nicolas, du Nizan.

Le maire remettait la coupe du Conseil municipal à Jean-Paul Descos et Bernard Labouille qui avaient gagné la finale de la consolation, face à Darriet (Cadillac) et Bazin (Sainte-Croix-du-Mont). Celui-ci ayant éliminé en demi-finale l'équipe macarienne Lespes-Dubois Pierre.

Enfin, le troisième concours, le complémentaire revenait également à une équipe de Saint-Macaire (composée de Paulette et Jean Sanche qui l'emportait sur l'équipe du Preignac-Puch : Dubourdieu-Garcia.

Il est à noter que c'est la première coupe remportée en concours officiel par Jean-Paul Descos et par M<sup>me</sup> Sanche.

## A l'A.S.M.

L'A.S. Macarienne informe ses joueurs de la reprise de l'entraînement par M. Soulier. Voici les dates retenues : 16 août, 18 août, 20 août, 27 août : à 19 heures au stade.

L'A.S.M. cherche pour les 20 et 27 août des matches amicaux, téléphoner au 63.15.67.

Les licences pour les jeunes à renouveler et signer sont chez M. Barbé, rue Carnot. Les jeunes toutes catégories désirant pratiquer le football sont priés de venir se faire inscrire à la même adresse.

## A la découverte de Saint-Macaire

Le dimanche 10 juillet, à 9 heures du matin, aura lieu en l'église Saint-Sauveur (XI<sup>e</sup> siècle), un grand programme d'action évangélique par le pasteur Rase, suivi de chants de jeunes de Bordeaux accompagnés à l'orgue.

Invitation cordiale à tous.

**Groupement féminin  
de vulgarisation  
agricole**

Un voyage d'étude est organisé du 29 août au 3 septembre en Provence, côtes du Rhône, par le groupement de Saint-Macaire. Il reste encore quelques places disponibles. Les personnes adhérentes ou non au groupement, intéressées par le projet, sont invitées. Elles peuvent s'informer d'une façon plus précise auprès de M<sup>me</sup> J. Larriaut à Saint-Pierre-d'Aurillac, tél. 63.71.65 ou de M<sup>me</sup> Lassus, conseillère agricole, Maison du paysan, Langon, tél. 63.04.94, le vendredi matin.

**Conseil municipal**

Il se réunira au lieu habituel de ses séances le mercredi 6 juillet, à 21 heures.

A l'ordre du jour de nombreuses et importantes questions et comme à l'habitude le public pourra prendre la parole à l'issue de la réunion.

**Saint-Macaire**

**Comité des fêtes**

Les fêtes de la Saint-Jean terminées voici le résultat du tirage de la tombola :

|      |      |      |      |      |
|------|------|------|------|------|
| 100  | 130  | 462  | 527  | 547  |
| 1443 | 1540 | 1727 | 1875 | 1951 |
| 2025 | 2081 | 2126 | 2268 | 2467 |
| 3330 | 3492 | 3565 | 3647 | 3862 |
| 3920 | 3927 | 3928 | 4001 | 4002 |
| 4327 | 4495 | 5173 | 5243 | 5730 |
| 5961 | 5994 | 6077 | 6251 | 6269 |
| 6292 | 6401 | 6702 | 7260 | 7264 |
| 7537 | 7588 | 7697 |      |      |

Les lots sont à retirer chez M. Réau, coiffeur, allée des Tilleuls, qui a mis gracieusement sa vitrine à notre disposition. Qu'il en soit remercié, ainsi que les généreux donateurs en espèces ou en nature, les jeunes collecteurs, les artisans, les commerçants.

Dès ce jour, le comité songe à la sortie annuelle des 13 et 14 août. De plus amples renseignements seront donnés ultérieurement.

M<sup>me</sup> Darroussat, tél. 63.20.91 est au service renseignements pour circuit, tarif et inscriptions.

**Saint-Macaire**

**CONSEIL MUNICIPAL**

**Une place du « 19-Mars-1962 »**

**Présents :** M. Billa, M<sup>me</sup> Lorriot, MM. Sudery, Falissard, Cadi, Chavaneau, adjoints; M<sup>me</sup> Darroussat, MM. Bouey, Lagahuzère, Thomas, Bore, Tréméa, Sire, Labarrière, Lépine, Cassagne, Darbo.

**Excusés :** MM. Beaugé, Broustet.

Après lecture du compte rendu de la réunion du 10 mai par M. Sudery, chacune des commissions expose ses travaux.

**Passerelle piétonne Langon - Saint-Macaire.** — Le principe de participation à cette réalisation avait été retenu précédemment. Le Conseil général de la Gironde ayant augmenté sa participation sur les 15 % non pris en charge par l'Etat, Saint-Macaire doit financer à hauteur de 3,75 % de la dépense soit 118 125 F. Décision de financement adoptée à l'unanimité.

**Achat d'une photocopieuse.** — Pour remplacer la photocopieuse existante défectueuse et prendre une machine plus adaptée à ses besoins, Le C.M. a consulté trois fabricants. Après nombreuses réflexions et consultation, le choix proposé au vote correspond à une photocopieuse votée à l'unanimité moins une abstention.

**Désignation d'une place du 19-Mars-1962.** — Une décision de principe a été prise lors de la réunion du C.M. du 10 mai. Le maire fait part de remarques émises par certains administrés sur l'opportunité de cette décision et propose qu'un débat ait lieu entre la commune, ses administrés et la F.N.A.C.A. qui est à l'origine de cette demande de dénomination d'une artère de la ville. Cette proposition de renvoi est repoussée par 9 voix contre 4 pour et 4 abstentions; la majorité a exprimé son refus de cette réunion en estimant que la décision prise le 10 mai correspond à une volonté délibérée et non au simple souci de répondre favorablement à une demande de la F.N.A.C.A. En conséquence, il n'appartient qu'à la municipalité d'expliquer sa décision, ce sera fait par voie de presse lors de l'inauguration de cette place.

Proposition est faite de donner le nom de place du 19-Mars-1962 à la place située à l'extrémité de la rue Lanneau et de la rue d'Aulède.

Décision adoptée à l'unanimité.

**Panneaux « Stop ».** — Des panneaux « Stop » seront remplacés aux débouchés des rues sur l'ancienne R.N. 113 et deux panneaux « Ecoles » de part et d'autre des Cordeliers.

Décision adoptée à l'unanimité.

**Achat de l'immeuble dit « Cercle Français ».** — Après consultation du notaire, M<sup>me</sup> Lanneau, et tenant compte des précédentes démarches cet achat est proposé.

Décision d'achat prise à l'unanimité.

**Echafaudage ruines de Rendesse.** — L'échafaudage mis en place à l'issue des inondations de décembre 1981 doit être démonté pour éviter de payer de nouveaux frais de location. Avant ce démontage, des travaux de consolidation du rempart et de démolition d'une partie des ruines sont à effectuer. Pour s'assurer d'un avis compétent et impartial, proposition est faite de confier à M. André Gaston, architecte des Bâtiments de France du Lot-et-Cher, une mission de contre-expertise.

Décision adoptée à l'unanimité.

**Assistance d'un architecte du C.A.V.E. de la Gironde.** — Pour l'étude de différents aménagements et la préparation des dossiers de demande de subvention correspondant, la commune devrait s'offrir plus fréquemment le concours de l'architecte consultant du C.A.V.E. de la Gironde. (L'exemple récent d'une étude portant sur la salle des fêtes vient de le prouver.) Une mission représentant un quota de seize heures par mois à un coût de 22 000 F par ans.

Proposition retenue à l'unanimité.

**Dossiers de demande de subvention.** — Des dossiers de demande de subvention seront présentés auprès du Conseil général de la Gironde et de l'Établissement public régional Aquitaine. Ces dossiers concernent :

— L'aménagement et la mise en conformité de la salle des fêtes;

— De gros travaux sur le groupe scolaire (peinture, électricité, étanchéité);

— La création de vestiaire

derrière la tribune du stade;

— L'implantation de deux courts de tennis.

Décision de demande de subvention votée à l'unanimité.

**Commission information-relations extérieures.** — La principale préoccupation de cette commission a été la préparation du bulletin municipal. Un comité de rédaction a été formé comprenant le maire, M<sup>me</sup> Lorriot et Darbo, MM. Cadi, Tréméa, David et Sanche.

**Implantation d'une ligne E.D.F. de 20 kilowatts.** —

Cette ligne doit remplacer le réseau de Pian. Lors de la réunion du 10 mai, aucune décision n'aurait pu être prise. Après une nouvelle visite sur le terrain, sont soumis au vote les deux propositions suivantes :

1. Raccordement de cette ligne en traversant au droit de la gare S.N.C.F. et en se plquant sur une ligne existante dans le quartier Tambourin à Pian;

2. Solution E.D.F. Passage de cette ligne en bordure de la R.N. 113 avec traversée au Bas-Pian.

La solution 2 est adoptée par 8 voix pour, 7 voix contre et 2 abstentions.

**Syndicat d'étude du C.E.S. du canton.** — MM. Billa et Tréméa sont désignés comme délégués de la commune.

**Convention Syndicat intercommunal des sports - Association sportive macarienne.** —

M. Cadi donne lecture de la proposition de convention portant sur la gestion du stade André Seyrac par l'A.S.M.

Décision favorable votée à l'unanimité.

**Installation gaz de ville, logement du garde champêtre.** —

M. Bouey propose que soit changé le chauffe-eau vétuste de ce logement et que soit effectué son raccordement au réseau gaz de ville.

Décision favorable adoptée à l'unanimité.

**Réfection de sol, école maternelle.** — M. Darbo fait part de devis de réfection de sol qu'il a fait établir par l'entreprise Deligne, et en ce qui concerne la garderie et une salle de classe.

Décision de réfection du sol de la garderie adoptée à l'unanimité.

## Saint-Macaire

# Le retour des médailles

GRANDE ANIMATION à la mairie, récemment, où un vin d'honneur était servi au 1<sup>er</sup> étage, à l'occasion de la remise en ordre de l'armoire aux trophées glanés par les vieilles sociétés locales aujourd'hui disparues, telles que la philharmonique ou la chorale.

Beaucoup d'anciens avaient répondu à l'appel qui leur avait été lancé et se retrouvaient autour de souvenirs endormis pour la plupart depuis de très nombreuses années dans la poussière et l'oubli.

La vitrine rénovée a fait l'admiration de tous. Elle offre désormais le vrai visage d'un passé en même temps que la marque, pour les générations actuelles, d'une grande et belle aventure humaine.

Que soient particulièrement remerciés en cette occasion M. Maurice Begingette, à qui revient le mérite de la conservation et le retour en mairie des plus anciennes médailles ainsi que M. Pierre Mothes qui, lui aussi, a grandement participé à la réussite de cette manifestation par un apport de pièces intéressantes et notamment le drapeau de la Société philharmonique.



Le groupe des anciens réunis devant la vitrine.

Un grand merci enfin à la municipalité pour avoir permis la réalisation d'un souhait cher au cœur de tous.

## MÉMENTO MACARIEN

### CULTE CATHOLIQUE

**Samedi 9 juillet.** — A 19 h, messe anticipée à Saint-Sauveur.  
**Dimanche 10 juillet.** — A 9 h, à Saint-André-du-Bois. A 11 h, grand-messe chantée à Saint-Sauveur. A 18 h 30, messe à Pian-sur-Garonne.

### PERMANENCES

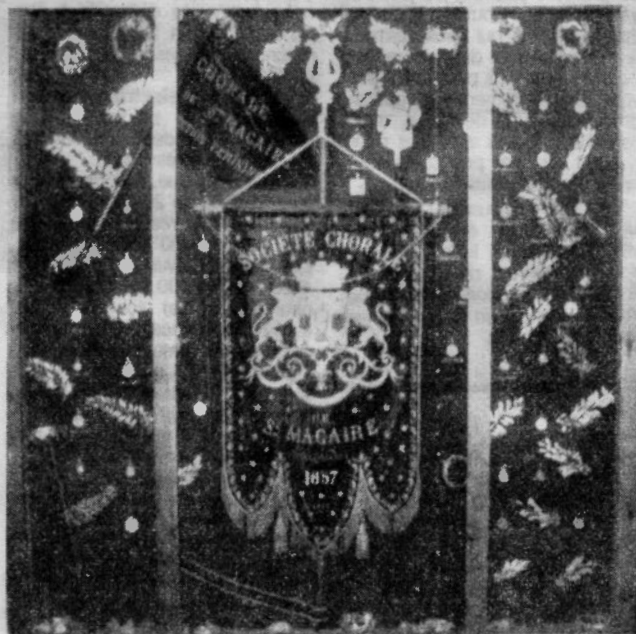
**Le maire.** — Tous les samedis de 10 h à 12 h.  
**Mairie.** — Ouverte tous les jours, fermée du samedi 12 h au lundi 9 h, tél. 63.03.64.  
**Caisse d'épargne.** — Ouverte tous les jours, sauf lundi, de 8 h 30 à 13 h et de 14 h à 17 h, tél. 63.08.75.  
**P.T.T.** — Ouvert tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf samedi, de 9 h à 12 h, tél. 63.29.30.  
**Service routier.** — C.R.I.R.C., tél. 96.33.33.  
**Centre de diffusion météorologique.** — Tél. 34.26.74 et 34.21.21.  
**S.N.C.F.** — Tél. 63.32.83.

### SERVICES D'URGENCE

**Sapeurs-pompiers.** — Centre de secours de Saint-Macaire, tél. 18 (ligne de feu) et 63.03.64 (service administratifs).  
**Ambulance.** — Turtaut, La Réole, tél. 61.10.27 et 71.11.27.  
**Médecin.** — Docteur Audoy, Saint-Macaire, tél. 63.54.15.  
**Pharmacie.** — Mesnage à Langon, tél. 63.12.14.  
**Vétérinaire.** — Capeyron, à Uzeste, tél. 25.34.03.  
**Soins infirmiers.** — Caudrot (jour et nuit), tél. 62.81.05; M<sup>me</sup> Durbecq et Prévost, à Verdelaix, tél. 53.28.99 et M<sup>me</sup> Braud, allée de Tourny, Saint-Macaire, tél. 63.40.21.  
**Hospice.** — Rue de Verdun, tél. 63.15.39.  
**Gendarmerie.** — Saint-Macaire, tél. 63.15.70.  
**Polyclinique Sainte-Anne.** — Tél. 63.24.80.  
**Hôpital Pasteur.** — Tél. 63.48.59.  
**Centre antipoison.** — Tél. 96.40.80.  
**Dispensaire Langon.** — Tél. 63.14.95.

### CURIOSITÉ-DISTRACTION

**Musée postal d'Aquitaine.** — Tous les jours, sauf mardi, place Marchedieu, tél. 63.08.81.  
**Aquarium Rodriguez.** — Tous les jours, place Général-de-Gaulle, tél. 63.05.62, sauf dimanche.



Une vue de la vitrine où sont exposés les trophées. (Photo « Sud-Ouest ».)

### Permanence d'accueil au Prieuré

Avec la saison estivale, voici revenu le temps de la permanence d'accueil des touristes qui, comme

chaque année sera installé au « Prieuré » pendant les mois de juillet et d'août.

### Etat-civil du deuxième trimestre

**Naissances.** — Arnaud Baudet, Marion-Caroline Labrousse, Yann Duhil, Audrey Marquille, Pierre-Emmanuel Labrousse.

**Mariage.** — Didier Gaury et Corinne-Catherine Reghenaz.

**Décès.** — Romain Mercat, Françoise-Paulette Villefumade, épouse Perrinet; Marcelle Amaudin, Jeanne-Adrienne Baillet, Jeanne Clavier épouse Souffron, Madeleine Dupuch, Jeanne-Marie Lahiteau veuve Bos, Maxime Déjean.

Elle fonctionnera tous les jours de 14 h 30 à 18 h 30, sauf le mardi, durant le mois de juillet.

Les dimanches et fêtes, permanence en place également le matin, de 10 heures à 12 heures.

Au mois d'août, ouverture tous les jours.

Sur demande et comme d'habitude, tous les jours, des visites commentées de la vieille ville et de ses monuments seront organisées.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au 63.34.52.

## Ecole de football de l'A.S.M.

Au cours d'une réunion tenue récemment, la commission des jeunes a arrêté les grandes lignes de l'organisation de l'école de football pour la saison 1983-1984.

Celle-ci fonctionnera sous la direction de M. Fernand Barbé, assisté de Pierre Lanzeray, par ailleurs arbitre du club, Christian Loubric, professeur d'éducation physique et Marie-France Cluchet, animatrice de jeunes.

Pour les rencontres du samedi, l'encadrement sera complété par plusieurs joueurs des équipes seniors que les responsables accueillent avec d'autant plus de plaisir et de confiance, qu'ils ont toujours fait preuve d'un comportement exemplaire sur les terrains de jeu.

M. et M<sup>me</sup> Laujac continueront d'assurer l'entraînement et l'engagement de féminines.

Les compétitions jeunes ne reprenant qu'en septembre, nous signalons aux parents qui souhaitent confier leurs enfants à l'école de football, qu'il est toujours temps de les faire inscrire en s'adressant à M. Fernand Barbé, rue Carnot, tél. 63.23.53.

L'école de football sera ouverte aux débutants « enfants nés entre le 1/08/1975 et le 31/07/1977 » pour les initier à la pratique de ce sport. Une circulaire apportant toutes les précisions nécessaires sera remise

avant le début de la saison à tous les parents des enfants inscrits dans toutes les catégories de jeunes.

M. Barbé se tient dès maintenant à la disposition des parents qui souhaiteraient obtenir d'autres renseignements sur le fonctionnement de l'école de football.

### Sorties des sapeurs pompiers en juin

3. — Malade sur la voie publique à Saint-Macaire transporté à Pasteur.

7. — Accident de la circulation à Saint-Maixent. Trois blessés transportés à Pasteur par l'ambulance du centre de Cadillac.

9. — Accident du travail à Saint-Pierre-d'Aurillac; transporté à Pasteur. Personne prise d'un malaise sur la voie publique à Sainte-Croix-du-Mont; transportée à Pasteur.

10. — Accident du travail à Plan-sur-Garonne; transporté à Pasteur.

11. — Feu de broussailles à Sainte-Foy-la-Longue.

17. — Malade à Saint-Maixant, fausse alerte. Accident de la circulation à Saint-Macaire, un blessé transporté à Pasteur. Personne ne répondant pas aux appels à Saint-Maixant, malade transportée à Pasteur.

21. — Destruction de frelons à Saint-André-du-Bois.

22. — Feu de broussailles à Saint-Pierre-d'Aurillac.

19/7 **Saint-Macaire**

### Pont du 14 juillet

En raison de la Fête nationale, les services de la mairie chômeront les 15 et 16 juillet.

20/7 **Saint-Macaire**

### Permanence

M. Jean Lafourcade, conseiller général, porte à la connaissance des administrés de la commune qu'il se tiendra à leur entière disposition le samedi 23 juillet, de 14 h 30 à 16 h 30, à la salle de la mairie.

### Un 14 Juillet inédit

Cette année, la fête nationale de notre pays prendra un relief particulier à Saint-Macaire.

En effet, le Comité des fêtes va reprendre une tradition abandonnée au début des années 50 qui consiste à utiliser la place Tourny pour les festivités et par conséquent à placer l'animation dans le théâtre de la bature qui retrouvera ainsi une nouvelle vie.

De plus, outre le bal jamais interrompu du 13 juillet, le Comité des fêtes offrira aux Macariens le jeudi 14 Juillet même, à partir de 17 heures, un apéritif-concert inédit qui sera animé par la batterie-fanfare de la Vaillante de Langon. Cette dernière vient d'enregistrer un disque qui démontre la qualité et la variété d'un répertoire qui ne saurait qu'évoquer aux anciens les concerts du temps de la philharmonique, avant la dernière guerre. Les ombrages de la place Tourny, la buvette préparée par le Comité des fêtes et le parquet de danse seront au rendez-vous pour donner à cette fin d'après-midi un caractère de fête populaire digne d'un 14 Juillet.

Macariens, tous sur la place Tourny jeudi, en fin d'après-midi.

14/7

## Amélioration de l'habitat

Dans le cadre du Syndicat intercommunal du canton, il est envisagé d'encourager la restauration des immeubles anciens.

Les communes de Saint-Germain-de-Graves, Saint-Pierre-d'Aurillac, Plan-sur-Garonne, Saint-Maixant, Verdélais, Sainte-Foy-la-Longue, Saint-Laurent-du-Bois, Saint-Laurent-du-Plan, Saint-André-du-Bois, Saint-Martin-de-Sescas, Saint-Martial, Semens, Saint-Macaire et Caudrot ont décidé de lancer sur leur territoire une opération programmée d'amélioration de l'habitat.

Cette opération consiste à conserver les immeubles anciens et à les équiper du confort nécessaire (équipement des W.C., création de salle d'eau, réfection éventuelle de la toiture, mise en état des sols, des menuiseries, etc.) avec le concours de l'Etat, sous forme d'aides financières (subventions).

Ces subventions s'adressent aux propriétaires-occupants, propriétaires-bailleurs et locataires d'immeubles.

En résumé, les municipalités voudraient permettre aux possesseurs ou occupants de logements anciens et susceptibles d'être améliorés de réaliser les travaux nécessaires, en utilisant les facilités offertes par une opération programmée d'amélioration de l'habitat ancien, ce type d'opération ne pouvant se réaliser que si les demandes sont assez nombreuses.

Toutes les précisions nécessaires seront données aux personnes intéressées.

### Roseau Macarien

C'est le dimanche 17 juillet que la société de pêche organise une sortie concours à Condom, dans le Gers. Départ place de l'Horloge, à 6 h 30. Prévoir le repas du soir. Les inscriptions seront prises jusqu'au samedi 16 juillet chez M. Claude Faure, rue de l'Eglise.

---

### SERVICE DES EAUX.

— Le service des eaux Sogedo, rue Saint-Denis, à Saint-Macaire, informe ses abonnés que les bureaux sont transférés rue Bergoing, au château d'eau, à Saint-Macaire, depuis mardi 12 juillet.

## Saint-Macaire

### MEMENTO MACARIEN CULTE CATHOLIQUE

**Samedi 23 juillet.** — A 19 h, messe anticipée à Saint-Sauveur.

**Dimanche 24 juillet.** — A 9 h, à Saint-André-du-Bois; à 11 h, grand-messe chantée à Saint-Sauveur; à 18 h 30, messe à Pian-sur-Garonne.

#### PERMANENCES

**Le maire.** — Tous les samedis, de 10 h à 12 h.

**Mairie.** — Ouverte tous les jours, fermée du samedi 12 h au lundi 9 h, tél. 63.03.64.

**Caisse d'épargne.** — Ouverte tous les jours, sauf lundi, de 8 h 30 à 13 h et de 14 h à 17 h, tél. 63.08.75.

**P.T.T.** — Ouvert tous les jours, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf samedi, de 9 h à 12 h, tél. 63.29.30.

**Service routier.** — C.R.I.R.C., tél. 96.33.33.

**Centre de diffusion météorologique.** — Tél. 34.26.74 et 34.21.21.

**S.N.C.F.** — Tél. 63.32.82

#### PERMANENCE D'ACCUEIL

**Au Priuré.** — Pour les touristes, tout juillet et août, sauf mardi en juillet, de 14 h 30 à 18 h 30, et le dimanche, de 10 h à 12 h. Visites commentées. Renseignements, tél. 63.34.52.

#### SERVICES D'URGENCE

**Sapeurs-pompiers.** — Centre de secours de Saint-Macaire, tél. 18 (ligne de feu) et 63.03.64 (services administratifs).

**Ambulance.** — Duffau, à Langon, tél. 63.05.53.

**Médecin.** — Audoy.

**Pharmacie.** — Castaing, à Preignac, tél. 63.27.42.

**Vétérinaire.** — Capeyron, à Uzeste, tél. 25.34.03.

**Soins infirmiers.** — Caudrot (jour et nuit), tél. 62.81.05; M<sup>me</sup> Durbecq et Prévost, à Verdels, tél. 53.26.99 et M<sup>me</sup> Braud, allée de Tourny, Saint-Macaire, tél. 63.40.21.

**Hospice.** — Rue de Verdun, tél. 63.15.39.

**Gendarmerie.** — Saint-Macaire, tél. 63.15.70.

**Polyclinique Sainte-Anne.** — Tél. 63.24.80.

**Hôpital Pasteur.** — Tél. 63.48.59.

**Centre antipoison.** — Tél. 96.40.80.

**Dispensaire Langon.** — Tél. 63.14.95.

#### CURIOSITÉ-DISTRACTION

**Musée postal d'Aquitaine.** — Tous les jours, sauf mardi, place Marchedieu, tél. 63.08.81.

**Aquarium Rodriguez.** — Tous les jours, place Général-de-Gaulle, tél. 63.05.62, sauf dimanche.

#### Distribution des sacs-poubelles

Une distribution gratuite de sacs-poubelles aura lieu à partir du lundi 25 juillet, aux heures habituelles d'ouverture de la mairie, à savoir : de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Cette distribution qui sera faite pour une année, durera toute la semaine du 25 au 31 juillet.

#### Tournée du contrôleur des impôts

Les contribuables sont prévenus que le contrôleur des impôts se trouvera à la mairie le mercredi 27 juillet, pour procéder à la mise à jour annuelle des bases de la taxe d'habitation et de la liste des assujetés à la taxe professionnelle.

Les personnes désirant des renseignements sont priées de se présenter à la mairie, à partir de 8 h 30.

# Conseil municipal

## Les élus votent en faveur de la constitution du syndicat du C.E.S.

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni le 6 juillet à 21 h 20.

Secrétaire de séance : M. Fallissard.

La séance est ouverte par M. le Maire qui donne lecture du compte rendu de la précédente réunion; compte rendu adopté à l'unanimité.

Chacune des commissions présente le rapport de ses activités et soumet au Conseil municipal les propositions suivantes :

**Achat d'une machine à écrire.** — Compte tenu de la vétusté du matériel existant et de la venue d'une nouvelle dactylo, l'acquisition d'une machine à écrire semble s'imposer.

Décision d'achat adoptée à l'unanimité.

**Terrain de la Gare (ancien stade).** — La commune a racheté à l'Etat la partie de l'ancien stade qui sert actuellement de dépôt face au cimetière. MM. Cosson et Reghenaz sont intéressés par l'achat de ce terrain.

Afin d'éviter une cession trop précipitée de ce terrain, il semble plus raisonnable d'envisager quel

usage précis la commune pourrait en faire. Ce problème sera réexaminé en septembre.

Décision de report d'examen adoptée par 11 voix pour, 1 contre et 1 abstention.

**Personnel du secrétariat de mairie.** — Le concours de recrutement d'une secrétaire-dactylo a vu la participation de vingt-deux candidates. M<sup>me</sup> Françoise Caze-nave a été admise; elle est recrutée à compter du 1<sup>er</sup> juillet. M<sup>me</sup> Darroussat, conseillère déléguée à la surveillance du concours a, par lettre, souligné la totale régularité et impartialité constatée lors des épreuves et de la correction.

M. Lagahuzère propose que, compte tenu de ses mérites, M<sup>me</sup> Duprat soit proposée pour recevoir la médaille d'honneur des personnels départementaux et communaux lors de son départ à la retraite (31 juillet). Proposition adoptée à l'unanimité.

**Photocopieuse.** — Le Conseil municipal se penchera en septembre sur les conditions d'utilisation de la photocopieuse de la

mairie par les associations locales ou par les tiers.

Proposition est faite de céder l'ancienne photocopieuse au groupe scolaire : décision favorable prise à l'unanimité moins une abstention.

**Réduit du bas des remparts.** — La précédente municipalité avait prêté à M. Schmidt un réduit situé sous le prieuré au bas des remparts. Pour l'utiliser à des fins personnelles (fromagerie) M. Schmidt a procédé à divers travaux (pose d'une porte, de grilles en fer forgé...). N'utilisant plus ce réduit, réclamation a été faite par lui à la mairie de le dédommager des frais qu'il a précédemment engagés. Proposition est faite de lui répondre par lettre que la mairie n'a en rien demandé ces travaux dans ce local mis à sa disposition gracieusement et qu'en conséquence elle ne se sent pas concernée par ce remboursement.

**Bail avec l'A.S.M.** — Un bail devrait être signé avec l'A.S.M. concernant l'utilisation du terrain sur lequel est aménagé son foyer. Durée trente ans. Loyer annuel

1 franc. A la fin du bail toute construction réalisée sur ce terrain reviendra à la commune.

Adopté à l'unanimité.  
**Cour école maternelle.** — A la demande de M<sup>me</sup> la Directrice, a été étudié la possibilité de créer un espace vert dans la cour de cette école en enlevant le bitume en place. Un devis a été établi, il s'élève à 9 330 francs H.T.

Certaines tranches de ces travaux pourront être réalisées par le personnel communal, il est proposé :

— De prendre une décision de principe concernant la réalisation de cet aménagement;

— De confier à M. Darbo, Fallissard et Labarrière leur suivi et leur organisation de telle sorte que l'investissement maximum soit de 9 330 francs H.T.

Proposition adoptée à l'unanimité.

**Réfection soi salle de repos et salle de classe.** — Suite à la décision de principe prise précédemment de refaire ces sols, M. Darbo a demandé à M. de Marchi d'établir un devis. Compa-

raison étant faite entre les deux devis, proposition est faite de confier ce travail à M. Deligné.

Adopté à l'unanimité.  
**Dossiers subventions.** — Quatre projets ont été étudiés qui ont donné lieu à demande de subvention auprès du Conseil général de la Gironde et de l'établissement public régional, ils concernent :

— La salle des fêtes : mise en conformité, chauffage, charpente, isolation phonique et thermique, coût : 337 000 francs;

— Groupe scolaire : peinture, électricité, étanchéité, coût : 202 678 francs H.T.;

— Vestiaires stade, coût : 241 000 francs H.T.;

— Tennis : aménagement de deux courts, coût : 272 218 francs H.T.

En ce qui concerne la salle des fêtes, autorisation a été demandée de commencer les travaux de chauffage avant la décision de subventionnement.

(A suivre.)

## Saint-Macaire

### Chute mortelle dans un puits

28/7

Un navrant accident s'est produit hier, au château des Cordeliers. Alors qu'il effectuait des travaux dans le puits avec son employé, M. Georges Maltête, 43 ans, demeurant rue Burdeau, à Saint-Macaire, a fait une chute accidentelle. Sa tête heurtait la paroi du puits entraînant une mort instantanée.

Très connu et très estimé, la disparition de M. Maltête a jeté la consternation générale.

#### SAINT-MACAIRE

■ Le chef de corps et les sapeurs-pompiers du centre de secours de Saint-Macaire ont la douleur de vous faire part que leur regretté camarade et ami

**René MALTÈTE,**  
sapeur-pompier volontaire,

est décédé accidentellement, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu vendredi 29 juillet, à 10 h 15.

Réunion porte de l'église Saint-Sauveur de Saint-Macaire.

#### SAINT-MACAIRE 29/7

■ Le président et le bureau de la F.N.A.C.A. du canton de Saint-Macaire ont la douleur de vous faire part du décès accidentel de leur camarade et ami

**René MALTÈTE,**  
titulaire de la croix du combattant.

Ses obsèques auront lieu aujourd'hui vendredi 29 juillet, à 10 h 15.

Réunion en l'église du Saint-Sauveur à Saint-Macaire.

#### SAINT-MACAIRE

■ M<sup>me</sup> René Maltete et sa fille Sylvie, les familles Maltete, Mounissens, Soret et Losse, parents et alliés ont la douleur de vous faire part du décès accidentel de

**M. René MALTÈTE,**

survenu à l'âge de 43 ans. Ses obsèques seront célébrées le vendredi 29 juillet, à 10 h 15, en l'église de Saint-Macaire où l'on se réunira.

Inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de Saint-Maixant.

P.F.G., Langon,  
25, rue Maubec,  
tél. 63.00.57.

## Saint-Macaire

27/7

### Arrestation

La brigade de Saint-Macaire a procédé dernièrement à l'arrestation de Michel Giraud, 34 ans, sans profession, demeurant « La Rose Blanche », à

Saint-Maixant (33490), pour rébellion avec violence et outrage à la force publique, conduite sans permis et sans assurance d'un véhicule automobile. L'intéressé a été présenté au parquet.

### M. et M<sup>me</sup> Henri DELLAS BOULANGERE-PÂTISSERIE

Cours de la République à SAINT-MACAIRE

remercie leur aimable clientèle de la confiance qu'elle leur a accordée, et lui demandent de la conserver à leurs successeurs M. et M<sup>me</sup> Claude CORJAL, à compter du lundi 1<sup>er</sup> août prochain.

## Saint-Macaire

28/7

### Départ de la secrétaire de mairie

A la suite d'une erreur, nous avons indiqué, lors du précédent compte rendu du Conseil municipal, que M<sup>me</sup> Duprat, secrétaire de mairie, partait à la retraite le 31 juillet.

Il n'en est rien. M<sup>me</sup> Duprat quittera ses fonctions le 31 décembre prochain et il va sans dire qu'à cette occasion, une fête sera organisée en son honneur par la municipalité, fête sur laquelle nous reviendrons en temps utile.

### Générosité

A l'issue du mariage célébré récemment en notre hôtel de ville de M. Richard Queau, avec M<sup>me</sup> Véronique Poisson, une coquette somme d'argent a été remise au profit du Bureau d'aide sociale.

Que les généreux donateurs soient remerciés au nom de tous et que les jeunes époux trouvent ici nos souhaits sincères de bonheur.

#### SAINT-MACAIRE

■ M. Albert Aso, ses enfants et petits-enfants, M. et M<sup>me</sup> Raymond Aso, leurs enfants et petits-enfants ont la douleur de vous faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Joaquine ASO,**

survenu à l'âge de 95 ans. Ses obsèques seront célébrées vendredi 29 juillet 1983, à 14 h 45, en l'église de Saint-Macaire où l'on se réunira.

P.F.G., Langon,  
25, rue Maubec,  
tél. 63.00.57.

**Conseil municipal****Les activités  
des différentes délégations**

**Acquisition de mobilier pour la mairie et diverses salles communales.** — Pour équiper la mairie et diverses salles, diverses propositions de matériel ont été étudiées. A l'heure actuelle il est indispensable de se doter en chaises et tables. Un devis a été demandé à un fabricant ainsi que deux modèles de chaises.

Les piétements de tables métalliques étant dotés localement d'un plateau en pin, ces tables reviendront à un prix minime : 350 francs T.T.C. l'unité. Les chaises coûtent 100 francs T.T.C. l'unité. Proposition est faite d'acquiescer cent chaises et trente tables.

Adopté à l'unanimité.

**Visites touristiques.** — Pour l'organisation des permanences d'été, une somme de 5 500 francs est à prévoir et serait à verser au foyer des jeunes.

**Villages fleuris.** — La classement d'arrondissement n'est pas sorti à ce jour. En 1984 ne seront pas acceptés les objets en plastique parmi la décoration florale.

M<sup>me</sup> Darroussat propose que, soit fleurie pour son inauguration la place du 19 Mars-1962; une tonnelle pourrait y être aménagée et fleurie.

Proposition adoptée à l'unanimité moins une voix.

**A.S. Macarienne**

Réunion 8 août, salle du stade, à 21 heures. Présence indispensable. Formation des commissions.

Il est rappelé aux retardataires qui n'ont pas signé leur licence de le faire le plus rapidement possible, ainsi que ceux qui doivent fournir des photos.

Voici les noms de ceux qui doivent fournir des photos : A. Loubric, Gilles Castandet, Didier Cousiney, Pascal Escabasse, J.-Luc Espanel, A. Fondeville, Joël Gourgues, P. Lespes, S. Quari, F. Cabirol, L. Delage, M. Ferchichi, L. Fermis, T. Loriot.

Entraînement par M. Soulié le 11 et 16 août, à 19 heures, au stade intercommunal.

**Activités des différentes délégations :**

— Bureau d'aide sociale. — Le Centre aéré de Saint-Pierre-d'Aurillac accueille actuellement quarante-deux enfants de Saint-Macaire;

— Syndicat des gens du voyage. — Un terrain d'accueil doté de w.-c. et d'un point d'eau devra être aménagé. L'existence du camp de Toulonne ne supprime pas cette obligation législative;

— Contrat de pays. — Des informations précises vont être diffusées prochainement sur l'O.P.A.H. (Opération d'amélioration de l'habitat).

Une permanence d'information aura lieu le 17 septembre à la mairie;

— Syndicat scolaire. — M. Trema est élu suppléant de M. Darbo à ce syndicat à l'unanimité;

— Syndicat du C.E.S. du canton de Saint-Macaire. — Le Conseil municipal vote à l'unanimité la constitution de ce syndicat.

**Questions du public :**

— M. David demande où en est ce projet de gravière sur l'île, M. le Maire signale qu'actuellement la mairie n'est soumise à aucune demande d'autorisation d'ouverture;

— M. Tonon demande si les habitations seront affectées de numéros, M. Chaveneau répond que cela sera étudié après la mise en place des plaques de nom de rues.

La prochaine réunion du Conseil municipal est fixée au 14 septembre 1983, à 21 heures.

3/8

**SAINT-MACAIRE**

■ M. Albert Aso, ses enfants et petits-enfants, M. et M<sup>me</sup> Raymond Aso, leurs enfants et petits-enfants remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont assisté aux obsèques de

**M<sup>me</sup> Joaquine ASO,**

ainsi que toutes celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

**P.F.G. Langon, 25, rue Maubec.  
Téléphone 63.00.57.**

3/8

**SAINT-MACAIRE**

■ M<sup>me</sup> René Maltete et sa fille Sylvie, les familles Maltete, Mounissens, Soret, Losse, parents et alliés remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont assisté aux obsèques de

**M. René MALTETE,**

ainsi que toutes celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance, particulièrement les délégations d'anciens combattants et les corps des sapeurs-pompiers et regrettent de ne pouvoir y répondre individuellement.

**P.F.G. Langon, 25, rue Maubec.  
Téléphone 63.00.57.**

## Saint-Macaire

# Bilan de la foire du Mercadiou

DÉSORMAIS, la foire du Mercadiou a fait ses preuves : lors de sa deuxième journée, le dimanche après-midi, elle a connu un record d'affluence, favorisé sans doute par le reportage diffusé la veille par les actualités régionales télévisées. Aussi bien le succès a-t-il irrigué l'animation périphérique à la foire : le repas-spectacle du samedi soir malgré l'organisation simultanée de la fête du judo, a attiré un public fourni, enthousiasmé par la prestation inventive des Compagnons de la Veillée. Le concours de pétanque du dimanche après-midi a rassemblé deux fois plus de doublettes que lors des fêtes de la Saint-Jean, seul le ball-trapp était un peu délaissé. Enfin, les mongolfières ont encore émaillé le déroulement de la foire, non sans un incident qui incite à s'interroger sur leur pertinence.

Seuls points véritablement nouveaux par rapport aux autres années : l'occupation de la place de l'Horloge par les exposants de véhicules, l'inauguration par le président du conseil général de la Gironde, destinée à marquer l'intérêt que portent les élus à une telle manifestation. L'Association des artisans, commerçants et professions libérales se félicite d'un tel bilan mais n'omet pas dans son analyse les points qui donnent matière à réflexion. Comment éviter que la foire du Mercadiou ne se résume à une foire à la brocante et perde sa vocation de promotion du commerce et de l'artisanat local, sans une mobilisation des intéressés sur Saint-Macaire et son canton ?

Comment mieux assurer l'organisation matérielle de la foire sans une répartition du travail sur l'ensemble des adhérents de



L'inauguration : le président Madrelle entouré à gauche de M<sup>me</sup> Bedouret, président de l'A.C.P.L., M. Billa, maire de Saint-Macaire, à droite de M. Lafourcade, conseiller général et Jude, sous-préfet de Langon.

l'Association ? Comment ne pas laisser la foire absorber les possibilités d'action de l'Association sans une coopération avec les autres Associations locales ?, etc.

Autant de questions qui trouveront des éléments de réponse lors de l'assemblée générale de l'Association en septembre mais qui ont été déjà abordées lors du repas de clôture sur la place elle-même qui rassemblait près de cent cinquante convives.



Le spectacle des Compagnons de la Veillée. Les jurés se rendent au prétoire.



La foire : à chaque arcade son stand de brocante.



Coin d'été

## Saint-Macaire : Un rêve de pierre triomphant



L'ancien lavoir au pied de la barbacane, qui marque l'entrée de la cité à l'est.



Une scène d'époque reconstituée au Musée postal.



La porte de la Benaue à l'entrée de la ville (on l'appelle aussi porte de l'Horloge).

À SAINT-MACAIRE, petite cité paraissant à peine sortie du Moyen Âge, à 50 kilomètres au sud de Bordeaux, le rêve est de pierre. Et si les Macariens vous parlent facilement, ce n'est pas leur faire injure que d'affirmer qu'ici, plus qu'ailleurs, ce sont d'abord les pierres (et les murs) qui ont la parole.

Ils parlent de l'histoire qui a laissé tant de vestiges triomphants qu'on risquerait d'en oublier à les énumérer.

Laissons donc au visiteur de passage le soin de les découvrir un à un; en lui conseillant de prendre patience: rien ne serait pire qu'une halte pressée. Visiteur d'un jour, prends ton temps, oublie un instant la route qu'il te reste à faire, ferme ton guidé et ouvre les yeux! Tu ne le regretteras pas.

Bien sûr, malgré ses attraits visibles, la cité médiévale de Saint-Macaire ne peut se comparer à ces places fortes touristiques qui voient chaque année, à la saison, débarquer des cars entiers d'estivants.

Il en passe quand même une cinquantaine par jour l'été, gens du troisième âge en balade, familles étrangères, vacanciers en goguettes rougis comme des homards sortis d'un court-bouillon, peut-être las des plages et venus s'offrir une tranquille escapade intérieure, une contre-plongée culturelle dans l'un des sanctuaires et des derniers refuges de l'histoire régionale.

Mitraillez! Mitraillez! Ça fera des souvenirs pour plus tard et les Macariens n'ont rien contre, eux dont on tire si anonymement le portrait sur fond de murailles ou à l'orée des ruelles qui plongent tout autour de la place du Marché.

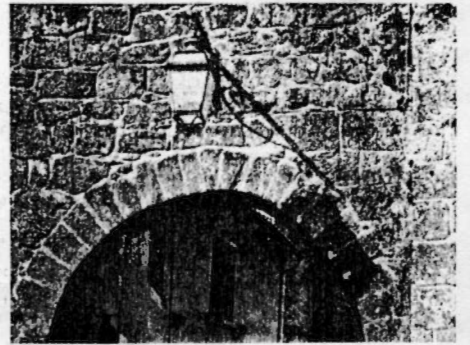
Merveilles de pierres: Saint-Macaire, on l'a compris, n'en est pas avare. Les vestiges abondent et l'on doit constamment

lever la tête pour les découvrir. Il faut aussi avoir de bonnes jambes pour remonter les ruelles escarpées qui sillonnent la vieille ville, et d'où l'on a des aperçus splendides sur la coulée des remparts, à l'oblique des champs de maïs en contrebas.

Ne manquez surtout pas la rue du Port-Nava, étroite comme une sente, avec sa gote qui coule au milieu des pavés. Remontez-la! C'est dur, mais moins quand même que l'escalade du mont Saint-Michel! D'abord vous aurez pris le temps d'admirer l'ancien lavoir, niché dans un repli, au pied de la barbacane, construite au XIV<sup>e</sup> siècle, en avant de la porte de Thuron, dont on déplore que son crénelage ait été détruit au début du siècle. Faites un détour par le bas pour admirer les remparts (ou ce qu'il en reste) sous le meilleur angle. Faites halte à l'église Saint-Sauveur. L'endroit est hautement recommandable et vous y verrez des peintures murales de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

Arrêtez-vous au prieuré voisin, magnifiquement remis en état par une poignée de bénévoles locaux, aujourd'hui siège d'un foyer socio-éducatif. Avec un peu de chance, vous y apercevrez Jean-Marie Billa, le maire de la localité, un enfant du pays, architecte de son état, en train de mettre la main à la pâte avec ses amis. Il y a des chances pour qu'il lâche la truelle et se fasse votre guide complaisant, pas fâché de vous prouver qu'on a rien sans rien.

Finissez la visite en revenant sur la place du Mercadiou où vous ne devez pas manquer de visiter le Musée postal d'Aquitaine qu'abrite un relais de poste de l'époque d'Henri de Navarre, futur Henri IV. Il a été parfaitement restauré et sa façade de style Renaissance est fière allure. Les collections sont présentées sur quatre niveaux et quand on en a achevé le tour on

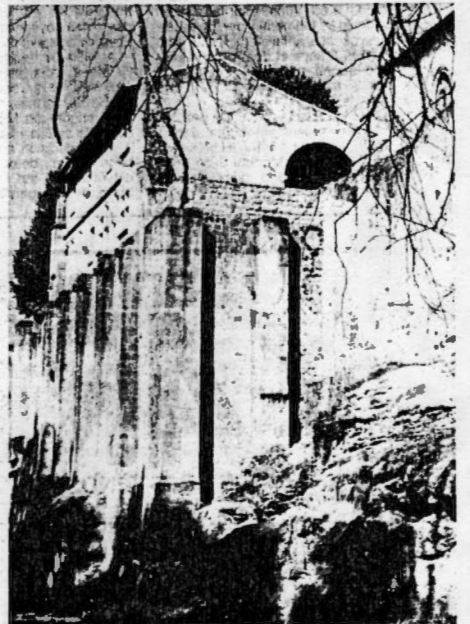


La porte de Thuron ouvre sur la rue du Port-Nava.

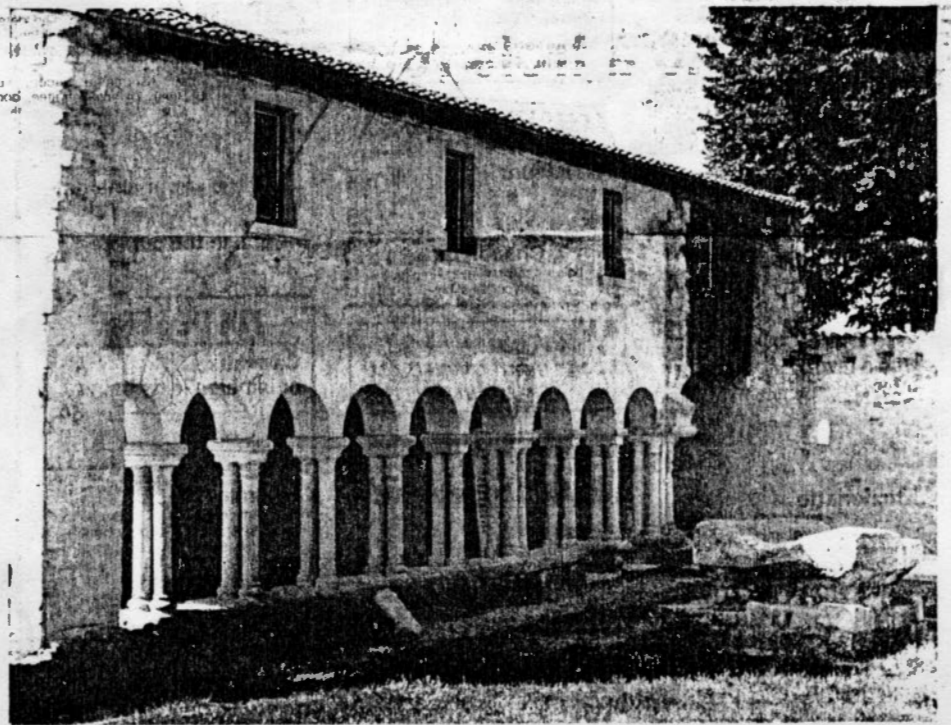
sait tout des mille et une manières de communiquer avec son voisin, même et surtout s'il est très éloigné! Il y a là de quoi enflammer l'imagination la plus rêveuse et l'on se prend à regretter le temps des diligences et des pigeons voyageurs.

Alors on reprend la route et l'on se dit que le temps, qui vous reprend, un instant a suspendu son vol: pour fugitive qu'elle soit, l'illusion valait d'être vécue.

Claude GARNIER.



Les remparts dominés par l'ancien cloître. L'enceinte est construite sur un rocher.



Le prieuré Saint-Sauveur restauré; au centre, le puits à margelle.

(Clichés « S.O.F. »)

## Saint-Macaire 1/8

### Arrestation d'un voleur de voitures

Dans la nuit de samedi à dimanche, deux individus ont été interpellés par la brigade de gendarmerie de Saint-Macaire après un vol de voiture.

Il s'agit de Patrick Simon, 25 ans, plâtrier, demeurant au Puy (Gironde), et de Bruno D., 18 ans. Patrick Simon, qui n'est pas titulaire du permis, conduisait, qui plus est, en état d'ivresse.

Il est présenté ce matin au parquet de Bordeaux. Bruno D. a été remis en liberté après audition.



Une apparition remarquée, celle de la troupe Passage pour piétons.

(Photos M. Rebière.)

## Jean Sango <sup>1078</sup> préside la commission du service incendie

A la suite des élections des 14 juin et 18 juillet, la commission administrative du service départemental d'incendie et de secours de la Gironde a été constituée par arrêté départemental du 4 août.

Elle sera présidée par M. Jean Sango, vice-président du Conseil général, délégué pour les questions intéressant les services d'incendie.

En font partie, outre les membres de droit : MM. Lagors, Lestage, Marchal, conseillers généraux (suppléants : MM. Vérité, Dubourg, Espagnet, conseiller généraux); MM. Cardouat, Lécussant, Lagorce, maires de Préchac, Sauveterre-de-Guyenne et Langon (suppléants : MM. Frouin, Jouanno, Prévot, maires de Lugon et l'île du Carney, Castillon-la-Bataille,

Lesparre); M. Bric, conseiller communautaire et maire de Parmpuyre (suppléant : M. Barande, conseiller communautaire, maire de Villenave-d'Ornon); M. Arrieta, adjudant de sapeurs-pompiers professionnels (suppléant : M. Chiquet,

caporal-chef de sapeurs-pompiers professionnels); M. Paratge, adjudant de sapeurs-pompiers volontaires (suppléant : M. Dubourdiou, caporal-chef de sapeurs-pompiers volontaires); MM. Richet et Jauréguy, officiers professionnels de sapeurs-pompiers (suppléants :

MM. Calmont et Nicot, officiers professionnels de sapeurs-pompiers); MM. Pla et Chavaroche, officiers volontaires de sapeurs-pompiers (suppléants : MM. Ri-beaud et Pin, officiers volontaires de sapeurs-pompiers).

## Saint-Macaire <sup>1078</sup>

### Communiqués

En raison des fêtes du 15 août et des congés annuels la collecte des ordures ménagères qui devrait avoir lieu le 15 août est annulée.

Le ramassage des déchets de jardins, vieilles ferrailles et tous objets qui ne peuvent être collectés dans le cadre des enlèvements habituels d'ordures ménagères sera effectué dorénavant le premier jeudi de chaque mois.

**CHERCHE URGENT  
APPRENTI METALLIER**

TÉL. 63.19.55  
et 62.27.35

# Les sorties des sapeurs-pompiers au mois de juillet

## Vendredi 1<sup>er</sup> juillet

Voiture renversée commune de Saint-Laurent-du-Bois. Un blessé transporté par l'ambulance des sapeurs-pompiers de Saint-Macaire à l'hôpital Pasteur.

## Samedi 2 juillet

Feu de broussailles à Saint-Maixant.

## Samedi 2 juillet

Destruction de nid de frêlons à Saint-André-du-Bois.

## Dimanche 3 juillet

Accident à Saint-Macaire. Un blessé transporté par l'ambulance des sapeurs-pompiers de Saint-Macaire à l'hôpital Pasteur.

## Lundi 4 juillet

Malade à domicile à Saint-Macaire. Transporté par l'ambulance des sapeurs-pompiers de Saint-Macaire à l'hôpital Pasteur.

## Mercredi 6 juillet

Destruction de frêlons à Caudrot.

## Vendredi 8 juillet

Destruction de frêlons à Saint-Martin-de-Sescas.

## Samedi 9 juillet

Accident de la circulation au Bas-Pian. Un blessé transporté par l'ambulance des sapeurs-pompiers de Saint-Macaire à l'hôpital Pasteur.

## Lundi 11 juillet

Feu de salle de bains à Saint-Macaire.

## Lundi 11 juillet

Malade à domicile à Saint-Pierre-d'Aurillac. Transporté par l'ambulance des sapeurs-pompiers de Saint-Macaire à l'hôpital de Cadillac.

## Mercredi 13 juillet

Malade sur la voie publique. Transporté par l'ambulance des sapeurs-pompiers de Saint-Macaire à l'hôpital Pasteur.

## Mercredi 13 juillet

Destruction de nid de frêlons à Saint-Maixant.

## Jedi 14 juillet

Malade à domicile à Saint-Maixant. Transporté par l'ambulance des sapeurs-pompiers de Saint-Macaire à l'hôpital Pasteur.

## Jedi 14 juillet

Feu de broussailles à Saint-Maixant.

## Jedi 14 juillet

Destruction de nid de frêlons à Saint-André-du-Bois.

## Vendredi 15 juillet

Feu de décharge publique à Saint-André-du-Bois.

## Dimanche 17 juillet

Sauvetage d'animal.

## Dimanche 17 juillet

Feu de sapinettes à Caudrot.

## Lundi 18 juillet

Feu de camion à Saint-André-du-Bois.

## Lundi 18 juillet

Personne tombée d'un tracteur à Pian-sur-Garonne. Transporté par l'ambulance des sapeurs-pompiers à la clinique Sainte-Anne.

## Lundi 18 juillet

Destruction de nid de frêlons à Saint-Martin-de-Sescas.

## Lundi 18 juillet

Feu de compter à Saint-Pierre-d'Aurillac.

## Jedi 21 juillet

Accident de la circulation à Pian-sur-Garonne. Un blessé

transporté par l'ambulance des sapeurs-pompiers de Saint-Macaire à l'hôpital Pasteur.

## Vendredi 22 juillet

Destruction de nid de guêpes à Saint-Macaire et à Saint-Germain-de-Graves.

## Samedi 23 juillet

Accident de la circulation à Pian-sur-Garonne. Un blessé transporté par l'ambulance des sapeurs-pompiers de Saint-Macaire à la clinique Sainte-Anne.

## Samedi 23 juillet

Destruction de nid de frêlons à Saint-Germain-de-Graves, Semens, Saint-Martin-de-Sescas.

## Samedi 23 juillet

Implosion d'un téléviseur à Saint-Pierre-d'Aurillac.

## Samedi 23 juillet

Accident de la circulation à Saint-Maixant. Un blessé transporté par l'ambulance des sapeurs-pompiers de Saint-Macaire à l'hôpital Pasteur.

## Dimanche 24 juillet

Accident de la circulation. Un blessé transporté par l'ambulance des sapeurs-pompiers de Saint-Macaire à l'hôpital Pasteur.

## Mardi 26 juillet

Arbre en travers de la chaussée à Saint-Maixant, à Caudrot. De Caudrot à Sainte-Foy-la-Longue.

## Mardi 26 juillet

Feu de compteur à Pian.

## Mercredi 27 juillet

Personne tombée dans un puits.

## Jedi 28 juillet

Feu de machine à laver à Saint-Maixant.

## Vendredi 29 juillet

Feu de voiture.

## Vendredi 29 juillet

Malade sur la voie publique. Transporté par l'ambulance des sapeurs-pompiers de Saint-Macaire à l'hôpital Pasteur.

## Vendredi 29 juillet

Destruction de nid de frêlons à Saint-Martin-de-Sescas.

**VOTRE AGENCE  
DE VOYAGES DANS  
LE SUD-OUEST**



**sud-ouest  
voyages**

lic 1197

Notre agence est affiliée à l'U.V.P.

## Saint-Macaire

15/8

### Avec le Comité des fêtes

Soucieux de rassembler et de conserver le contact, le Comité propose une sortie à Royan pour la journée du 11 septembre. Côte toujours agréable à revoir, bonnes heures à passer ensemble devraient amener bien des Macariens et amis à prendre toute documentation et inscription chez M<sup>me</sup> Darroussat, tél. 63.20.91.

Autre genre de divertissement non moins agréable pour les yeux : le spectacle « Holiday on Ice ». Le Comité vous propose d'y assister le 20 septembre. Pour les places et le transport, chez M<sup>me</sup> Darroussat.

## Saint-Macaire

18/8

### Roseau Macarien

DIMANCHE 21 AOUT, dernière sortie du Roseau Macarien, à Lalinde (Dordogne). Départ place de l'Horloge, à 6 h 30 du matin.

Prévoir le repas du soir. Les inscriptions seront prises jusqu'au samedi 20, chez M. Claude Faure, rue de l'Église.

**Résultats de la sortie à Castets.** — 1. Paul Toitot, 89 poissons; 2. Patrice Souzy, 64 poissons; 3. Bernard Labouille, 51 poissons; 4. Roger Queyron, 46 poissons; 5. Jean Laperre, 45 poissons; 6. Jean Cousinou, 32 poissons.

Beaucoup de poissons à cette sortie, où les scores furent élevés. Amis pêcheurs à dimanche prochain pour la revanche.

## Saint-Macaire

19/8

### Une voiture renverse deux cyclistes

JEUDI, à 14 h 15, sur le pont traversant la Garonne, entre Saint-Macaire et Langon, M<sup>me</sup> Corinne Guillion, 22 ans, étudiante demeurant à Rochefort, a percuté les bicyclettes pilotées par François Parmentier, 12 ans, écolier, et Micheline Parmentier, 50 ans, secrétaire, demeurant tous deux à Saint-Macaire.

Légèrement blessés, les deux cyclistes ont été transportés à la clinique Sainte-Anne par l'ambulance des sapeurs-pompiers de Langon.

### AVIS DE DÉCÈS 19/8 ET REMERCIEMENTS

#### SAINT-MACAIRE

■ Les familles Paillé ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre LALANNE.

Ses obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité, le samedi 13 août 1983, à Saint-Macaire.

Elles remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

P.F.G., Langon, 25, r. Maubec.  
Tél. 63.00.57.

### A l'A.S.M.

Les joueurs de l'école de football de l'A.S.M. sont informés qu'un déplacement est organisé à Monségur, le lundi 22 août, départ 15 h, place de l'Horloge, afin d'assister à un match de démonstration de propagande et d'entraînement des Girondins de Bordeaux.

Se faire inscrire très rapidement chez M. Barbé, tél. 63.23.53, également si des parents désirent accompagner et transporter des jeunes, en informer M. Barbé.

### Club de l'amitié

24/8

Le club de l'amitié informe ses adhérents qu'il organise, le jeudi 22 septembre, une sortie au Vieux-Mareuil. Prix des repas : 75 francs. S'inscrire au club le mardi après-midi, ou à défaut, chez M<sup>me</sup> Cassagne, rue Amiral-Courbet. Départ 7 h 30 du matin.

### Société de chasse

Le bureau de la société de chasse informe ses sociétaires, adhérents et sympathisants qu'une réunion aura lieu vendredi 26 août, dans une salle de la mairie.

## Saint-Macaire

24/8

### La sortie de la petite chorale



Dernière halte dans l'ascension du col de la Rhune. (Photo « Sud-Ouest »).

Enfin, pour la première fois, les jeunes filles de la petite chorale du Saint-Sauveur ont fait une sortie sur quatre jours, sous la houlette du groupe d'animation des Jeunes du château de Tarbes, au terrain de camping d'Ascaïn (64).

Marche en sous-bois de montagne le premier jour; baignades répétées le deuxième jour, avec repas de midi dans un studio de Saint-Jean-de-Luz. Bien sûr, tout le monde était à l'étroit, mais la joie d'être là effaçait ce problème.

Le troisième jour, escalade du col de la Rhune à pied, eh oui, il aurait fallu les voir nos petites macariennes, marcher, grimper dans les rochers, admirer ce beau panorama.

Malheureusement, tout au sommet, à l'arrivée, les nuages étaient là aussi, bouchant toute vue. Quelques emplettes et glaces et c'est le retour. Nous revenons assez tôt au camp pour voir que nous avons encore le temps d'aller faire trempette à Hendaye, et c'est parti.

Rude journée quand même. Quand tout le monde, à 21 heures, s'est mis à table, les commentaires allaient bon train.

Quelle nuit calme, comparée aux autres.

Hélas, le quatrième jour il fallait penser à décamper, la levée des corps étant un peu laborieuse. 10 heures du matin. Démonter, charger le matériel, confectionner et prendre le repas de midi et un bain, le dernier, à Biarritz en passant.

Le retour, à 22 heures, à Saint-Macaire, n'a souffert que de peu de retard et ce furent quatre jours bien remplis et inoubliables. Merci mesdemoiselles pour votre tenue et participation. Exemplaires. Ceci nous encourage à recommencer mieux et plus longtemps l'année prochaine, et espérons que vous serez plus nombreuses.

## Football à l'A.S.M.

Le lundi 22 août, l'école de football de l'A.S.M. a été invitée par les dirigeants du Sporting Monségurais, à assister au match d'entraînement et de propagande que les Girondins professionnels et amateurs effectuaient au stade de Monlot. Merci à ce club et ses animateurs. Dire la joie de nos petits, nous ne saurons le décrire, voir de si près, solliciter des autographes des joueurs phares du Sud-Ouest, même s'il manquait les quatre sélectionnés, Giresse, Battiston, Tusseau et Tigana. Les autres n'en eurent pas moins de succès. Le match, les actions de jeu, ont fait l'objet de nombreux commentaires admiratifs de la part de tous. Ils étaient vingt-deux, nos enfants à avoir répondu à cette invitation, débutants, poussins, pupilles. Merci aux transporteurs et cadres, six voitures étaient là aussi. La coopération s'annonce bonne, la commission des jeunes peut envisager l'avenir de la saison sereinement.

Pour tous la visite médicale collective aura lieu au stade le jeudi 1<sup>er</sup> septembre : les minimes et cadets de 10 heures à 12 heures; les débutants, poussins, pupilles de 14 heures à 16 heures.

Ensuite de 17 heures à 19 heures, M. Loubrie effectuera le premier entraînement ce même jour, pour les cadets et minimes. Un match amical aura lieu le samedi 10 septembre, à 15 heures, au stade contre Beautiran, et le championnat

débutera pour les cadets et minimes le 17 septembre.

Quand à l'école de football, elle prendra ses premiers entraînements les mardi 6 et mercredi 7 septembre, de 14 heures à 17 heures.

Le bureau, avec la commission, a mis sur pied une agréable surprise pour le 10 septembre, nous en reparlerons.

Pour ce 10 septembre cherchons un match minime, téléphoner à M. Buffard, 63.15.67.

### Générosité

A l'issue de la cérémonie du mariage, célèbre récemment en notre hôtel de ville, de M. Jean-Paul Sentieys avec M<sup>me</sup> Maryse Jacqueline Biele, une coquette somme d'argent a été recueillie au profit du bureau d'Aide sociale.

Que les jeunes époux trouvent ici nos souhaits sincères de bonheur et un grand merci aux généreux donateurs.

### Ramassage déchets de jardin vieilles ferrailles

Le Maire rappelle à ses administrés que désormais c'est le premier jeudi de chaque mois que sera effectuée d'une façon régulière le ramassage des déchets de jardin, vieilles ferrailles et tous objets qui ne peuvent être collectés dans le cadre des enlèvements habituels des ordures ménagères.

## Inscriptions pour les transports scolaires

LE MAIRE informe les parents d'élèves des lycées et collèges de Langon qu'une permanence du conseil des parents d'élèves se tiendra à la mairie de Saint-Macaire, le mardi 30 août, de 15 heures à 19 heures, pour la délivrance des cartes de transports scolaires, l'enregistrement des élèves utilisateurs et éventuellement le paiement des assurances scolaires.

Cette permanence est valable également pour les personnes domiciliées à Pian-sur-Garonne, Saint-Martial, Saint-Germain-de-Graves et Mournens. Bien entendu les personnes empêchées de se rendre à la permanence ce jour-là pourront toujours se faire inscrire à Langon comme les autres années.

## Nouvelles de l'A.S.M. 24/8

C'EST PARTI, l'A.S.M. a repris le chemin du stade, très timidement. L'entraîneur M. Soullé s'inquiète du nombre d'absents.

Les licenciés seniors, juniors sont invités à se présenter tous aux entraînements qui ont déjà commencé.

Prochains entraînements, le mardi 30 août : seniors-juniors, à 19 heures; le jeudi 1<sup>er</sup> septembre, à 19 h 30.

La 1<sup>re</sup> reçoit Fargues, dimanche 4 septembre et jouera en Coupe de France, en déplacement, contre les Antillais de Bordeaux.

La saison officielle commence le 18 septembre. Ce jour-là, la 1<sup>re</sup> reçoit Le Caoulet; la 1 B reçoit Sainte-Croix; les juniors reçoivent Mesterieux et la veille, samedi 17 septembre, les cadets auront reçu Monséguir, toujours en championnat. Nous sommes donc à moins d'un mois du grand début des championnats.

Comme adversaires, la première aura Saint-Léon-sur-l'Isle, Mussidan, Lalinde, Le Caoulet (tous quatre de Dordogne), puis La Sauvetat, Le Mas, Sainte-Bazaille (tous trois du Lot-et-Garonne), ensuite Talence, Caudrot, Bernos-Beaulac et Auros. De grands déplacements, mais beaux matches en perspective.

La 1 B, elle, affrontera Giscos B, Sainte-Croix B, Fargues C, Monséguir D, Sauvetat C, Hure-Fontet B.

Les juniors d'Alain Fondeville auront à se mesurer avec Beautiran, Saint-Martial, Beaulac, Martillac, Mesterieux, Préchac, Toulence, Hure-Fontet et Cudos.

Quant aux cadets de Christian Loubrie, ils auront à se mesurer avec Aillas, Castets (B), Hure-Fontet, Lamothe, Mongauzy, Langon (B), La Réole, Monséguir, Savignac.

Enfin, les minimes, sous la direction de MM. Barbé et Beluteau, rencontreront Castets, Hure-Fontet, Saint-Martial, Verdels, Saint-Pierre-d'Aurillac et commenceront le samedi 24 septembre, en recevant Saint-Pierre-d'Aurillac.

Rappelons que la visite médicale aura lieu jeudi 1<sup>er</sup> septembre, de 10 à 12 heures, pour les minimes et cadets, de 14 à

16 heures pour les débutants, poussins, pupilles. Que le premier entraînement sous la direction de Christian Loubrie aura lieu ce même jour 1<sup>er</sup> septembre pour les minimes et cadets, de 17 à 19 heures, le suivant étant mercredi 7 septembre, à partir de 14 h 30, pour les minimes et 17 heures pour les cadets. L'école de football démarre aussi de 14 à 17 heures, pour les débutants, poussins, pupilles.

Le 10 septembre, samedi, les cadets recevront en amical Beautiran, à 15 heures, et à la même heure, les minimes recevront Landiras. Voilà un bon début de saison pour les cadres macariens.

### Conseil de parents d'élèves des écoles publiques de Langon

Les familles résidant à Saint-Macaire, Le Pian, Saint-Martial, Saint-Germain, Mournens sont avisées que les militants du Conseil de parents d'élèves de Langon se tiendront mardi 30 août, de 15 heures à 19 heures, à la mairie, pour les inscriptions aux transports scolaires, assurances (M.A.E.), adhésions au C.P.E., informations diverses.

Apporter une photo par enfant.

**Saint-Macaire****Septembre paroissial 83****Sûrement une bonne cuvée !**

Le public, l'année dernière. (Cliché « Sud-Ouest ».)

L'ON CONNAIT le dynamisme et l'essor de la Société des jeunes du château de Tardes, chargée au nom de la paroisse de Saint-Macaire, Saint-André-du-Bois et Pian-sur-Garonne, d'activités de détente mais aussi culturelles et artistiques.

Cette société est chargée par le conseil paroissial de l'organisation des quines d'hiver et de « Septembre paroissial », dont les bénéfices pourvoient à l'aménagement et à l'entretien du château de Tardes à Saint-Macaire ainsi que dans les annexes. C'est ainsi que l'église de Saint-André-du-Bois vient d'être dotée d'un nouvel orgue neuf et celle de Pian a vu l'embellissement du chœur. Si ces bénéfices profitent à la paroisse, une partie est prévue pour aider les prêtres sénégalais du diocèse de Ziguinchor qui vivent pour la plupart dans le plus grand dénuement.

Les enfants ne sont pas oubliés, puisque plusieurs cars assurent en février un jour à la neige, que les jeunes filles ont campé quelques jours cet été au Pays Basque, que les jeunes gens passent près d'une semaine à Luchon et que les en-

fants de chœur (plusieurs dizaines d'inscrits) ont à leur disposition un foyer d'accueil dans les bâtiments du château de Tardes.

#### La kermesse et la soirée artistique

En attendant de s'étoffer davantage, sans doute dès l'année prochaine, « Septembre paroissial 83 » comporte deux manifestations mises en œuvre par le comité de kermesse qui est composé, il faut le rappeler, de membres de l'Association des jeunes du château de Tardes et de bénévoles de la région. Ce sera dimanche prochain 4 septembre la kermesse annuelle et, traditionnellement fixée au dernier samedi de septembre, le 24, la soirée artistique.

Comme à l'accoutumée, la kermesse se déroulera autour de l'église et ce sera un programme non stop de 11 heures à 23 heures avec la messe à 11 heures, le repas de midi en commun, la fête foraine et le soir, à la salle des fêtes municipales, le dîner-spectacle avec la participation des jeunes des trois communes; une démon-

stration de chiens de défense est prévue l'après-midi.

Le 24 septembre, créée depuis maintenant cinq ans, ce sera la grande soirée artistique avec sa première partie fantaisie et la seconde, classique-lyrique, comprenant entre autres deux actes d'opéras en décors et costumes d'époque, avec cette année une importante figuration.

Tout cela demande bien évidemment beaucoup de travail et de mise au point.

Mais bonnes gens, c'est comme on vous le dit ! Cette cuvée de Septembre paroissial 83 s'annonce particulièrement bien.

## **Saint-Macaire** <sup>31/8</sup>

### Association des propriétaires et des chasseurs

Le bureau de l'Association des propriétaires et des chasseurs rappelle à tous les propriétaires de chien de chasse ou autre chien que la divagation est interdite, ainsi que le passage des promeneurs avec leur chien en laisse sur le territoire de chasse est formellement interdit.

Réunion : samedi 3 septembre salle de la mairie, à 21 heures. Présence indispensable de tous les chasseurs.

## Football à l'A.S.M.

Le lundi 22 août, l'école de football de l'A.S.M. a été invitée par les dirigeants du Sporting Monségurais, à assister au match d'entraînement et de propagande que les Girondins professionnels et amateurs effectuaient au stade de Monlot. Merci à ce club et ses animateurs. Dire la joie de nos petits, nous ne saurons le décrire, voir de si près, solliciter des autographes des joueurs phares du Sud-Ouest, même s'il manquait les quatre sélectionnés, Giresse, Battiston, Tusseau et Tigana. Les autres n'en eurent pas moins de succès. Le match, les actions de jeu, ont fait l'objet de nombreux commentaires admiratifs de la part de tous. Ils étaient vingt-deux, nos enfants à avoir répondu à cette invitation, débutants, poussins, pupilles. Merci aux transporteurs et cadres, six voitures étaient là aussi. La coopération s'annonce bonne, la commission des jeunes peut envisager l'avenir de la saison sereinement.

Pour tous la visite médicale collective aura lieu au stade le jeudi 1<sup>er</sup> septembre : les minimes et cadets de 10 heures à 12 heures; les débutants, poussins, pupilles de 14 heures à 16 heures.

Ensuite de 17 heures à 19 heures, M. Loubrie effectuera le premier entraînement ce même jour, pour les cadets et minimes. Un match amical aura lieu le samedi 10 septembre, à 15 heures, au stade contre Beautiran, et le championnat

débutera pour les cadets et minimes le 17 septembre.

Quand à l'école de football, elle prendra ses premiers entraînements les mardi 6 et mercredi 7 septembre, de 14 heures à 17 heures.

Le bureau, avec la commission, a mis sur pied une agréable surprise pour le 10 septembre, nous en reparlerons.

Pour ce 10 septembre cherchons un match minime, téléphoner à M. Buffard, 63.15.67.

### Générosité

A l'issue de la cérémonie du mariage, célébré récemment en notre hôtel de ville, de M. Jean-Paul Sentieys avec M<sup>me</sup> Maryse Jacqueline Biele, une coquette somme d'argent a été recueillie au profit du bureau d'Aide sociale.

Que les jeunes époux trouvent ici nos souhaits sincères de bonheur et un grand merci aux généreux donateurs.

### Ramassage déchets de jardin vieilles ferrailles

Le Maire rappelle à ses administrés que désormais c'est le premier jeudi de chaque mois que sera effectuée d'une façon régulière le ramassage des débris de jardin, vieilles ferrailles et tous objets qui ne peuvent être collectés dans le cadre des enlèvements habituels des ordures ménagères.

## Inscriptions pour les transports scolaires

LE MAIRE informe les parents d'élèves des lycées et collèges de Langon qu'une permanence du conseil des parents d'élèves se tiendra à la mairie de Saint-Macaire, le mardi 30 août, de 15 heures à 19 heures, pour la délivrance des cartes de transports scolaires, l'enregistrement des élèves utilisateurs et éventuellement le paiement des assurances scolaires.

Cette permanence est valable également pour les personnes domiciliées à Plan-sur-Garonne, Saint-Martial, Saint-Germain-de-Graves et Mourens. Bien entendu les personnes empêchées de se rendre à la permanence ce jour-là pourront toujours se faire inscrire à Langon comme les autres années.

## Nouvelles de l'A.S.M. 24/8

C'EST PARTI, l'A.S.M. a repris le chemin du stade, très timidement. L'entraîneur M. Soulié s'inquiète du nombre d'absents.

Les licenciés seniors, juniors sont invités à se présenter tous aux entraînements qui ont déjà commencé.

Prochains entraînements, le mardi 30 août : seniors-juniors, à 19 heures; le jeudi 1<sup>er</sup> septembre, à 19 h 30.

La 1<sup>re</sup> reçoit Fargues, dimanche 4 septembre et jouera en Coupe de France, en déplacement, contre les Antillais de Bordeaux.

La saison officielle commence le 18 septembre. Ce jour-là, la 1<sup>re</sup> reçoit Le Caoulet; la 1 B reçoit Sainte-Croix; les juniors reçoivent Mesterrieux et la veille, samedi 17 septembre, les cadets auront reçu Monséguir, toujours en championnat. Nous sommes donc à moins d'un mois du grand début des championnats.

Comme adversaires, la première aura Saint-Léon-sur-l'Isle, Mussidan, Lalinde, Le Caoulet (tous quatre de Dordogne), puis La Sauvetat, Le Mas, Sainte-Bazeille (tous trois du Lot-et-Garonne), ensuite Talence, Caudrot, Bernos-Beaulac et Auros. De grands déplacements, mais beaux matches en perspective.

La 1 B, elle, affrontera Giscos B, Sainte-Croix B, Fargues C, Monséguir D, Sauveterre C, Hure-Fontet B.

Les juniors d'Alain Fondeville auront à se mesurer avec Beautiran, Saint-Martial, Beaulac, Martillac, Mesterrieux, Préchac, Toulence, Hure-Fontet et Cudos.

Quant aux cadets de Christian Loubrie, ils auront à se mesurer avec Aillas, Castets (B), Hure-Fontet, Lamothe, Mongauzy, Langon (B), La Réole, Monséguir, Savignac.

Enfin, les minimes, sous la direction de MM. Barbé et Baluteau, rencontreront Castets, Hure-Fontet, Saint-Martial, Verdels, Saint-Pierre-d'Aurillac et commenceront le samedi 24 septembre, en recevant Saint-Pierre-d'Aurillac.

Rappelons que la visite médicale aura lieu jeudi 1<sup>er</sup> septembre, de 10 à 12 heures, pour les minimes et cadets, de 14 à

16 heures pour les débutants, poussins, pupilles. Que le premier entraînement sous la direction de Christian Loubrie aura lieu ce même jour 1<sup>er</sup> septembre pour les minimes et cadets, de 17 à 19 heures, le suivant étant mercredi 7 septembre, à partir de 14 h 30, pour les minimes et 17 heures pour les cadets. L'école de football démarre aussi de 14 à 17 heures, pour les débutants, poussins, pupilles.

Le 10 septembre, samedi, les cadets recevront en amical Beautiran, à 15 heures, et à la même heure, les minimes recevront Landiras. Voilà un bon début de saison pour les cadres macariens.

### Conseil de parents d'élèves des écoles publiques de Langon

Les familles résidant à Saint-Macaire, Le Pian, Saint-Martial, Saint-Germain, Mourens sont avisées que les militants du Conseil de parents d'élèves de Langon se tiendront mardi 30 août, de 15 heures à 19 heures, à la mairie, pour les inscriptions aux transports scolaires, assurances (M.A.E.), adhésions au C.P.E., informations diverses.

Apporter une photo par enfant.

**Dimanche :**

**La kermesse annuelle de Septembre paroissial**

LA KERMESE ANNUELLE paroissiale de Saint-Macaire, Saint-André-du-Bois et Le Pian-sur-Garonne aura donc lieu ce dimanche, à Saint-Macaire. Elle se déroulera autour de l'église du Saint-Sauveur et, innovation importante, se déroulera sans interruption de 11 heures à 23 heures. L'entrée est gratuite le matin et l'après-midi, payante le soir, à la Salle des fêtes.

Le programme est le suivant : A 11 heures, messe chantée au Saint-Sauveur, suivie de l'apéritif-concert avec vente de pâtisseries, fruits et légumes, ouvrages.

A 13 heures, repas familial au prix de 30 francs, vins en sus. Il y a déjà une cinquantaine d'inscriptions et celles-ci sont prises jusqu'à vendredi matin, en s'adressant aux établissements B.-J. Labrousse, tél. (56) 63.68.10.

A 14 h 30, ouverture de la fête foraine avec nombreux stands de jeux et de vente. Durant l'après-midi, démonstrations avec le Club de chiens de défense de Podensac.

A 19 h 30, Salle des fêtes municipales, place du Général-de-Gaulle, le traditionnel dîner-spectacle avec le concours des enfants et jeunes gens des trois communes.

Ne manquez pas cette soirée qui, d'année en année, enchante les spectateurs.

Comme d'habitude, il sera prudent d'arriver assez tôt pour être bien placé et ne rien perdre de cette féerie de musique et de couleurs. On peut retenir les repas dès l'après-midi au cours de la kermesse, mais on peut aussi assister au spectacle sans obligation de repas.

Venez nombreux à Saint-Macaire manifester votre soutien aux activités paroissiales. D'avance, le Comité de kermesse vous en remercie vivement.

**Football**

**Equipe 1 A.** — Jeudi 1<sup>er</sup> septembre, match amical, A.S.M.-Fargues. A 18 heures au terrain. Responsables : R. Escabasse, A. Daney, R. Buffard.

Dimanche 4 septembre, les Antillais de Bordeaux - A.S.M. Départ à 14 heures, place de l'Horloge. Responsables : R. Escabasse, A. Seyrac, R. Buffard.

Nous apprenons l'entrée en clinique de Serge Duverger. Nous espérons qu'il se rétablira rapidement et que nous le reverrons bientôt à l'A.S.M. Nous lui souhaitons une agréable convalescence.

**Les joies au Comité des amis du Bas-Pian**



Dernièrement a été célébré le mariage de notre ami Jean-Paul Couguilles avec la Charmante Brigitte. Tous nos vœux de bon-

heur pour ces jeunes mariés. Nos félicitations s'adressent aussi à Nathalie Beaugé qui a obtenu le brevet des écoles.

Jean-Paul et Brigitte à leur sortie de l'église de Castillon-de-Castets. (Cliché « Sud-Ouest ».)



## Micros et caméras ou gros plans sur la cité

Micros et caméras en effet vont faire leur apparition dans notre cité pour le parcourir durant près de trois semaines.

Du 5 au 12 septembre, la station FR 3 de Midi-Pyrénées viendra tourner de larges passages d'une dramatique destinée au programme national. L'équipe de tournage sera basée dans la salle des fêtes et filmera entre autres lieux la salle des conférences de la

mairie, la Barbacane du Thuron et la maison Du-meau, au Mercadiou.

Le 10 septembre au matin, Aquitaine-Radio retransmettra en direct une émission de trois heures consacrée aux grandeurs et servitudes de la vie quotidienne à Saint-Macaire. L'animateur de l'émission, Guy Suire enregistrera une gamme de croquis sonores durant les trois journées précédentes.

Enfin, du 19 au 24 septembre, la chaîne allemande W.D.R. de Cologne viendra tourner un épisode d'une série sur la vocation des jeunes, se déroulant pour l'essentiel au Prieuré sur le thème des chantiers de jeunes. Les repérages seront effectués durant la semaine qui précède. Les Macariens sont invités à réserver le meilleur accueil à tous ces représentants des médias qui ont su apprécier les qualités de leur cité.

### Demain, la fête...

C'EST donc demain dimanche qu'a lieu à Saint-Macaire la kermesse paroissiale annuelle. Comme tous les ans, tout est fait pour satisfaire tous les goûts. De 11 heures à 23 heures, vous trouverez :

La messe chantée au Saint-

Sauveur à 11 heures suivie de l'apéritif en musique près des remparts avec vente de pâtisseries, fruits et légumes, vins, ouvrages. A 13 heures, repas familial. A 14 h 35, la fête foraine avec démonstration de chiens de défense par le club de Podensac.

A 19 h 30, salle des fêtes municipales, dîner-spectacle assumé par la jeunesse des trois communes de la paroisse.

Amis de Saint-Macaire et d'ailleurs, venez demain nombreux; le meilleur accueil vous est réservé.

## Saint-Macaire

6/9

### Une opération programmée d'amélioration de l'habitat

Le maire rappelle que dans le cadre du contrat du pays commerce l'étude visant à préciser les contours d'une O.P.A.H. sur le canton de Saint-Macaire.

A cet effet, tous les propriétaires de la commune ont reçu un questionnaire annexé à une note d'information, destiné à recueillir les candidatures à l'amélioration du confort des logements existants ou à la création de logements dans des immeubles désaffectés. Toutes les personnes intéressées qui n'ont pas encore répondu au questionnaire sont priées de le faire avant le 15 septembre prochain.

Pour tout complément d'information, l'organisme chargé de l'étude, le C.E.R.E.L. A.R.I.M., accompagné des élus locaux, tiendront une permanence à la mairie le samedi 17 septembre, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

## Saint-Macaire

7/9

### Conseils aux chasseurs

LE PRESIDENT de l'Association des propriétaires et des chasseurs communique aux chasseurs :

Ouverture de la chasse, le 11 septembre à 8 heures du matin jusqu'au soir coucher du soleil. Je vous demande chasseurs de bien respecter les clôtures, et les propriétaires des terrains de chasse, ainsi que les cultures où nous pratiquons.

Veillez, s'il vous plaît, laisser la vie aux faisandaux, s'il y en a, gros comme des caillies. Sachez aussi que la chasse aux « rages » est interdite le soir.

Question gibier, je pense que tout le monde y trouvera son

compte, mais avant tout la chasse est un sport et non une tuerie. La réserve de chasse reste inchangée, elle est toujours entre l'ancienne nationale 113 et le chemin de Halage de la Garonne, elle commence aux cultures de M. Lacroix, la piste de gras-track et se termine à l'ancien pont de Langon.

Je signale que des panneaux qui délimitent la réserve, et qui portent la mention (réserve de chasse), ne sont pas des cibles. Je rappelle aussi que tout chasseur sur le territoire de chasse doit être possesseur d'une carte de chasse de la commune. Cette année la chasse sera réglementée pendant ce mois de septembre, un jour de chasse par semaine qui sont : 11, 18, 25 septembre.

Départ de la chasse chaque dimanche à 8 heures du matin. Il sera effectué chaque vendredi du mois de septembre, un lâcher pour chaque dimanche et les autres jours de la semaine la chasse est fermée.

#### Cantine scolaire

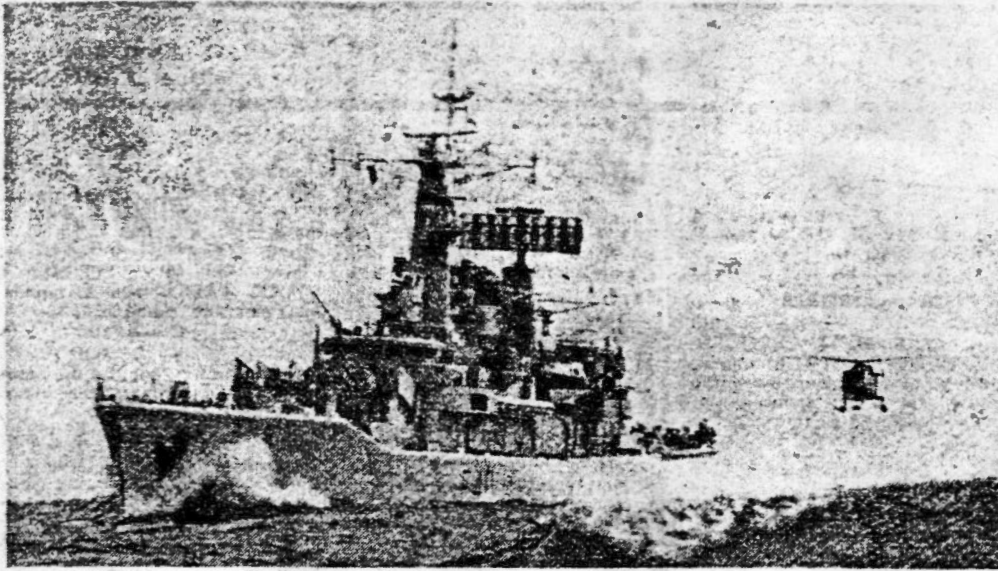
LA CANTINE scolaire reprendra à partir du jeudi 8 septembre. M<sup>me</sup> Sanche se tiendra à la disposition des parents pour l'achat des tickets, le mercredi 7 septembre, de 11 h 30 à 12 h 30 et de 18 à 19 heures à son bureau de l'école.

## Saint-Macaire

### M<sup>me</sup> MALTÈTE

informe sa clientèle qu'elle terminera les chantiers en cours au jour du décès de son époux et qu'elle cessera son activité le 30 septembre 83.

# La frégate britannique « Sirius »<sup>8/9</sup> fait escale à Bordeaux



LA FRÉGATE H.M.S. « Sirius », de la Marine royale britannique, fera une escale de routine à Bordeaux à partir de ce mercredi 7 et jusqu'au lundi 12 septembre. Ce bâtiment a un effectif de 20 officiers, 54 officiers marinières et 150 matelots.

Le programme de visites et excursions a été prévu pour l'équipage ainsi que des matches de football et rugby contre des équipes de la Marine française à Hourtini. Une délégation du « Sirius » sera également reçue à la mairie de Saint-Macaire, et à l'hôtel de ville de Bordeaux. L'équi-

page, à son tour, offrira un goûter à bord à un groupe de jeunes enfants de la colonie britannique de Bordeaux, et accueillera le public bordelais samedi 10 septembre, de 10 heures à 12 heures, et dimanche 11 septembre, de 14 heures à 16 h 30.

Long de 112 mètres, le H.M.S. « Sirius » appartient à la classe d'escorteurs Leander, lanceurs d'axocets, frégates les plus puissantes et les plus navigables de la Royal Navy, qui servent à chasser et à détruire par tous les temps les sous-marins ultra-rapides.

(Cliché « S.-O.F. »)

## Restauration<sup>9/9</sup> des immeubles anciens

DANS le cadre du syndicat intercommunal du canton il est envisagé d'encourager la restauration des immeubles anciens.

Les communes de Saint-Germain-des-Graves, Saint-Pierre-d'Aurillac, Pian-sur-Garonne, Saint-Maixant, Verdélais, Sainte-Foy-la-Longue, Saint-Laurent-du-Bois, Saint-Laurent-du-Plan, Saint-André-du-Bois, Saint-Martin-de-Sescas, Saint-Martial, Semens et Saint-Macaire ont décidé de lancer sur leur territoire une opération programmée d'amélioration de l'habitat.

Cette opération consiste à conserver les immeubles anciens et à les équiper du confort nécessaire (équipement des W.C., création de salle d'eau, réfection éventuelle de la toiture, mise en état des sols, des menuiseries, etc...) avec le concours de l'État, sous forme d'aides financières (subventions).

Ces subventions s'adressent aux propriétaires occupants, propriétaires-bailleurs et locataires d'immeubles. En résumé, les municipalités voudraient permettre aux possesseurs ou occupants de logements anciens et susceptibles d'être améliorés, de réaliser les travaux nécessaires, en utilisant les facilités offertes par une opération programmée d'amélioration de l'habitat ancien, ce type d'opération ne pouvant se réaliser que si les demandes sont assez nombreuses.

Afin de vous faire mieux connaître les possibilités qui vous sont offertes, des permanences tenues par des représentants de l'organisme chargé de la rénovation de l'habitat auront lieu : à la mairie de Verdélais, le 12 septembre, de 9 heures à 11 heures; à la mairie de Pian-sur-Garonne, le 12 septembre, de 14 heures à 16 heures; à la mairie de Saint-Martin-de-Sescas, le 12 septembre, de 14 heures à 16 heures; à la mairie de Saint-Germain-des-Graves, le 13 septembre, de 9 heures à 11 heures; à la mairie de Saint-Laurent-du-Bois, le 13 septembre, de 14 heures à 16 heures; à la mairie de Saint-Maixant, le 14 septembre, de 9 heures à 11 heures; à la mairie de Saint-Martial, le 14 septembre, de 9 heures à 11 heures; à la mairie de Sainte-Foy-la-Longue, le 14 septembre, de 14 heures à 16 heures; à la mai-

rie de Semens, le 14 septembre, de 14 heures à 16 heures; à la mairie de Saint-André-du-Bois, le 15 septembre, de 9 heures à 11 heures; à la mairie de Saint-Laurent-du-Plan, le 15 septembre, de 9 heures à 11 heures; à la mairie de Caudrot, le 15 septembre, de 14 heures à 16 heures; à la mairie de Saint-Pierre-d'Aurillac, le 16 septembre, de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures; à la mairie de Saint-Macaire, le 17 septembre, de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures.

Toutes les précisions nécessaires seront données aux personnes intéressées.

## Samedi tous sur F.M.<sup>9/9</sup> 89,7 MHz ou place Tourny

C'est samedi 10 septembre, de 9 heures à 12 heures que sera retransmise en direct depuis le Théâtre de la Nature, place Tourny, l'émission d'Aquitaine Radio consacrée à la vie locale.

L'animateur Guy Suire a sillonné toute la semaine notre cité, enregistrant les commentaires et les impressions des Macariens, rencontrés au hasard de ses pérégrinations.

Notez bien la longueur d'onde de la retransmission : 89,7 MHz sur modulation de fréquence.

## A l'A.S.M.

A Saint-Macaire, dimanche 11 septembre, à 16 heures, au stade André Seyrac, l'équipe première de l'A.S.M. rencontrera en Coupe de France Mimizan.

Supporters, sympathisants, venez nombreux encourager les jeunes joueurs. Ce match se déroulant sous contrôle de la Ligue du Sud-Ouest, toutes les entrées seront payantes.

**Buffet campagnard.** — Il est rappelé aux parents des enfants de l'école de football, de se faire inscrire rapidement chez M. Barbe (pour cause de ravitaillement).

Septembre paroissial

**Un beau succès pour la kermesse**



*Autour de la buvette, avec l'abbé Maixent Coly, arrivé depuis quelques jours du Sénégal.*



*Les regards intéressés...*



Deux petits motards prêts pour le départ.



Quelques convives du repas de midi.

(Photos « S.-O. ».)

BEAU TEMPS pour la première manifestation de Septembre paroissial 83, la kermesse annuelle, qui s'est déroulée récemment à Saint-Macaire.

Il y eut beaucoup de monde l'après-midi autour des stands habituels avec une prédilection pour celui des petites motos. Il y eut également une très intéressante démonstration avec le Club de chiens de défense de Podensac.

Grande réussite également pour le premier repas familial de midi, auquel participèrent une centaine de convives, avec beaucoup de jeunes.

Le soir, dans la salle des fêtes bien remplie, le dîner-spectacle enchantait les spectateurs.

Et maintenant, pensons à la deuxième manifestation, qui sera la grande soirée artistique du 24 septembre.

**Saint-Macaire** 12/19

**A VENDRE 304 DIESEL**, prix à débattre  
Téléphoner heures repas au **63.36.97**

## Sorties des pompiers au mois d'août

**1<sup>er</sup>** : Destruction de frelons à Saint-Germain-de-Graves.

**2** : Destruction de frelons à Saint-Germain-de-Graves.

**3** : Demande d'assistance à bateau en difficulté entre Saint-Pierre-d'Aurillac et Castets.

**5** : Destruction de frelons à Plan-Saint-Germain, Sainte-Foy; feu de broussailles à Plan-sur-Garonne.

**6** : Malade à domicile à Saint-Martin-de-Sescas transporté à Saint-Anne.

**7** : Accident à Pian, un blessé transporté à Pasteur.

**9** : Destruction de frelons à Saint-Macaire; accident de la circulation à Verdels, trois blessés transportés à Pasteur.

**10** : Accident de la circulation pour demande de renfort sur La Réole, deux blessés transportés à l'hôpital de La Réole.

**10 et 12** : Destruction de frelons à Plan-sur-Garonne.

**14** : Malade à domicile, transporté à Saint-Anne.

**15** : Malade à domicile à Saint-Germain-de-Graves, aucune intervention de la part des sapeurs-pompiers.

**17** : Destruction de frelons à Saint-André-du-Bois.

**18** : Accident de de la circulation, un blessé transporté par l'ambulance des pompiers de Langon; destruction de frelons à Saint-Macaire et Saint-Pierre-d'Aurillac.

**19** : Accident de la circulation à Saint-Pierre-d'Aurillac, deux blessés transportés à Sainte-Anne; destruction de frelons à Semens.

**20** : Malade à domicile à Saint-Maixant, transporté à Pasteur.

**22-24** : Destruction de frelons à Saint-Maixant et Saint-André-du-Bois.

**25** : Destruction de frelons à Saint-Macaire.

**26** : Accident de la circulation à Caudrot, un blessé transporté à Pasteur.

**26** : Un malade à domicile à

Saint-Maixant transporté à Pasteur.

**29** : Destruction de frelons à Saint-Maixant et Saint-Pierre; accident de la circulation à Saint-Macaire, un blessé transporté à Pasteur.

**30** : Destruction de frelons à Saint-Pierre, Saint-Martin, Pian et Saint-Macaire.

**31** : Deux caves inondées à Saint-Maixant plus un dégagement de chaussée; destruction de frelons à Saint-Macaire; un enfant renversé par une auto à Verdels, transporté à Pasteur.

Tous les transports ont été faits par l'ambulance du centre de secours des sapeurs-pompiers de Saint-Macaire.

### F.D.S.E.A.

Dans le souci d'apporter toutes les informations et indications utiles aux employeurs de main d'œuvre agricole de 10 salariés et plus, la F.D.S.E.A. organise une réunion sur des thèmes d'actualité et notamment sur : élections des délégués du personnel; établissement du règlement intérieur; problème des communications dans l'entreprise; qui se tiendra le mardi 13 septembre, à 9 h 30, à Maison des Graves, Podensac.

Tous les employeurs de main d'œuvre agricole concernés sont invités à participer à cette réunion d'information.

### Comité des fêtes

Le comité des fêtes vous propose de passer une agréable soirée-spectacle le mardi 20 septembre, en allant voir, à la patinoire de Bordeaux-Mériadeck « Holiday on ice ».

Pour les intéressés, pas de problème de transport, de parking et de location de places en s'adressant à M<sup>me</sup> Darrousat, tél. 63.20.91.

## SEPTEMBRE PAROISSIAL 83

# Eclectisme pour la soirée de gala du 24 septembre

APRÈS la kermesse qui eut lieu en début de mois, l'association des Jeunes du château de Tardes (comité de kermesse) parachève la mise en œuvre, dans le cadre de « Septembre paroissial 83 », de la soirée artistique qui aura lieu le 24.

Comme il est de tradition maintenant, cette soirée se composera de deux parties coupées par un entracte. Dans la première, réservée à la fantaisie, ce sera les ballets de l'école de danse de Saint-Macaire, présentés par Marie Fumadelles, la reprise de « Danse de Sicile » donnée par les moyennes lors du dîner-spectacle, ainsi que « les Forbans » par les jeunes gens.

### Film surprise

Pour la première fois à Saint-Macaire et dans la région, l'imitateur José Rega sera présent. Impossible d'avance de prévoir le rire qui agitera les spectateurs lorsque l'on entendra les personnalités du monde politique ou du spectacle. Par ces temps d'austérité, une telle cure sera la bienvenue.

Avec la production des films Ligena, c'est une tradition qui se perpétue; tout d'abord, l'habituel reportage de la retraite itinérante qui conduisit près de soixante personnes, adultes et enfants, à la basilique d'Ensiel-den, qui est à la Suisse ce que Lourdes est à la France, au Lichtenstein, à la basilique Saint-Ambroise à Milan, à Notre-Dame de Laghet (Nice) et à Notre-Dame-de-la-Garde à Marseille. Le périple eut lieu en car il y a trois mois, en juin dernier, et l'on pourra admirer également le

grandiose paysage des Alpes suisses, le lac de Côme (ah ! cette romantique traversée...) et la promenade en bateau le long des calanques rouges de la côte méditerranéenne de Saint-Raphaël à Cannes.

Bien entendu, la caméra farfelue aura par-ci par-là ajouté son grain de sel, comme d'habitude d'ailleurs.

Car il faut bien dire que si les moments de prière et de recueillement, sur place comme dans le car, si les offices furent nombreux, il n'en reste pas moins que les moments nécessaires de joie et de détente le furent également, gentiment d'ailleurs et, comme toujours, dans la plus parfaite bonne humeur de ces sorties annuelles.

L'autre production des films Ligena sera tout simplement un film surprise, d'environ un quart d'heure. Il n'en sera dit pas plus aujourd'hui, sinon que ce film intéressera, par son côté curieux, les habitants de Saint-Macaire et celles et ceux qui s'intéressent à cette cité. Le titre et l'objet de ce documentaire seront dévoilés la semaine prochaine.

Enfin, la tradition (encore une fois !) veut que la première partie se termine sur un spectacle comique. Après le « Bolchoï » macarien, les « super-majorettes » et autres « petits » rats, un sketch que l'on n'a pas vu depuis longtemps, dont se souviendront les anciens (il a été écrit en 1934) : « Madame Brisemiche, tireuse de cartes », dont les deux rôles, M<sup>me</sup> Brisemiche et M<sup>me</sup> Lamoukire seront tenus par des fantaisistes régionaux, après avoir été assurés avant guerre par Tichadel et Rousseau. M<sup>me</sup> Tichadel a bien

voulu faciliter l'exécution de ce sketch, dont le texte, légèrement remanié, est pratiquement introuvable.

Inutile de dire que, pendant un quart d'heure, on n'a pas pleuré dans la salle.

### Les opéras, en décors et costumes d'époque

Après le nécessaire entracte, ce sera donc la deuxième partie consacrée à l'art lyrique. Le ténor Henri Joseph, élève de Robert Benois, chantera des airs d'opéra, puis les spectateurs assisteront à la représentation de deux actes d'opéras. D'abord le premier acte de « Faust » (le cabinet du docteur Faust), opéra de Ch. Gounod, puis le premier acte de « Manon », opéra comique de J. Massenet; tout cela en décors (grâce au comité des fêtes de Saint-Macaire) et en costumes d'époque. Le premier acte de « Manon » sera le clou du spectacle avec, sur scène, une nombreuse figuration locale.

Nous reviendrons bientôt en détail sur cette partie lyrique qui sera un événement.

Bien entendu, comme les années précédentes, le spectacle, à part l'entracte bien sûr, se déroulera sans interruption. La soirée a donc lieu le 24 septembre, à 20 h 30, salle des fêtes municipale (parking aisé). Le prix des places est uniformément fixé à 30 francs et on peut réserver auprès de M<sup>me</sup> Barbé, rue Carnot, à Saint-Macaire, tél. (56) 63.23.53. On pourra se restaurer avant le spectacle, dès 20 heures, ou pendant l'entracte.

# Les histoires macariennes sur les ondes

15/9



MM. David, Billa et Guy Suire au cours du direct. (Photo M. Rebière.)

L'Aquitaine était à l'écoute de Saint-Macaire samedi dernier, de 9 h 30 à 12 h 30. En effet l'émission Radio Village, animée par Guy Suire se penchait sur la petite commune du Langonnais.

Une petite pluie froide obligeait l'animateur et ses invités macariens à trouver refuge dans la caravane de Radio Aquitaine. Mais cela ne dissuadait pas quelques curieux d'assister à

cette émission qui se déroulait en direct.

De la révolte des tonneliers en 1905, à Hollywood-sur-Garonne, toute l'histoire et les histoires de la commune passaient en revue. M. Billa, maire; MM. David et Peynon, M. et M<sup>me</sup> Herry, M<sup>me</sup> Darroussat commentaient à chaud les reportages réalisés dans la semaine par Guy Suire donnant un caractère encore plus vivant à cette émission qui ne manque pas de bonne humeur.

Les informations de midi, également en direct de Saint-Macaire, accordaient une large place à l'actualité locale.

Samedi Radio-Village reviendra à Castets-en-Dorthe pour réaliser l'émission reportée suite à des actes de vandalisme. Cela sera le dernier rendez-vous langonnais de ce programme hebdomadaire qui aurait pu faire sien le slogan « le bon sens près de chez vous ».

## Saint-Macaire <sup>16/9</sup>

### Association des propriétaires et chasseurs

L'Association des propriétaires et chasseurs de Saint-Macaire rappelle que seules les sociétés de Saint-Maixant et Saint-Germain-des-Graves ont la réciprocité de chasse qu'elles nous accordent les dimanche 11, 18 et 25 septembre.

Après ces dates, les sociétés de Verdélais, Semens et celles du canton de Langon nous accordent la réciprocité, il en sera de même pour nous.

Les chasseurs des autres sociétés telles que celles de Plan-sur-Garonne, Saint-Pierre-d'Aurillac, Saint-André-du-Bois, Saint-Martial, etc., devront être porteur d'une carte de société auxquelles celle de Saint-Macaire accorde la réciprocité.

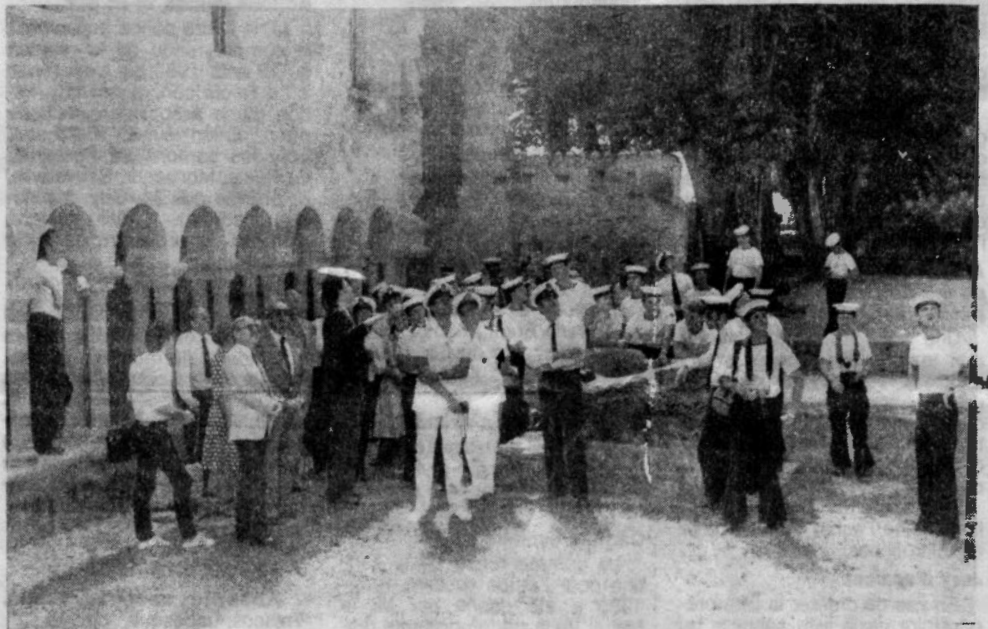
Les dimanches 18 et 25 septembre la chasse ne sera ouverte qu'à 8 heures.

## Des marins britanniques sur les côtes de Saint-Macaire

O.P.A.H.

17/9

Dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat, liée au contrat de pays de Saint-Macaire, M. le Maire informe les personnes intéressées que l'organisme chargé de suivre ce projet (le C.E.R.E.L.-A.R.I.M. Aquitaine) tiendra une permanence à la mairie de Saint-Macaire, aujourd'hui samedi 17 septembre, de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures.



Les marins attentifs aux explications de M. Billa. (Photo Michel Rebière).

Dernièrement, des sujets de sa très gracieuse majesté ont effectué une visite courtoise à la mairie. L'équipage de la frégate « Sirius » qui mouillait dans le port de Bordeaux eut l'occasion d'apprécier le fruit des treilles locales.

« Sauternes ? » « Non, côte de Saint-Macaire », « Aow, très bon ».

Même s'il est des subtilités impossible à taster pour un palais britannique, les marins ont fait honneur aux nombreuses bouteilles qui étaient alignées sur les tables.

M. Billa ceint de l'écharpe tricolore a conduit la visite dans les rues de la ville. En parfait guide bilingue, avec la complicité de l'Association France-

Grande-Bretagne, il commentait pour ses hôtes attentifs l'histoire de la ville.

Après cette trop courte halte, les marins ont pris la mer vers d'autres ports non sans avoir promis à Saint-Macaire qu'ils ne l'oublieraient jamais et qu'ils reviendraient en vacance avec leurs familles.

Septembre paroissial 83

## Les productions Ligéna présentent « Les Saint-Macaire d'ailleurs »

Aujourd'hui, le ~~voile~~ se sou-  
lève sur la projection de ce film  
mystérieux annoncé depuis plu-  
sieurs semaines.

L'on sait (ou on ne sait pas)  
que trois communes en France  
portent le nom de Saint-Ma-  
caire. Le saint, disciple de Saint-  
Martin, évêque de Tours, a  
laissé des traces de son pas-  
sage en descendant vers les  
rives de la Garonne où il finit le  
reste de ses jours. C'est donc  
ainsi, qu'à part Saint-Macaire en  
Gironde, où il mourut et d'où  
ses restes furent transférés à  
Bordeaux, où son tombeau sem-  
ble d'ailleurs avoir été localisé,  
Macaire a séjourné, entre autre,  
dans le Maine-et-Loire; c'est là  
que deux communes portent  
son nom : Saint-Macaire-en-  
Mauges, et Saint-Macaire-du-  
Bois.

Saint-Macaire-en-Mauges est  
une petite cité de cinq mille  
habitants, très industrielle avec des  
usines de chaussure, à une di-  
zaine de kilomètres de Cholet,  
qui est le chef-lieu d'arrondisse-  
ment.

Saint-Macaire-en-Mauges  
n'est pas chef-lieu de canton;  
celui-ci est à Montaucon-sur-  
Moine. Située en plein pays ven-  
déen, le curé du lieu et plusieurs  
dizaines de paroissiens, qui lut-  
taient avec les « blancs », furent  
guillotiné sous la Révolution. Il  
existe dans l'église une plaque,  
que l'on verra dans le film, qui  
retrace le fait. La découverte de  
cette ville, ainsi que celle de  
Saint-Macaire-du-Bois, se fera  
lors de la projection du film qui  
aura donc lieu samedi 24, à  
20 h 30, à la salle des fêtes lors  
de la grande soirée artistique

déjà annoncée. Le titre général  
de ce documentaire est « Estpe-  
ven » (nom gaélique de Saint-  
Macaire-en-Mauges) ou « Saint-  
Macaire d'ailleurs ».

Quant à Saint-Macaire-du-  
Bois, petit village de quatre  
cents habitants qui se situe à  
une cinquantaine de kilomètres  
du premier cité, c'est tout sim-  
plement un groupe de quelques  
maisons dont les habitants vi-  
vent principalement de la viticul-  
ture; ils invoquent chaque année  
Saint-Francois (mais oui !) qui  
aurait été le frère de Saint-Ma-  
caire, et qui protège les vignes;  
il y a une vieille église flanquée  
d'un pardon breton et le monu-  
ment aux morts se trouve au mi-  
lieu du cimetière. Tout cela éga-  
lement sera vu lors de la  
projection.

Saint-Macaire-du-Bois se  
trouve sur l'arrondissement de  
Saumur et le chef-lieu de canton  
est à Montreuil-Bellay. En  
somme ce film curieux et insolite  
sera de nature à intéresser les  
Macariennes et Macariens et  
tous ceux qui s'intéressent à la  
vie de Saint-Macaire (sur Ga-  
ronne) et à celle du moine des  
premiers siècles. A propos, qui,  
parmi les lecteurs de cet article,  
sait comment s'appellent les ha-  
bitants de Saint-Macaire-en-  
Mauges et ceux de Saint-Ma-  
caire-du-Bois ? Le film vous le  
dira. En attendant, les paris sont  
ouverts.

### Le film sur la Suisse, le Liechtenstein, l'Italie et la Côte d'Azur

Comme précédemment an-  
noncé, l'on pourra, assister, le

24, à la projection du reportage  
cinéma sur la retraite itinérante  
en car, de juin dernier, à Einsiel-  
den (Suisse), la basilique Saint-  
Ambroise de Milan, Notre-Dame  
de Lagnet et Notre-Dame-dé-la-  
Garde. Quelques privilégiés ont  
pu assister à la projection privée  
de ce film il y a quelques jours.  
Les couleurs sont magnifiques,  
les prises de vues remarquables,  
de très beaux plans romanti-  
ques. C'est une des meilleures  
productions des films Ligéna de-  
puis plusieurs années. Il ne faut  
pas manquer la traversée en ba-  
teau du lac de Come. Une  
splendeur !... Vraiment ce film  
est de toute beauté. Les passa-  
gers du car sont tous présents  
dans le film, quelquefois dans  
des situations amusantes.

La projection dure un peu  
plus de trois quarts d'heure et  
débutera la deuxième partie du  
spectacle.

### Coluche

Enfin, puisque des prises de  
vues sont en cours à Saint-Ma-  
caire actuellement, effectuées  
par la télévision ou des sociétés  
privées, il serait bon de revoir le  
reportage des films Ligéna qui  
avait été effectué en juin 1977  
lorsque Coluche vint tourner des  
séquences de son film : « Vous  
n'aurez pas l'Alsace et la Lor-  
raine ». On verra donc ce repor-  
tage en première partie. Les fi-  
gurants macariens s'y  
reconnaîtront. Déjà six ans !

Disons pour terminer que la  
location se poursuit chez  
M<sup>me</sup> Barbé, rue Carnot, à Saint-  
Macaire, téléphone (56)  
63.23.53. Buffet et buvette as-  
surés à l'entr'acte.

#### SAINT-MACAIRE

■ M<sup>me</sup> Andrée Cazeau, M<sup>me</sup> veuve  
Georgette Meilhac, M. et M<sup>me</sup> Mi-  
chel Meilhac, M. et M<sup>me</sup> Patrice  
Roig, M. et M<sup>me</sup> Reinhard Lorenz,  
toute leur famille, parents et alliés  
ont la douleur de vous faire part du  
décès de

M<sup>me</sup> veuve Albanie GARRAS,  
née DUFAU,

survenu dans sa 92<sup>e</sup> année.  
Ses obsèques auront lieu demain  
mardi 20 septembre 1983, à 14 h 30,  
en l'église de Saint-Macaire.  
Réunion porte de l'église.

P.F.G. Langon, 25, rue Maubec,  
téléphone 63.00.67.



# Une courte évasion avec le cirque National

19/9

DEUX LAMAS du Pérou ont promené leurs regards hautains, vendredi dernier, sur les vieilles pierres macariennes.

Ces animaux, en fait, accompagnent un petit cirque ambulante, voire déambulante, qui va de ville en ville proposant un moment d'évasion et de sourire aux autochtones.

Pour être National, ce cirque n'en est pas moins familial. Sa troupe se compose en fait de M. et M<sup>me</sup> Hart, leur oncle et Tino, âgé de trois mois.

« Nous nous sommes séparés du reste de la famille car nous étions huit parts pour un seul spectacle. C'était trop dur, aussi nous tentons notre chance de notre côté, explique M<sup>me</sup> Hart ».

Bien accueillis un jour, méprisés le lendemain, ces gens du voyage n'en nourrissent pas moins une passion pour leur métier. « Nous sommes pratiquement nés sur la piste. Quant Tino aura deux ans et demi, il commencera lui aussi son apprentissage, confie la jeune artiste ».

Entrée, dix francs pour une heure de programme avec le jongleur, l'équilibriste, le clown, le cracheur de feu, le dompteur de lamas. Même si souvent c'est la même personne qui revient sur scène, tout le monde apprécie les numéros. « Il ne s'agit pas d'être cinquante, explique M<sup>me</sup> Hart, il faut bien présenter. Et puis ne croyez pas qu'il n'y a que les enfants qui aiment le cirque, les gens âgés nous font souvent la fête aussi ».

Après le spectacle, la petite troupe reprend vaillamment son bonhomme de chemin vers une autre terre d'accueil. « Toujours



Stationnement interdit pour les camions mais certainement pas pour les lamas du Pérou. (Photo M. Rebière.)

sur la route, c'est dur, les recettes sont maigres parfois, poursuit la jeune femme, mais on a des satisfactions ». Bonne chance et que les dieux du voyage vous protègent.

## Le Pian- sur-Garonne

21/9

### Conseil municipal Rectificatif au contrat de pays

Lors de la publication au journal « Sud-Ouest » du vendredi 16 septembre, au paragraphe concernant le contrat de pays, il fallait lire :

« Le C.M. pense qu'il est difficile de se désolidariser au niveau du canton (et non de solidariser), malgré les réticences évoquées au cours de cette réunion quant à notre participation ».

### Assemblée générale de l'Association des parents d'élèves des écoles communales

21/9

Vendredi 23 septembre, à 21 heures, dans la salle de gymnastique du groupe scolaire, aura lieu la réunion des parents d'élèves.

**SEPTEMBRE PAROISSIAL 83**

**Le programme du 6<sup>e</sup> Gala artistique**

**Ballets, cinéma  
fantaisie et... opéra**

Organisé dans le cadre de Septembre paroissial 83 par le Comité de kermesse de l'Association des jeunes du Château de Tardes de Saint-Macaire, le 6<sup>e</sup> Gala artistique annuel a donc lieu samedi, salle des fêtes, place du Général-de-Gaulle, à 20 fr 30.

Le spectacle débutera par la prestation des élèves de l'école de danse de Saint-Macaire, que dirige Marie Fumadelles, avec trois ballets : « Marche militaire », musique de Robert Schumann; « le Menuet » de Mozart, et « Ballet moderne »; le charme et la grâce seront au rendez-vous. Ensuite, péle-mêle, on assistera à la projection du reportage sur le film de Coluche à Saint-Macaire en juin 1977 et celui du film « Estpetven ou Saint-Macaire d'ailleurs ». Le ténor Henri Joseph interprétera l'air de Sigurd (opéra de Reyser) et le grand air de Paillasse. Les fillettes danseront la « Danse de Sicile », et les jeunes gens « les Forbans ».

Ce sera la représentation du premier acte de « Faust », l'Opéra de Ch. Gounod, avec Jean Laget dans le rôle du docteur Faust, et Paul Farnese dans celui de Mephistophélès. Un grand moment attendu de rire ensuite avec José Rega, imitateur du monde politique et du spectacle; les ténors des grands partis de droite et de gauche seront passés en revue; ça promet!

Fou-rire assuré, bien sûr... Et pour clore la première partie du spectacle, du grand rire aussi avec le sketch désopilant : « Madame Brisemichie, tireuse de cartes », où deux fantaisistes régionaux tiennent le rôle de M<sup>me</sup> Brisemichie et M<sup>me</sup> Lamoukine. Les anciens se souviennent assurément de cette scène interprétée avant-guerre par Tichadel et Rousseau.

Pendant l'entracte on pourra copieusement se restaurer. Buffet et buvette sont bien achalandés.

**La deuxième partie  
du spectacle : classique**

La seconde partie débutera par la projection du film sur la route itinérante de la paroisse en France (Annecy, Laghet et Notre-Dame-de-la-Garde) en Suisse à Einsiedlen, au Liechtenstein et en Italie (Saint-Ambroise-de-Milan) en passant par d'autres lieux touristiques dont les lacs italiens. Durée du film : 45 minutes environ.

Puis le grand moment de la soirée : la représentation du premier acte de « Manon », opéra comique de J. Massenet. Comme pour Faust, l'exécution de cet acte se déroulera en dé-



Jean Laget, ténor, interprète de De Griex dans « Manon » et du docteur Faust.



Marie-José Benois, du Grand-Théâtre de Bordeaux, est la jolie Manon.



Le baryton-basse Paul Farnese est Lescaut dans « Manon », et Mephistophélès dans « Faust ».



Henri Joseph chante l'air de Sigurd et le grand air de Paillasse.

(Photos « Sud-Ouest ».)

cors et costumes d'Espagne. A cet effet de nouveaux décors du Comité des fêtes de Saint-Macaire (en fait ils ont une cinquantaine d'années!) viennent d'être soigneusement restaurés. Les anciens les redécouvriront avec plaisir. Le mobilier est aimablement prêté par les mélomanes macariens... et d'ailleurs.

La distribution est la suivante : Manon : Marie-José Benois du Grand-Théâtre de Bordeaux; De Griex : Jean Laget; Lescaut : Paul Farnese; les gardes : Pierre Guérin et Jean-Lou Dutreuilh; l'hôtelier : Michel Charron; voyageuses et voyageurs, bourgeoises et bourgeois, paysannes et paysans : Elisabeth Barbé, Simone Guérin, Claudette Papie, Madeleine Charron, Marie-France Chairet, Danielle Joseph, Bérengère N'Guyen Long, Karine Chairet, Norbert Dutreuilh, Jean-Paul Pauquet, Henri Joseph, Christian Vallès, Jean-Louis Vallès, Eric Daubisse; les marmitons : Laurent Dutrouilh et Jérôme Joseph; le forgeron : Didier Garrelongue.

Le premier acte de « Manon », ce sont entre autres des morceaux tels : « Je suis encore toute étourdie... », « Nous irons à Paris tous les deux... », « Ne bronchez pas, soyez gentilles... », « J'ai marqué l'heure du départ... ». C'est aussi beaucoup de couleurs et de mouvement.

La scène représente la cour d'une hostellerie à Amiens il y a deux cents ans et, de même que pour « Faust », le metteur en scène a tenu à une présentation strictement conventionnelle.

Chef électricien : René Labat, assisté de Philippe Turbaut; chefs machinistes : Robert Thomas et Roland Fourcaud; ingénieur du son : Gérard Tapie; perruques de la maison Rodriguez; présentation de Jacques Chairet; mise en scène des opéras et régie du spectacle : Michel Vidal.

Ouverture des portes dès 19 h 30, heure à laquelle on pourra se restaurer. Sauf l'entracte, le spectacle se déroule sans interruption.

# Problèmes réglés à l'école de football

21/9

IL AVAIT PARU souhaitable aux membres du comité directeur de l'A.S.M. et à la commission des jeunes, dans le cadre de la restructuration de l'école de football, de rassembler parents, joueurs, dirigeants et responsables du club, afin de faire mieux se connaître tous ceux qui sont directement concernés par cette activité.

Ainsi un buffet campagnard a été organisé le samedi 10 septembre, au stade intercommunal André-Seyrac, dans la salle du club.

La participation de la presque totalité des intéressés, au-delà de toute espérance, a fait de cette soirée un réel succès, pleine de promesses quant à l'avenir de l'école de football.

Les conditions de fonctionnement de cette école pour la saison qui vient de commencer ont été présentées d'une façon détaillée par les différents responsables et une réponse précise a été apportée à chacune des questions posées par les parents.

C'était pour les dirigeants le but essentiel de cette manifestation et l'intérêt que chacun a paru y porter est un encouragement pour ceux qui ont reçu pour mission l'entraînement et l'encadrement des enfants qui leur ont été confiés. Chacun put

ensuite se restaurer dans une ambiance sympathique et en toute simplicité.

M<sup>mes</sup> Tonon, Barbé, Loda, M. et M<sup>me</sup> Laujac sont remerciés pour leur très active participation à la préparation de cette petite fête, ainsi que ceux plus anonymes, mais non moins actifs, qui ont su donner au moment voulu le coup de main indispensable.

Il est rappelé que les entraînements du mercredi ont lieu de 14 heures à 17 heures, pour les débutants, poussins et pupilles et de 17 h 15 à 19 heures pour les minimes et cadets.

Aujourd'hui, mercredi 21 septembre, aura lieu, exceptionnellement, un match amical de minimes, à 17 h 30, contre Langon, sur notre terrain, pour entraîner cette formation qui commence le championnat à Caudrot, samedi prochain, 24 septembre.

# Saint-Macaire

21/9

## SAINT-MACAIRE

■ M<sup>me</sup> Andrée Caseau, M<sup>me</sup> veuve Georgette Meilhac, M. et M<sup>me</sup> Michel Meilhac, M. et M<sup>me</sup> Patrice Roig, M. et M<sup>me</sup> Reinhard Lorenz, toute leur famille, parents et alliés remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont assisté aux obsèques de

**M<sup>me</sup> veuve Albanie GARRAS  
née DUGAU,**

ainsi que toutes celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

**P.F.G. Langon, 25, rue Maubec  
Téléphone 63.00.57**

## LES LAURÉATS DU JUDO.

— Ce club félicite M. Cougouilles pour l'obtention des katas deuxième dan, M. Penaud pour l'obtention des katas premier dan, et M<sup>me</sup> Rocher pour sa sélection interrégion aux championnats de France, à Toulouse.

Venez nombreux rejoindre vos camarades dans la pratique du judo, sport complet et valorisant. Vous serez accueillis dans l'ambiance amicale d'un club de copains.

## A.S.M. Judo

Les judokas et leurs parents sont avisés que le début des cours de judo pour la saison 83-84 débutera, mardi 27 septembre, à 18 h 30. Inscriptions à la salle d'entraînement auprès des professeurs MM. Chevalier et Cougouilles. Les enfants sont admis à partir de l'âge de 7 ans atteints pendant la saison 83-84. Les cours auront lieu les mardis de 18 h 30 à 19 h 45 et les vendredis de 18 h 30 à 19 h 45, ils se prolongeront jusqu'à 20 h 30 pour les grands et les adultes. Il est indispensable de présenter un certificat médical d'aptitude. Le prix de la licence assurance F.F.J.D.A. est fixé cette saison à 60 francs. Le prix des cotisations mensuelles club reste inchangé soit 20 francs pour les moins de 15 ans et 25 francs pour tous les autres. La cotisation unique pour les familles de plusieurs enfants inscrits reste toujours en vigueur.

## Football à l'A.S.M.

Dimanche la première est au repos et les Juniors iront à Saint-Macaire. Départ 14 heures.

24/9  
**A VENDRE 1308 GT**  
Gros équipements. Chaîne stéréo. Jantes larges  
15 000 F à débattre. M. CHAIGNEAU  
Rue Saint-Denis. 33460 SAINT-MACAIRE. Tél. 63.24.89 h.r.

## Septembre paroissial 83

# Ce soir les trois coups

La salle des fêtes ouvrira donc ses portes ce soir, à 19 h 30, pour le sixième gala artistique annuel, organisé par le comité de kermesse de l'Association des jeunes du château de Tardes.

La soirée débutera à 20 h 30 et, en raison de la longueur du programme, se déroulera, comme les années précédentes, sans interruption (sauf l'entr'acte, bien entendu). Ballets, fantaisie, cinéma, art lyrique, tout est conçu pour tous les goûts, comme d'habitude. On pourra se restaurer dès 19 h 30 ou pendant l'entr'acte. Distribution gratuite du programme à l'entrée.



José Rega imitera ce soir les ténors de la politique française, et des acteurs populaires. Rire garanti ! (Cliché « Sud-Quest »).

**Portes Ouvertes**  
chez votre agent  
**Renault**  
**CHANTALAT**  
à SAINT-MACAIRE

**Réunion  
du Conseil municipal**

Le maire informe ses administrés qu'une réunion du Conseil municipal aura lieu le mardi 4 octobre à 21 heures.

Ordre du jour : point sur les demandes de subventions et financement des dépenses courantes.

**SAINT-MACAIRE**

5/10

■ Le médecin général de la marine (C.R.) Marcel Breuil, son époux, commandeur de la Légion d'honneur, M. et M<sup>me</sup> Jean Poisson, M. et M<sup>me</sup> François Breuil, M. Jean-Luc Poisson, M. et M<sup>me</sup> Richard Quéau, M. Pierre-Franck Poisson, M. Dominique Poisson, M. Romain Breuil, ses enfants et petits-enfants, M. et M<sup>me</sup> Pierre Poisson et leurs enfants, ses neveux et petits-neveux ont la douleur de vous faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Marguerite BREUIL,  
née DE LABROUHE  
DE LABORDERIE,**

survenu à l'âge de 85 ans.  
Ses obsèques religieuses auront lieu le jeudi 6 octobre 1983, à 10 h 30, en l'église Saint-Sauveur de Saint-Macaire, 33490.

Réunion à la porte de l'église.  
Inhumation même jour au cimetière ancien de Niort (79), à 17 h 15.  
**P.F.G. Langon, 25, rue Maubec.  
Téléphone 63.00.57.**

**« Gironde, pays de pierre »** 4/10  
**Les lauréats du concours**

LE CONCOURS « Gironde, pays de pierre » a donné ses lauréats, qui ont reçu diplômes et félicitations dans la salle de prestige du Syndicat viticole de Saint-Émilion (voir « SODimanche »).

Cette action prolongeait l'exposition déjà accueillie par une dizaine de communes du département et vue par quelque 8 000 visiteurs.

La remise des diplômes était l'occasion pour M. Jean-Pierre Errath, architecte des Bâtiments de France, chef du service départemental de l'architecture, de souligner que la protection du patrimoine se bâtissait pierre après pierre. Et qu'elle devait être le souci de tous pour le plaisir de chacun.

M. Philippe Madrelle, président du Conseil général, insistait, quant à lui, sur le prolongement économique de restaurations intelligentes permettant également de remettre en œuvre et en valeur des techniques parfois oubliées.

« Soyez responsables et vigilants dans vos travaux », affirmait-il, soulignant les risques de travaux mal conçus et mal conduits.

Enfin il mettait en exergue les actions propres à la commune de Saint-Émilion, tant dans le domaine privé que dans celui du patrimoine communal.

La remise des diplômes aux lauréats était précédée d'un diaporama consacré à l'architecture en Gironde; quant aux travaux primés, des diapositives en présentaient les différentes phases ou les détails. Commentées par M. Jean-Bernard Fevre, adjoint au chef du service départemental de l'architecture, ces vues permettaient de mieux se rendre compte des possibilités de rénovation, ou bien encore de la complexité de certains travaux. Dans tous les cas de la qualité du résultat obtenu.

**Le  
palmarès****Architecture commerciale  
en milieu urbain :**

1. Cadillac (magasins Sermo et pharmacie) MM. et M<sup>me</sup> Bou-

chet et Segonnes; M. Plazanet (maître d'œuvre), ent. Kiewcinski.

2. Bourg-sur-Gironde (pâtisserie), M<sup>me</sup> et M. Maritch; M. Llmouzin, ent. Quelin.

3. Saint-André-de-Cubzac (boutique télématique), direction des télécommunications; MM. Huguet et Prevost (architectes); ent. A.C.T. Grigolette.

4. Lesparre (pharmacie), M<sup>me</sup> Denis; ent. Ferreira.

**Entretien de façades en  
pierre de taille :**

1. Landiras (façade de la mairie), commune de Landiras; ent. Cazenave et fils.

2. Saint-Émilion (nettoyage de façades), M. et M<sup>me</sup> Lanau; ent. Gracia.

3. Saint-Émilion (nettoyage de façades), Association des Girondins; MM. J.-J. Labau; ent. Simon.

4. Libourne (nettoyage façades), M<sup>me</sup> et M. Deibos; ent. Teytau.

**Entretien de façades en  
moellons-enduits :**

1. La Réole, M<sup>me</sup> et M. de Rendinger; M. de Rendinger (architecte); ent. Rige.

2. Monségur, M. et M<sup>me</sup> Larin, ent. Tallet.

3. Monségur (M. et M<sup>me</sup> Quereus), ent. Tallet.

4. Rauzan M. et M<sup>me</sup> Boivin; ent. Lespinasse.

**Restauration légère de bâti-  
ments anciens :**

1. Créon : Caisse d'épargne, M. Dugravier (architecte); ent. Quelin.

2. Saint-Macaire : M. et M<sup>me</sup> Reau; M. Billa (architecte); ent. Thomas.

3. Saint-Genis-du-Bois : M. et M<sup>me</sup> souverain (restauration d'une maison en ruine); ent. Larozne.

4. Créon : M. et M<sup>me</sup> Baspayras; M. Guibert (maître d'œuvre); ent. Abadie.

**Restauration lourde de bâti-  
ments anciens :**

1. Blasimon (restauration façade et reprise sous-œuvre);

commune de Blasimon, M. Colombani (architecte) et service départemental d'architecture; ent. Cazenave et fils.

2. Saint-Émilion (restauration ancien couvent), M. et M<sup>me</sup> Joinaud; M. Robert (architecte); ent. Gracia.

3. Cadillac (restitution rez-de-chaussée); Crédit agricole; S.I.C.A.-H.R. 33 et M. Morin (architecte); ent. Pepay-Cazenave.

4. La Teste (restauration hôtel de ville) : commune; service départemental d'architecture; ent. Cazenave et fils.

**Réhabilitation de bâtiments  
anciens :**

1. Blaye (ancienne prison transformée en centre médico-social), conseil général de la Gironde; MM. Roussey et Castagne (architectes); ent. A.B.E.

2. Saint-Émilion (ancien dépôt transformé en résidence de personnes âgées) : l'habitation économique de la Gironde; M. Raffy (architecte); ent. Manival.

3. Saint-Émilion (ancienne école transformée en recette locale des impôts); MM. Raudaut, Trillaud, Barias (architectes); ent. Gracia.

4. Blaye (ancienne bâtisse transformée en centre médical). M. et M<sup>me</sup> Huchon; M. Gaudron (maître d'ouvrage), ent. Saturnin.

**Architecture contempo-  
raine et tradition :**

Prix attribué au Centre médico-social de Lesparre dont la façade contemporaine est construite en pierre de taille : Conseil général de la Gironde; MM. Roussey et Castagne (architectes); ent. société GEDA; étude de la stéréotomie : M. Missègue; fourniture et coupe de la pierre : Valette et Rossi.

1. MM. Sapède, sous-préfet de Libourne; Bœuf, sénateur; Teurlay, maire-conseiller général; Carrille, adjoint au maire de Saint-Émilion; Auzanneau, délégué régional de l'architecture; Pons, directeur du C.A.U.E. (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement).

## SEPTEMBRE PAROISSIAL 83

### Succès encore et toujours pour le 6<sup>e</sup> Gala artistique

LES SPECTATEURS qui ont empli dernièrement la Salle des fêtes, à l'occasion du 6<sup>e</sup> Gala artistique dans le cadre de Septembre Paroissial 83 ont assisté à une soirée d'une qualité exceptionnelle.

Était-ce à cause de l'éclectisme du programme ? Était-ce dû à la nombreuse figuration du premier acte de « Manon » et à la splendeur des costumes ? A la beauté des films, surtout celui d'une belle facture, relatant le pèlerinage en Suisse et en Italie ? Le tout, qui s'enchaînait d'une façon parfaite, fut vraiment splendide, si ce n'était une cassure de films qui a interrompu le bon déroulement de la séance quelques minutes.

Les ballets de l'École municipale de danse et les prestations des jeunes gens furent très applaudis, et les rires concluent la première partie avec le sketch de Tichadel et Rousseau : « Madame Brisemiche, tireuse de cartes » ; les comédiens qui l'interprétèrent (il faut saluer la performance de l'un d'entr'eux — Madame Brisemiche — qui remplaça son collègue, souffrant, à la dernière minute) en ont fait l'un des clous du spectacle. Bonne prestation aussi de l'initiateur.

Quant à la partie lyrique ce fut tout simplement digne d'éloges. Donner le premier acte de « Faust » et celui de « Manon » d'une façon si enlevée, et de surcroît si bien chanter, dans une petite salle de chef-lieu de canton, relève quasiment du



Les forbans en action.

prodige; c'était, semble-t-il, l'avis général à la fin du spectacle. Il faut féliciter Marie-José Benoît, du Grand-Théâtre, qui interpréta Manon avec beau-

coup de finesse; Jean Laget, Paul Farnèse, sans oublier Henri Cle. Il faut féliciter Marie-José Benoît, et les interprètes de la figuration, tous parfaits.



La danse de Sicile.

## Etude de réalisation d'une O.P.A.H. (suite)

DANS le cadre du contrat de pays, les propriétaires macariens savent désormais qu'est projetée une opération d'amélioration de l'habitat, apportant de sérieux avantages financiers aux propriétaires-bailleurs d'abord, aux propriétaires occupants ensuite.

D'ailleurs, ce n'est pas moins de 77 réponses qu'a recueilli le questionnaire diffusé par les soins de la mairie, simultanément à toutes les autres communes du canton. Et le 17 septembre dernier, la journée de permanence de l'organisme chargé de l'étude (le C.E.R.E.L.-A.R.I.M.) a reçu le visite d'environ 35 personnes.

Désormais, après ces premiers contacts, l'organisme en question procède aux visites sur place des logements indiqués par les réponses aux questionnaires.

Quelques précisions s'impo-

sent : Il n'est pas trop tard pour se porter candidat à une amélioration (des réponses aux questionnaires peuvent être déposées à la mairie : elles seront transmises au C.E.R.E.L.-A.R.I.M.).

Tous les logements correspondant aux questionnaires seront visités sans exception (l'absence lors de la permanence du 17 dernier est donc sans gravité).

Les locataires peuvent bénéficier des aides prévues par l'O.P.A.H., sous condition expresse d'obtention de l'accord de leur propriétaire.

L'opération d'amélioration de l'habitat n'entrera pas en vigueur avant une année (les travaux urgents ne peuvent donc qu'être traités dans le cadre habituel des financements existants, sur lesquels le C.E.R.E.L.-A.R.I.M. procède aussi à une information).

L'enquête conduite par le bureau d'aide sociale et plus particulièrement M<sup>me</sup> Darroussat sur les besoins des retraités macariens, est complémentaire pour sa partie logement de l'étude menée par le C.E.R.E.L.-A.R.I.M.

Tous les travaux déjà réalisés ne peuvent prétendre à une subvention car il est impératif de recevoir l'accord de subvention avant tout commencement d'exécution des travaux.

Toutes ces précisions démontrent qu'il est utile de s'informer suffisamment tôt sur les modalités permettant de bénéficier de l'opération programmée de l'amélioration de l'habitat qui, à partir de son lancement durera trois années.

Toute demande d'information complémentaire sera reçue au secrétariat de mairie pour être transmise au C.E.R.E.L.-A.R.I.M.

## « Turn over »

6/10

Telle est l'interjection qui a retenti plus d'une fois pendant près d'une semaine à Saint-Macaire, lors de la présence de la chaîne allemande de télévision W.D.R. En effet, à l'amorce de chaque prise de vues, le metteur en scène anglais traduisait ainsi le fameux : « Silence, on tourne », qui s'appliquait, pour la circonstance, à des scènes se déroulant soit au Prieuré, soit à la mairie. Dans les deux cas, les Macariens ont été mis à contribution pour la figuration et les petits rôles, que ce soient les jeunes du Prieuré ou les membres du personnel communal.

L'équipe de télévision franco-allemande a été si séduite par le charme discret de Saint-Macaire que le producteur a promis un nouveau tournage pour l'an prochain, que l'assistante de réalisation a prévu d'envoyer à la mairie le double des prises de vues sous forme de cassette vi-

déo et que le metteur en scène a d'ores et déjà prévu de venir passer ses vacances chez nous.

D'ailleurs, le séjour de tout ce petit monde s'est achevé par la dégustation à la mairie d'un Côtes de Bordeaux-Saint-Macaire bien de chez nous, qui n'a pu que cimenter les liens qui,

désormais, unissent la chaîne W.D.R. à notre cité.

En conclusion, l'on ne peut que regretter que la même qualité de rapport n'ait pu s'instaurer avec l'équipe de tournage de FR 3 Midi-Pyrénées qui, au début septembre, est venue tourner une dramatique : « la Dame à l'Iris ».



Séance de rock au Prieuré avec, au centre, la caméra. (Photo « Sud-Ouest ».)

**O'Tif** EVELYNE vous accueillera dans son salon  
"COIFFURE MIXTE".

Cours de la République, à partir de ce jour  
jeudi 4 octobre 1983



*Madame Lamoukine se fait tirer les cartes par Madame Brisemiche; ce fut le quart d'heure d'hilarité.*



*Le premier acte de Manon-Lescaut aux gardes : « Allez à l'auberge volsine... »*



*Faust et Méphistophélès.*

*(Photo « Sud-Ouest »).*

# CONSEIL MUNICIPAL

6/10

## Vote du budget supplémentaire

LORS de la séance du 13 septembre étaient présents: MM. Billa, maire; Sudery, Falissard, Cadi; M<sup>me</sup> Lurriot; M. Chaveau, adjoints; MM. Bouey, Lagahuzere, Bore, Broustet, Trema, Sire, Lepine, Labarrière, Darbo, Cassagne, Beauge; M<sup>me</sup> Darroussat; le percepteur; le secrétaire de mairie.

Excusé: M. Thomas. Secrétaire de séance: M. Sudery.

Le secrétaire de mairie lit le compte-rendu de la précédente réunion du Conseil municipal qui est approuvé à l'unanimité.

**Compte administratif 1982.** — Lecture du compte administratif 1982 par le secrétaire de mairie. Le résultat du compte fait apparaître:

— Dépenses de fonctionnement, 2 261 829,90 francs.

— Recettes de fonctionnement, 2 993 497,00 francs.

— Donc un excédent de recettes, 731 667,04 francs.

Les conseillers municipaux manifestent leur désaccord sur l'obligation qui leur est faite d'approuver un compte administratif qui ne leur est pas imputable par un vote se traduisant par 1 voix pour, 7 voix contre et 10 abstentions. Cependant le compte administratif est adopté pour permettre l'établissement du budget supplémentaire 1983.

**Budget supplémentaire.** — Le secrétaire de mairie donne lecture du projet de budget supplémentaire:

— En section de fonctionnement il est équilibré à la somme de 731 667,04 francs.

— En section d'investissement, il est équilibré à la somme de 1 878 310 francs.

Ce projet de budget est voté par 17 voix pour et 1 voix contre.

**Taxe sur les spectacles.** — Un débat sur la taxe sur les spectacles concernant particulièrement les manifestations organisées par le Moto Start Club Macariens est ouvert. Après une discussion animée au cours de laquelle des opinions très diverses ont été exprimées, il a été défini que les manifestations organisées par ce club seraient

exonérées de taxes, mais qu'en contrepartie il ne serait plus alloué de subvention communale. Cette décision a été adoptée par 9 voix contre 8 et 1 abstention.

**Domaine des Grottes.** — Cette propriété, divisée en deux lors de la vente aux enchères, appartient pour partie à la commune et pour autre partie à M. Capdepont. Dans le but de réunifier cet ensemble, proposition d'achat a été faite à M. Capdepont.

Ce dernier est prêt à vendre pour la somme de 40 000 francs. Après débat, le Conseil se prononce pour l'achat par 17 voix pour et 1 voix contre.

**Utilisation de la photocopieuse.** — Les propositions suivantes sont examinées: Utilisation de la photocopieuse de la mairie pour documents administratifs. Les particuliers verseront 1 franc par copie et les associations inscrites dans la commune 0,50 franc par copie. Les sommes recueillies seront versées au Bureau d'aide sociale. Les personnes extérieures à la commune n'auront pas accès à la photocopieuse. Décisions adoptées à l'unanimité.

**Vœu de la F.N.A.C.A.** — La F.N.A.C.A. demande que la commune s'associe aux actions conduites pour obtenir l'officialisation, à l'échelon national, de la commémoration du 19 mars 1982.

— Le Conseil estime ne pas être concerné par cette demande et en conséquence et à l'unanimité ne se prononce pas sur l'opportunité de cette démarche.

**Utilisation du restaurant scolaire municipal.** — Le maire estime anormal que l'on utilise des biens publics pour des occupations privées ou assimilées, pense qu'il est bénéfique et profitable de faire fonctionner le commerce local. Sur ce sujet, les avis sont très divers et provoquent un débat animé.

— Repas de l'Amicale des sapeurs-pompiers, repas du 3<sup>e</sup> âge et repas relevant de l'Aide sociale pourront s'organiser au restaurant scolaire. Vote à l'unanimité.

— Repas du Conseil municipal ou intercommunaux: ont voté pour 11 voix contre 6 voix et 1 abstention.

— Repas pour diverses associations locales: ont voté pour 2 voix, contre 14, abstention 1. Refus de vote 1.

**Clôture décharge ancien canal.** — Acquisition de grillage, piquets et fil de fer a été faite en vue de clôturer les terrains et décharges situés en bordure du chemin des Canevelles. Un devis de pose a été demandé au C.A.T. de Verdélais; il se monte à 7 310 francs. Le Conseil municipal décide de confier ce travail au C.A.T. par 17 voix pour et 1 abstention.

**Piste grass-track.** — Par 4 voix pour, 12 voix contre et 2 abstentions, le Conseil refuse de prendre en charge le nettoyage des abords de la piste.

**Contrat entre la commune et la S.O.G.E.D.O.** — L'ancien contrat est arrivé à expiration, un nouveau contrat d'affermage vient d'être négocié. Le contrat qui avait été présenté précédemment a été modifié par la SOGEDO sur la demande de M. le maire pour limiter l'augmentation des abonnements et accorder un rabais pour la consommation communale.

Ont voté pour approbation de signature: pour 17 voix, 1 abstention.

**Siège social du S.I.S.S. et du S.I.C.T.O.M.** — Le transfert du siège social de ces deux syndicats intercommunaux est envisagé. Le Conseil émet un avis favorable.

**Subvention école supérieure de physique et chimie.**

— Demande d'une subvention de 400 000 francs pour l'école supérieure de physique et chimie de Paris, pour participation aux frais d'un élève résidant à Saint-Macaire.

Le Conseil dans sa large majorité, tout en regrettant qu'il soit demandé aux communes de participer aux frais de gestion de certaines grandes écoles vote l'accord de subvention par 10 voix pour, 1 abstention et 7 refus de vote.

## St-Macaire 7/10

### Permanences du conseiller général du canton

M. Jean Lafourcade, conseiller général du canton tiendra une réunion samedi 15 octobre, de 14 h 30 à 16 h 30, salle de la mairie.

## Saint-Macaire 8/10

### Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié informe ses adhérents qu'il organise, jeudi 27 octobre, une sortie à Saint-Sever, Samadet et Tursan. Prix du repas: 70 francs.

S'inscrire au club le mardi après-midi, ou à défaut chez M<sup>me</sup> Cassagne, rue Amiral-Courbet.

Départ à 8 heures, place de l'Horloge.

### Assemblée générale de l'A.C.P.L.

L'Association des artisans, commerçants et professions libérales de Saint-Macaire informe ses adhérents que l'assemblée générale aura lieu le mercredi 12 octobre 1983, à 21 heures, salle de la mairie.

## Saint-Macaire 10/10

### Assemblée générale de l'A.C.P.L.

L'Association des artisans, commerçants et professions libérales de Saint-Macaire informe ses adhérents que l'assemblée générale aura lieu le mercredi 12 octobre 1983, à 21 heures, salle de la mairie.

# Saint-Macaire

11/10

## Un élément nouveau dans le dossier Michel Paris

UN NON-LIEU est intervenu en mars dernier dans le dossier du drame de Saint-Macaire, au cours duquel, le 11 novembre 1980, un jeune commerçant, Michel Paris, a été abattu par un gendarme.

La famille a fait appel et le dossier sera examiné ce matin à Toulouse. Un complément d'information sera peut-être ordonné, à la suite d'éléments nouveaux dont le principal est la découverte d'une balle coincée sous l'accélérateur du fourgon que conduisait le jeune homme au moment de sa mort.

PAGES INTÉRIEURES



*Nouvelle balle, alerte controversée...*

# Le dossier de Saint-Macaire

— un homme abattu par un gendarme —  
**rouvert ce matin à Toulouse**

**11 NOVEMBRE 1980 :** Au terme d'une longue course-poursuite — pendant laquelle les gendarmes tirent à plusieurs reprises sur le fourgon du fuyard —, un jeune commerçant de Saint-Macaire (Gironde) est abattu par un autre militaire devant les locaux de la brigade de son village.

**Mars 1982.** Une ordonnance de non-lieu disculpe le gendarme.

**Octobre 1983.** L'affaire sera évoquée, ce matin, à la cour d'appel de Toulouse. Car de nouvelles pièces ont été produites. Et notamment, une nouvelle balle retrouvée dans le véhicule du jeune homme tué. Mais on évoquera surtout les propos tenus par l'un des gendarmes poursuivants : « Il nous tire dessus » avaient compris ses collègues...

Le 11 novembre 1980, un commerçant de 28 ans, Michel Paris, tombe sous les balles d'un gendarme, à Saint-Macaire (Gironde), à quelques mètres de son magasin de radio-électricité.

Le jeune homme n'a rien d'un truand. Secrétaire général du « Moto-Club Macarien », il est unanimement apprécié. Et le gendarme qui, posté devant la brigade de Saint-Macaire, a ouvert le feu avec un pistolet-mitrailleur, n'a rien non plus d'un « tueur ». C'est un sous-officier expérimenté, parfaitement maître de ses réflexes. Peu après le drame, il s'effondre.

Alors, que s'est-il passé ? A l'origine, semble-t-il, la « peur du gendarme ». Michel Paris, au volant de son vieux fourgon Ford Transit, passé à trop grande vitesse (114 km/h) devant un « radar » de contrôle installé à Sainte-Bazelle (Lot-et-Garonne). Conducteur expérimenté, spécialiste des grass-track, peut-être décide-t-il de prendre la poudre d'escampette et de semer d'éventuels poursuivants.

## Il cherchait refuge chez les gendarmes

Le fait est qu'il est pris en chasse par un véhicule banalisé de la gendarmerie, qu'il refuse de s'arrêter et même qu'il « brûle » un barrage. Un des gendarmes de la voiture poursuivante, une 204 Peugeot, ouvre alors le feu avec son arme de service, un pistolet automatique 9 mm, et tire à plusieurs reprises, les premiers coups de feu étant tirés à partir de La Réole.

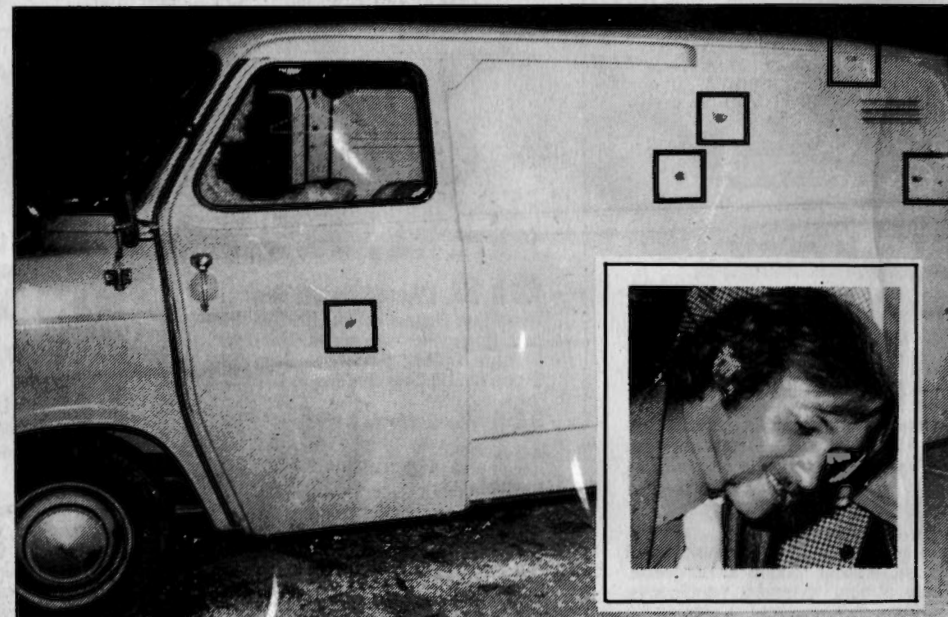
Peut-être Michel Paris n'entend-il pas ces coups de feu : son vieux fourgon fait énormément de bruit. Mais, à Saint-Macaire, ayant réalisé qu'il sert de cible à ses poursuivants, il a sans doute le réflexe d'aller trouver refuge auprès des gendarmes de la localité. Il les connaît bien : la brigade est située face à son magasin.

Il arrive devant la brigade. Le maréchal des logis-chef Thorignac est devant la porte, un pistolet-mitrailleur en bandoulière, et ouvre le feu. Le fourgon vient buter contre les marches du terre-plein de la place. Derrière son volant, Michel Paris est mort, une balle dans la tête (entrée derrière l'oreille et ressortie à hauteur du poumon). Il est également blessé au pied.

## Instruction à Toulouse

L'émotion est très vive à Saint-Macaire et, dès le lendemain, le procureur de la République de Bordeaux ouvre une information contre le gendarme. Un mois plus tard, en raison de la qualité d'officier de police judiciaire du militaire, la chambre criminelle de la Cour de cassation annule la plupart des actes d'instruction effectués à Bordeaux et confie, par ordonnance du 30 décembre, le dossier à un juge d'instruction de Toulouse, M. Cavaliès. Ainsi, l'interrogatoire de première comparution du gendarme n'a lieu que sept mois après les faits, en juin 1981, le magistrat n'ayant pas le droit de tenir compte des éléments recueillis à Bordeaux en novembre 1980.

Instruction difficile, délicate. L'inculpé est un



La voiture mitrillée à Saint-Macaire et, en médaillon, la victime.

gendarme, les seuls témoins sont des gendarmes. La famille de Michel Paris se porte partie civile.

## Non-lieu en mars 1983

Le 11 mars dernier, Jean-Claude Thorignac bénéficie d'un non-lieu, la justice estimant que le gendarme a agi dans le cadre de l'article 327 du code pénal qui précise : « Il n'y a ni crime ni délit lorsque l'homicide, les blessures et les coups étaient ordonnés par la loi et commandés par l'autorité légitime. »

La famille du jeune commerçant fait aussitôt appel, et l'affaire viendra ce matin devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Toulouse, réunie à huis-clos en chambre du conseil. La partie civile entend d'ailleurs aller au-delà du simple appel et demander un complément d'information en s'appuyant sur un élément nouveau qui peut être d'importance.

En effet, après le non-lieu de mars, le fourgon a été restitué à la famille de Michel Paris, et ses frères, en nettoyant le véhicule, ont retrouvé une balle coincée sous l'accélérateur. Sans doute celle qui a blessé le jeune commerçant au pied. Cette balle a-t-elle été tirée par le P.M. du gendarme de Saint-Macaire ou par le gendarme qui avait pris le fourgon en chasse ? Seule une expertise balistique pourra trancher.

La réponse à cette question peut complètement changer l'aspect de ce dossier. Et, à ce propos, les frères de Michel Paris s'étonnent que la balle n'ait pas été retrouvée plus tôt : ou

bien, c'est que le fourgon a été inspecté très superficiellement au moment de l'enquête.

## Un gendarme : « Il nous tire dessus »

Le deuxième point qui sera évoqué ce matin, est celui du rôle exact du gendarme Bertranne qui avait pris place dans la voiture poursuivante et qui a ouvert le feu sur le fourgon. C'est lui qui donna l'alerte par radio. Et c'est son dernier message : « Nous poursuivons un individu dangereux. Il nous tire dessus » qui incita Jean-Claude Thorignac à ouvrir le feu. Bertranne qui, depuis, a quitté la gendarmerie, a affirmé que Thorignac avait mal compris et qu'il avait dit en fait : « ... Je lui tire dessus. »

Mais il semble que tous ceux qui ont entendu le message l'aient interprété de la même façon que le gendarme de Saint-Macaire. Dans ces conditions, le rôle de Bertranne peut sembler essentiel ; ce qui pourrait totalement innocenter Thorignac.

Ce matin à Toulouse, on défendra la mémoire de Michel Paris, mais aussi la cause du maréchal des logis-chef Thorignac. Et, dans les deux cas, c'est la partie civile, représentée par M<sup>me</sup> Anne-Marie Civilise, du barreau de Bordeaux, qui assurera la défense. Ce dossier que l'on pensait bel et bien clos pourrait, en définitive, rebondir et réserver de nouvelles surprises.

Jean-Michel GRAILLE

# GRASS TRACK INTERNATIONAL

## Le retour des mangeurs d'herbe

Le Moto-Star-Club Macarien organise son traditionnel grass track international dimanche 16 octobre sur la piste Michel-Paris au vieux port.

Au programme, qui débutera dès 10 heures, on note la finale du championnat des 500 nationaux open; 3 manches du championnat de France des 500 nationaux avec la participation de Dupuy, Blondy, Lafabris; 20 manches des 500 internationaux. Parmi les concurrents de cette dernière épreuve soulignons la présence des meilleurs coureurs européens : Kal Nieni, champion de Finlande, plusieurs fois champion du monde; Steve Bastable, pour la première fois

en France, premier en division speed-way, plusieurs fois finaliste du championnat du monde; Ivan Mauger, l'homme le plus titré du monde, huit fois champion du monde, plus de mille victoires à son palmarès, finaliste 1983; Peter Collin's, champion du monde 1976, plusieurs fois finaliste; Lee Collin's, deuxième du championnat mondial 1982, finaliste 1983, deux fois vainqueur à Marmande; Neil Collin's, le jeune frère qui monte; Larry Ross, plusieurs fois finaliste du championnat du monde, premier en speed-way; John Titman : plusieurs fois finaliste du championnat du monde, dont 1983, vainqueur du tro-



Dérapiage contrôlé. (Cliché « Sud-Ouest »).

phée des champions 1982; John Davis, finaliste du championnat d'Europe 1983; Patrice Blondy,

demi-finaliste du championnat du monde 1983.

Un plateau vraiment exceptionnel qui attirera la foule dimanche sur les bords de la Garonne.

### Conseil municipal

**Erratum.** — Dans le compte rendu de la dernière réunion du Conseil municipal (« Sud-Ouest » du 6 octobre), dernier paragraphe intitulé « subvention école supérieure de physique et chimie », il fallait lire 400 francs au lieu de 400 000 francs.

Il est précisé que cette somme avait déjà été versée à la commune par la famille de l'élève.

## Saint-Macaire

12/10

### Foyer des jeunes Des livres à gogo au Prieuré

EN FÉVRIER DERNIER, le Foyer des jeunes s'est donné les moyens d'organiser le fonctionnement d'une bibliothèque de prêt. Il a d'abord procédé à une collecte de livres dans Saint-Macaire et a obtenu un prêt de livres de la Bibliothèque nationale et de la Bibliothèque municipale de Bordeaux. Des démarches ont été faites aussi auprès des ministères de la Culture et du Temps libre, afin d'obtenir des subventions.

Disposant alors de suffisamment d'ouvrages variés, le F.J.E.P. a mis en place locaux et fonctionnement de la bibliothèque de prêt : fabrication de meubles pour abriter les livres, inventaire, constitution de fiches, protection plastique des ouvrages, etc. Ce travail de longue haleine s'est poursuivi jusqu'au mois de septembre, puisqu'il n'y a pas moins de 1 300 ouvrages, du policier à l'historique, en passant par le romancé, l'artistique, la bande dessinée, etc.

Cependant, dès le mois de février, le Foyer de jeunes a accueilli les enfants de l'école primaire de Saint-Macaire avec leurs enseignants. Un coin-lecture était aménagé au Prieuré : les enfants y découvraient autant les lieux que les joies du livre (lectures, discussions, exploitation en classe de ces lectures).

Ces rencontres se sont déroulées chaque après-midi pendant six semaines. La collaboration des enseignants avec les responsables de la bibliothèque a permis de mener à bien cette expérience. Elle a débouché d'ailleurs sur l'organisation de permanences en dehors du temps scolaire, ainsi, dès le mois de mai, des enfants ont été accueillis le mercredi de 14 heures à 16 heures. Initialement, cinq ou six fréquentaient le coin-lecture, fin juin, cependant, une quinzaine d'enfants venaient régulièrement y lire, discuter, dessiner, écrire des poèmes...

Depuis la rentrée scolaire, ils sont de nouveau accueillis le mercredi après-midi de 14 heures à 16 heures.

A partir de la mi-octobre, une permanence sera également assurée le jeudi soir, de 18 heures à 20 heures. Ces horaires permettront alors aux adultes de bénéficier du prêt gratuit des livres.

Pour vous permettre de mieux apprécier les possibilités de cette bibliothèque, une « journée découverte » se déroulera le samedi 15 octobre, au Prieuré. Nous vous préciserons prochainement le déroulement de cette journée où tout un chacun sera cordialement invité.

Le 16 octobre

42/10

## Un grand grass-track international



Steve Bastable, plusieurs fois finaliste aux championnats du monde, pour la première fois en France. (Cliché « Sud-Ouest ».)

TOUT EST PRÊT, la piste nette, un plateau de coureurs internationaux très relevé, une finale de championnat national open en 500 cm<sup>3</sup>, notre grand coureur régional Michel Dufourc, champion de France 1981 qui courra pour la dernière fois sur sa piste à Saint-Macaire.

Tous les commissaires à leur poste, un speaker animateur de renommée mondiale, M. Fronfrède. Donc, toutes les conditions réunies pour faire une très

### Permanence du conseiller général

M. Jean Lafourcade, conseiller général, porte à la connaissance des administrés de la commune qu'il se tiendra à leur entière disposition le samedi 15 octobre, de 14 h 30 à 16 h 30, salle de la mairie.

grande réunion de grass-track international. Et ceci par une jeune et dynamique société macarienne groupant autour de son bureau une quarantaine de membres.

### Comité des fêtes

L'été nous quitte, la nature nous offre de coloris chatoyants; au tour du Comité des fêtes d'offrir à notre cité une animation d'arrière-saison, la fête des Vendanges.

Chaque année, son succès se maintient grâce au choix des discos très connues des jeunes. Toujours dans ce cadre, dominée par la porte de la Benauge, la fête foraine battra son plein pendant ces deux jours.

Les 15 et 16 octobre, petits et grands, tous sur la place dans une ambiance chaleureuse.

## Une mise au point au Moto Start Club

13/10

LE MOTO START CLUB MACARIEN, par la voix de son président, M. Serge Tauzin, tient à apporter des informations à la suite du compte rendu du Conseil municipal du 13 septembre, paru le 6 octobre.

Le Conseil municipal a refusé le nettoyage des abords de la piste, or il ne s'agissait que de

100 m de digue environ, emplacement podium, ce que le Moto Start Club ne pouvait faire lui-même, n'ayant pas le matériel nécessaire.

Toutefois ce travail a quand même été effectué gracieusement par le Syndicat intercommunal d'entretien des accotements des routes, dont le siège est à la Mairie de Saint-Pierre-d'Aurillac.

De plus, en ce qui concerne la taxe sur les spectacles, le Moto Start était la seule société macarienne à payer ses droits jusqu'à présent. Nous remercions le Conseil de nous exonérer cette taxe, mais déplorons la suppression de la subvention communale accordée par contre à toutes les autres sociétés.

A noter pour la petite histoire, que dans la Ligue de Guyenne de Motos (cinq départements, 157 sociétés de moto-clubs). Il n'y a que le Moto-Club d'artigues-de-Lussac à payer comme nous une taxe, que, comme nous d'avons déjà dit, nous avons toujours payé.

**SAPEURS-POMPIERS**

**Les sorties de septembre**

**Le 1<sup>er</sup> septembre.** — Destruction de nid de frêlons à Saint-Macaire et Saint-Pierre-d'Aurillac.

**Le 5.** — Dégagement de chaussée à Semens. Destruction de nid de frêlons à Saint-Macaire et à Saint-Germain-de-Graves.

**Le 7.** — Demande de secours pour camion menaçant de tomber, dans un fossé à Saint-Maixant.

**Le 13.** — Destruction de nid de frêlons à Saint-Pierre-d'Aurillac, Saint-André-du-Bois.

**Le 14.** — Destruction de nid de guêpes à Saint-Macaire.

Demande de secours, pour camion prêt à chavirer à Saint-Macaire.

**Le 15.** — Destruction de nid de frêlons à Saint-André-du-Bois.

Accident de la circulation à Verdelais. Un blessé transporté à l'hôpital Pasteur par l'ambulance, du Centre de secours après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

**Le 16.** — Accident de la circulation à Saint-Macaire. Deux blessés transportés à l'hôpital Pasteur par l'ambulance du

Centre de secours, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Destruction de nid de frêlons au Pian-sur-Garonne.

**Le 17.** — Malade à domicile au Pian-sur-Garonne. Transporté à la clinique Sainte-Anne par l'ambulance du Centre de secours, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Destruction de nid de guêpes à Saint-Macaire.

**Le 18.** — Malade sur la voie publique au Pian-sur-Garonne. Transporté à l'hôpital Pasteur par l'ambulance du Centre de secours, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

**Le 19.** — Destruction de nid de frêlons à Saint-Maixant et Saint-Macaire.

**Le 21.** — Malade à domicile à Saint-Maixant. Transporté à la clinique Sainte-Anne par l'ambulance du Centre de secours, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

**Le 22.** — Destruction de nid de frêlons à Saint-Maixant.

**Le 23.** — Accident de la circulation à Saint-Martin. Deux

blessés transportés à l'hôpital Pasteur par l'ambulance du Centre de secours, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Transport d'urgence à l'hospice de Saint-Macaire.

**Le 24.** — Accident de la circulation au Bas Plan. Un blessé transporté à l'hôpital Pasteur par l'ambulance du Centre de secours, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Destruction de nid de frêlons au Pian-sur-Garonne.

**Le 25.** — Blessé sur la voie publique Saint-André-du-Bois. Transporté à l'hôpital Pasteur par l'ambulance du Centre de secours, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Accident de la circulation à Caudrot. Un blessé transporté à l'hôpital de La Réole par l'ambulance du Centre de secours, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Malade sur le parvis de l'église de Saint-Pierre-d'Aurillac. Transporté à l'hôpital Pasteur par l'ambulance du Centre de secours, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Accident de la circulation à Saint-Martin-de-Sescas. Un blessé transporté à l'hôpital Pasteur par l'ambulance du Centre de secours, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

**Le 26.** — Destruction de nid de frêlons à Saint-Martin-de-Sescas.

**Le 27.** — Destruction de nid de frêlons à Saint-Martin-de-Sescas.

**Le 28.** — Feu de broussailles à Saint-André-du-Bois.

**Service SOGEDO** 13/10

Le service des eaux SOGEDO informe les abonnés des communes de Loupiac, Saint-Croix-du-Mont, Saint-Maixant et Verdelais d'une coupure d'eau qui aura lieu le lundi 17 octobre, à 14 heures, en raison de travaux urgents.

**Projection du film du pèlerinage**

Les personnes intéressées par le film concernant le pèlerinage de Saint-Macaire-en-Suisse, Italie, Liechtenstein et France qui eut lieu en juin dernier, sont avisées qu'une nouvelle et dernière projection sera effectuée samedi prochain 22 octobre, à 20 heures, grande salle du catéchisme, au premier étage du château de Tardes, place Châteaudun, à Saint-Macaire. Au cours de la séance, projection également du film concernant Saint-Macaire-Mauges et Saint-Macaire-du-Bois.

Entrée gratuite. La séance se terminera vers 21 h 30.

**Comité local pour la paix**

Le 22 octobre, dans le cadre de la semaine du désarmement à l'O.N.U., le Comité local pour la paix invite tous ses amis, à une réunion qui aura lieu le mardi 18 octobre, à 21 heures, salle des fêtes de Saint-Maixant.

**PLAN D'OCCUPATION DES SOLS du GROUPEMENT D'URBANISME de LANGON**

Par arrêté en date du 30 septembre 1983, M. le PRÉFET, Commissaire de la République du département de la Gironde, a rendu public le plan d'occupation des sols du groupement d'urbanisme de LANGON. Le dossier est mis à la disposition du public :

à la mairie de LANGON : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h; samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h.

à la mairie de SAINT-MAIXANT : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 8 h 30 à 12 heures.

à la mairie de PIAN-SUR-GARONNE : Mardi de 9 h à 12 h, mercredi de 14 h à 19 h et vendredi de 14 h à 18 h.

à la mairie de TOULENNE : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9 h à 17 h; samedi de 9 h à 12 h.

à la mairie de SAINT-MACAIRE : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h; samedi de 9 h à 12 h.

à la mairie de FARGUES-DE-LANGON : Lundi, mercredi, vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

à la mairie de VERDELAIS : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9 h à 12 h.

Dans les locaux de la Direction départementale de l'Équipement de la Gironde, Cité Administrative, rue Jules-Ferry à BORDEAUX-CAUDERAN, Bureau d'Accueil tour B, 1<sup>er</sup> étage.

Les lundi et mercredi de chaque semaine de 9 h à 12 h.

Dans les locaux de l'Hôtel de la Préfecture de la Gironde, les mardi et jeudi de chaque semaine de 12 h à 15 h 30.

**Saint-Macaire** 17/10

**La bibliothèque du Prieuré**

CE FONDS de livres a pu être constitué, d'une part grâce à une collecte effectuée dans Saint-Macaire, d'autre part après différentes démarches auprès du ministère du temps libre qui a alloué une subvention. La Bibliothèque nationale et la Bibliothèque municipale de Bordeaux ont accordé des prêts de livres. La bibliothèque dispose actuellement de 1 300 livres pouvant satisfaire le plus grand nombre. Des bandes dessinées, des albums s'adressent plus particulièrement aux enfants. Des romans, des policiers,

des romans historiques ou scientifiques (sciences sociales, histoire, géographie, sciences économiques...) s'adressent aux adultes.

Tous ces livres peuvent être empruntés gratuitement lors des permanences assurées le jeudi soir de 18 heures à 20 heures et le mercredi après-midi de 14 heures à 16 heures.

Vous pourrez venir avec vos enfants découvrir l'aménagement des locaux, les ouvrages et le fonctionnement de la bibliothèque.

**ST-MACAIRE. FÊTE DES VENDANGES**

15 et 16 octobre

Samedi 21 h avec **DOMINIQUE NATUREL**

Dimanche matinée et soirée

avec **MIDNIGHT - EXPRESS**

à 19 h 15 avec **FÊTE FORAINE**

L'Association des Artisans-Commerçants et professions libérales vous informe que M. Claude Cordial succède à M. Dellas,

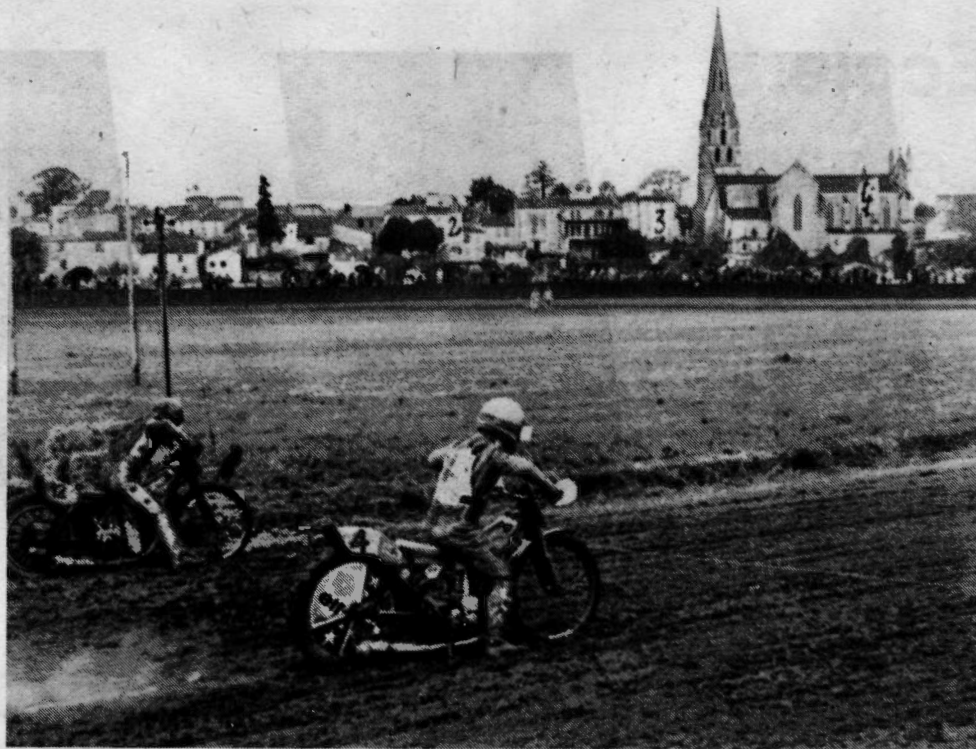
à la boulangerie-pâtisserie cours de la République à Saint-Macaire

GRASS-TRACK INTERNATIONAL

# La ronde infernale malgré la boue



*La pluie n'a pas découragé les milliers de spectateurs.*



*C'est fantastique de maintenir des engins pareils sur un circuit aussi détrempé.*

« Cette piste doit être parfaite mais je ne l'ai jamais vue sèche ». Cette réflexion d'un pilote illustre la fatalité qui s'acharne sur le Moto-Star-Club macarrien depuis qu'il organise le grass-track international.

La pluie qui tombait sans interruption a certes influé sur les performances, mais elle n'a pas découragé les milliers de spectateurs venus de tout le département et même des Landes et du Lot-et-Garonne. Du motard en combinaison à la petite dame emmitoufflée dans un grand imperméable vert, tout le monde avait pris ses précautions pour ne pas être dérangé par l'humidité.

« C'est fantastique d'arriver à maintenir des engins pareils dans de telles ornières de boue » s'émerveillait un grand-père, les moustaches noircies par la terre qui volait.

Oui, le spectacle était au rendez-vous. La ronde infernale des machines sans freins, commencée dès le matin, ne s'est arrêtée qu'à la tombée de la nuit. Personne ne s'est lassé des virages acrobatiques, des courses-poursuite et des fabuleuses glissades. C'est aux frères Lee, Peter et Niel Collins que revient la palme de cette journée. Les trois frangins britanniques ont dominé d'un bout à l'autre les courses de 500 internationaux Yanoto, Pagès et Muraté se sont illustrés en 500 nationaux. Couteles, Letard et Hillaire ont été les meilleurs en

Mais c'est Michel Dufour, dont c'était la dernière course, qui a reçu les plus fortes ovations. Le pilote macarrien, après la remise de la Coupe du Conseil général, a remercié ses deux mécaniciens qui, depuis sept ans, dorlotent ses machines et tous ses amis du Moto-Star-Club qui l'ont épaulé tout au long de sa carrière de motard.



Personne ne s'est lassé des virages acrobatiques.



Tout le monde avait pris ses précautions. (Photos Michel Rebière).

**FOYER DES JEUNES DU PRIEURÉ**

Et si on y allait...



Tout le monde s'est retrouvé autour du vin blanc et des petits gâteaux. (Cliché « Sud-Ouest ».)

Samedi dernier (15 octobre), le foyer de jeunes a ouvert les portes de la section bibliothèque. Pour cela avait été organisé l'après-midi une permanence où les enfants ont pu tout à loisir raconter des histoires, dessiner, discuter. Une quinzaine d'enfants de 6 à 12 ans de Saint-Macaire sont donc venus nous rendre visite. Des adultes, aussi d'ailleurs, des personnes d'un certain âge en particulier, qui ont montré leur intérêt pour l'emprunt des livres. Certains ont amené même les livres qui dormaient un peu trop chez eux. La majorité ont trouvé le coin lecture pour enfants attrayant et agréablement aménagé.

A 18 h 30, ce fut la séquence théâtrale. A l'occasion de l'ouverture de la bibliothèque, la section théâtre-danse du foyer avait mis en scène une petite histoire de l'écriture partant de l'homme des cavernes cherchant à communiquer en dessinant un mammoth à des formes plus élaborées (écriture égyptienne, chinoise et notre écriture), et cela à partir de petits tableaux scéniques.

L'ensemble du public, composé des représentants d'associations, des enseignants de l'école de Saint-Macaire, des Macariens venus voir tout sim-

plement, s'est retrouvé autour du vin blanc et des petits gâteaux afin d'échanger leurs impressions sur le travail réalisé et d'ébaucher des projets pour l'avenir avec cette nouvelle section du foyer de jeunes du Prieuré.

Rappelons les permanences de cette nouvelle section et vous pouvez venir consulter et emprunter des livres gratuitement mercredi, de 14 h 30 à 16 h 30:

le jeudi, de 13 heures à 20 heures.

Une permanence le samedi sera organisée ultérieurement. Les autres sections du foyer (théâtre, labo photo, chorale) continuent leur bonhomme de chemin ou se lancent.

Renseignez-vous auprès du foyer de jeunes ou auprès d'Alain Falissard (tél. 63.29.78); Noëlle Rochelois (tél. 63.31.66 le week-end).

### Assemblée générale <sup>21/10</sup> au Foyer de jeunes

Le Foyer de jeunes et d'éducation populaire tiendra une assemblée générale au prieuré Saint-Sauveur le samedi 22 octobre, à 21 h.

Cette réunion permettra de présenter un bilan de l'année écoulée et de mettre en place des activités pour la saison 1983-84. La discussion portera sur des activités, telles que bibliothèque, théâtre et danse, qui fonctionnent déjà et qui peuvent être développées, ou d'autres telles que chorale, labo photo et Club de jeunes qui demandent à être relancées.

Toutes les personnes intéressées par ces sujets ou susceptibles de proposer la création ou la pratique de nouvelles activités, sont cordialement invitées à cette réunion.

### Saint-Macaire <sup>21/10</sup>

#### Projection du film du pèlerinage

Les personnes intéressées par le film concernant le pèlerinage de Saint-Macaire en Suisse, Liechtenstein et Marseille à Notre-Dame-de-la-Garde qui a eu lieu en juin, sont avisées qu'une nouvelle projection sera effectuée samedi 22 octobre, à 20 heures, dans la salle des catéchismes au château de Tardes, au premier étage, place Châteaudun, à Saint-Macaire.

Au cours de la soirée, projection également du film sur Saint-Macaire-en-Mauge et Saint-Macaire-du-Bols. Entrée gratuite. La séance se terminera vers 21 h 30.

**Passerelle Langon-Saint-Macaire**

M. Jean Lafourcade, conseiller général du canton de Saint-Macaire, nous communique la lettre suivante qu'il a adressée à M. le Ministre des transports :

J'avais enregistré avec beaucoup de satisfaction la subvention d'une passerelle entre Langon et Saint-Macaire attribuée en 1982 à une hauteur de 85 % du montant des travaux.

L'Etat, en ce sens, prenait conscience de l'importance de ce dossier. La passerelle existante avait été supprimée sans consultation préalable des collectivités locales. La nouvelle bretelle a été créée sans couloir pour les deux roues alors que leur taux de fréquentation aux heures de pointe est de 193 véhicules/heure et que la fréquence des accidents va en augmentant.

A ce jour, aucune démarche laissant entrevoir l'ouverture du chantier est envisagée au même moment, où un accident très sérieux a fait trois victimes parmi les deux roues.

La satisfaction était grande de l'annonce par mes soins de votre décision.

Aujourd'hui, le doute s'installe, le mécontentement grandit.

Vous comprendrez, Monsieur le Ministre, mon insistance expliquée en premier lieu par la sécurité des usagers, Langon étant du point de vue de l'emploi une ville attractive notamment dans le secteur tertiaire.

Le canton de Saint-Macaire est dans la périphérie langonnaise avec une main-d'œuvre féminine abondante issue de petites exploitations agricoles et une main-d'œuvre masculine sans qualification (anciens exploitants agricoles), qui franchissent quotidiennement le fleuve pour se rendre sur leur lieu de travail.

Auss, Monsieur le Ministre, je vous demande de bien vouloir m'informer de l'état d'avancement de ce dossier afin que j'en informe ma population.

**Saint-Macaire** 28/10

**Réunion du Conseil municipal**

Le Conseil municipal se réunira jeudi 27 octobre, à 21 heures, salle habituelle des réunions. A l'ordre du jour, nombreuses et importantes questions. Le public est admis et en fin de séance, pourra poser des questions.

**Saint-Macaire** 29/10

**Les fêtes de la Toussaint à la paroisse**

**Lundi 31 octobre.** — Confessions : 8 h 30, à Saint-André-du-Bois; 11 h, au Pian-sur-Garonne; 15 h, au Saint-Sauveur de Saint-Macaire; 19 h, messe de Toussaint, anticipée au Saint-Sauveur.

**Mardi 1<sup>er</sup> novembre.** — 9 h : messe à Saint-Sauveur-du-Bois; 11 h : messe au Saint-Sauveur de Saint-Macaire; 16 h : réunion au cimetière de Saint-Macaire; bénédiction des tombes; 17 h 30 : vêpres, rosaire, bène-

diction du Saint-Sacrement aux Cordeliers; 18 h 30 : messe au Pian-sur-Garonne.

**Mercredi 2 novembre.** — Pour les défunts : 10 h, service à la chapelle du Bas Pian et bénédiction du cimetière; 11 h, service à l'église de Saint-André-du-Bois et bénédiction du cimetière; 19 h, service au Saint-Sauveur de Saint-Macaire.

**Vendredi 4 novembre.** — Distribution de la communion aux malades toute la journée.

**Saint-Macaire** 4/11

**Les soirées récréatives macariennes**

TOUT DERNIÈREMENT, sous la responsabilité d'un membre du Conseil municipal, dix sociétés macariennes, pour la plupart sportives, se sont réunies dans une salle de la mairie, afin de mettre au point la reprise et la répartition des soirées et matinées récréatives hivernales à la salle des fêtes.

Les habitués de ces distractions sont invités dès ce samedi 5 novembre, salle des fêtes, ouverture des portes à 20 heures et dimanche 6 novembre.

Ouverture des portes à 14 h 30 à ces deux premières sous la houlette de l'A.S. Macarienne d'une part, des jeunes du château de Tardes.

D'autre part, un excellent accueil vous sera réservé.

**Assemblée générale de la Pétanque Macarienne**

L'assemblée générale de la Pétanque Macarienne aura lieu le dimanche 6 novembre à partir de 10 heures dans la grande salle de la mairie avec pour ordre du jour le rapport moral, le rapport financier, les questions diverses et le renouvellement du bureau.

**Droit de bail et taxe additionnelle**

Les propriétaires d'immeubles en location sont informés que les imprimés nécessaires à la déclaration du droit de bail et de la taxe additionnelle sont déposés dans toutes les mairies du canton, soit :

Saint-Macaire, Verdels, Saint-Maixant, Semens, Pian-sur-Garonne, Saint-Germain-de-Graves, Saint-Pierre-d'Aurillac, Saint-André-du-Bois, Saint-Martin-de-Sescas, Caudrot, Saint-Laurent-du-Bois, Saint-Martial, Sainte-Foy-la-Longue, Saint-Laurent-du-Plan.

Que ces imprimés doivent parvenir en double exemplaire en même temps que le règlement des taxes à la recette locale des impôts, place de l'Eglise, à Saint-Macaire.

**St-Macaire** 8/11

**La renaissance des côtes de Bordeaux-Saint-Macaire**

Le bureau du Syndicat communique :  
Ce n'est plus un rêve, ce sera prochainement une réalité. Tout dépend de vous ! De votre participation, de votre motivation, de votre dynamisme.

Tous les viticulteurs des communes concernées (Saint-André-du-Bois, Pian-sur-Garonne, Saint-Macaire, Saint-Pierre-d'Aurillac, Saint-Martin-de-Sescas, Caudrot, Sainte-Foy-la-Longue, Saint-Laurent-du-Plan, Saint-Laurent-du-Bois, Saint-Martial) devraient être présents : c'est une nécessité vitale car le dossier des côtes de Bordeaux-Saint-Macaire rouge est enfin ouvert.

L'assemblée générale annuelle se tiendra le samedi 19 novembre, à 15 heures, salle de la mairie, à Saint-André-du-Bois. Venez nombreux, nous comptons sur vous.



## Conseil municipal Aménagement des courts de tennis

**Présents.** — M. Billa, maire; MM. Sudery, Cadi, M<sup>me</sup> Lorriot, M. Chavaneau, adjoints; MM. Bouey, Lagahuzere, Thomas, Bore, Broustet, Tre-mea, Sire, Lepine, Labarrière, Cassagne, M<sup>me</sup> Darrousat.

**Excusés.** — MM. Falissard, Beaugé.

**Absent.** — M. Darbo.  
M. Falissard a donné pouvoir à M. le Maire.

Secrétaire de séance : M. Sudery.

Cette réunion extraordinaire est ouverte pour traiter des points suivants :

**Aménagement de courts de tennis.** — Dans le cadre du Syndicat intercommunal des sports Plan-Saint-Macaire, un dossier de demande de subvention a été déposé auprès du conseil général de la Gironde et du conseil régional pour financer l'aménagement de deux courts de tennis. Dans le même temps la commune de Plan déposait une demande de subvention pour aménager un court de tennis dans son bourg. Ne pouvant retenir toutes les demandes, M. le Conseiller général nous a informé que le conseil général donnerait priorité à la demande du syndicat intercommunal.

Dans un but de bonne entente avec les élus de la commune de Plan, les délégués au syndicat intercommunal dans leur majorité, estiment qu'il vaut mieux retarder la création des courts de tennis, et donc de ne pas demander de subvention pour cet usage. Ainsi la commune de Plan pourrait bénéficier éventuellement d'une subvention.

M. le Maire demande au conseil de se prononcer sur les deux questions suivantes :

1. Admettez-vous de différer la demande de subvention concernant la création de deux courts de tennis sur le terrain du syndicat intercommunal. Ont voté pour : 13 voix, contre : 3 voix, abstention : 1 voix. La décision est adoptée.

2. Dans l'éventualité de pouvoir disposer sur la commune de Saint-Macaire d'un emplacement permettant la création d'un terrain de tennis, êtes-vous favorables à cette implantation plutôt que sur le terrain du syndicat intercommunal. Ont voté pour : 16 voix, abstention : 1 voix.

La décision de principe favorable est adoptée.

**Dépenses de fonctionnement et d'investissement.** —

A la suite d'une demande de M. Tre-mea concernant les dépenses de la commune qui doivent être au préalable soumises au Conseil municipal, un débat s'instaure. A la suite du débat il est proposé : toutes les dépenses d'investissement (en général importantes) continueront d'être discutées en réunion du conseil. Toutes les dépenses de la section de fonctionnement inférieures à 5 000 francs et nécessitant une décision urgente pourront être ordonnées en commission. La proposition est adoptée à l'unanimité.

**Restaurant scolaire.** —

Concernant le restaurant scolaire, M. Cadi fait ressortir l'intérêt financier qui peut procurer l'adhésion à un groupement d'achat de denrées alimentaires. Ce groupement spécifique aux établissements scolaires de l'arrondissement de Langon doit permettre une économie de 15 à 20 % sur les prix d'achat actuels des mêmes denrées alimentaires (à nos fournisseurs habituels). M. Cadi demande au conseil de se prononcer sur l'opportunité de l'adhésion au groupement d'achat. Décision favorable à l'unanimité.

**Licence débit de boissons.**

— M. le maire fait part au conseil de l'offre de M. Guindeuil

à la commune pour la cession d'une licence de débit de boissons (licence n° 4) dont il n'a plus l'usage. A été évoqué la possibilité d'utiliser cette licence à usage d'un bar qui pourrait dans l'avenir équiper le terrain du camping. Présentement l'opportunité de cet achat n'est pas retenue. Décision contre l'achat votée à l'unanimité.

**Calendrier des quines.** —

Organisation du calendrier des quines au profit des diverses associations. M. le Maire propose que le calendrier des répartitions des quines soit organisé et décidé par les associations en commun accord. Si éventuellement il n'y a pas d'accord sur l'établissement de ce calendrier c'est le bureau municipal qui tranchera autoritairement et procédera à la répartition. Il demande au conseil de se prononcer sur ce principe. Décision favorable à l'unanimité.

**Vente d'arbres morts.** —

M. Chavaneau informe le conseil qu'il est indispensable de vendre rapidement les ormes morts plantés sur les terrains appartenant à la commune. Ces arbres détruits par une maladie spécifique aux ormes ont encore une relative valeur marchande des fûts. Accord pour vente à la meilleure offre est donné à l'unanimité.

**Cale de mise à l'eau de la barge des sapeurs-pompiers.**

— Un projet de cale implantée sur le quai de Saint-Macaire a été soumis à M. l'Ingénieur du service maritime. Un dossier complet avec maîtrise d'œuvre par D.D.E. du service maritime a été présenté au conseil général de la Gironde pour demander une subvention. Le dossier est retenu avec avis favorable, assorti d'une subvention de 50 000 francs qui doit couvrir la presque totalité de la dépense.

M. le Maire demande l'accord du Conseil pour la réalisation de cet ouvrage. Accord donné à l'unanimité.

**Questions du public.** — M. David demande des précisions sur la création d'une gravière sur l'île appartenant à M. Morgues.

Réponses de M. Sudery : Une entreprise de Langon a proposé à M. Morgues l'exploitation partielle de sa propriété moyennant une redevance de forage payable par quantité de matériaux extraits. Les pourparlers de la transaction sont en cours et ne concernent que les parties prenantes.

Actuellement, le preneur fait procéder à des forages de reconnaissance pour connaître la hauteur de la couche de matériaux à extraire et la qualité physique de ces matériaux.

Cependant l'autorisation d'exploitation est tributaire des décisions prises par les divers services administratifs concernés et également par la décision du Conseil municipal de Saint-Macaire qui aura à se prononcer lorsque la demande parviendra à la commune. Il est à noter que l'exploitation sera assortie d'une taxe professionnelle versée à la commune par l'exploitant et d'une taxe sur les nuisances dont le montant reste à fixer et au prorata des cubages extraits.

Enfin il sera convenu que l'extraction et le transport seront effectués à l'aide de chalands et qu'un pertuis sera créé dans la partie amont de l'île. Le plan d'eau ainsi réalisé sera aménagé selon les règlements imposés par l'administration (dans des cas similaires) et servira ultérieurement de bassin de pêche communiquant directement avec le fleuve. Nous espérons en cela avoir l'appui de la Fédération départementale de la pêche et bénéficier ainsi d'une zone attractive à proximité du terrain de camping.

## A propos 24/10 du Moto Start

**A LA SUITE du compte rendu de la séance du Conseil municipal, paru le 6 octobre, le président du Moto Start-Club Macarien nous avait adressé une mise au point (notre édition du 13). A son tour, le maire de Saint-Macaire apporte les précisions suivantes :**

Beaucoup de Macariens connaissent les qualités de l'équipe que vous animez, puisqu'elles ont permis la création par vos propres forces d'une piste de grass-track à Saint-Macaire et ont ainsi contribué au renom de notre cité. C'est pourquoi, au nom du Conseil municipal, j'ai tenu à vous accueillir à la mairie lors de votre première manifestation de l'année.

Ce respectable enthousiasme ne vous autorise pas pour autant à infirmer la vérité, en omettant les quelques précisions suivantes qui me semblent s'imposer. Vous étiez la seule association sportive locale soumise à la taxe sur les spectacles parce que vous êtes la seule à organiser des manifestations dont les recettes dépassent chaque fois 20 000 francs.

La dite taxe allente à hauteur de 27 % de son produit le bureau d'aide sociale, et le calcul de son montant, appliqué au bénéfice de votre précédente manifestation, coïncidait précisément avec le montant de la subvention municipale (environ 1 500 F). C'est donc pour compenser le manque à gagner du B.A.S. que le Conseil municipal a décidé le principe d'une suppression de sa subvention.

J'ajouterais que, vous-même, avez proposé cette solution lors de la première réunion de concertation que nous avons eu à ce sujet.

Pour conclure, sachez que le fondement de l'attitude du Conseil municipal repose sur un constat bien simple : les manifestations de grass-track, jusqu'à démonstration du contraire, ne sont pas suffisamment porteuses d'objectifs sociaux ou éducatifs pour qu'elles soient considérées comme prioritaires sur les possibilités d'intervention du bureau d'aide sociale.

### SAINT-MACAIRE

■ M<sup>me</sup> Raymonde Callen, M. Claude Callen, M. et M<sup>me</sup> Fumadelles et leur fille, M. et M<sup>me</sup> André Duzan, parents et alliés vous font part du décès de

**M. Gaston CALLEN.**

Les obsèques auront lieu ce mardi 25 octobre 1983, à 14 h 30, au Saint-Sauveur de Saint-Macaire. Réunion à la porte de l'église.

L'ASSEMBLÉE générale de la Pétanque Macarienne s'est déroulée le dimanche 6 novembre, dans la grande salle de la mairie.

A 10 heures, le président Mongès accueille M. Suchery, premier adjoint, représentant M. le Maire de Saint-Macaire.

Après avoir ouvert la séance, le président demande d'observer une minute de silence à la mémoire de « Papi » Mercat, qui nous a quittés cette année.

Le rapport moral est présenté par M. Sanche. L'effectif 1983 du club s'élève à 63 licenciés et se décompose en 45 hommes, 8 femmes, 5 juniors, 4 cadets et un minime. Une fréquentation plus assidue des concours a permis à nos joueurs de remporter 18 coupes sur 35 finales disputées, palmarès honorable qui dénote de réels progrès puisque en 1982, le club n'avait remporté que huit coupes pour treize finales. Un seul regret : le peu de participation des jeunes. Aussi, le bureau a-t-il récompensé le cadet Eric Cazenave en lui offrant une coupe pour être allé le plus souvent dans les concours. Félicitations à tous les gagnants et tous nos remerciements à tous ceux qui représentent notre club.

Le club organise six concours officiels et deux concours réservés aux Macariens.

Le voyage début juin a amené une soixantaine de personnes au lac de Saint-Martin-de-Gurson, en Dordogne, tandis que le banquet annuel se déroulait fin janvier à Casseuil. Deux moments de détente très appréciés !

Les élections municipales ont amené l'arrivée d'un nouveau Conseil qui manifestait dès le début de son mandat le désir de rencontrer les responsables des sociétés locales. Notre entretien avec les adjoints délégués MM. Cadi et Falissard a eu lieu le 6 mai et a permis un fructueux échange de vues. Certains projets abordés se sont déjà réalisés (création d'une fédération et d'un bulletin municipal).

Actualisation de la subvention, pose d'un banc, et d'autres projets sont à l'étude (aménagement de la place Tourny avec allées de graviers, w.c., bancs et éventualité d'un siège au Cercle Français). Les entraînements ont permis de passer un hiver agréable en gagnant de nombreux lots.

Rapport moral adopté à l'unanimité.

Le bilan financier présenté par M. J. P. Descos dénote une bonne gestion puisqu'il laisse apparaître un léger excédent, il est adopté à l'unanimité.

Diverses questions sont ensuite abordées :

Licences : Le prix est porté à 40 F en 1983 pour les seniors, gratuit pour les jeunes.

Fédération : Après la présentation du projet et les explications fournies par B. Lacampagne, l'A.G. vote par 20 voix pour et une contre, l'adhésion de notre club à la fédération en cours de gestation.

Banquet et entraînements : Des projets sont en cours.

Renouvellement du bureau : Sont élus, MM. Albizu, Aubery, Descos, Duprat, Fourcaud, Labouille, Lartigue, Lespès, Mongès, Sanche, Sire, Trompéo.

M. Sudery prend la parole pour conclure. Après avoir félicité les membres du club de leur tenue au cours de l'A.G., il déclare avoir pris note de nos demandes et suggestions qu'il

transmettra au Conseil municipal, afin de les faire aboutir dans le domaine du possible.

Un apéritif d'honneur réunissait, pour terminer, tous les participants.

Le conseil d'administration s'est réuni le jeudi 10 novembre pour constituer le nouveau bureau pour l'année 1984. Voici sa composition :

Président : M. Sanche.  
Vice-présidents : MM. Albizu et Mongès.

Secrétaire : M. Lartigue.  
Adjoint : M. Trompéo.  
Trésorier : M. Descos.  
Adjoint : M. Labouille.  
Membres : MM. Aubery, Duprat, Fourcaud, Lespès, Sire.

En outre, trois décisions ont été prises : le banquet aura lieu le samedi 4 février à Auros; les entraînements auront lieu sur le modèle des concours à la bouteille avec une mise individuelle de 3 F, responsable, M. Labouille; les délégués du club à la fédération sont MM. Descos (titulaire) et Sanche (suppléant).

### Roseau Macarien

Le Roseau Macarien invite ses sociétaires à assister à la réunion qui aura lieu le vendredi 18 novembre, à 21 heures, dans une salle de la mairie.

## Saint-Macaire

18/11

# La commémoration du 11 Novembre



LES MACARIENS se sont réunis autour du monument aux morts pour se remettre en mémoire la tragique réalité de la vie quotidienne des soldats, durant ce qui fut la première guerre totale, la guerre de 1914-18.

Pour la première fois, la sonnerie aux morts est venue du carillon du clocher de l'église Saint-Sauveur, conférant à la minute un supplément d'émotion.

Assistaient en particulier à la

cérémonie, outre le Conseil municipal, les anciens combattants des deux guerres mondiales, une délégation du Comité cantonal de la F.N.C.A.A., les sapeurs-pompiers, l'archiprêtre Pierrot accompagné de l'aumônier militaire Callen, la brigade de gendarmerie, les représentants des associations macariennes et les enfants des écoles primaire et maternelles, conduits par leurs enseignants pour fleurir le monument aux morts.

L'ensemble des participants se rassemble à la mairie autour du vin d'honneur à l'issue de l'office religieux qui complète traditionnellement une telle cérémonie du souvenir.

L'assistance pendant la lecture du message du secrétaire d'état aux anciens combattants par R. Lagahuzère. (Photo « Sud-Ouest »).

11 Novembre

**Tournée d'enlèvement du S.I.C.T.O.M.** — En raison des fêtes du 11 Novembre, la collecte des ordures ménagères qui devait avoir lieu ce jour-là est supprimée.

De même la collecte sélective des cartons et papiers prévue le 11 novembre est reportée au vendredi 18 novembre.

**Commemoration du 65<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice du 11 Novembre 1918.** — Le maire et le Conseil municipal invitent les anciens combattants, les prisonniers de guerre, mutilés et déportés, les personnels enseignant et leurs élèves, les sociétés constituées ainsi que la population à assister au dépôt d'une gerbe de fleurs au monument aux morts.

Rassemblement du cortège devant la mairie à 10 h 30.

**Pont du 11 Novembre.** — Les services municipaux chômeront samedi 12 novembre.

### La renaissance des Côtes de Bordeaux-Saint-Macaire

**Le bureau du syndicat communique :**

Ce n'est plus un rêve, ce sera prochainement une réalité. Tout dépend de vous, de votre participation, de votre motivation, de votre dynamisme.

Tous les viticulteurs des communes concernées (Saint-André-du-Bois, Pian-sur-Garonne, Saint-Macaire, Saint-Pierre-d'Aurillac, Saint-Martin-de-Sescas, Caudrot, Sainte-Foy-la-Longue, Saint-Laurent-du-Plan, Saint-Laurent-du-Bois, Saint-Martial) devraient être présents : c'est une nécessité vitale car le dossier des Côtes de Bordeaux-Saint-Macaire rouge est enfin ouvert.

L'assemblée générale annuelle se tiendra le samedi 19 novembre, à 15 heures, salle de la mairie, à Saint-André-du-Bois.

Venez nombreux; nous comptons sur vous.

### Conseil des parents d'élèves fédération Andrieu

Pour l'année 1983-1984 ont été élu en assemblée générale à la majorité absolue :

Président, Michel Chabanne; vice-présidents, Françoise Labrousse; Dominique Volle; secrétaire, Annie Lespes; secrétaire-adjoint, Nicole Labarrière; Trésorier, Claudine Lafabrie; trésorier-adjoint, Pierre Monges.

Ceux-ci se tiennent à la disposition des parents pour tous renseignements concernant les problèmes de leurs enfants durant leur scolarité.

### Bourse aux vêtements d'enfants

Le conseil des parents d'élèves de Saint-Macaire organise une bourse aux vêtements d'enfants, le samedi 19 novembre, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, dans la salle de gymnastique du groupe scolaire.

La collecte des vêtements sera assurée le jeudi 17 et le vendredi 18, de 17 heures à 18 h 30, à la salle de gymnastique du groupe scolaire.

## PÉTANQUE MACARIENNE

### Des progrès et des projets



Une partie du bureau : MM. Lacampagne, Mongès, Sanche, Descos.



Le vin d'honneur. (Photos « Sud-Ouest ».)

### COMMUNIQUÉ D'ÉLECTRICITÉ DE FRANCE

Les habitants des communes de SAINT-MACAIRE et LE PIAN-SUR-GARONNE, sont avisés qu'en exécution de l'arrêté préfectoral du 16 septembre 1983, les Ingénieurs ou Agents d'ÉLECTRICITÉ DE FRANCE, ainsi que les Ingénieurs, Agents et Ouvriers des entreprises placés sous leurs ordres, sont autorisés, sous réserve des droits des tiers, à procéder aux études du tracé sur le terrain et au piquetage de la ligne.

Ces personnes pourront pénétrer dans les propriétés privées, closes ou non, sauf à l'intérieur des maisons d'habitation, et y effectuer les opérations indispensables à l'étude du tracé conformément aux dispositions des articles 2, 3 et suivants de l'arrêté préfectoral en cause, dont le texte intégral sera affiché dans les communes ci-dessus désignées.

## CONSEIL MUNICIPAL

### Des outils pour une politique foncière

Le Conseil municipal s'est réuni le 27 octobre à la mairie.

**Présents.** — M. Billa, maire, MM. Sudery, Falissard, Cadi, M<sup>me</sup> Lorriot, M. Chavaneau, adjoints. MM. Bouey, Lagahuzère, Thomas, Bore, Tremea, Lepine, Labarrière, Darbo, Cassagne, M<sup>me</sup> Darroussat.

**Excusés.** — MM. Broustet, Beauge, Sire.

**Secrétaire de séance.** — M. Sudery.

Le secrétaire de mairie lit le compte rendu de la réunion du Conseil municipal du 13 septembre. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Lecture du compte rendu de la réunion du Conseil municipal du 4 octobre. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

A l'issue de ces deux lectures, les points principaux suivants ont été examinés :

**Associations extérieures à Saint-Macaire : subventionnement.** — Le maire demande au Conseil de se prononcer sur le principe de ne plus subventionner les associations ou organismes les plus divers dont le siège n'est pas à Saint-Macaire et qui demandent des aides financières par de simples courriers ou par des circulaires adressées à toutes les municipalités. Le principe de ne plus accorder de subventions dans ces conditions est adopté à l'unanimité.

**Plan d'occupation des sols (P.O.S.).** — Rendu public depuis le 30 septembre dernier par arrêté préfectoral, le P.O.S. sert désormais de document de référence pour l'examen des permis de construire et des certificats d'urbanisme. Une réunion d'information organisée avec les techniciens de la direction départementale de l'Équipement aura lieu prochainement. Proposition est faite au Conseil de lancer une enquête publique qui permettra de recueillir les doléances des administrés.

Le Conseil se prononce à l'unanimité sur le principe d'or-

ganisation d'une enquête publique.

**Zone d'aménagement différé (Z.A.D.).** — La Z.A.D. demandée par le Conseil a été créée par arrêté préfectoral en date du 14 octobre. A compter de cette date les ventes de terrains ou d'immeubles situées dans la zone concernée devront faire l'objet d'une déclaration d'intention d'alléner (D.I.A.) transmise à la commune. Si l'objet de la transaction intéresse la collectivité pour des aménagements à venir (habitat, zone d'activité, équipements publics...) elle pourra alors exercer un droit de préemption. Sans bloquer l'initiative privée, la Z.A.D. permet de privilégier l'intérêt public.

**Extension du cimetière.** — Cette extension a été envisagée vers l'hospice après étude de différentes possibilités. Cet établissement s'est prononcé favorablement pour la cession à la commune d'une bande de terrain de 20 mètres de large sur toute la longueur contiguë au mur du cimetière actuel. Le service des Domaines sera invité à faire une estimation du terrain cédé.

M. le Maire demande au Conseil de se prononcer sur le principe d'une telle extension.

L'achat d'une bande de terrain à la maison de retraite est décidé par 15 voix pour et 1 abstention.

**Bureau d'aide sociale.** — M<sup>me</sup> Darroussat fait part des résultats de l'enquête qu'elle a réalisée auprès des personnes du troisième âge.

Trois points semblent retenir

l'attention. Les personnes du troisième âge souhaitent que soient développés les programmes de sorties en groupe. SOuhait également pour la création d'un service de transport vers Langon pour tous ceux qui n'ont pas de moyens de locomotion, par contre, une majorité de personnes relativement âgées ne souhaitent pas une amélioration de l'habitat et se satisfait d'un confort notoire.

**Personnel de voirie.** — Les responsables font un compte rendu détaillé de l'activité de ce personnel. Ses tâches sont multiples et débordent très souvent l'entretien quotidien de la voirie.

Sont soulignés en particulier en-dehors de cet entretien, les travaux réalisés au groupe scolaire (aménagements extérieures divers), l'aide aux associations lors de différentes manifestations et la réalisation de nombreux petits travaux.

Cette équipe fait face avec compétence et dévouement aux missions qui lui sont confiées.

**Anciennes carrières.** — A la demande du Conseil, le Service départemental d'inspection des carrières souterraines abandonnées, a effectué une visite des anciennes carrières des Grottes.

Le rapport remis par M. l'ingénieur géotechnicien fait apparaître qu'il est indispensable de procéder à des confortements de la voûte de certaines galeries. Par ailleurs les carrières abandonnées sont soumises à la réglementation de droit commun. Le propriétaire au sol est également propriétaire de la carrière et la responsabilité lui incombe totalement...

**O'TIFF - SALON MIXTE**

**Cours de la République**

**33490 SAINT-MACAIRES - Tél. 63.23.70**

## Sorties des sapeurs-pompiers pendant le mois d'octobre

**Lundi 3.** — Destruction de nid de frelons commune de Saint-Martial.

**Mardi 4.** — Destruction de nid de frelons commune de Saint-Macaire.

**Jeudi 6.** — Destruction de nid de frelons commune de Saint-Macaire et de Saint-Pierre-d'Aurillac.

**Samedi 8.** — Feu de décharge commune de Saint-Macaire. Destruction de nid de frelons commune de Saint-Maixant.

**Dimanche 9.** — Accident de la circulation commune de Caudrot. Pas d'intervention de la part des sapeurs-pompiers du centre de secours de Saint-Macaire.

**Vendredi 14.** — Destruction de nid de frelons commune de Saint-André-du-Bois.

**Samedi 15.** — Destruction de nid de frelons commune de Saint-André-du-Bois et Saint-Macaire.

**Dimanche 16.** — Demande de secours pour une personne dans une salle de bains, commune de Saint-André-du-Bois. Aucune intervention de la part des pompiers. Accident de la circulation commune de Saint-Macaire. Deux blessés transportés à la clinique Sainte-Anne par l'ambulance des sapeurs-pompiers du centre de secours de Saint-Macaire après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

**Lundi 17.** — Destruction de nid de frelons commune de Saint-Maixant.

**Mardi 18.** — Malade à domicile commune de Saint-Maixant. Pas d'intervention de la part des pompiers, reçu les soins par le médecin du corps.

**Mercredi 19.** — Transport d'urgence commune de Saint-Macaire. Un blessé transporté à

la clinique Sainte-Anne par l'ambulance des sapeurs-pompiers de Saint-Macaire après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

**Jeudi 20.** — Destruction de nid de frelons commune de Saint-Martin-de-Sescas.

**Dimanche 23.** — Accident de football commune de Saint-Macaire. Un blessé transporté à l'hôpital Pasteur par l'ambulance des sapeurs-pompiers du centre de secours de Saint-Macaire.

**Lundi 24.** — Camion renversé commune de Saint-Martin-de-Sescas.

**Mardi 25.** — Enfant tombé dans une cuve à vin commune de Saint-Martin-de-Sescas. Deux blessés transportés à l'hôpital Pasteur par l'ambulance

des sapeurs-pompiers du centre de secours de Saint-Macaire après avoir reçu les soins par le médecin du corps.

**Mercredi 26.** — Tentative de suicide commune de Saint-Germain-des-Graves. Transporté à l'hôpital Pasteur par l'ambulance des sapeurs-pompiers après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Malade sur la voie publique commune de Saint-Macaire. Transporté à l'hôpital Pasteur par l'ambulance des sapeurs-pompiers du centre de secours de Saint-Macaire après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

**Samedi 29.** — Destruction de nid de frelons commune de Saint-André-du-Bois.

**L'ASSOCIATION DES ARTISANS, COMMERÇANTS  
et-PROFESSIONS LIBÉRALES de SAINT-MACAIRE**  
VOUS INFORMENT  
DE L'OUVERTURE D'UN SALON DE COIFFURE MIXTE  
" O " TIFF  
Cours de la République - Tél. 63.23.70

25/11

### Calcul des impôts

Une réunion d'information sur le mode de calcul des impôts directs se tiendra à la mairie le mercredi 30 novembre à 15 heures.

Elle sera placée sous la présidence de M. le Maire et animée par des techniciens de l'administration des impôts. Les questions sur des généralités pourront être débattues mais il ne sera pas traité de cas personnel.

### Stationnement place du Général-de-Gaulle

Tous les Macariens ont pu constater que l'organisation des quines entraîne systématiquement la saturation de la place du Général-de-Gaulle par des voitures en stationnement de telle manière que l'accès des véhicules pompiers à la Porte de l'Horloge n'est plus garanti.

C'est pourquoi le bureau municipal a pris l'initiative de disposer des barrières destinées à préserver ce passage des véhicules en stationnement, et ce à l'occasion de chaque quine.

Chacun comprendra qu'il est indispensable pour la sécurité de tous de respecter cette mesure qui, après une première expérimentation, a démontré son efficacité.

26/11

### Centre de secours de Saint-Macaire

**Information concernant les communes de Saint-Macaire, Saint-Martial, Saint-Germain-des-Graves, Saint-Pierre-d'Aurillac.**

Comme chaque année à la même époque, les soldats du feu se présenteront à vous pour vous offrir leur calendrier le 27 novembre prochain.

Persuadés que comme d'habitude ils recevront de chacun d'entre-vous le meilleur accueil, ils vous adressent par avance leurs souhaits sincères pour l'année nouvelle et un grand merci pour votre générosité.

### Réunion du Conseil municipal

La prochaine réunion du Conseil municipal aura lieu le jeudi 1<sup>er</sup> décembre, à 21 heures, à la mairie.

De nombreuses et importantes questions seront à l'ordre du jour de cette réunion qui, rappelons-le, sera publique et qui verra comme d'habitude le public poser les questions de son choix à l'issue de la séance.

## CONSEIL MUNICIPAL

### Des outils pour une politique foncière

Le Conseil municipal s'est réuni le 27 octobre à la mairie.

**Présents.** — M. Billa, maire, MM. Sudery, Falissard, Cadl, M<sup>me</sup> Lorriot, M. Chavaneau, adjoints. MM. Bouey, Lagahuzère, Thomas, Bore, Tremea, Lepine, Labarrière, Darbo, Cassagne, M<sup>me</sup> Darroussat.

**Excusés.** — MM. Broustet, Beauge, Sire.

**Secrétaire de séance.** — M. Sudery.

Le secrétaire de mairie lit le compte rendu de la réunion du Conseil municipal du 13 septembre. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Lecture du compte rendu de la réunion du Conseil municipal du 4 octobre. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

A l'issue de ces deux lectures, les points principaux suivants ont été examinés :

#### **Associations extérieures à Saint-Macaire : subventionnement.**

— Le maire demande au Conseil de se prononcer sur le principe de ne plus subventionner les associations ou organismes les plus divers dont le siège n'est pas à Saint-Macaire et qui demandent des aides financières par de simples courriers ou par des circulaires adressées à toutes les municipalités. Le principe de ne plus accorder de subventions dans ces conditions est adopté à l'unanimité.

#### **Plan d'occupation des sols (P.O.S.).**

— Rendu public depuis le 30 septembre dernier par arrêté préfectoral, le P.O.S. sert désormais de document de référence pour l'examen des permis de construire et des certificats d'urbanisme. Une réunion d'information organisée avec les techniciens de la direction départementale de l'Équipement aura lieu prochainement. Proposition est faite au Conseil de lancer une enquête publique qui permettra de recueillir les doléances des administrés.

Le Conseil se prononce à l'unanimité sur le principe d'or-

ganisation d'une enquête publique.

#### **Zone d'aménagement différencié (Z.A.D.).**

— La Z.A.D. demandée par le Conseil a été créée par arrêté préfectoral en date du 14 octobre. A compter de cette date les ventes de terrains ou d'immeubles situées dans la zone concernée devront faire l'objet d'une déclaration d'intention d'alléner (D.I.A.) transmise à la commune. Si l'objet de la transaction intéresse la collectivité pour des aménagements à venir (habitat, zone d'activité, équipements publics...) elle pourra alors exercer un droit de préemption. Sans bloquer l'initiative privée, la Z.A.D. permet de privilégier l'intérêt public.

#### **Extension du cimetière.**

— Cette extension a été envisagée vers l'hospice après étude de différentes possibilités. Cet étalement s'est prononcé favorablement pour la cession à la commune d'une bande de terrain de 20 mètres de large sur toute la longueur contiguë au mur du cimetière actuel. Le service des Domaines sera invité à faire une estimation du terrain cédé.

M. le Maire demande au Conseil de se prononcer sur le principe d'une telle extension.

L'achat d'une bande de terrain à la maison de retraite est décidé par 15 voix pour et 1 abstention.

#### **Bureau d'aide sociale.**

— M<sup>me</sup> Darroussat fait part des résultats de l'enquête qu'elle a réalisée auprès des personnes du troisième âge.

Trois points semblent retenir

l'attention. Les personnes du troisième âge souhaitent que soient développés les programmes de sorties en groupe. SOuhait également pour la création d'un service de transport vers Langon pour tous ceux qui n'ont pas de moyens de locomotion. par contre, une majorité de personnes relativement âgées ne souhaitent pas une amélioration de l'habitat et se satisfait d'un inconfort notoire.

**Personnel de voirie.** — Les responsables font un compte rendu détaillé de l'activité de ce personnel. Ses tâches sont multiples et débordent très souvent l'entretien quotidien de la voirie.

Sont soulignés en particulièrement en-dehors de cet entretien, les travaux réalisés au groupe scolaire (aménagement extérieurs divers), l'aide aux associations lors de différentes manifestations et la réalisation de nombreux petits travaux.

Cette équipe fait face avec compétence et dévouement aux missions qui lui sont confiées.

#### **Anciennes carrières.**

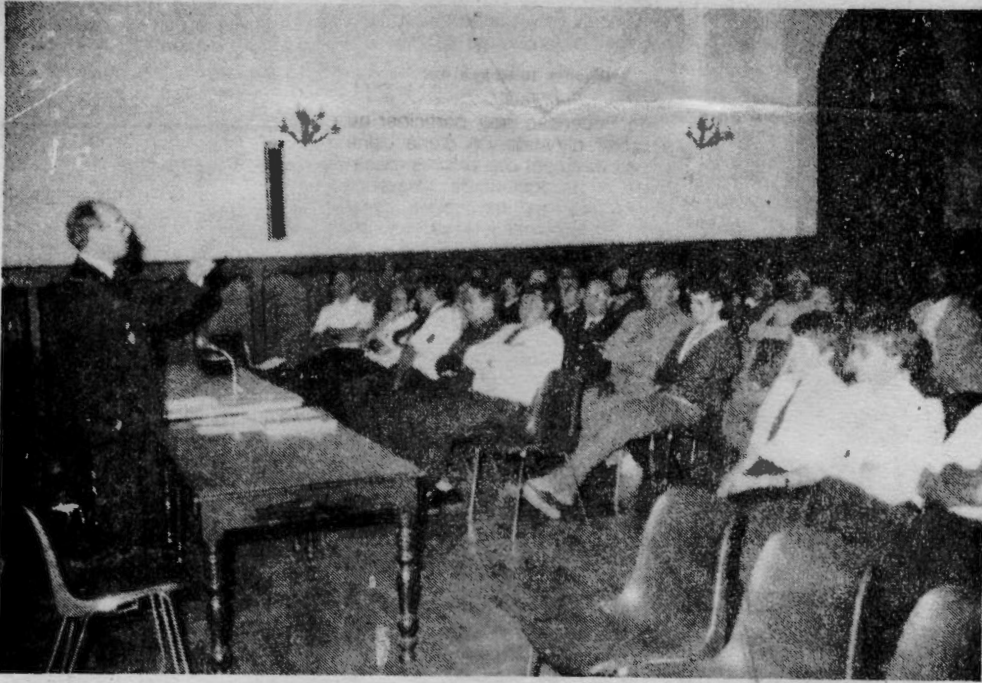
— A la demande du Conseil, le Service départemental d'inspection des carrières souterraines abandonnées, a effectué une visite des anciennes carrières des Grottes.

Le rapport remis par M. l'ingénieur géotechnicien fait apparaître qu'il est indispensable de procéder à des confortements de la voûte de certaines galeries. Par ailleurs les carrières abandonnées sont soumises à la réglementation de droit commun. Le propriétaire au sol est également propriétaire de la carrière et la responsabilité lui incombe totalement...

**O'TIFF - SALON MIXTE**

**Cours de la République**

**33490 SAINT-MACAIRE - Tél. 63.23.70**



Le docteur Cady et son auditoire. (Cliché « Sud-Ouest ».)

Le 15 octobre dernier se déroulait une réunion destinée à remémorer les gestes initiaux aux blessés de la route.

Si certains centres de secours n'ont pas répondu à l'appel lancé conjointement par les centres des secours de Saint-Macaire et de La Réole, le contenu de la séance était des plus intéressants, notamment la mise au point des modalités de secours dans le secteur rural, principalement en ce qui concerne la prise de conscience au niveau sapeur-pompier, ainsi que la manière et la sûreté de conditionnement du blessé à notre niveau avec, bien entendu, l'appui du médecin sapeur-pompier dans le plus grand nombre des cas.

Ces thèmes étaient parfaitement développés par le docteur Cady à qui revenait la primauté de cette soirée et qui sut, par sa diplomatie et ses connaissances parfaites des questions évoquées, élever le débat à la hauteur souhaitée par les organisateurs.

A noter la présence du docteur Astorgis, maire; du docteur Castagnet, ainsi que M<sup>me</sup> Nait, médecin anesthésiste du C.H.G. de La Réole; ceci fait penser que nos initiatives ne demeurent pas sans résultat.

Il serait souhaitable à l'avenir que de telles réunions soient mieux ressenties par les responsables, les sapeurs-pompiers et qu'elles aient une ampleur digne de leurs répercussions.

## Saint-Macaire

1/12

### Groupement féminin de vulgarisation agricole du canton

Le Groupement, en collaboration avec l'A.D.A.R., organise une réunion d'information sur les plans de développement.

Cette rencontre sera animée par un responsable du C.N.A.S.E.A., qui nous expliquera des démarches administratives et techniques à entreprendre, lors d'un projet de plan de développement.

Pour les possibilités de financement et les nouvelles modifications, un responsable de la caisse de Crédit agricole de Bordeaux, et un responsable de la caisse locale de Langon seront présents, pour répondre à nos questions.

Cette réunion aura lieu le jeudi 8 décembre, à 14 heures, à la Maison du Paysan de Langon. Toutes les personnes désireuses d'y assister sont cordialement invitées.

### Droit de bail et taxe additionnelle

Les propriétaires d'immeubles en location sont informés que les imprimés nécessaires à la déclaration du droit de bail et de la taxe additionnelle sont déposés dans toutes les mairies du canton, soit : Saint-Macaire, Verdels, Saint-Maixant, Semens, Pian-sur-Garonne, Saint-Germain-de-Graves, Saint-Pierre-d'Aurillac, Saint-André-du-Bois, Saint-Martial, Saint-Martin-de-Sescas, Caudrot, Saint-Laurent-du-Bols, Sainte-Foy-la-Longue, Saint-Laurent-du-Pian.

Que ces imprimés doivent parvenir en double exemplaire en même temps que le règlement des taxes à la recette locale des impôts, place de l'Eglise, à Saint-Macaire. Dernier délai de remise : 31 décembre.

## Saint-Macaire

30/11

### Fédération des associations de Saint-Macaire

VOILA plusieurs mois, la grande majorité des associations de Saint-Macaire a accepté le principe d'un regroupement au niveau local. La mise en place d'une fédération des associations, reposant essentiellement sur la volonté de développer un esprit de compréhension et d'entraide et de rechercher une meilleure coordination de l'activité des unes et des autres, ainsi que sur le souhait d'utiliser et de gérer un matériel commun, a conduit à la constitution d'un groupe de travail chargé d'élaborer un projet de statuts et de règlements destinés à en fixer les modalités de fonctionnement. Toutes les sociétés concernées ont reçu les projets ainsi mis au point et ont été invitées à les examiner. Il y a lieu maintenant de faire la synthèse des observations permettant la rédaction des textes définitifs. C'est dans ce but qu'une réu-

nion est organisée à la mairie de Saint-Macaire le vendredi 2 décembre, à 21 heures. Les représentants des associations sont priés de bien vouloir y participer.

## Saint-Macaire

### Permanence du député

M. Pierre Lagorce, député de la Gironde, informe les électrices et électeurs du canton qu'une permanence sera tenue à leur intention à la mairie samedi 3 décembre, de 10 heures à 11 heures.

REPUBLIQUE FRANCAISE  
**PREFECTURE DE LA GIRONDE**

DIRECTION D.A.E.E.  
 BUREAU

Plan de l'Aménagement du Territoire  
 et de la Programmation

**Arrêté préfectoral en date du 14 OCTOBRE 1983  
 portant création d'un périmètre définitif de Zone d'Aménagement Différé sur le territoire de la commune de SAINT-MACAIRE.**

A la demande du Conseil Municipal de SAINT-MACAIRE et en application du décret n° 77.757 du 7 juillet 1977 modifiant et complétant, en ce qui concerne les zones d'aménagement différé, le décret n° 72-550 du 23 juin 1972, une zone d'aménagement différé a été créée par arrêté préfectoral en date du 14.10 1983 sur une partie du territoire de la commune de SAINT-MACAIRE.

Tout propriétaire de terrain bâti ou non bâti situé à l'intérieur de ce périmètre est tenu, lorsqu'il a l'intention de vendre son bien, d'en faire déclaration à la Préfecture de la Gironde, Direction des Actions Economiques et de l'Emploi et la commune de SAINT-MACAIRE titulaire du droit de préemption dispose d'un délai de deux mois pour exercer ou non ce droit.

L'arrêté susvisé a été notifié à la Chambre des Notaires de la Gironde, 6, rue Mably à BORDEAUX. En outre, le public peut en prendre connaissance à compter de ce jour :

- à la Mairie de SAINT-MACAIRE
- à la Préfecture de la Gironde, Esplanade Charles de Gaulle, à BORDEAUX
- à la Direction Départementale de l'Equipement, cité administrative, rue Jules Ferry à BORDEAUX.

Fait à Bordeaux, le 21 octobre 1983

LE PREFET,  
 COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE,  
 Pour le Préfet  
 Commissaire de la République,  
 Le Secrétaire Général,  
 Jean SARTON du JONCHAY.

5/12  
**Syndicat des côtes de  
 Bordeaux Saint-Macaire**

NOUS REMERÇONS chaleureusement les nombreuses personnes qui ont répondu à notre invitation, et particulièrement M. Lafourcade, conseiller général ainsi que les maires présents.

Tout d'abord, une hausse de 5 % pour le prix de la campagne a été obtenu pour les côtes de Bordeaux Saint-Macaire.

Le succès croissant de la présentation de nos vins à la foire du Mercadiou de Saint-Macaire est encourageant et nous souhaiterions avoir davantage de bénévoles pour aider ceux qui y participent déjà.

A ce sujet, le premier objectif du syndicat est la remise à jour

d'une nouvelle étiquette syndicale qui servira à habiller toutes les bouteilles présentées par ce dernier. Désormais, lors des réunions officielles, les maires des communes du canton seraient heureux de servir au vin d'honneur, un côtes de Bordeaux Saint-Macaire sous étiquette syndicale.

Du vin en bouteille sera donc nécessaire. Les gens désireux de participer à cette opération sont priés de se faire connaître auprès de M. le Président. Le prix d'achat sera un prix forfaitaire de 11 francs la bouteille TTC. Votre générosité et votre solidarité seront donc mises à contribution. D'avance merci !

En ce qui concerne l'appellation côtes de Bordeaux Saint-Macaire rouge, les viticulteurs pressent le bureau. « C'est une nécessité économique » disent-ils, mais des difficultés sont rencontrées pour l'établissement du dossier. Une enquête va être effectuée sur place. Nous demandons à cet égard, aux viticulteurs de bien vouloir, lorsque celle-ci aura lieu, collaborer le plus efficacement possible avec l'ingénieur de l'E.N.I.T.A. qui en sera chargé.

Les frais inhérents à l'établissement d'un tel dossier seront pris en charge dans le cadre des contrats de pays.

Il est également à noter que pour la première fois, de véritables feuilles de label ont été disponibles lors de l'assemblée générale. Les retardataires sont priés de contacter M. J.-P. Du-meu à Sainte-Foy-la-Longue.

Lundi 5 décembre 1983

**Saint-Macaire**

**Conseil des  
 parents d'élèves**

Le conseil des parents d'élèves Fédération Andrieux des écoles publiques de Saint-Macaire organise une matinée récréative pour l'arbre de Noël des enfants, le 11 décembre de 15 à 18 heures à la salle des fêtes.

En première partie vous assisterez à un spectacle de chants et de danses d'enfants préparés par le corps enseignant.

L'entracte suivra avec le tirage de la bourriche.

Le foyer des jeunes et d'éducation populaire animera la seconde partie du spectacle.

**L'Association des Artisans Commerçants  
 et professions libérales de Saint-Macaire  
 vous fait part de l'installation de :**  
**M. François AGEZ, rue Chanzy. tél. 62.30.36**  
**CARRELAGE ET TOUS TRAVAUX DU BATIMENT**

**Avis aux abonnés 5/12  
 S.O.G.E.D.O.**

Avis très important aux abonnés du service des eaux S.O.G.E.D.O. des communes suivantes : Gabarnac, Loupiac, Monprimblanc, Sainte-Croix-du-Mont, Saint-Maixant, Semens, Verdelaie, Saint-Macaire, Casseuil, Caudrot, Le Plan-sur-Garonne, Saint-André-du-Bois, Sainte-Foy-la-Longue, Saint-Laurent-du-Bois, Saint-Laurent-du-Plan, Saint-Martial, Saint-Martin-de-Sescas, Saint-Pierre-d'Aurillac, Cazalls, Saint-Genès-de-Lomnaud, Madrac.

Ils sont responsables des dégâts provoqués par le gel. Ils doivent prendre les précautions indispensables à la protection des branchements et des compteurs. S'il y a lieu, prévenir sans tarder la S.O.G.E.D.O., rue Bergoing, Saint-Macaire, téléphone (56) 63.06.56.



## Jeudi, signature du contrat de pays

JEUDI, M. Philippe Madrelle appo-  
sera sa signature au bas du contrat  
de pays de Saint-Macaire. Un acte  
qui mettra fin à cinq ans de réu-  
nions de concertation et qui dotera  
le canton de 2 232 237 francs de  
subventions et permettra de déve-  
lopper une des richesses de cette  
région, le tourisme.

PAGES LOCALES

## Le tourisme comme moteur économique

JEUDI, M. Madrelle, président du Conseil régional d'Aquitaine, apposera sa signature au bas du contrat de pays de Saint-Macaire. Un acte anodin qui parachèvera cinq années de réflexions, d'études, de réunions de concertation. Un geste simple qui dotera le canton de 2 232 237 francs de subventions et permettra de lancer une dynamique économique que les élus ont voulu axée autour du tourisme.

Le « pays de Saint-Macaire » n'existait pas, à proprement parler, en 78, quand les élus du canton ont décidé de poser leur candidature à un contrat de pays. Sept communes dans la vallée, situées sur les grands axes de circulation, routier, fluvial et ferré, bénéficiant de la proximité de Langon et La Réole, ont vu leur population croître et leurs infrastructures artisanale et industrielle se développer au cours des dernières années. Sans qu'il y ait miracle économique pour autant, elles sont en pleine mutation.

Sept autres communes, réparties sur le coteau, peu fréquentées, vivent presque exclusivement de la terre. Leur population vieillit et diminue régulièrement.

Malgré cette disparité importante, les élus ont voulu bâtir et unifier le pays. Pour cela les communes se sont regroupées dans un syndicat intercommunal d'étude et d'aménagement du pays qui a déterminé les actions à réaliser dans le cadre du contrat, et surtout qui poursuivra l'entreprise au-delà des trois années de réalisations prévues.

« Cela n'a pas été sans mal », confie M. Lafourcade, maire de Saint-Pierre-d'Aurillac, conseiller général et artisan du contrat. « Certains élus ont dû freiner leur désir de pousser plus avant les réalisations, d'autres ont dû se convaincre qu'il fallait entreprendre. »

La peur de l'enveloppe de crédit a également joué. Les villages n'ayant qu'un maigre budget ont hésité à participer à des investissements importants. Le Conseil municipal de Saint-Laurent-du-Plan a même refusé cette charge supplémentaire et s'est retiré de l'étude du contrat.



Air pur et soleil sur les coteaux, sans compter les mille richesses architecturales que cachent les petits villages, le pays de Saint-Macaire ne manque pas d'atouts pour séduire les touristes. (Photo Michel Rebière.)

### Un tourisme utile

Le tourisme est une des richesses de la vallée. Mal exploité encore, les élus ont décidé de le promouvoir et surtout d'en faire le moteur d'un programme de développement qui doit profiter à tout le canton.

Refusant de faire du contrat un saupoudrage d'actions ponctuelles, ils ont modelé un tout cohérent. Chaque opération retenue est indissociable de l'ensemble.

La pièce centrale de cet édifice est incontestablement la maison de pays qui sera créée dans un bâtiment ancien, à l'entrée de Saint-Macaire médiéval. Véritable vitrine, elle exposera et fera la promotion des produits agricoles et artisanaux du pays.

Jouant le rôle de Syndicat d'initiative, elle orientera les visiteurs vers les multiples richesses touristiques du canton et vers les lieux d'hébergement. Elle développera des activités récréatives, des animations culturelles, économiques et aura pour vocation de devenir un véritable centre d'échange et d'information.

La capacité d'accueil du pays sera considérablement accrue. Trois aménagements de terrains de camping sont inscrits au contrat et parallèlement l'ensemble des communes encourage la création de gîtes ruraux,

de chambres d'hôtes et de caravaning à la ferme.

### « L'esprit du pays »

L'étude d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (O.P.A.H.) répond à la double nécessité de redonner aux villages leur beauté ancienne et de satisfaire la forte demande de location à laquelle le canton ne peut répondre.

D'ores et déjà plus de trois cents propriétaires se sont portés candidats pour bénéficier de cette action. Les artisans du canton, qui participeront au chantier de référence de la maison de pays, seront prêts à satisfaire cette demande.

« Pour accroître les capacités économiques du canton, nous aurions pu créer artificiellement une zone industrielle, explique M. Lafourcade. Mais cela ne veut pas dire que les entreprises auraient accouru dans notre région. Nous avons avant tout voulu créer une dynamique vivante à partir du potentiel que nous avons déjà. Je suis sûr qu'à terme cela incitera les entrepreneurs à venir s'installer ici. »

Cet esprit du pays qui souffle sur le canton de Saint-Macaire atteint également les activités traditionnelles. L'appellation « côte de Bordeaux Saint-Macaire » est actuellement réservée aux seuls vins blancs. Les viticulteurs aimeraient qu'elle soit

étendue à leur production de vin rouge. Une manière d'affirmer la spécificité de leurs produits et de reconnaître leur appartenance à un pays. Tous les viticulteurs participeront à la promotion de leur région en diffusant auprès de leur clientèle le dépliant touristique du canton.

En marge des réalisations du contrat de pays, mille projets sont dans l'air. Ici l'on parle de la création d'un musée de la vigne et du vin, là d'un chemin des bords de Garonne pour piétons et cyclotouristes entre Verdalis et Caudrot, à Saint-Laurent-du-Bois on ressort le vieux projet d'un restoroute sur la D. 672.

Elargir l'animation Cap 33, qui a connu un vif succès à Saint-Pierre-d'Aurillac, à l'ensemble du canton ? Mettre en place une coopérative d'artisans du bâtiment ? Créer un plan d'eau ? Etablir un menu type qui sera dans tous les restaurants du pays ? Autant d'interrogations qui trouveront prochainement une réponse.

« Maintenant nous venons d'enfourcher le cheval du pays et nous sommes décidés à le mener au galop, commente, M. Lafourcade. Dans trois ans nous serons prêts pour participer à la nouvelle génération des contrats de pays. »

Michèle REBIÈRE.

## Saint-Macaire

La commune de SAINT-MACAIRE recrute :

### Une femme de Service des Écoles

à compter du 4 janvier 1984 selon les modalités suivantes :

— Emploi auxiliaire rémunéré au SMIC sur la base de 30 heures hebdomadaires réparties sur 40 semaines

— Les 30 heures hebdomadaires sont réparties selon les besoins du service par les Directeurs des Écoles

— Nécessité de résider à SAINT-MACAIRE.

Les candidatures devront être adressées à la Mairie avant lundi 12 décembre 18 heures dernier délai.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au Dr CADI, Adjoint chargé de la gestion du personnel communal.

## Saint-Macaire 8/12

### Permanence du conseiller général

M. Jean Lafourcade, conseiller général du canton, tiendra une permanence samedi 17 décembre, de 14 h 30 à 16 h 30, salle de la mairie.

## Saint-Macaire 20/11

### Culte catholique

#### Confessions :

Vendredi 23 : 8 h 30 à Saint-André-du-Bois. — 11 heures à Plan-sur-Garonne. — De 15 heures à 19 heures, au Saint-Sauveur de Saint-Macaire.

Samedi 24 : 9 h 30, à L'hospice à Saint-Macaire.

**Messes de la nuit du 24 au 25 décembre :** 19 heures, messe de la nuit à Plan-sur-Garonne. — 21 heures, messe de la nuit, à Saint-André-du-Bois. — 23 heures, messe de la nuit du Saint-Sauveur de Saint-Macaire.

Les portes des églises ne seront ouvertes que 30 minutes avant les cérémonies. Les trois églises seront fermées toute l'après-midi.

**Messes du dimanche 25 décembre, jour de Noël :** 10 heures, à l'hospice de Saint-Macaire (pas de messe au Saint-Sauveur); 18 h 30, au Plan-sur-Garonne.

**Lundi 26 décembre :** Toute la journée, communion aux malades et immobilisés à domicile.

**Programme des chants de la messe de la nuit au Saint-Sauveur de Saint-Macaire, à 23 heures :**

L'enfant qui vient de naître (chant anglais traditionnel).

L'enfant de Bethléem (Noël ancien, XII<sup>e</sup>).

Nuit et lumière (Noël de Pologne).

Venez mes enfants (Noël populaire XII<sup>e</sup>).

Douce nuit, sainte nuit (Noël populaire, XIX<sup>e</sup>).

Dans une étable obscure (Noël populaire XII<sup>e</sup>).

Douce nuit, sainte nuit (Noël populaire XIX<sup>e</sup>).

Il est né le divin enfant.

Les anges dans nos campagnes.

Oratorio de Noël (Bach).

En cette nuit (ancien).

Noël savoyard (abbé Carol).

Noël américain (abbé Carol).

A destes fidèles (vieux Noël latin).

A toutes les autres messes de la nuit et du jour exécution du « Minuit chrétiens » puis de chants de Noël d'autrefois. Le 25, à 10 heures, messe royale de Dumont en latin et vieux chants.

## Saint-Pierre-d'Aurillac 10/12

### Animateurs Centre aéré

Le comité de gestion du Centre aéré de Saint-Pierre-d'Aurillac, Saint-Macaire et Caudrot informe tous les jeunes intéressés par l'encadrement du Centre aéré que des stages de formation d'animateur de centre de vacances leur sont offerts par le C.E.M.E.A. ou les Francas durant les vacances de février et de Pâques 84.

Ces stages seront payés (en nombre limité) par le Centre aéré pour les jeunes qui s'engageront à participer à l'animation du centre pendant deux ans. Priorité sera donnée aux jeunes habitant les trois communes citées.

La liste des stages, les conditions d'âge et tous renseignements utiles seront à leur disposition dans les mairies de ces trois communes.

### Départs à la retraite

C'est le 31 décembre prochain que notre dévouée employée de mairie, M<sup>me</sup> Marie-Louise Duprat sera admise à faire valoir ses droits à la retraite. A la même date, M<sup>me</sup> Loubrle, employée à l'école, prendra elle aussi une retraite bien méritée.

A cette occasion, le Conseil municipal offrira le samedi 17 décembre, à 19 heures, un vin d'honneur dans la salle de la mairie. Y son cordialement invités tous les Macariens qui pourront ainsi par leur présence manifester leur reconnaissance à ces deux personnes exemplaires et en particulier à celle qui depuis près de 30 ans a toujours su accueillir, conseiller et aider toutes celles et tous ceux qui plus qu'en administrés ont toujours été reçus au secrétariat de la mairie en amis.

## St-Macaire 14/12

### P.S.

A l'occasion du congrès de Bourg-en-Bresse, les socialistes du canton de Saint-Macaire ont renouvelé leur bureau de section, qui se répartit ainsi :

Premier secrétaire : Henri Bourguignon (Verdelais).

Trésorière : Françoise Tanchoux (Saint-Maixant).

Secrétaire aux relations extérieures : Jean-Marie Billa (Saint-Macaire).

Secrétaire à la formation : Jack Cadi (Saint-Macaire).

Secrétaire à la vie associative : Robert Chènes (Verdelais).

Secrétaire à l'enseignement : Alain Dubroca (Saint-Pierre-d'Aurillac).

Secrétaire à l'agriculture : Marie-Paule Tallet (Plan-sur-Garonne).

Toutes les personnes désireuses de prendre contact avec le Parti socialiste, sont priées de s'adresser à l'une des personnes sus-désignées.

# Le concert de Noël des écoliers



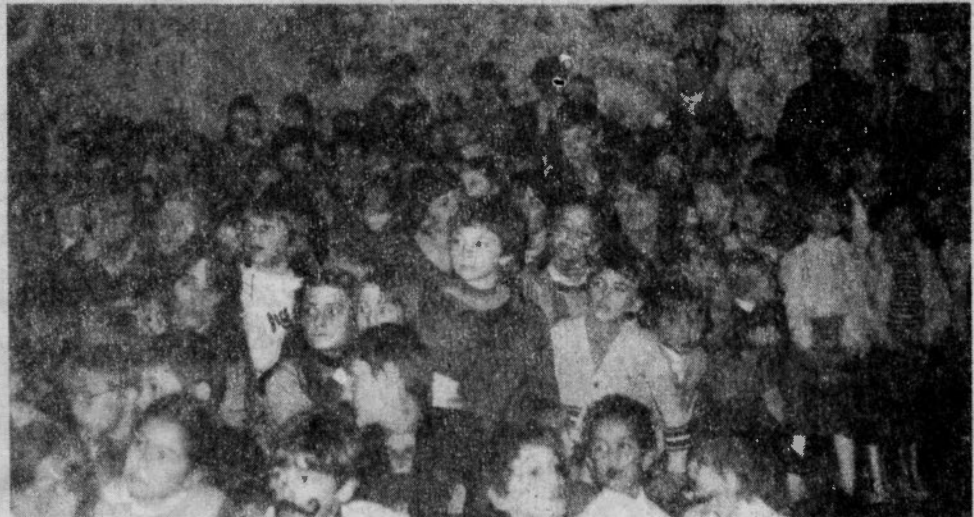
*Tous en scène pour le final*

LE DIMANCHE 11 décembre, le Conseil local des parents d'élèves et le corps enseignant des écoles primaire et maternelle ont rassemblé, dans la salle des fêtes, un public particulièrement nombreux, venu observer d'un oeil indulgent les évolutions sur scène des écoliers.

Chaque classe avait préparé qui une danse, qui une historiette mimés, qui une chanson, qui une improvisation, etc. Les costumes, simples et éloquents, valorisaient la prestation de nos comédiens en herbe, d'autant plus touchante qu'elle était empruntée.

En coulisse, ou en pied de scène, l'enseignant veillait au bon déroulement des opérations, cependant que les responsables du C.P.E. s'affairaient à assurer la règle mais aussi... la buvette et le buffet.

Le spectacle s'est achevé par un conte « les Trois Pommes d'orange », interprété par le groupe théâtral du Foyer des jeunes. Le soin apporté à la mise en scène aux décors et aux accoutrements confortèrent définitivement l'attention des



*Un public très attentif.*

jeunes exécutants devenus alors spectateurs.

Ils remontèrent, toutefois, sur les planches pour un final superbe rassemblant toutes les classes dans un chant célèbre : « Vive le vent ».



*L'enseignant veille au grain. (Clichés « Sud-Ouest ».)*

## Treize premières pierres pour le pays

TREIZE OPÉRATIONS étroitement imbriquées ont été retenues dans le cadre du contrat de pays.

**1. Création d'une maison de pays.** — La réhabilitation de la maison Claverie, à Saint-Macaire, fera l'objet d'un chantier de référence et donnera lieu à un complément de formation de l'artisanat du bâtiment local. L'utilisation active de la maison de pays comprendra une exposition de produits régionaux, un centre d'information et de réunion pour la vie associative et économique, un centre d'information sur l'habitat. Elle participera au développement d'un tourisme utile au pays (réalisation en 1984).

**2. Aménagement d'un circuit touristique.** — Ce circuit routier permettra la découverte des richesses touristiques du canton. Points de vue de Sainte-Foy-la-Longue, Pian-sur-Garonne, Caudrot; églises de Saint-Martin-de-Sescas, Saint-Laurent-du-Bois, Saint-Martial; châteaux Malromé à Saint-André-du-Bois et de François Mauriac à Saint-Maixant; Circuit des fontaines à Saint-Pierre-d'Aurillac, sans oublier les trésors de Verdels et de Saint-Macaire seront les principaux points d'arrêts sur ce parcours. Outre la maison de pays, quatre relais d'information-service seront créés aux différentes entrées du canton à Saint-Laurent-du-Bois, Saint-Maixant, Saint-Germain-de-Graves et Caudrot (réalisation en 1984).

**3. Création d'un dépliant touristique.** — Un dépliant touristique représentatif du pays aura pour but de promouvoir le canton à travers toute la France et le monde, grâce à la collaboration des viticulteurs qui glisseront ce document dans chaque caisse de vin expédiée à leur clientèle (réalisation en 1984).

**4, 5, 6. Aménagements de terrains de camping.** — A Saint-Pierre-d'Aurillac, entre la R.N. 113 et la plage, d'une capacité de cinquante caravanes (réalisation en 1984). A Saint-Macaire, en bordure de la Garonne aux abords des grottes, sous les remparts de la ville, d'une capacité d'accueil d'une cinquantaine de caravanes (réalisation en 1985). A Saint-Martial, près d'un plan d'eau en bordure du C.D. 228, d'une capacité d'accueil d'une vingtaine de caravanes (réalisation en 1984).

**7. Amélioration des équipements de la coopérative viticole de Saint-Pierre-d'Aurillac.** — La coopérative a étudié un programme d'investissements pour répondre à l'accroissement de l'apport et à l'augmentation de la vente en bouteilles. Elle est amenée à agrandir le volume de sa cuverie des vins blancs, tant par la réception que pour la vinification, et à créer un centre d'embouteillage et de stockage nécessitant l'extension de ses bâtiments (réalisation en 1984-85).

**8. Etude de valorisation des vins rouges.** — Les viticulteurs du canton font un effort important de reconversion du vignoble blanc et rouge. Le Syndicat viticole des côtes de bordeaux-saint-macaire demande que l'appellation « côte de bordeaux-saint-macaire » soit étendue aux vins rouges. Afin de faciliter cette démarche, il envisage une étude justifiant de l'usage local du produit et de l'évolution des productions et analysant ses caractéristiques (réalisation en 1984).

**9. Etude d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat.** — Le parc immobilier privé du canton est très vétuste et ne répond pas à la forte demande de locations, pourtant il constitue un patrimoine de qualité. Une O.P.A.H., d'un volume de 50 à 100 logements pourrait être lancée à l'échelle du pays. L'étude de réalisation s'attachera à informer et sensibiliser la population, dressera un inventaire précis des logements réhabilitables, engagera une étude technique sur chacun de ces bâtiments retenus et arrêtera le programme définitif d'interventions (réalisation 1984).

**10, 11, 12. Création de point de lecture à Saint-Laurent-du-Bois, Semens, Saint-Martin-de-Sescas.** — Ce projet a pour objectifs de favoriser la diffusion de la littérature chez les enfants et de mettre en place des lieux d'échange langagiers et créatifs entre les générations (réalisation 1985).

**13. Mise en place d'une bibliothèque itinérante.** — Afin de favoriser le développement de la lecture en milieu rural, un bibliobus itinérant sera chargé d'irriguer la population des communes isolées (réalisation en 1985).

## "Sud-Ouest" chaque matin à votre domicile

POUR vous permettre de prendre connaissance des dernières nouvelles et plus particulièrement des informations locales, nous vous proposons de vous apporter votre quotidien "Sud-Ouest" chaque matin, de bonne heure, avant de commencer votre journée. Si vous avez déjà l'habitude de l'acheter régulièrement chez un marchand de journaux proche de votre domicile,

nous vous en remercions vivement. Si, en revanche, vous désirez vous compter parmi nos fidèles lecteurs, il vous suffit de le signaler à l'un de nos représentants (M. JOUANNE, allées de Tourny, ou M. Querre, cours de la République) qui vous rendra visite dans quelques jours. Nous sommes également à votre disposition pour vous faire livrer "Sud-Ouest Dimanche".

**pour recevoir de bonne heure**



**DIMANCHE**

chaque dimanche, à votre domicile

**NE VOUS DERANGEZ PAS**

**inscrivez-vous chez**

**M. JOUANNE**

Dépôt central "Sud-Ouest"

**SAINT-MACAIRE. T. 63.18.46**

# L'A.C.P.L. et les fêtes de fin d'année

C'EST le 5 décembre dernier, dans la salle des fêtes de l'Association des commerçants, artisans et professions libérales de Saint-Macaire, à tenu ses agapes annuelles, avec le concours d'un traiteur local. Une quarantaine de convives a fêté le départ à la retraite de M. et M<sup>me</sup> Delas, boulangers du Bas-Pian, qui, à cette occasion, ont offert à tous de succulentes pièces montées. Comme à l'accoutumée, l'après-midi s'est achevé au rythme des sabbacanes et autres cotillons.



Les convives se sont répartis dans la salle des fêtes entre deux quines.

Mais les activités de l'Association reprennent aussitôt après cette pause par la Semaine de promotion du commerce macarrien, qui se déroulera pour la deuxième fois entre Noël et le premier de l'An : une douzaine de commerçants offrira à tous des cadeaux, des remises exceptionnelles et des articles à prix coûtant qui susciteront sans nul doute intérêt et satisfaction.

Le Père Noël distribuera le 24 décembre, entre 15 heures et 17 heures, les jouets rassemblés dans son « side-car ». Mais

il se tiendra cette année place Tourny, sur le Théâtre de la Nature, tout près du sapin communal.

## Echos de l'A.S.M.

**Mercredi 14, à 18 heures.** — Les minimes-cadets étaient opposés à la sélection minimes 1<sup>re</sup> année du district, et sont à créditer d'un très bon match. Une réception-goûter a été offerte à tous les présents après le match.

**Samedi 17.** — Les cadets-minimes, futurs cadets 1984-1985 étaient en amical à Cérons. Sympathique réception autour de pâtisseries et boissons. Excellente tenue des jeunes.

Pascal Caupanne, légèrement blessé, a été ramené chez lui par M. Daney.

**Dimanche 18.** — A 15 heures, en coupe Cesco, les juniors font 1 à 1 face à Langon, mais perdent aux penaltys.

En championnat en retard : 1 B.A.S.M. (4) - Cannes (2). Reprise du championnat le 15 janvier.

Réunion exceptionnellement du bureau de l'A.S.M., mardi 27 décembre, à 21 heures.



M<sup>me</sup> Bédouret, présidente, fleurit M. et M<sup>me</sup> Dellas, boulangers, pour leur départ à la retraite. (Clichés « Sud-Ouest ».)

## Noël chez les pompiers

Le 18 décembre dernier, se déroulait à la mairie le désormais traditionnel arbre de Noël des enfants des sapeurs-pompiers volontaires du centre de secours.

Après la projection de films comiques pour les plus petits, les plus grands goûtèrent les images de la démonstration des cadets de Creil, lors des réjouissances annuelles du Bas-Pian.

Le père Noël arriva enfin chargé de sa hotte bondée de jouets et chaque enfant reçut son cadeau. L'après-midi se clôture sur un goûter servi aux petits et un apéritif servi aux grands.



Les enfants pendant le goûter.



Le père Noël, l'enfant et la poupée. (Clichés « Sud-Ouest ».)

# Saint-Macaire

## Le contrat est signé

HIER MATIN avait lieu, à la mairie de Saint-Macaire, la signature du contrat de pays du canton.

« Un véritable plan de développement économique, soigneusement étudié à partir des potentialités locales », devaient souligner d'un commun accord MM. Madrelle, président du Conseil régional; Jude, commissaire adjoint de la République, et Lafourcade, conseiller général.

PAGES LOCALES

### Saint-Macaire

VENDREDI 23 ET 30 DECEMBRE, à 21 heures  
**QUINE DES CHASSEURS MACARIENS**  
45 LOTS - 5 F LE CARTON  
oies. longe porc. canards gras. dindons. jambons. etc...

## A Saint-Macaire Cinq années pour un contrat de pays

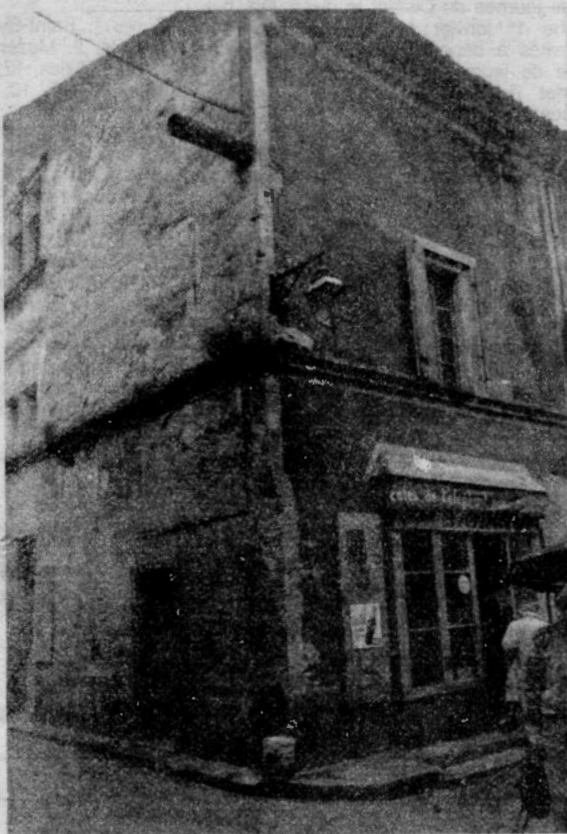


La visite de la coopérative viticole de Saint-Pierre-d'Aurillac. On reconnaît de droite à gauche : MM. Lafourcade, Ladonne, Madrelle, Pauly, Lagorce.

LA SALLE du Conseil municipal de Saint-Macaire était trop petite pour accueillir, hier matin, l'ensemble des artisans du contrat de pays qui étaient réunis pour assister à la signature de ce programme de réalisations qu'ils auront mis cinq ans à élaborer (voir « Sud-Ouest » de mercredi 22 décembre).

Ils étaient tous là, élus des quatorze communes du canton, représentants des administrations, des chambres consulaires, des artisans, des viticulteurs, tous ceux qui ont apporté leurs compétences pour cons-

truire le pays. Tous espèrent, et ils s'en sont donné les moyens, que les opérations inscrites au programme mettront un terme à la diminution et au vieillissement de la population, conforteront les activités



La Maison Claverie, future « maison de pays ».



Les deux « parrains » : MM. Madrelle et Lafourcade.

existantes, comme le commerce ou la vigne, apporteront un nouvel élan économique, en particulier grâce au développement du tourisme. « Un nouvel état d'esprit est en train de naître : l'esprit du pays », a déclaré M. Lafourcade. En effet, les petites communes rurales du coteau et les communes plus riches de la vallée ont su s'unir autour d'un plan de développement qui va au-delà des seules réalisations du contrat de pays. Leur action se poursuivra à travers les propositions du syndicat intercommunal d'études et d'aménagement que les élus ont su créer.

« J'ai observé avec beaucoup de satisfaction que l'essentiel des subventions concernera des opérations d'intérêt économique, a noté M. Philippe Madrelle en s'adressant aux élus et particulièrement le tourisme. En cela, vous rejoignez le Conseil régional qui a décidé de placer cette activité parmi ses priorités et de la considérer comme l'un des facteurs essentiels du développement économique ».

Après la cérémonie de signature du contrat, tout le monde s'est rendu à la Maison Claverie, future maison de pays de Saint-Macaire, puis à la coopérative viticole de Saint-Pierre-d'Aurillac. Là, M. Ladonne, président de la coopérative, a fait visiter ses installations et a exposé les problèmes des viticulteurs du canton. Un « Côte de Bordeaux-Saint-Macaire » d'honneur a logiquement clôturé cette manifestation.

### Echos Saint-Laurent et non Saint-Laurent

Le Conseil municipal de Saint-Laurent-du-Bois et non celui de Saint-Laurent-du-Plan, comme nous l'indiquions par erreur, mercredi 22 décembre, ne s'est pas encore prononcé sur sa participation au contrat de pays. Les élus estiment que la charge revenant à la commune serait trop lourde pour son petit budget. En cas de refus de participation, les deux opérations prévues à Saint-Laurent-du-Bois (création d'un point de lecture enfants et d'un relais d'information-service) ne seraient pas réalisées.

### Personnalités

Outre les élus des quatorze communes du canton, nous notons la présence de M. Madrelle, président du Conseil régional; de M. Jude, commissaire-adjoint de la République; du docteur Frahier, vice-président du comité économique et social, ainsi que celle des conseillers généraux de deux cantons limitrophes: M. Vérité pour celui de Langon et M. Pauly pour celui de La Réole. Preuve que le développement du pays de Saint-Macaire ne laisse pas indifférents ses voisins.



Quelques artisans de ce contrat de pays.

## Saint-Macaire 27/12

# Dans le cadre du Contrat de pays Restauration du patrimoine immobilier

RÉUNION PLACÉE sous la présidence de M. Jean Lafourcade, président du Contrat de pays, conseiller général du canton, avec la participation des délégués des communes de : Pian-sur-Garonne, Saint-André-du-Bois, Sainte-Foy-la-Longue, Saint-Germain-de-Graves, Saint-Laurent-du-Plan, Saint-Macaire, Saint-Maixant, Saint-Martial, Saint-Martin-de-Sescas, Saint-Pierre-d'Aurillac, Semens et Verdels.

M. Tréma est désigné comme secrétaire de séance.

A l'ordre du jour : le point sur l'étude de réalisation de l'O.P.A.H. dans le cadre du Contrat de pays, avec MM. Bonnefond et Lahon, représentant le C.E.R.E.L. A.R.I.M. Aquitaine, chargé de l'étude.

L'O.P.A.H. a pour but d'informer et de sensibiliser les propriétaires à la restauration de leur patrimoine immobilier, de dégelier des financements spécifiques pour la restauration de logements.

En août 1983, 2 900 lettres ont été envoyées aux propriétaires susceptibles d'être intéressés par l'opération.

Trois cent cinquante bulletins réponse (soit 12 %) ont été retournés, ce qui est un bon chiffre en comparaison de ceux obtenus dans d'autres cantons.

Sur ces 350 bulletins, 324 sont positifs (93 %) et seulement 26 négatifs (les réponses négatives traduisent des situations très diverses : difficultés de trésorerie, travaux déjà effectués, âge des occupants...).

Au 15 décembre, 199 immeubles représentant 224 logements, ont déjà été visités par les enquêteurs. A partir de janvier 1984, des visites techniques

auront lieu également, permettant de retenir des immeubles qui feront l'objet d'une étude plus approfondie dans le cadre « d'immeubles test ».

Sur les 199 immeubles déjà visités, on peut dire qu'en considérant l'état du bâti, on trouve :

- 71 immeubles en bon état (36 %).

- 101 immeubles en état moyen (51,21 %).

- 26 immeubles en mauvais état (13 %) (pourcentage relativement faible).

Sur les 224 logements enquêtés :

- 132 (soit 59 %) sont occupés par leur propriétaire.

- 36 (soit 16 %) sont loués.

- 56 (soit 25 %) sont vacants (on a donc un potentiel locatif important, avec toutes les

conséquences économiques, scolaires..., qui peuvent en découler. En Gironde rurale, le pourcentage de logements vacants est inférieur : 20 %. La plupart des logements vacants seraient prévus pour la location mais actuellement, leur confort intérieur n'est pas suffisamment attractif, les frais d'investissement pour leur remise en état sont trop élevés pour les propriétaires qui ont d'autres investissements plus urgents).

- 60 % des logements visités ont un « sanitaire conforme ».

- 43 % des logements visités ont des w.-c. conformes (w.c. intérieur).

- 29 % des logements visités ont le chauffage central.

Seuls 56 logements (25 %) possèdent les trois éléments de confort précités : 75 % donc ne répondent pas aux normes minimales d'habitabilité et sont à réhabiliter.

- 24 % de la population a moins de 25 ans.

- 22 % de la population a plus de 65 ans.

La population ne semble pas vraiment vieillissante (ces chiffres sont à corriger pour la commune de Saint-Macaire.

Si on considère les 199 immeubles recensés au 15 décembre, on constate que :

- 89 % des propriétaires sont favorables à la réalisation des travaux (11 dossiers déjà déposés).

- 18 % sont indécis et réservent leur décision.

- 3 % se sont déclarés opposés.

L'accueil rencontré auprès de la population du canton prouve donc que celle-ci a accepté l'O.P.A.H. avec intérêt, que malgré les difficultés inhérentes à la conjoncture économique actuelle, l'O.P.A.H., dans le cadre du Contrat de pays, trouve un terrain d'application favorable.

Les conclusions définitives seront données fin avril 1984, après une nouvelle réunion qui aura vraisemblablement lieu début mars 1984.

En réponse à des questions, es points ci-dessous sont précisés :

- Les O.P.A.H. sont prioritaires. Cette priorité risque de devenir la quasi-exclusivité pour obtenir des primes à l'amélioration de l'habitat.

La prochaine dotation aura sans doute lieu au début de 1984, pour des raisons d'enveloppe budgétaire. L'obtention de prime dépend des ressources du demandeur (plafond H.L.M.

+ 20 %). Deux à trois mois semble le délai normal avant d'avoir l'autorisation de commencer les travaux (dérogation difficile à obtenir).

**Propriétaires occupants.** — Prime (P.A.H.) maximum : 25 % sur 70 000 F, soit 17 500 F par logement. (Si plusieurs dossiers étaient déposés, 17 500 F correspond à un maximum cumulé).

**Propriétaires bailleurs.** — Subvention de l'A.N.A.H., pas de plafond de ressources mais engagement de louer pour dix ans (la preuve de location est le bail). La location à un membre de la famille est tolérée par l'A.N.A.H. (la déclaration sur le revenu du propriétaire-bailleur doit faire apparaître cette location). Le propriétaire-bailleur doit également s'engager à payer la taxe additionnelle de droit au bail.

Les délais de réponse sont plus courts pour les subventions de l'A.N.A.H., environ un mois.

Dans le cadre de l'O.P.A.H., la subvention de l'A.N.A.H. (fonction des travaux effectués) est majorée.

- La subvention A.N.A.H. est plus avantageuse que la P.A.H.

- La P.A.H. rural existe encore (auprès de la D.D.A.).

- Rôle du C.E.R.E.L.-A.R.I.M. : information gratuite,

aide à la constitution des dossiers.

- Les personnes n'ayant pas répondu, ne sont pas pour autant exclues de l'opération.

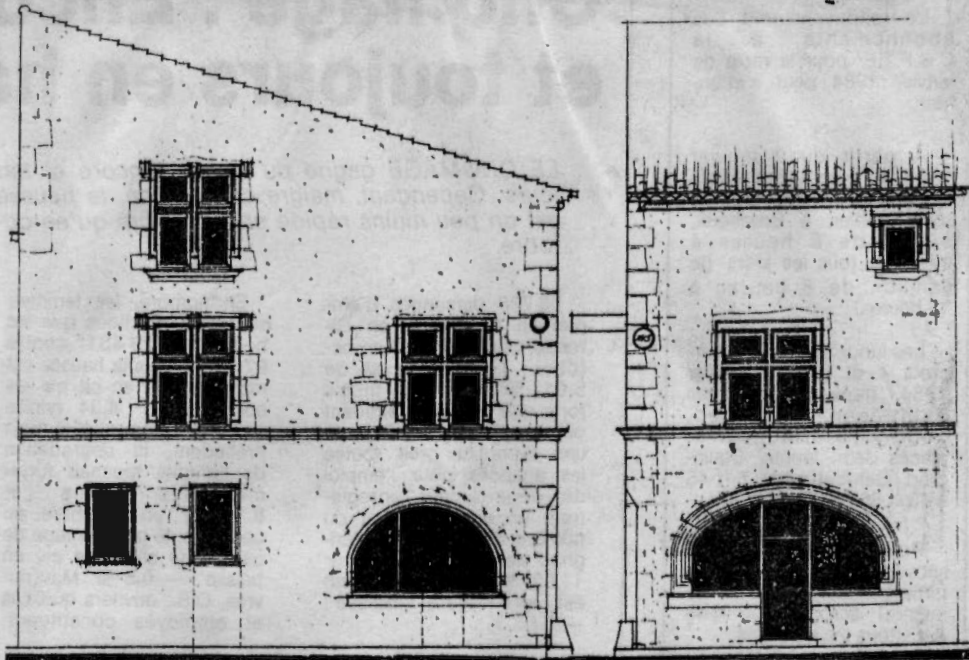
- L'étude en cours va permettre de chiffrer les montants

des subventions A.N.A.H. et des P.A.H. pour trois ans. C'est un des aspects importants.

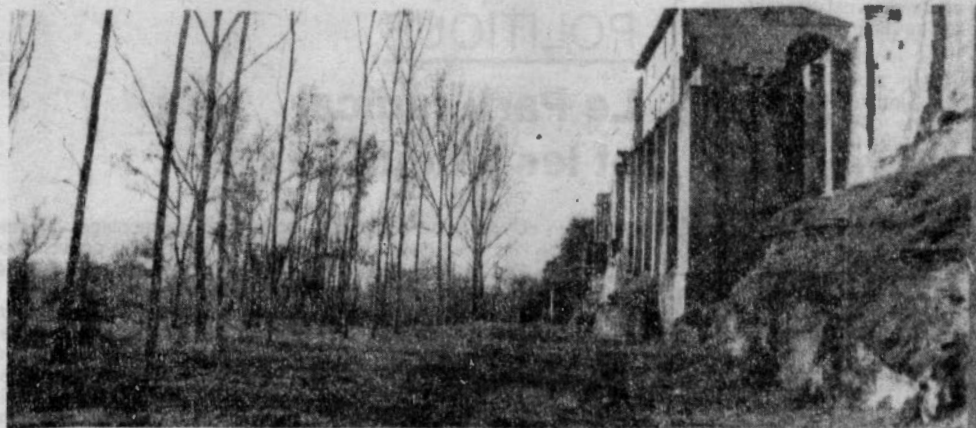
- Les dossiers doivent être déposés dans le délai de trois ans après la signature de la convention.



# Vous avez dit Contrat de Pays ?



Les façades en projet de la Maison de Pays après restauration.



Le futur camping au pied des remparts. (Clichés « Sud-Ouest ».)

**Beaucoup de Macariens, après la signature solennelle du 22 décembre dernier s'interrogent : qu'a-t-on prévu à Saint-Macaire, dans le Contrat de Pays ?**

A cette question, il faut d'abord répondre que le plus important n'est pas ce qui se fait à Saint-Macaire mais qu'un esprit de pays, c'est-à-dire une coopération intercommunale, commence à s'ancre entre les communes du canton.

Ceci précisé, il faut bien répondre aux plus sceptiques que deux actions concernent plus particulièrement Saint-Macaire : d'abord l'installation de la Maison de Pays dans l'ancienne épicerie Claverie, ensuite l'aménagement de l'ancien terrain de camping des Grottes.

Toutes proportions gardées, la Maison de Pays sera au canton ce que la mairie est à la

commune, c'est-à-dire un local où seront regroupées les services d'animation et de promotion des activités du canton, tant sur le plan économique que sur le plan associatif. De plus, la réhabilitation de cet immeuble construit en 1565 servira de chantier de référence pour former des artisans notamment au travail de la pierre sous la houlette de la Chambre des métiers et du service départemental de l'architecture. Précisons que ce projet, fortement subventionné, est prévu pour 1984.

Quant au camping, il est destiné à renouer avec un passé suffisamment récent pour que beaucoup d'entre-nous

comprendront aussitôt l'intérêt pour Saint-Macaire d'un tel investissement. Les problèmes d'acquisition foncières préalables ont conduit à programmer cet équipement pour 1985, mais une solution d'utilisation transitoire pour 1984 est à l'étude au sein du Conseil municipal.

En conclusion, Saint-Macaire, tient toute sa place et rien que sa place au sein du Contrat de Pays, pour faire avancer la coopération intercommunale dans le canton.

## Noël pour les jeunes et les moins jeunes



La visite de la classe décorée avant le goûter.

NOËL A SAINT-MACAIRE, ce furent d'abord deux visites du Père Noël. Le mardi 20 décembre, parents et enfants se sont rassemblés dans la salle de jeux de l'école maternelle, pour attendre le Père Noël, escorté des enseignantes. Ce dernier apportait évidemment à chacun un cadeau commandé par l'intermédiaire de la directrice et de la municipalité. Après la découverte des jouets, chaque classe s'est empressée de faire visiter au Père Noël l'école décorée avec beaucoup de sens artistique et d'entonner une ballade, avant que d'entamer... un copieux goûter. Copieux goûter que partageaient simultanément dans le restaurant scolaire les enfants de l'école primaire.

Le samedi 24 décembre, le Père Noël fit une entrée remarquée au pied du Théâtre de la Nature, puisqu'il arriva à moto, sa hotte de jouets chargée dans le side-car. Cette fois-ci, c'est l'Association des commerçants, artisans et professions libérales, qui avait servi d'intermédiaire pour inaugurer la semaine de promotion du commerce macarien. Enfants de tous âges ont pu bénéficier de cadeaux durant les deux heures qu'a daigné accorder aux Macariens le Père Noël.

Enfin, toujours le 24 décembre, une délégation du Conseil municipal s'est rendue auprès des pensionnaires de l'hospice, bientôt Maison de retraite, pour distribuer les colis de sucreries offerts par la municipalité. Ces derniers venaient compléter les petits sapins antérieurement disposés dans les chambres des personnes handicapées.

Le lendemain, jour de Noël



Deux pensionnaires de l'hospice, après la réception de leur colis.



Le Père Noël sur sa moto, au pied du Théâtre de la Nature.

(Clichés « Sud-Ouest ».)

proprement dit, la direction de l'établissement procédait à son tour à une distribution de cadeaux auprès de chaque pensionnaire qui bénéficiera de

plus, le 1<sup>er</sup> janvier, d'un repas au menu particulièrement soigné.

A tous, jeunes et moins jeunes, joyeux Noël et bonne année.

# Le départ à la retraite de M<sup>mes</sup> Duprat et Loubrie

CETTE ANNÉE, le Conseil municipal a renoué avec une tradition abandonnée depuis 1971, qui visait à rassembler autour des mêmes agapes les conseillers et les employés municipaux. Ce fut chose faite, au restaurant scolaire le 17 décembre courant, avec la participation d'un traiteur local pour libérer les cuisinières.

Mais cette année, le 17 décembre sera une date autrement marquante pour Saint-Macaire : c'est en effet ce soir-là que dans la salle du Conseil municipal, « Malou » Duprat a pris congé des Macariens après vingt-huit ans de services, dont chacun connaît suffisamment la teneur

pour que le moindre qualificatif soit superflu. A cette occasion, d'ailleurs, outre les cadeaux du Conseil et du personnel municipal, traditionnels dans une telle circonstance, Marie-Louise Duprat devait recevoir des mains du maire une médaille de remerciements au nom de l'ensemble des Macariens.

M<sup>me</sup> Loubrie, qui quitte l'école maternelle après dix années de services bien remplies, partageait les honneurs d'une manifestation qui rassemblait malgré son annonce tardive pas moins d'une centaine de Macariens.

Pour toutes deux puisse la retraite être le départ d'une nouvelle jeunesse.



Les Macariens assistent, touchés, à la cérémonie de remise des cadeaux.



« Malou » Duprat entourée de « Jo » Bouey, secrétaire de mairie, de celle qui lui succède : M<sup>me</sup> Cazenave.



M<sup>me</sup> Loubrie fleurie par le maire.

## Un spectacle pour les exploitants agricoles

Le Centre culturel de Saint-Médard-en-Jalles et de la Gironde présente en collaboration avec les groupements féminins de vulgarisation agricole « la Terre au ventre ». Dans une petite commune de Champagne-Ardenne, une famille de cultivateurs s'affronte aux problèmes de petite exploitation peu modernisée où la cohabitation n'est pas rose tous les jours. Dans une ferme peu éloignée, Mathilde se heurte aux difficultés d'une femme seule exploitante à part entière. « La Terre au ventre » petite pièce de théâtre à

l'écoute d'une réalité contemporaine qui avec sa simplicité et son humour plait aux ruraux comme aux citadins. La théâtre présentera cette pièce à Saint-Vivien-de-Monségur le mercredi 18 janvier à 21 heures au foyer rural.

Un car est prévu pour se rendre à cette soirée les personnes intéressées peuvent se faire inscrire au bureau des conseillères agricoles M.S.A., Maison du paysan, 33210 Langon, téléphone 63.04.94 avant le 1<sup>er</sup> janvier 1974 en joignant un chèque libellé à l'ordre du G.V.A.F. d'un montant de 50 francs par adulte, 35 francs pour les enfants de 6 à 12 ans.

## Repas du troisième âge

Le traditionnel repas offert par la commune aux personnes du troisième âge aura lieu cette année le dimanche 8 janvier 1984 et sera servi comme d'habitude au restaurant scolaire.

Les inscriptions sont reçues soit au secrétariat de mairie soit auprès de M<sup>me</sup> Caillaud, au club local du troisième âge.



A l'issue de la cérémonie, le repas municipal. (Clichés « Sud-Ouest »)

## Echos de l'école de football

**Les minimes-cadets.** — La formation cadets-minimes était ce mercredi 14 décembre, opposée à la sélection du District minimes première année dans lequel opéraient Didier Lumale, Stéphane Garnier. Manquait Frédéric Seral, mal remis de sa grippe, trois garçons qui honorent par leur sélection le club et l'école de football au sein de laquelle ils sont formés. Le score de 5 à 4 en faveur de l'A.S.M. prouve que nos garçons, cadets et minimes, ont une valeur certaine, car le match fut d'un bon niveau. L'équipe du District étant très technique. Après ce match d'entraînement, une réception de fin d'année était organisée par tous les jeunes présents, avec crêpes, merveilles et boissons.

**Minimes.** — Cette équipe à majorité de première année, termine quatrième de son groupe en première phase du championnat, sur huit équipes, et en deuxième phase reprend le 7 janvier en recevant Aillas et aura jusqu'au 5 mai pour adversaires : Bazas, Caudrot, Cudos, Aillas, Savignac.

**Pupilles A.** — Terminent 1<sup>er</sup> de leur groupe.

**Pupilles B.** — Terminent 4<sup>es</sup> de leur groupe.

**Pupilles C.** — Terminent 1<sup>er</sup> de leur groupe.

**Poussins.** — Terminent 4<sup>es</sup> (résultats à méditer).

La deuxième phase verra le championnat ainsi :

**Pupille A.** — A.S.M., Saint-Symphorien, Sainte-Croix-du-Mont, Castets.

**Pupilles B.** — A.S.M., Podensac, Preignac, Mazères.

**Pupilles C.** — A.S.M., La Réole, Saint-Pierre-d'Aurillac, Saint-Pierre-de-Mons.

**Poussins.** — A.S.M., Podensac, Preignac, Mazères.

En Préparation de l'opérin Guérin concernant les pupilles II et exceptionnellement les pupilles I, sont convoqués par le District sur le stade de Saint-Macaire, le samedi 14 janvier, à

14 h 15 : Laurent Descos, Fabien Monjot, David Poquet, Denis Gourgues, Christophe Boré, Stéphane Fourcaud, Pascal Duville, Vincent Duville.

Seront présents également les clubs : Saint-Pierre-d'Aurillac (trois joueurs), Sauveterre (trois joueurs), Monségur (un joueur), Morizès (deux joueurs), Verdélais (quatre joueurs), Saint-Croix (un joueur), Cadillac (cinq joueurs), Rions (huit joueurs).

Enfin, ce mercredi 18 décembre, à 16 heures, pour le dernier entraînement 1983, M<sup>me</sup> Laujac et Tonon, ainsi que M. Laujac avaient organisé au nom de l'A.S.M. et pour l'école de football une excellente réception où, comme aux minimes-cadets, il n'y a pas manqué ni crêpes, merveilles, dragées, chocolats, pralinés. Merci mesdames, votre après-midi a été très réussie et tous ont été enchantés, les rares absents ont eu tort.

M. Barbé, responsable de l'école de football, a fait un générique de la première partie de la saison, souligne le sérieux de tous aux entraîneurs, confirmé par les résultats, mis l'accent sur des petits incidents mineurs, mais qui ne doivent pas se renouveler, souligne les classements de toutes les équipes, la sélection des trois minimes première année, et la candidature de huit pupilles. Résultats très honorables de tous.

M. Laujac, quant à lui, a signalé à l'assemblée des jeunes, la chance qu'ils avaient d'avoir une école et des cadres de cette valeur à savoir : tous les mercredis, de 14 heures à 17 heures et de 17 heures à 19 h 30 : M. Barbé, M<sup>me</sup> A.-F. Cluchet, MM. Lanzeray, Jean-Loup Dutreuilh, Christian Loubric, et parfois, Richard Collin auxquels s'ajoutent, le samedi, MM. J.-C. Baluteau, Max Boré, Poquet, Guimberteau, Duville, M<sup>me</sup> Thibaut. L'A.S.M. peut se féliciter, elle repart du bon pied avec les jeunes.

**VENDREDI 30 DECEMBRE, à 21 heures**  
**QUINE DES CHASSEURS MACARIENS**  
45 LOTS - 5 F LE CARTON  
oies. longe porc. canards gras. dindons. jambons. etc...

### Distribution d'électricité

La distribution d'électricité sera interrompue le mercredi 4 janvier, à partir de 8 h 30, sur le poste de Lanneau.

Les abonnés intéressés sont priés, pour éviter tout incident, de couper leur installation au départ du compteur.

Le courant sera remis dans l'après-midi à la tension 220-380 volts. Les installations intérieures pourront être réallimentées après intervention de l'entreprise chargée de la modification des appareils.

## MÉMENTO DU WEEK-END

### « SUD-OUEST »

**Correspondant, publicité, photo.** — Fernand Barbé, rue Carnot, tél. 63.23.53.

**Dépositaire.** — M. Robert Jouanne, tél. 63.18.46.

**Sous-dépot.** — Robert Querré, cours République, tél. 63.19.75.

### CULTE CATHOLIQUE

**Samedi 31.** — A 19 h, messe anticipée au Saint-Sauveur.

**Dimanche 1<sup>er</sup> janvier.** — 9 h, à Saint-André-du-Bois; 11 h, au Saint-Sauveur de Saint-Macaire; 18 h 30, au Plan-sur-Garonne.

### SERVICES D'URGENCE

**Sapeurs-pompiers.** — Centre de secours de Saint-Macaire, tél. 18 (ligne de feu) et 63.03.64 (services administratifs).

**Ambulance.** — 1<sup>er</sup> janvier 1984, Mirambet, à Bazas, tél. 25.02.37.

**Médecin.** — Docteur Gourrin, à Langon, tél. 63.03.76.

**Pharmacie.** — Dimanche 1<sup>er</sup> janvier, Audoy, à Toulonne, tél. 63.35.71; lundi matin 2 janvier, Nguyen-Long, à Saint-Macaire, tél. 63.03.91.

**Vétérinaire.** — 1<sup>er</sup> janvier, Richard, à Bazas, tél. 25.01.05.

**Soins infirmiers.** — Caudrot (jour et nuit), tél. 62.81.05; M<sup>me</sup> Dubecq et Prévost, à Verdélais, tél. 63.26.99, et M. et M<sup>me</sup> Braud, allée de Tourny, tél. 63.40.21.

**DIMANCHE 1<sup>er</sup> JANVIER 1984, à 16 heures**

## QUINE DE L'A.S. MACARIENNE

50 LOTS dont 10 gros lots. 40 lots à la ligne de valeur

### Demain, au Saint-Sauveur

Demain 1<sup>er</sup> janvier, lors de la grand'messe de 11 heures au Saint-Sauveur, la deuxième équipe de chanteurs qui a assuré les messes de Noël à Plan-sur-Garonne et à l'hospice, exécutera le programme de ces offices. C'est ainsi qu'à 10 h 55, Henri Joseph chantera le « Minuit Chrétiens » d'Adam. Puis sera donnée la messe royale de

Dumont en latin, et les chants de Noël populaire tels que « Clochez, tinte », « Sous le beau ciel de la Judée », « Dans cet étable », « Bergers, laissons la garde », avec le concours de la soprano Christiane Meyer qui chantera en duo « Trois anges sont venus ce soir », « Entre le bœuf et l'âne gris », « Douce nuit », sera également chanté le Tantum Ergo de J. Haydn qui devint plus tard l'hymne national de l'Empire d'Autriche.

## Saint-Macaire

27-84

### A.S. Macarienne

M. Soulié, l'entraîneur, informe les joueurs seniors et juniors que des entraînements reprennent, jeudi 5 janvier, à l'heure habituelle, et souhaiterait que tous soient présents. C'est à ce prix que nous pourrions espérer de bons résultats.

D'autre part, l'école de football reprendra, mardi 3 janvier, à 14 heures, pour tous, cadets, minimes, pupilles, poussins, débutants, mercredi étant la reprise scolaire.